This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

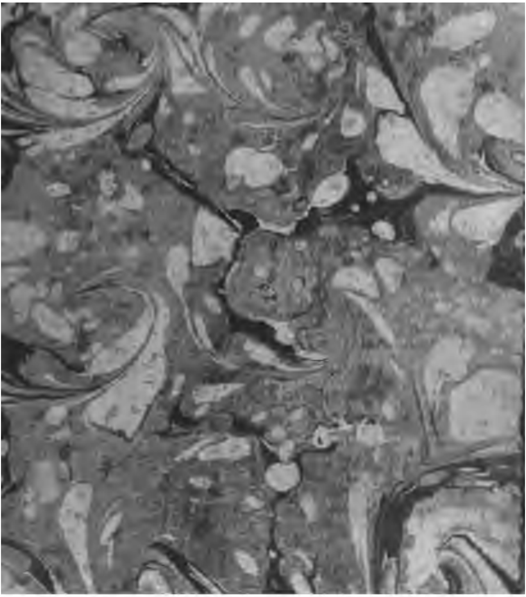

AS
161
T8

19. Latinité de 1778 ou il y a presque autant de soleci-mes que de mots.

---

20 apocrifes, ie croyois que disois pieces apocrifes —

---

31 Les maitres de danse sont Excommuniés a geneve

32. Epoux des 2 sexes

---

103. Le Roy des indiens boit toujours ou dort toujours.

---

106. il faut quelque fois se Louer soy meme quand on n'attend pas cette justice de ses Ennemis.

---

167. La possibilité de se respirer ou pendre

23 vn meme mot
Lesprens veulent
travailler des diamans
~~Sattire~~ faire

98 vne semaine par
laquelle on connoissoit
vne piece fausse en
la pesant

10 des antipodes

23 dissolvant vniversel.

55 Le S. Pannaon

12 vn bon soldat comparé
a vn asne

12 des predictions de beau
temps et de pluyes
qui peuvent estre vrays

500· Suetone dit que lom
de caligula apparu

504· Abstincto a fabiy·
458· W. de SALT.'S · furi
Inveli ·

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1708.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez JAQUES ETIENNE Libraire, Ruë Saint Jaques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à l'Olivier.

Avec Privilege & Approbation, 1708.

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

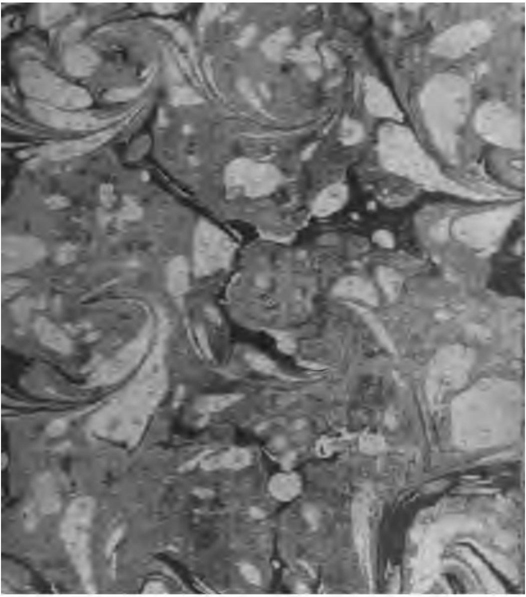

AS
161
.T8

19. Latinité de 1778. ou il ya
presque autant de soléci-
mes que de mots.

20 apocrifes, ie croyois que
disoit pieces apocrifes —

31 Les maitres de Danse sont
Excommuniés a geneve
32. Epoux des 2 sexes

103.
Le Roy des indiens boit
toujours ou dort toujours.

106. il faut quelque fois se
Louer soy meme quand on
n'attend pas cette justice de ses
Ennemis.

167. La possibilité de se
reunir...

223 vn meme mot
respreux veulent
travailler des diamans
le festire faire

298 — vne semaine par
laquelle on connoissoit
vne piece fausse en
la pesant

10 des antipodes
23 dissolvant vniversel.
57 Le S. Paninon
92 vn bon soldat comparé
a vn asne
52 des predictions de beau
temps ~~et~~ de pluyes
qui peuvent estre vrays

500· Suetone dit que les ...
de caligula appara...

504· Abstincto a fabir·

458· n.° de SALIS · fur·
Duels : &

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES & DES BEAUX ARTS.

[illegible]

[illegible]

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX.

Et se vendent à Paris,

Chez JACQUES ESTIENNE, [illegible]

Rue Saint Jacques, [illegible]

la Parcheminerie, [illegible]

Avec Privilege & Approbation. [illegible]

AVERTISSEMENT.

Nous commençons la huitiéme année de nos Memoires, avec une nouvelle ardeur de répondre à l'empressement du public ; & de rendre nôtre Ouvrage plus digne de l'approbation constante, que les premieres personnes de l'Europe ont eû la bonté de lui donner jusqu'à présent.

Le Sçavant Prince, sous les ordres de qui nous travaillons, a beaucoup augmenté cette ardeur par de nouvelles marques de sa bonté pour les Auteurs, & de son estime pour l'Ouvrage. Des suffrages d'un tel poids nous mettent à couvert du chagrin des Auteurs jaloux ou mécontens.

Dans le dessein où nous sommes d'attaquer sans ménagement les ennemis déclarez de la Religion, & de démasquer ses ennemis cachez, nous devons nous attendre à tous les effets de leur ressentiment : mais rien ne nous détournera de nôtre dessein. Appliquez à remplir les intentions de son Altesse Serenissime, nous negligerons les plaintes injustes de ceux

que nous n'aurons pas assez loüé à leur gré, & les mouvemens de ceux qui voudront empêcher qu'on ne nous loüe.

Nous en userons d'une autre maniere à l'égard des Auteurs qui se plaindront avec justice, de ces méprises où tous les Journalistes tombent. Nous avoüerons sans façon nos fautes, quand on nous les fera reconnoître. Nous aurons une égale docilité pour tous les avis sinceres & desinteressez, & nous allons travailler sérieusement à prévenir, autant qu'il dépendra de nous, tous les défauts qu'on a remarquez dans nos Memoires. L'Imprimeur desormais indépendant de tout autre Associé, a pris des mesures pour ne laisser rien à desirer de son exactitude. Il espere que l'on aura régulierement à Paris les Memoires le premier jour du mois suivant.

Pour ce qui nous regarde, on nous a témoigné souhaiter que l'on s'acquitât plus fidellement des promesses que l'on fait quelquefois, de donner l'extrait de la seconde partie d'un Livre, dont la longueur du premier extrait contraint de remettre à une autre fois le détail. Nous executerons nos promesses avec plus de fidelité.

Un autre reproche qu'on nous a fait, regarde les éloges des Sçavans étrangers qui meurent. Nous nous étions engagez de les donner, & nous l'avons fait assez rarement. Nous souhaiterions contenter sur cela les personnes zelées pour les gens de Lettres : Nous les conjurons de nous procurer les Memoires necessaires pour composer les éloges de tous les Sçavans qui meurent dans les païs étrangers. La diversité de Religion ne nous empêchera pas de rendre justice à l'esprit, à la doctrine, & aux travaux de ces Illustres Morts. Nous haïssons l'erreur, il est vrai, mais non pas d'une haine aveugle, qui refuse de voir dans l'Heretique ce qu'il a d'estimable.

Il est d'autres défauts sur lesquels nous demandons grace. Ceux qui nous envoyent des piéces, impatiens de les voir paroître, s'offensent du moindre retardement : comment les satisfaire ? nous imprimons à cent lieuës de Paris, & nous envoyons la copie de nos Memoires deux mois avant qu'elle paroisse ; & d'ailleurs la multitude de piéces qu'on nous envoye nous a souvent mis dans la necessité de rejetter fort loin celles que nous avions reçûës les dernieres.

AVERTISSEMENT.

On nous dit souvent, qu'il faudroit mettre plus d'enjouëment & de satyre dans nos Memoires : ce ne sont pas les Auteurs qui nous font ce reproche ; & les personnes de qui nous dépendons, sont sur ce point de l'avis des Auteurs. Leur autorité nous réduit à une Critique modeste & delicate, qui demande plus d'art qu'une satyre ouverte, & qui contenteroit davantage les Lecteurs de bon goût, si nous en attrapions la perfection.

On doit encore nous faire grace sur la diversité de style ; puisque les Memoires sont l'ouvrage de plusieurs Ecrivains. Cette diversité même n'est pas sans agrément.

Il faut enfin que chaque Lecteur ait l'équité de ne pas exiger, qu'on n'ait dans les Memoires égard qu'à une espece d'Auteurs : nous y devons place à tous les Livres nouveaux, & nous sommes redevables au Théologien, au Jurisconsulte, au Mathematicien, à l'Antiquaire, au Philosophe, au Medecin ; comme au Poëte, à l'Historien, & à l'Orateur. Loin d'éviter cette varieté, nous sommes déterminez à la rendre encore plus grande. Un Lecteur, à quelque étude qu'il s'applique, trouvera de quoy s'occuper dans chaque tome de nos Memoires.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1708.

ARTICLE PREMIER.

COLLECTIONS CONCERNING the Scottish Hiſtory, &c. C'eſt à dire, *Recüeil de pluſieurs faits, touchant l'Hiſtoire d'Ecoſſe, &c. juſqu'à l'an* 1153. *Par le Chevalier Jaques Dalrymple.* A Edimbourg, chez les Heritiers d'André Anderſon Imprimeur de la Reine 1705. *in* 8°. *pages* 512.

Les Sçavans d'Angleterre s'appliquent depuis plus d'un ſiécle, à éclaircir l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de leur pays. Cambden,

Usserius, Dugdal, Wharton, Prynn, & plusieurs autres, nous ont laissé des Ouvrages en ce genre qui meriteroient l'approbation du public, si la passion & l'interêt ne leur avoit fait souvent déguiser la verité. Il faut cependant avoüer que ce reproche ne regarde pas également tous ces Auteurs. Cambden passe pour un Historien exact & fidelle. Usserius a la réputation d'être excellent Critique; mais la partialité qu'il fait paroître pour l'Irlande sa patrie, le rend avec raison suspect à quelques Sçavans. Dugdal a ramassé avec soin les Chartres des Anciens Monasteres, & les Titres de la Noblesse. Quelques-uns prétendent qu'il a inseré dans ses Ouvrages, des piéces qu'une Critique délicate auroit dû rejettter. Wharton qui est Auteur de *l'Anglia sacra*, a recüeilli un grand nombre de piéces curieuses & utiles qui regardent la Religion. Prynn a toûjours passé pour un Auteur de mauvaise foi: il garde si peu de mesures dans ses Ouvrages, qu'il paroît plûtôt un Déclamateur outré, qu'un Critique judicieux.

L'Evêque de Saint Asaph, & Mr. Stillingfleet, depuis Evêque de Worcester, firent paroître il y a quelques années deux Ouvrages curieux sur les Antiquitez Britanniques. Ces Messieurs revoquent en doute les premiers Rois d'Ecosse, & l'ancien établissement des Ecossois dans la grande Bretagne.

Le Chevalier Mackenzie, qui étoit parfaitement instruit de ces matieres, resolut de refuter ces Ouvrages : il y travailla avec tant de succés, que les Livres qu'il a fait paroître sur ce sujet, ont merité l'approbation même de ses Adversaires.

Mr. Dalrymple qui avoit travaillé assez long-tems de concert avec le Chevalier Mackenzie, fit imprimer en 1705. l'Ouvrage dont nous donnons ici l'extrait. Si les recherches que l'Auteur a faites sur l'Histoire civile d'Ecosse, sont curieuses & capables d'interesser les Sçavans; les reflexions qu'il fait sur l'Histoire Ecclesiastique, sont plus propres à faire rire, qu'à persuader le Lecteur. En effet, qui pourra croi-

re cet étrange paradoxe, que nôtre Auteur s'efforce de prouver dans son Ouvrage, *Que la seule Religion professée en Ecosse jusqu'au douziéme siécle, a été la Presbyterienne?*

Au reste nous ne prétendons pas entrer ici dans un détail de tous les faits rapportez dans ce Livre: il suffit d'avertir le Lecteur, que Mr. Dalrymple examine en habile Critique les endroits les plus difficiles de l'ancienne Histoire Britannique: il appuye ses reflexions de bonnes raisons tirées, pour la plûpart, des Historiens contemporains. Les manuscrits incertains & douteux, ne sont point de son goût. Il rejette aussi les vies de quelques Saints particuliers, dont les Auteurs lui paroissent ou trop credules, ou peu instruits des faits qu'ils avancent. Il fait voir les bévûës grossieres de quelques Ecrivains modernes, lesquels, soit par ignorance, soit par passion, ont étrangement embroüillé l'Histoire des Isles Britanniques.

Les remarques que nôtre Auteur fait sur l'Histoire Civile d'Ecosse, se peuvent diviser en trois parties.

La premiere comprend les faits arrivez depuis l'établissement des Ecossois dans la grande Bretagne jusqu'à l'an 731. que Bede écrivit son Histoire.

Dans la seconde le Lecteur trouvera ce qui est arrivé de remarquable depuis 731. jusqu'au regne de Malcolme III. Et enfin la troisiéme partie contient un éclaircissement de l'Histoire d'Ecosse depuis 1054. ou environ jusqu'à l'an 1153.

I. Mr. Dalrymple ne dispute point ici de l'origine des Ecossois : son dessein est de marquer le temps qu'ils s'établirent dans la grande Bretagne. Or il est certain, & Mr. Mackenzie l'a prouvé d'une maniere qui ne souffre point de replique, que ces peuples habitoient la Bretagne avant que cette Isle fût connuë aux Romains. Ammien Marcellin, Gildas, Bede en font foi.

Il est vray néanmoins que quelques anciens Historiens se servent communément du Nom de *Caledonia*, & de *Caledonii*, pour désigner l'Ecosse & les Ecossois ; mais tout ce que l'on peut inferer de là, c'est

que ces peuples étoient plus connus dans ces premiers temps sous ces noms que sous celui de *Scoti*. Les Ecrivans du sixiéme siecle appelloient quelque fois l'Ecosse *Caledonia*, témoin Jornandes Evêque de Ravenne ; & cependant il est certain, & tout le monde l'avouë, qu'en ce temps là les Ecossois habitoient la partie septentrionale de la grande Bretagne.

Pour éclaircir encore davantage l'ancienne Histoire d'Ecosse, Mr. Dalrymple examine en particulier ce que les Historiens ont écrit des remparts élevez par les Romains contre les incursions des Pictes & des Ecossois. Plusieurs Sçavans des deux derniers siecles ont imprimé sur cette matiere. Cambden est un des premiers qui nous ait laissé une ample description de ces remparts : mais le peu de connoissance que cet Auteur avoit de la situation du pays dont il parle, l'a fait tomber dans des fautes considerables. Usserius & quelques autres modernes, ont suivi aveuglément les sentimens de Cambden. Le public aura sans doute obligation à

Mr. Dalrymple de la nouvelle édition qu'il a donnée de cet Auteur.

Quoiqu'il en soit il est certain, que les Limites da la Province Romaine ont changé à mesure que les Conquêtes des Romains s'étendoient. Tacite nous assure qu'Agricola ayant découvert des Nations inconnuës, poussa ses Conquêtes jusqu'au Golfe de Tay. Il fit ensuite élever une muraille entre les Golfes de Forth, & de Clyd, & divisa ainsi l'Ecosse comme en deux Isles. Mais ce rempart ne subsista que peu de temps, l'Empereur Adrien en ayant fait élever un autre long de 80 milles entre l'Esk & le Tyn en Northumberland. Lollius Urbicus sous l'Empire d'Antonin le pieux, ayant vaincu les Pictes & les Ecossois, fit élever un autre mur entre le Clyd & le Forth, où l'on découvre encore tous les jours des Inscriptions de cet Empereur. Bede assure que Severe fit construire un autre rempart *contre les incursions des Nations indomptées.* Or il est aisé de voir par le passage de Bede même, qu'il entend par les *Nations indomptées* les Pictes & les Ecos-

ſois. D'ailleurs Nennius parlant du mur que Severe fit élever, dit expreſſément, *Propterea juſſit fieri inter Britones, Pictos, Scotoſque*. De tout ceci nôtre Auteur conclut, que les Ecoſſois étoient certainement établis dans la Grande Bretagne, du temps que les Empereurs Romains ſubjuguérent la partie de cette Iſle qui porte aujourd'hui le nom d'Angleterre.

Il eſt vrai qu'Uſſerius, Stellingfleet, & l'Evêque de St. Aſaph, ne conviennent point de cette conſequence. Mais Mr. Dalrymple répond à leurs objections d'une maniere ſi préciſe, qu'il eſt difficile de douter de la verité des faits qu'il établit.

1°. Les anciens Hiſtoriens appellent ſouvent les Ecoſſois *Dalreudini*, *Hiberni* &c. ce qui marque, diſent les Adverſaires de nôtre Auteur, que les faits attribuez aux Ecoſſois conviennent plûtôt aux Irlandois qu'à eux. Il faut avoüer que l'on trouve dans Bede & dans Gildas ces noms ; nôtre Auteur n'en diſconvient point. Mais il prétend en même temps, prouver par les paſſages mêmes de

ces Historiens, qu'ils ne peuvent convenir à d'autres peuples qu'aux Ecossois. Ils sont appellez *Dalreudini* d'un de leurs Chefs nommé Reuda; & on leur a souvent donné le nom d'Hiberni du pays d'où ils avoient tiré leur origine.

2°. Bede dit, que vers l'an 423. sous le troisiéme consulat d'Aëtius, les Bretons repoussérent les Pictes & les Ecossois leurs ennemis communs; & ensuite il ajoûte *Hiberni revertuntur domum*: d'où quelques Auteurs Irlandois inferent, que les Ecossois repassérent la mer pour retourner en Irlande, & par consequent qu'ils n'étoient point établis dans la grande Bretagne.

Cette objection paroît si frivole, qu'elle ne merite point de réponse. Lorsque les anciens Historiens disent que les Pictes *retournérent chez eux*, cela signifie-t'il qu'ils repassérent la mer, pour retourner en Alemagne, d'où ils étoient d'abord venus? D'ailleurs Marianus Scotus parlant de cette même action décrite par Gildas & par Bede dit: *Scoti revertuntur domum*, au lieu du

mot *Hiberni* , dont ſe ſert Bede.

3°. Il eſt vrai que Paul Diacre parlant de la déroute des Pictes & des Ecoſſois par les Romains dit : *Advolant Romani , caſumque hoſtem trans maria fugant.* Bede appelle ſouvent les Ecoſſois *Tranſmarina gentes* : mais voici ce qu'il ajoûte : *Tranſmarinas autem dicimus , non quod extra Britanniam eſſent poſita , ſed quia à parte Britonum erant remota duobus ſinibus maris interjacentibus.* Ce paſſage eſt formel , & explique admirablement bien quelques endroits obſcurs des anciens Hiſtoriens.

4°. Le Vers de Claudien ,

Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne

a donné occaſion à de curieuſes diſſertations. Quelques Auteurs prétendent qu'*Ierne* y ſignifie L'Irlande : d'autres aſſurent que le Pays de Stratherne en Ecoſſe habité dès ce temps là par les Ecoſſois & connu des Romains , eſt deſigné par ce mot. C'eſt le ſentiment de Mr. Dalrymple qui l'appuye de tres bonnes raiſons.

Nôtre Auteur continuë ainſi à éclaircir les paſſages obſcurs des pre-

miers Historiens ; & il montre clairement, que tout ce que l'on a écrit jusqu'au temps que Bede finit son Histoire, est à l'avantage des Ecossois. Depuis Bede nous ne trouvons point d'Historien Anglois digne de foi jusqu'à Ethelwerd, qui vivoit vers 1090. Guillaume de Malmesbury, & Florent de Worchester paroissent trop credules & trop passionnez : d'ailleurs les faits qu'ils rapportent sont avancez sans preuve. Polydore Virgile est un Auteur qui a écrit sur de bons memoires : les Sçavans y trouveront quelques morceaux de l'ancienne Histoire Britannique bien traitez.

II. Il n'y a que peu de choses dans l'Histoire d'Ecosse qui ayent besoin d'éclaircissement, depuis l'an 731. jusqu'au regne d'Achaïus. C'est ce Prince, à ce qu'assurent les Historiens Ecossois, qui fit le premier une ligue avec la France. Le Lecteur peut voir ce qu'en dit Eginhard dans la vie de Charlemagne.

Wardæus & Offlahartie deux Auteurs Irlandois, prétendent que cette ligue avec la France regarde principalement les Irlandois : mais le

Chevalier Mackenzie a déja refuté ces Auteurs. Mr. Dalrymple se contente ici d'ajouter une seule preuve à ce qu'a écrit Mr. Mackensie sur ce sujet. Elle est tirée du Recueil des traitez de paix *faits par les Rois de France, & imprimez a Paris en 1613. Les Confederations & amitiez de tout temps établies & continuées entre les Royaumes de France & d'Ecosse étoient notoires & reconnuës à un chacun.... L'entiere & parfaite benevolence que se sont naturellement porté les Rois desdits Royaumes de France & d'Ecosse qui ont regné jusqu'à-present, lesquels ont toûjours estimé les affaires propres des uns, être communes aux autres, jusqu'à avoir dès & depuis huit cents ans en ça voulu suivre & courir une même fortune, non seulement en temps de paix, mais aussi aux plus grands perils & hazards de la guerre.....* Polydore Virgile & Paul Æmile parlent au long de cette Ligue ; & nous trouvons que les Rois d'Ecosse portoient des fleurs de Lis autour de leurs armes avant l'an 1222. Nous ne doutons point qu'il ny ait des pieces originales touchant cette alliance avec la France ; aussi Mr. Dalrym-

ple nous fait il esperer une Disser-
tation sur ce sujet.

Kenneth fils d'Alpin ayant chas-
sé les Pictes l'an 854. se rendit maître
de toute la partie septentrionale de
la grande Bretagne jusqu'au rem-
part d'Adrien. Le Manuscrit de Mai-
troff, & André de Winton disent
que c'est le premier Prince qui ait
regné seul en Ecosse: *Primus in Albania
fertur regnasse Kinedus.* Nôtre Auteur
décrit les differens évenemens de
cette guerre contre les Pictes; & il
explique avec beaucoup de netteté
les endroits difficiles des anciens His-
toriens jusqu'au temps de Gregoire
surnommé le grand. C'est sous le
regne de ce Prince que les Irlandois
étant entrez dans la Province de
Galloway, en furent chassez & pour-
suivis jusqu'a Dublin, que les Ecos-
sois pillérent. Jean Brompton place
al cette action vers l'an 1000. Cons-
ntin III. commença à regner l'an
3. il fit hommage à Edoüard & à
helstan Rois Saxons d'Angleter-
pour les Comtez de Cumberland
le Westmorland. La Chronique
one dit: *Tum autem elegit Edilar-*

anvier 1708.

dum in patrem & Dominum, Scotorum Rex, omnis item Scotorum gens &c. Florent de Worcester, Guillaume de Malmesbury, Simon de Durham, Henry de Huntindon, & Matthieu de Westminster, conviennent de ce fait. Mr. Dalrymple prétend, que ces expressions ne marquent aucune dépendance, mais seulement une étroite alliance avec les Rois d'Angleterre; comme les paroles d'Eginhard en parlant de Charlemagne, *Scotorum quoque Reges sic habuit ad voluntatem suam inclinatos, ut eum nunquam aliter quam Dominum pronunciarent*, ne marquent aucune superiorité sur les Rois d'Ecosse.

Le Sçavant Craig a fait voir dans son traité de *Hominio*, que l'Ecosse n'a jamais fait hommage à l'Angleterre que pour les provinces de Cumberland, de Westmorland, &c. Nôtre Auteur est persuadé, que ce sont les Moines depuis la Conquête, qui ont donné aux Rois Saxons Edoüard, Athelsten, Edmond, & Edgar, les magnifiques titres de Rois d'Ecosse où d'Albanie; & que ce sont ces mêmes Moines qui ont

inventé les fables que les Critiques trouvent aujourd'hui dans les anciennes Hiſtoires d'Angleterre.

III. La troiſiéme partie de cet Ouvrage traite particulierement des faits arrivez depuis la Conquête. La guerre qui étoit alors allumée dans la grande Bretagne, les differentes factions qui y regnoient, le caprice & la paſſion de ceux qui écrivoient, ont rendu cette partie de l'Hiſtoire difficille à débrouiller. Mr. Dalrymple tâche cependant de s'en tirer en habile homme. Il confronte les anciens Hiſtoriens avec les manuſcrits de ces temps là; il examine ce qui a donné occaſion aux évenemens les plus remarquables; & ſouvent il deſcend dans un détail qui pourroit ennuyer le Lecteur, ſi ce qu'il écrit n'étoit ſoutenu de reflexions curieuſes & ſolides. Comme il ſeroit ennuyeux de donner un extrait fidelle de tant de faits, nous aimons mieux renvoyer le Lecteur au Livre même, que d'entreprendre ici d'en donner un abregé.

Sur la fin de cet Ouvrage Mr. Dalrymple refute un Livre compo-

sé depuis peu par Mr. Atwood. Cet Auteur prétend montrer, que les Rois d'Ecosse ont été autrefois vassaux des Rois d'Angleterre. L'on trouve, dit Mr. Atwood, que le Comte Siward par ordre du Roi Edoüard mit Malcolme sur le trône d'Ecosse. D'ailleurs le même Edoüard portoit le titre de Roi d'Ecosse: ajoûtez a cela qu'une Chartre du Roi Malcolme fait voir, qu'il tenoit son Royaume des Rois d'Angleterre.

Pour répondre à ces argumens, Mr. Dalrymple suppose 1°. comme un fait incontestable, que le Roi Malcolme avant que de parvenir à la Couronne, tenoit des Rois d'Angleterre les Comtez de Cumberland, de Westmorland &c. presque tous les Historiens en conviennent. 2°. Nôtre Auteur avoüe que le Roi Edoüard envoya une puissante armée en Ecosse; laquelle aprés avoir chassé un injuste Usurpateur, mit le legitime Héritier sur le trône: mais il défie Mr. Atwood de produire un seul Historien qui dise, que Malcolme fit hommage à Edoüard pour le Royaume d'Ecosse. 3°. Pour ce qui est des titres de Roi d'Ecosse, &c. que prenoit

Edoüard, ils ne prouvent rien; Mr. Dalrymple a eu entre les mains des manuscrits, où les Rois d'Ecosse se donnoient des titres du moins aussi magnifiques. 4°. La Chartre citée par Mr. Atwood est manifestement supposée. Mr. Nicholson Evêque de Carlile & tous les Critiques en conviennent.

Ordericus Vitalis Historien Normand dit, que le Roi Malcolme fit hommage à Guillaume le Conquerant: mais cet Auteur est si décrié, que peu de personnes lui ajoûtent foi. Mr. Tirrel qui a depuis écrit l'Histoire generale d'Angleterre n'en fait point de cas . . . . . *C'est pour quoy, dit-il, Holinshed, & les autres Ecrivains modernes d'Angleterre, sans avoir consulté nos anciens Historiens ont dit en termes exprès, que le Roi d'Ecosse fit hommage à Guillaume.* Ce même Ordericus assure, que l'an 1092. Malcolme fit hommage pour le Royaume d'Ecosse à Guillaume II. mais ce fait est absolument faux. La Chronique Saxone dit seulement: *Et præstitit omnem eam obedientiam, quam patri ejus præstiterat: & Rex Willielmus ei pollicitus est quid-*

quid terrarum aut quidquid rei ſub patre ſuo præſtiterat.

Or il eſt certain par le témoignage des Hiſtoriens contemporains, que le Roi d'Ecoſſe n'avoit fait hommage à Guillaume I. que pour les provinces qu'il tenoit de lui en Angleterre.

Mr. Atwood cite encore une Chartre du Roi Edgar confirmée par Guillaume le Roux, & une autre du Roi Jean. Il prétend que ces Chartres ſont autant de démonſtrations de l'hommage fait par les Rois d'Ecoſſe. Mais le malheur eſt que ces pieces, que Mr. Atwood regarde comme authentiques, portent des marques certaines de ſuppoſition & de fauſſeté. Le ſçavant Mr. Nicholſon, & Mr. Anderſon en peuvent rendre témoignage. Nous n'entrons point ici dans le détail des Regnes de Henri I. & d'Eſtienne : il paroît par les Hiſtoriens Anglois, que les Rois d'Ecoſſe ne leur ont jamais fait hommage que pour les Provinces ſeptentrionales d'Angleterre.

Voici les propres termes dont Alexandre III. Roi d'Ecoſſe ſe ſer-

vit en faisant hommage à Edoüard Roi d'Angleterre l'an 1278. [a] *Apud West monasterium Alexander Rex Scotiæ fecit homagium Domino Edvardo Regi Angliæ filio Regis Henrici sub his verbis : Ego Devenio hominem vestrum pro terris quas de vobis teneo in regno Angliæ de quibus homagium vobis debeo ; salvo regno meo .... Ad homagium regni mei Scotiæ nullus jus habet nisi solus Deus, nec illud teneo nisi de solo Deo.*

Il est vrai, que le Roi Jean de Bailleul livra lâchement les Droits & les prérogatives de sa Couronne à Edoüard Roi d'Angleterre : mais son Successeur Robert de Bruce protesta contre cette lâcheté. Les Historiens Anglois conviennent, que ce Prince fut la terreur de l'Angleterre : le Lecteur peut voir ce que Samt Daniel en a écrit. [b] On ne peut donc assez admirer l'ignorance de Mr. Atwood, qui prétendque ce Roi belliqueux fit hommage au Roi d'Angleterre. La Biblioteque de Mylord Longueville, l'Histoire de Jean Har-

[a] *Chartul. Dunferm.* cité par le Chevalier Makenzie. [b] Edit. Lond. 1626. ad annum 1314.

dings, le Livre de Leland, *de imperio Anglorum in Scotos*, sont les sources d'où M. Atwood a tiré la plus part des pieces apocryphes qu'il cite dans son Ouvrage. Si cet Auteur avoit consulté Mr. Nicholson Evêque de Carlile, Mr. Tirrel, Mr. Hicks, & le Chevalier Spelman, il ne seroit pas tombé dans les fautes grossieres que Mr. Dalrymple lui reproche.

Au reste nôtre Auteur avoüe, que quelques Rois d'Ecosse ont été contrains de faire hommage aux Rois d'Angleterre. L'on sçait que le Roi Guillaume ayant été surpris à Anwick fut obligé en 1175. par le traité de Calais de racheter sa liberté, en faisant hommage à Henri II. Mais l'on sçait aussi, que le Roi Richard I. fut contraint au commencement de son Regne de ceder toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Royaume d'Ecosse. Le Lecteur peut consulter là-dessus Horden, & Mr. Brady deux Auteurs Anglois.

Jaques I. fut pris par les Anglois lorsqu'il alloit en France: ce jeune Prince fut détenu assez long-temps prisonnier en Angleterre. Les Histo-

riens parlent de la rançon qu'il paya pour obtenir sa liberté: mais ils ne disent point qu'il fit hommage au Roi d'Angleterre. Supposons néanmoins qu'il ait été contraint de faire hommage : une telle violence pourroit-elle obliger ses successeurs ? 2. Mr. Atwood prétend que *l'acte de cession* fait par Richard a été nul ; par ce qu'il n'avoit point été approuvé par le Parlement. Il semble qu'à plus forte raison l'hommage qu'il soutient avoir été fait par les Rois Guillaume, & Jaques I. a été nul, puisqu'il n'a jamais été approuvé par les Etats du Royaume.

Mais, dit Mr. Atwood, les Ecossois ont eu autrefois droit de naturalité en Angleterre, & par consequent les Rois d'Ecosse étoient vassaux des Rois d'Angleterre. Le raisonnement paroît assez bizarre. C'est comme si l'on disoit, les Ecossois ont joüi en France pendant une longue suite d'années de tous les privileges des naturels du pays; donc les Rois d'Ecosse ont été vassaux des Rois de France.

Ceux qui sont instruits de l'an-

cienne Hiſtoire Britannique, ſçavent avec quel ſoin les Rois d'Angleterre ont autrefois ménagé les Ecoſſois : ils étoient convaincus, comme les Anglois le font encore aujourd'hui, qu'ils avoient plus à craindre d'une nation voiſine brave & belliqueuſe, que des plus puiſſans ennemis étrangers. C'eſt pour cette raiſon que les Rois d'Angleterre leur cedérent les Provinces de Northumberland, de Cumberland, & de Weſtmorland ; & qu'ils leur accordérent en Angleterre tous les droits & priviléges des naturels du pays. Et c'eſt pour cette même raiſon, qu'en ce temps ici les Anglois ont ſouhaité avec tant d'ardeur l'union des deux Royaumes. Au reſte nôtre Auteur aſſure ſes Lecteurs, que Mr. Anderſon fera bientôt paroître *un Eſſai hiſtorique montrant la ſouveraineté & l'independance de la Couronne d'Ecoſſe :* nous ne doutons point que cet Ouvrage ne ſoit une ample refutation du Livre de Mr. Atwood.

Il ne faut point omettre ici, que l'on trouve dans le Livre de Mr. Dalrymple un recueil de pluſieurs

res anciennes, & une eſpece iſſertation ſur les Loix des ɔis : nous aurons peut-être oc- d'en parler dans l'extrait de ɔnde partie de cet Ouvrage, ɛgarde l'Hiſtoire Eccleſiaſti-

ARTICLE II.

ΓORIA SYNODORUM onalium à Reformatis in Gal- habitarum, obſervationibus nullis illuſtrata . . . à D. Tho- Ittigio Theol. Profeſſ. Paſto- t Superint. Lipſienſi. C'eſt-à- , *Hiſtoire des Synodes nationaux, s en France par ceux de la Re-* ɛ P. R. *avec des notes, par Tho- Ittigius Profeſſeur de Théologie, ur-Intendant de Lipſic.* A Lipſic, z les Heritiers de Frid. Lanc- ɪs, 1706. *in* 4°. *pages* 104. *ſans ttre dédicatoire de* 24 *pages.*

Ans l'Egliſe Catholique tout eſt preſcrit, non ſeulement a créance des dogmes à l'é- le chaque particulier ; mais

pour la déclaration des dogmes par les Conciles. Elle a son Chef qui lui a été donné par Jesus-Christ, & qui préside à ses Assemblées générales, & les autorise. Les Evêques successeurs des Apôtres, & commis après eux à la conservation du dépôt immuable de la verité & de la doctrine, l'exposent, cette doctrine, comme ils l'ont reçûë. Le peuple fidelle a pour sa part la soumission de son esprit, & le merite de son obéïssance aux décisions. Mais parmi les Calvinistes tout est arbitraire; Comme chacun d'eux se constitue l'arbitre de sa foi, & le seul interprete de la parole de Dieu, ils dépoüillent ceux-là mêmes, qu'ils regardent comme leurs Pasteurs, de l'autorité de juger, & ils n'ont de déference pour leurs sentimens, qu'autant qu'il leur plaît d'en avoir. On n'a garde de les blâmer du peu de cas qu'ils font de la voix de tels Pasteurs, qui ayant eux-mêmes méprisé la succession Apostolique, & s'en étant détachez, ne sçauroient donner nulle assurance, qu'ils soient entrez dans la doctrine Apostoli-

ue. Ce seroit donc une histoire cu-
ieuse & utile, qui exposeroit dans
un exact détail, comment des hom-
nes selon leurs principes, sans sub-
rdination quant à la Foi, se sont
omportez à l'égard de leurs Assem-
lées qu'ils ont appellez Synodes.
Ce seroit pour l'Eglise une ample
natiere de triomphes. Mais il faut
hercher un autre Historien que le
'rofesseur Ittigius ; non, qu'il favo-
ise les Calvinistes, ou qu'il cache
eurs défauts ; mais parce qu'il ne
emble avoir eu d'autre dessein dans
et Ouvrage, que celui de debiter
es sentimens Lutheriens.

Dès l'Epitre dedicatoire il se dé-
lare contre l'union si souvent pro-
osée, & toûjours inutilement ten-
ée entre les Lutheriens & les Cal-
inistes. Il traite ceux-ci d'Hetero-
oxes, & de gens qui au Jugement
niversel seront à la gauche. Il leur
eproche leurs perpetuelles divi-
ions, & les avertit de s'accorder
ntre eux, avant que de penser à
'unir aux autres. Mais sa colere
éclatte principalement contre Bul-
us, pour avoir avancé & persuadé

à plusieurs, que le dogme de la Foi Justifiante sans les bonnes œuvres, est *la lie du libertinage; une déteftable & folle heresie, la honte des Eglises reformées.* Si le Docteur Aleman faisoit reflexion à ses propres principes de la grace universelle, & de la justice amissible ; il ne se trouveroit pas autant éloigné, qu'il le pense, du Docteur Anglois. Quoi qu'il en soit, il ne veut point que les Lutheriens ayent aucune communication avec les Calvinistes, ni pour la Cene, ni pour les mariages, ni dans les fonctions de parrains & de marraines. Mais les Calvinistes, ajoute-t'il, doivent aussi refuser, & de participer à la Cene des Lutheriens, & de les admettre à la leur. Car comment s'unir de communion avec ceux qui renversent l'article fondamental de l'Humanité de Jesus-Christ ? Or c'est, au sentiment du Ministre Daillé, ce qui s'ensuit par une conséquence évidente & necessaire de l'opinion des Lutheriens touchant l'Eucharistie : & en vain il tâche d'addoucir ce reproche, sur ce qu'ils nient une telle consé-

quence ; puiſque par là il ſauve auſſi le ſentiment des Catholiques, qui nient hautement les mauvaiſes conſequences, & qui ſont prêts à dire, qu'on ne peut ſans calomnie leur faire un crime de ce qu'ils rejettent.

L'Auteur entre dans ſon Ouvrage par une plainte, à quoi vraiſemblablement on aura peu d'égard. C'eſt que le P. Sirmond dans ſa Collection des Conciles de France, n'a pas daigné faire mention des Synodes Huguenots ; & que les autres Editeurs des Conciles ont ſuivi ſon exemple. Mais à leur défaut Jean Quick Miniſtre Anglois a traduit en ſa langue, & fait imprimer à Londres l'an 1692. les Actes de 29 de ces Synodes. Quoi que ce ſoit là le ſeul recüeil, qui en a été fait ; cependant on les trouve épars dans divers Auteurs, Schultingius Chanoine de Cologne, a inſeré les quatre premiers dans un Livre intitulé *Anacriſis hierarchica*, & les a refutez par des notes. D'autres ſont rapportez dans les *Commentaires de l'état de la Religion & Republique ſous les Rois Henry & François II. & Charles*

IX. d'autres parmi les Actes authen
tiques de Blondel, dans l'Histoir
de l'Edit de Nantes, & dans la ré
futation de cette Histoire. Voilà le
principales sources, d'où doit cou
ler l'Histoire promise par Ittigiu
Qui dans ce volumes, qu'il divis
en deux Sections, ne parle que de
deux premiers Synodes de nos Pré
tendus Reformez de France.

Le premier se tint à Paris au faux
bourg Saint Germain l'an 1559. l
29e. Août. Il y assista des Député
des Eglises de Paris, de Dieppe, d
Saint Lo, d'Angers, d'Orleans, d
Tours, de Chastellerauld, de Poi
tiers, de Xaintes, de Saint Jean d'Ar
gely, & de Marennes: François Mo
relle de Cologne présida. Spond
dit, que ce fut une extrême audac
à eux de former une telle Assem
blée dans un tems, où l'on n'épar
gnoit pas les supplices contre l
nouveau Parti. Aussi elle fut secret
te, & terminée en quatre jours
espace de tems certainement tro
court, on ne dit pas, pour médi
ter & pour digérer; mais seule
lement pour examiner une longu

Confeſſion de Foi, qui paroît ſous le nom de ce Synode, & qui en quarante articles comprend tout le Syſtême du Calviniſme, avec quarante-deux autres articles qui établiſſent une forme de diſcipline. Il eſt donc manifeſte, que tout cela étoit venu de Geneve, & avoit été reglé par Calvin même ; & que les Deputez ne firent autre choſe que d'y ſouſcrire. Le Docteur Lutherien s'arrête au trente-quatriéme article de la Confeſſion, qui eſt de la Céne. „ Cet article, dit-il, n'eſt pas ſeulement oppoſé à l'Ecriture, mais „ renferme auſſi une évidente con- „ tradiction ; en ce que les Calviſ- „ tes aſſurent, que JESUS-CHRIST „ étant dans le Ciel, & y demeurant „ juſqu'à ce qu'il vienne pour juger „ les vivans & les morts, c'eſt par la „ Foi ſeule qu'on prend ſa chair & „ ſon ſang ; & néanmoins ils ajou- „ tent, qu'ils nous nourrit & nous „ vivifie de la propre ſubſtance de „ ſon corps & de ſon ſang. Comme ce terme de ſubſtance choqua pluſieurs du parti, un Synode tenu à la Rochelle l'an 1571. l'expli-

qua en éloignant sa propre signification, & en changeant la substance, en ombre & en figure de la substance du corps & du sang de Jesus-Christ. En vain les Ministres de Zuric demandérent, qu'on l'effaçât absolument : il fut encore retenu par un Synode de Nismes l'an 1572. & ensuite soutenu par Beze contre Bulinger.

Entre plusieurs points décidez par ce premier Synode de Paris, deux méritent une particuliére attention. L'un est, de ne point admettre au Baptême les enfans des excommuniez : Calvin s'en expliqua de même, écrivant à Knox. L'autre de ne pas souffrir que les domestiques des Catholiques suivissent leurs maîtres à l'Eglise, quoiqu'ils ne fléchissent pas le genou ; que néanmoins il ne seroit pas défendu d'user de condescendance à l'égard de ceux qui auroient protesté de ne vouloir point participer à ce qui s'y faisoit. Sur quoi fut allégué l'exemple de Naaman, & celui du Duc de Saxe, à qui les Théologiens de Wirtemberg avoient permis d'accompagner

Charles-Quint à la Messe, pour y exercer les fonctions de Maréchal de l'Empire. Mais le Docteur Lutherien après Calovius, Bochart, & quelques autres, prétend que l'exemple de Naaman est mal allegué, & que ce Syrien, bien loin de demander la permission de rendre service à son Roi au temple de Remmon, demanda pardon de l'avoir fait.

Le second Synode des Pretendus Reformez se tint à Poitiers un an après celui de Paris, le dixiéme jour de Mars. Quelques points de discipline y furent établis. Par le second les danses & les masques furent défenduës, & les Maîtres de danse excommuniez : ce qui s'observe encore à Genéve, où l'on n'apprend point à danser, quoique ailleurs plusieurs Calvinistes se soient relâchez là-dessus ; & Ittigius fait de longs raisonnemens pour & contre. Il s'étend encore sur un autre article, qui défend d'épouser la sœur d'une premiere femme. La plûpart des Protestans condamnent ces mariages comme contraires à la

Loi de Dieu, quoique Luther en ait jugé autrement : & l'on voit assez souvent le sentiment du maître prévaloir dans la pratique, selon que l'interêt s'y rencontre. Ainsi Philippe-Auguste Duc de Holstein épousa deux sœurs, & Ittigius a vû marier deux filles d'un bourgeois de Lipsic à un Gentilhomme. Par un autre article il fut dit, qu'un enfant baptizé en particulier & en danger de mort, s'il réchappoit, seroit apporté au Prêche, pour y être une seconde fois baptizé. Le premier Baptême étant reputé pour nul. Nullité qui n'est pas admise par les Lutheriens, & uniquement fondée sur l'abominable heresie de Calvin, qui nie le Baptême necessaire aux enfans des baptizez. Ittigius dans une longue digression sur ce sujet, fait entrer l'histoire si connuë de Saint Athanase, qui étant enfant, baptiza d'autres enfans : & puis il ajoute que „ le Patriarche „ d'Alexandrie, n'eut pas mal fait „ d'ordonner que ces enfans fussent „ une autrefois baptizez ; parce „ qu'ils l'avoient été, non seulement

„ hors du cas de necessité, mais en„ core en joüant : *Quia pueri illi ab Athanasio puero non tantum extra necessitatis casum, sed etiam per ludum baptizati fuerunt.* Un Lutherien regarde comme nul le Baptême conferé en joüant *per ludum.* Il n'estime pas davantage celui qui seroit conferé par une personne non baptizée.

Enfin le dernier article qu'Ittigius accompagne de ses reflexions, c'est celui, où le Synode de Poitiers accorde aux personnes qui ne peuvent boire de vin, de toucher seulement des levres la coupe sans y participer. Il avoüe que les Catholiques justement en inférent, que la Communion sous les deux espéces n'est pas de précepte divin ; puis qu'il est quelque cas, où l'on peut communier sous une seule espece.

ARTICLE III.

TRAITE' ANALITIQUE des Sections coniques, & de leur usage pour la resolution des équations dans les problêmes, tant déterminez, qu'in- Janvier 1708.

déterminez. Ouvrage posthume de Mr. le Marquis de l'Hôpital Academicien honoraire de l'Academie Royale des Sciences. A Paris chez la Veuve de Jean Boudot, Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Academie Royale des Sciences, ruë Saint Jaques au Soleil d'or près Saint Severin 1707. avec privilége du Roi *in* 4°. *pages* 459.

On ne s'arrêtera point à faire l'éloge de Monsieur le Marquis de l'Hôpital si connu dans toute l'Europe. Il seroit difficile de rien ajouter à celui qui se trouve dans l'Histoire de l'Academie des Sciences, année 1704. On dira seulement que quand cet illustre Auteur travailloit sur une matiere, il s'en rendoit tellement le maître, qu'il alloit toûjours à la verité par le chemin le plus court; & qu'entre les differentes methodes, il sçavoit parfaitement démêler celles qui étoient & les plus naturelles & les plus universelles. L'Ouvrage dont on donne l'extrait est distribué en dix Livres. Dans le premier on

y traite de la parabole, dans le second de l'ellipse, dans le troisiéme de l'hyperbole, dans le quatriéme des trois Sections coniques, dans le cinquiéme de la comparaison des Sections coniques entre elles, & de leurs segmens, dans le sixiéme des Sections coniques considerées dans le solide; dans le septiéme des lieux géometriques, dans le huitiéme des problêmes indéterminez, dans le neuviéme de la construction des égalitez, & dans le dixiéme des problêmes déterminez.

Avant Mr. de l'Hôpital plusieurs Auteurs & d'un merite trés-distingué, avoient travaillé sur la plûpart de ces matieres: mais sans rien diminuer de la reputation de ces grands Hommes, on ne craint point d'assurer, que cet Ouvrage paroîtra nouveau à ceux qui le liront; puisque outre un tres-grand nombre de propositions & de pratiques nouvelles qu'il renferme, les propositions mêmes qui ont été touchées par les Auteurs qui ont précedé, y sont traitées d'une maniere tout à fait nouvelle.

Il n'y avoit qu'un esprit aussi étendu, aussi penetrant, & aussi précis que l'étoit celui de Mr. de l'Hôpital qui pût donner des regles & si courtes & si faciles, pour arriver à des Sciences également sublimes & épineuses : & je ne sçai ce qu'on doit admirer le plus, ou de l'avoir osé entreprendre, ou de l'avoir heureusement executé.

En effet on est surpris de la facilité avec laquelle cet Auteur incomparable démontre, que dans la parabole, le parametre de quelque diametre que ce puisse être, est quadruple de la droite tirée de son origine au foyer.

Que dans l'ellipse la somme des quarrez de deux diametres conjuguez quelconques, est égale à la somme des quarrez des deux axes.

Que dans l'hyperbole la difference des quarrez de deux diametres conjuguez quelconques, est égale à la difference des quarrez des deux axes.

Que si deux droites, m r, a r, terminées par une Section conique, se rencontrent en un point, p, & sont

paralleles à deux droites données de position ; le rectangle, m p, p n, sera toûjours au rectangle, a p, p r, en raison donnée, en quelque endroit de la section que puissent tomber les droites, m n, ar.

Qu'une Section conique peut passer par cinq points donnez, & qu'il ne peut y en avoir qu'une seule.

En quelle proportion sont les secteurs elliptiques entre eux, ou avec les circulaires.

Quel est le rapport des parallelogrammes inscrits ou circonscrits, aux espaces paraboliques & hyperboliques, de quelque degré que soient ces Sections.

Comment en considerant les Sections dans le solides, on peut trouver tout à la fois & sans aucun calcul les proprietez de tous les diametres des tangentes & des asymptotes.

En parlant des lieux géometriques, Mr. le Marquis de l'Hôpital fait remarquer, que les anciens Géometres ont appellez *lieux plans*, ceux qui sont des lignes droites ou des cercles; *solides* ceux qui sont des paraboles, des ellipses, ou des hyperboles;

mais que les modernes diſtribuent les lieux géometriques en differens degrez; qu'ils comprennent ſous le premier tous ceux où les inconnuës, x & y, n'ont qu'une dimenſion dans leurs équations; ſous le ſecond tous ceux où elles n'en ont que deux, & ainſi de ſuite : où l'on doit obſerver que les inconnuës, x & y, ne ſe doivent point multiplier l'une l'autre dans le premier degré; qu'elles ne doivent faire au plus enſemble qu'un produit de deux dimenſions, x y, dans le ſecond; un de trois dimenſions, x x y, x y y, dans le troiſiéme &c.

Enſuite cet illuſtre Academicien avertit, que ſon deſſein eſt de donner une methode generale, pour conſtruire les lieux du premier & du ſecond degré, leurs équations étant données; & de faire voir, que le premier ne renferme que la ligne droite, & que le ſecond ne renferme que la parabole, l'ellipſe, & le cercle, l'hyperbole, & les hyperboles oppoſées. Pour conſtruire un lieu du premier degré, il faut reduire ſon équation à une des quatre

formules ſuivantes. 1°. $y = \frac{bx}{a}$. 2°. $y = \frac{bx}{a} + c$. 3°. $y = \frac{bx}{a} - c$. 4°. $y = c - \frac{bx}{a}$ Dans leſquelles on ſuppoſe que l'inconnuë, y, ſoit délivrée de fractions, & que la fraction qui multiplie l'autre inconnuë, x, ſoit reduite ſous cette expreſſion $\frac{b}{a}$, & tous les termes connus ſous cet autre, c. Si l'inconnuë, x, n'eſt multipliée par aucune fraction, les quatre formules précedentes ſe changeront en celles-ci; $y = x$. $y = x + c$. $y = x - c$. $y = c - x$.

Il peut arriver que l'équation ſoit un lieu à la ligne droite, quoi qu'elle ne renferme qu'une des inconnuës, x ou y : ce qui donne encore ces deux nouvelles formules, $y = c$, & $x = c$: mais dans toutes ces formules la conſtruction eſt aiſée.

La methode dont ſe ſert M. de l'Hôpital pour la conſtruction des lieux du ſecond degré conſiſte à

conſtruire d'abord une parabole, en ſorte que l'équation qui en exprime la nature , ſoit la plus compoſée qu'il ſe puiſſe; de faire enſuite la même choſe dans l'ellipſe, & dans l'hyperbole rapportée à ſes diametres & conſiderée entre les aſymptotes; ce qui fournit des équations ou des formules generales : il examine ce qu'elles ont chacune de particulier, afin qu'une équation étant propoſée, il puiſſe connoître à la quelle de ces formules elle puiſſe être rapportée : & comparant enſuite tous ſes termes avec ceux de la formule, il en tire la conſtruction du lieu de cette équation, en obſervant certaines remarques qui ſervent pour toutes les formules. Cette methode s'éclaircit parfaitement dans les lemmes , & les propoſitions du 7^{e}. Livre, dont la derniere renferme le précis, en faiſant connoître quelle Section ſera le lieu de l'équation popoſée. Tous les termes de l'équation étant mis d'un même côté on diſtingue deux cas.

Premier cas. Lorſque le plan, xy, ne ſe trouve point dans l'équation don-

iée. 1°. S'il n'y a que l'un des quarrez, yy, ou, xx, le lieu sera une parabole. 2°. Si les deux quarrez, yy, & xx, s'y trouvent avec les mêmes signes, le lieu sera une ellipse, ou un cercle. 3°. Si ces deux quarrez s'y rencontrent avec differens signes, le lieu sera une hyperbole, ou deux hyperboles opposées, rapportées à ses diametres.

Second cas. Lorsque le plan, xy, se trouve dans l'équation donnée, 1°. Si pas un des quarrez, yy, & xx, s'y rencontre ou seulement un des deux, le lieu sera une hyperbole entre ses asymptotes. 2°. Si les deux quarrez, yy & xx, s'y trouvent avec differens signes, le lieu sera une hyperbole rapportée à ses diametres. 3°. Si ces deux quarrez s'y rencontrent avec les mêmes signes, on délivrera le quarré, yy, de fractions, & le lieu sera une parabole, lors que le quarré de la moitié de la fraction qui multiplie, xy, est égal à la fraction qui multiplie le quarré, xx; une ellipse ou un cercle lorsqu'il est moindre; & enfin une hyperbole ou deux hyperboles opposées rappor-

tées à ses diametres lorsqu'il est plus grand.

Enfin ce grand Géometre conclut son 7ᵉ. Livre, en faisant voir qu'il ne peut y avoir qu'une seule Section, qui soit le lieu d'une équation donnée du second degré.

Dans les problêmes indéterminez Mr. de l'Hôpital suppose comme connuës & déterminées deux lignes droites inconnuës & indéterminées, x, y, qui fassent entre elles un angle donné ou pris à discretion; & dont l'une, ait une origine fixe & invariable en un point, & s'étende le long d'une ligne donnée de position; & l'autre qui détermine toûjours par son extremité l'un des points cherchez, change continuellement d'origine, & soit toûjours parallele à la même ligne.

2°. Il tire les autres lignes qu'il juge necessaires à la solution du problême, & les exprime par des lettres, sçavoir les connuës par les premieres lettres de l'alphabet, & les inconnuës par les dernieres.

3°. Il regarde la question comme resoluë, & aprés en avoir parcouru

toutes les conditions, il arrive enfin à une équation qui ne renferme que les deux inconnuës, x & y, mêlées avec les connuës.

4°. Cette équation, dans laquelle on suppose que les inconnuës, x & y, ayent au plus deux dimensions, étant formée, il construit le lieu selon les regles prescrites dans le 7e. Livre; & le lieu ainsi construit resoud la question. Toutes ces regles deviennent sensibles par les exemples & les remarques que renferme le 8e. Livre.

Aprés avoir montré dans le 9e. Livre comment on pouvoit trouver une ligne, x, égale à une ou a plusieurs fractions tant simples que composées; comment on pouvoit trouver les racines de toutes sortes d'égalitez du second degré; M. l'Hôpital avertit, que tout l'artifice dont il se sert pour construire les égalitez qui n'ont qu'une inconnuë, ou pour en trouver les racines, consiste à introduire dans cette égalité une nouvelle inconnuë, en sorte qu'on en puisse tirer plusieurs équations, qui renferment chacune les deux in-

connuës, & qui soient telles, que deux quelconques de ces équations renferment ensemble toutes les quantitez connuës de la proposée : car autrement en faisant évanoüir l'inconnuë nouvellement introduite, on ne retrouveroit pas l'égalité proposée. Il choisit ensuite entre ces équations deux des plus simples; & ayant construit séparément les lieux, leurs points d'intersections lui donnent les racines qu'il cherche. Il y a de l'art à introduire l'inconnuë ; car il faut que les lieux que l'on tire de la proposée soient les plus simples qu'il se puisse. Par exemple si l'égalité est du 4e. degré il faut que les lieux des équations qu'on tire ne passent pas le second degré; que parmi ces lieux il y ait toûjours un cercle comme étant le plus simple, & aussi une parabole, une hyperbole équilatere &c. Or tout cela se trouve parfaitement bien executé dans les propositions de ce Livre.

Enfin pour trouver la solution d'un problême de Geometrie déterminé. Mr. de l'Hôpital regarde d'abord le problême proposé comme

s'il étoit resolu ; & il tire les lignes qu'il juge les plus propres pour faire connoitre ce qui n'est que supposé : il nomme ensuite toutes ces lignes, qui sont pour l'ordinaire des triangles rectangles ou semblables, par des lettres de l'alphabet, sçavoir les lignes qui sont connuës par les premieres lettres, & les lignes inconnuës par les dernieres lettres; & il parcourt toutes les conditions du problême, en comparant ces lignes entre elles dans l'ordre le plus simple & le plus naturel qu'il est possible : ce qui lui sert à former autant d'égalitez qu'il y a d'inconnuës : il employe enfin les regles ordinaires de l'Algebre pour reduire ces differentes égalitez à une seule, dans la quelle il ne se trouve plus qu'une inconnuë, & pour l'abaisser s'il se peut à un moindre degré : & l'ayant resoluë par les regles prescrites dans le 9e. livre il en tire la solution cherchée du problême. Les exemples & les remarques que renferme ce dernier Livre, rendent cette methode aussi sensible que le comporte la matiere.

ARTICLE IV.

ORAISON FUNEBRE DE *Meſſire Loüis Marcel de Coëtlogon Evêque de Tournay, Conſeiller du Roi en tous ſes conſeils &c. prononcée à Tournay dans l'Egliſe du College de la Compagnie de Jeſus le 21. Juin 1707. par le P. Philippe de la même Compagnie.* A Tournay chez Jaques Vincent à l'Enſeigne de S. Auguſtin ſur la place.

[redacted]

ebre, c'eſt-à-dire à entrer dans l'i-
lée qu'en avoient tous ceux qui
voient l'honneur de le connoître.
enſer de lui ce que tout le monde
n penſoit, & bien énoncer ſa pen-
ſe, c'étoit dés-là un éloge accom-
li. Le P. Philippe étoit déja connu
ar l'Oraiſon funebre de Charles II.
le glorieuſe memoire Roi d'Eſpa-
ne & des Indes, qu'il eut l'honneur
le prononcer à Luxembourg en pre-
ence & avec les applaudiſſemens du
Gouverneur & de toute la Nobleſſe
le la Province. Il a rempli encore
ci tout ce qu'on attendoit de ſon
alent, & de la reconnoiſſance de ſa
Compagnie, qui n'a pû manquer
l'employer un de ſes meilleurs ſu-
ets pour pleurer le digne Prelat,
qui l'avoit ſi tendrement aimée du-
ant ſa vie.

On le reconnoît dés l'entrée du
Diſcours ce Prelat aimable : *In omni
re quaſi mel indulcabitur ejus memoria.*
Rien de plus heureux que ces paro-
les que l'Orateur prend pour texte.
La memoire de feu Mr. de Tour-
nay aura toûjours la douceur du
miel dans la bouche de ceux qui

l'ont connu, & qui ne pourront jamais l'oublier.

La division est prise des paroles de l'Apôtre, *Omnibus omnia factus sum &c.* „ C'est, dit le Panegyriste,
„ toute la conduite, toute la vie du
„ grand Prelat que nous regrettons.
„ Pasteur toûjours fidelle & vigi-
„ lant, il a été l'amour & les delices
„ de son troupeau : *Omnibus omnia*
„ *factus*. Il n'a cherché que les inte-
„ rets de son divin Maître : *Ut plures*
„ *lucrifaceret.* D'un côté la douceur
„ de sa charité, de l'autre l'éfficace
„ de son zele, ce sont les bornes que
„ je me prescris dans ce devoir fune-
„ bre, que la plus respectueuse, la
„ plus sincere, & la plus juste recon-
„ noissance nous fait rendre à sa me-
„ moire.

Dans la premiere partie on touche en passant l'ancienne Noblesse de la Maison de Coëtlogon, où en remontant plus de cinq siecles, l'on trouve déja les titres de *Chevalier*, de *Seigneur*, & dans la suite de *Chambellan* de nos Rois, & qui a donné des Ambassadeurs à la Cour des Empereurs & des Monarques les

plus puiſſans. La loüange de Pacificateur de la Bretagne dans les derniers troubles, que l'Orateur donne à M. le Marquis de Coëtlogon pere du Prelat, lui fut donnée dès ce temps-là par le Roi même, qui dit en termes exprés, que *ſa ſageſſe & ſes ſoins avoient plus contribué que toute autre choſe à rétablir la tranquillité dans la Province.* Il ne tenoit qu'a l'Orateur de parler des alliances de cette Maiſon avec des familles qu'on ſçait être ſans contredit des plus illuſtres de la Bretagne, & même de toute la France. Mais il parloit uniquement du Prelat, & l'on trouve ailleurs ce qui regarde ſa famille.

Le P. Philippe peint d'aprés nature la douceur de feu M. de Tournay. Exterieur de douceur, accés libre à toute heure & en tout temps, bonté, affabilité conſtante, démarche, air, manieres, tout parloit en lui le langage du bon Paſteur. Principe & fondement de douceur, un cœur naturellement bon, un eſprit bien fait, poli par les belles connoiſſances, ſoutenu par les lettres humai-

nes & divines. Monsieur de Tournay avoit du goût pour tout ce qui étoit beau. Et il avoit cultivé ce goût, mais ce qui le distinguoit encore plus, étoit ce qu'ajoute l'Orateur : „ Ce caractere de verité & de „ droiture, qui porte la conviction „ dans l'ame , & qui éloigne tout „ soupçon de duplicité. Il suffisoit „ de le voir & de l'entendre parler, „ pour être persuadé de ses verita- „ bles sentimens. Toute crainte, „ tout ombrage , toute défiance, „ tomboit au seul son de sa voix. „ Le cœur s'y attachoit sans peine, „ parce que c'étoit le langage du „ cœur.

Le naturel & l'éducation sont de foibles secours pour former cette douceur Evangelique, si necessaire aux Pasteurs des ames, si la grace ne fortifie la nature, & si un fonds de vertu ne la prépare aux divers évenemens capables d'alterer sa tranquillité. Et c'est aussi ce qui rendoit la douceur de M. de Tournay inalterable.

Entre autres preuves de cette douceur vraiment Evangelique, le

. Philippe en cite deux. La premie-
e regarde le Parlement de Tour-
ay, avec lequel ce Prelat com-
ıença de lier, en abandonnant un
tre qui faisoit peine à cette illus-
e Compagnie. L'autre preuve est
rée de la conversion sincere des
Calvinistes du Diocese de St. Brieu,
ue Mr. de Coëtlogon gouvernoit
vant que d'être appellé à l'Eglise
e Tournay. Cet endroit est sans
ontredit un des mieux touchez.

Spectacle digne des premiers sie-
les de l'Eglise ! force & douceur
out ensemble des Chrysostomes &
es Ambroises ! „ L'Evêque arrête
le soldat qui venoit à son secours,
& accompagné seulement du Mar-
quis de la Coste Lieutenant gene-
ral de la basse Bretagne, illustre
ami, dont la pieté, le zele, &
toutes les vertus Chrétiennes ré-
„ pondoient à celles du Prelat ; il
„ va chercher les Brebis errantes, il
„ les rappelle, il les instruit, il les
„ presse, il s'insinuë dans les cœurs,
„ il y fait entrer les paroles de vie,
„ & l'amour de la verité, il les con-
„ vertit, il les change. Et le Lieute-

„ nant general témoin de tant de
„ merveilles, voit avec plaisir son
„ ministere devenu inutile par la
„ douceur d'un Prelat, qui sçait tout
„ vaincre sans autre secours que ce-
„ lui des armes Evangeliques. Une
„ seule personne entre plus de mille
„ lui échappe, qui ébranlée elle mê-
„ me de la premiere conference, ne
„ peut soutenir son opiniâtreté que
„ par la fuite. Tout le reste se rend
„ à lui, mais de bonne foi, mais
„ sans peine, mais sans aucun retour
„ aux anciens préjugez de l'erreur.
„ Temps heureux où la seule vertu
„ de la Croix subjuga le monde su-
„ perbe, vîtes-vous quelque chan-
„ gement qui portât davantage le
„ caractere de l'Esprit Saint ?

La seconde partie nous a paru encore plus belle que la premiere : & c'est pour cela même qu'elle ne peut avoir dans la brieveté de nos extraits, toute la place qu'elle meriteroit. Le Jansenisme n'y est pas trop ménagé : ce parti, dit-on, redoutable par ses artifices, par ses intrigues, qui depuis plus d'un demi-siecle à épuisé tous les déguisemens

imaginables, pour se cacher & se dérober aux coups terribles qu'on lui porte. L'Orateur a eu raison de parler d'une heresie, qui depuis sa naissance a peut-être plus fait de ravage dans le Diocese de Tournay, qu'en aucun autre. L'Ordonnance de feu M. de Coëtlogon lui en presentoit une occasion toute naturelle. „Vous n'avez laissé, dil-il, en „s'addressant au Prelat aucun en„droit par où ces gens artificieux „puissent s'échaper. Trois mots „qu'on les oblige à prononcer, les „ont reduits à se trahir, à peu prés „comme ces pauvres Ephratéens „qu'on attendoit au passage du Jour„dain. En vain ils prétendoient le „traverser en se disant d'une autre „Tribu: trois syllabes, qu'on de„mandoit d'eux, & que leur langue „refusoit de former, découvroient „d'abord qui ils étoient, & ren„doient leur perte inévitable dans „l'endroit même où ils tâchoient „inutilement de passer, *In ipso Jorda„nis transitu.*

Un autre bel endroit de cette seconde partie, c'est celui où l'Ora-

teur represenre le zele du Prelat à ramasser tout Israël comme un seul homme, pour combattre & vaincre à coup sûr les ennemis de nôtre salut; c'est-à-dire à réünir ensemble tous les Ouvriers Evangeliques de son Diocese, seculiers & reguliers. Zele bien different de celui de ce Prophete, qui se croyant seul animé de l'esprit du Seigneur, s'éloignoit de sept mille serviteurs fidelles, que le Seigneur s'étoit reservez. Mr. de Coëtlogon vouloit se servir de tous ceux qui pouvoient être utiles à l'œuvre du Seigneur.

„ Vous l'eussiez vû, dit le P. Phi-
„ lippe, si le Ciel avoit daigné nous
„ le laisser un peu plus long-temps,
„ vous l'eussiez vû tel qu'il avoit pa-
„ ru, terrible à l'enfer dans les plai-
„ nes de St. Brieu, couvert de sueur
„ & de poussiere, à la tête d'une
„ troupe mêlée de fervens Ecclesiaf-
„ tiques & de Sts. Religieux, dans ces
„ Missions laborieuses, dont il n'y a
„ gueres que la Bretagne qui nous
„ donne des exemples. Là cinquan-
„ te ou soixante Ouvriers Evange-
„ liques répandus tout à la fois dans

„ un pays, attaquent & forcent l'en-
„ nemi de toutes parts ; détruisent
„ par tout, & le vice, & l'ignoran-
„ ce, & l'erreur ; & laissent aprés
„ eux une semence de pieté & de
„ vertu, qui fait changer de face à
„ la terre.

Nous laissons le reste pour venir à l'endroit touchant de la mort du Prelat. „ Il reconnoit qu'il va dans
„ peu être immolé, il le sent. Mais
„ il n'en est ny troublé ny effrayé. . . .
„ Tous ses soins sont apliquez à bien
„ purifier la victime. Il repasse ses
„ années, il foüille jusqu'aux plus
„ secrets replis de son cœur, il se
„ juge, il s'examine, rien n'échappe
„ à son exacte recherche, l'ombre
„ même de la moindre tache lui fait
„ peur. Il la découvre, il la déteste,
„ il l'efface par ses larmes. *Je vais pa-*
„ *roitre devant Dieu*, disoit-il au sage
„ Ministre au quel il exposoit le fond
„ de sa conscience, *je ne sçaurois être*
„ *trop pur*. . . Quels sentimens de
„ Religion, a la vûë du Saint Viati-
„ ! quelle foi ! quelle tendresse de
„ devotion ! quel respect ! à genoux
„ dans la posture d'une humble vic-

„ time, malgré l'accablement de la „ maladie ! . . . Je passe legerement, „ ajoûte l'Orateur, sur ce grand „ spectacle. Ce que je pourrois vous „ en dire, ne vaudroit pas les lar- „ mes qu'il tira des yeux de ceux „ qui en furent témoins ; tous at- „ tendris en considerant leur Pas- „ teur non plus comme Pontife, & „ avec cet air majestueux qu'il avoit „ devant les autels du tres Haut; mais „ comme un innocent agneau, qui „ alloit lui même être immolé &c. Nous sommes touchez nous mêmes: que n'avons nous à faire l'extrait d'un Panegyrique de ce Prélat, & non pas celui de son Oraison funebre.

ARTICLE V.

COMMENTARII LINGUÆ Hebraicæ &c. *Commentaires de la Langue Hebraïque, par Jaques Gousset de Blois Professeur dans l'Université Provinciale de Groningue & d'Omelande &c.* A Amsterdam chez Henry Boom, Jean & Gilles Janson de Waesberge, Gerard Borstius, Jean *Janvier* 1708.

Wolters. Et à Utrect chez Guillaume Van de Water, & Guillaume Broedelet. 1702.

C'Est ainsi que Monsieur Gousset François originaire de Blois, refugié en Hollande, & Professeur dans l'Université Provinciale de Groningue & d'Omelande, où il enseigne la Théologie, la Philosophie, & le Grec : c'est ainsi, dis-je, qu'il appelle un nouveau Dictionnaire Hébreu de sa façon qu'il donna au public en 1702. Ce Livre fort connu depuis ce tems-là en Allemagne & en Angleterre, n'est entré que depuis quelques mois en France.

Plus la guerre l'a rendu rare, plus on aura de curiosité de le connoître, & plus nous devons prendre soin d'en donner une juste idée.

Il y a plus de 40 ans que Mr. Gousset, après avoir lû les Commentaires de Budé sur la langue Grecque, & l'Ouvrage de Scaliger, intitulé, des Causes de la langue Latine, commença à méditer & à travailler sur la langue Hebraïque. Il y prit du goût, l'inclination &

l'exercice formérent en lui l'habitude de ce genre d'étude. Il cherchoit la proprieté des mots, les ſignifications differentes, l'affinité qu'elles avoient avec celle qui eſt la premiere, ou comment & combien elles s'en éloignent, l'énergie des locutions emphatiques composées de pluſieurs mots, les differences qu'y apportent, ou la ſituation diverſe des parties qui les compoſent, ou l'addition de quelques particules. Ce furent ces reflexions & ces meditations qui donnérent dès lors commencement à l'Ouvrage dont il s'agit.

Depuis ce tems-là Mr. Gouſſet a toûjours continué, ſans jamais interrompre ſes autres occupations publiques & particulieres attachées *au Saint emploi dont il étoit chargé*, ce ſont ſes termes, & qu'il ne lui étoit pas permis de negliger. Bien plus, à l'entendre parler lui-même, ſes Commentaires ne ſont point un Ouvrage qu'il ait compoſé de ſuite, ou même à deſſein. Et ſi j'ai bien pris l'idée qu'il nous trace de ſon travail, c'eſt un amas de reflexions & de re-

morceaux de diſcours faits au
ple pour lui expliquer l'Ecritu-
; des réponſes à des difficultez
on lui propoſoit ; des reflexions
i lui ſont venües en liſant les Ou-
ges des autres ; des entretiens
il a eus avec ſes Amis ; des diſ-
es avec ſes Adverſaires &c. Il a
t mis à profit, tout conſervé ; &
tout cela s'eſt formé un *in folio*
près de mille pages qu'il nous
ne.

l ne faut pas cependant ſe figurer
mas confus de tant de morceaux
ers jettez indifferemment & ſans
re, tels que ſont les Commen-
es de Budé ſur la langue Grec-

point fait un plan particulier sur cela, & n'a point jugé à propos de déterminer les racines & les ranger à sa maniere ; soit qu'il ait voulu s'épargner ce travail, qui eut été cependant digne de lui, & qui eût adjoûté un nouveau prix à son Livre ; soit qu'il ait crû qu'il étoit plus à propos de suivre une route déja frayée. Il s'est attaché à l'ordre du Manuel Hebraïque & Chaldaïque de Buxtorfe. Mr. Gousset l'a fait imprimer tout entier, & à chaque racine, il le propose d'abord à la tête de ses propres reflexions. Il pouvoit faire ou trouver lui-même quelque chose de plus regulier, & il semble en convenir, en redressant assez souvent son guide, & assignant à bien des mots d'autres racines que n'a fait le Professeur de Basle.

Après le texte de Buxtorfe suivent les Observations & les Recherches de Mr. Gousset, & voici à peu près l'idée qu'on en peut donner.

Dans le dessein que Mr. Gousset a eu de contribuer à l'intelligence

de la Parole de Dieu, 1°. Il s'est persuadé qu'il n'est point de plus sûr moyen d'acquerir cette intelligence, que d'éclaircir & de perfectionner la langue Hebraïque, dans laquelle le Texte de l'Ecriture est écrit. Pour en venir à bout, ou du moins commencer, & mettre les autres en train, il se propose dans cet Ouvrage de fixer le sens des mots qui le composent, de ressusciter, de rétablir tant de significations perduës qui répandent l'obscurité dans les Livres saints, mais sur tout de retrancher toutes les ambiguitez, toutes les differentes significations, qu'on donne au même mot, & de les réduire toûjours à une seule, propre & principale ; enfin de débroüiller, de déterrer, de fixer ce sens principal & propre de chaque mot. Ce n'est point là une chose indifferente au Protestant : comme il ne connoit point d'autre regle dans l'interpretation de la Parole de Dieu que la Grammaire, & l'intelligence de la langue dans laquelle cette Parole est écrite ; si la Grammaire est douteuse, si dans une lan-

gue les mots ont plusieurs signifi
tions diverses ; la parole de D
necessairement est obscure &
peut être entenduë ; puisque la
gle qu'on a pour en juger, est
même obscure & douteuse. C
ce qui faisoit dire à Avenarius é
vant au Duc de Saxe, auquel il
dioit son Dictionnaire Hebraïq
qu'il étoit absolument necessaire qu'
eut des Lexiques, dans lesquels on m
trât la seule vraye & certaine signifi
tion de tous les mots qui sont dans la
ble. C'est donc un point capital p
le Protestant, que la langue Hébr
soit éclaircie, qu'on ne puisse d
ter de la signification de ses mots,
qu'ils n'en ayent qu'une. Pour la p
ter à cette perfection on s'est ouv
jusqu'ici bien des routes. Les qua
principales sont. 1°. Les Lang
Orientales. 2°. Les Ecrits des R
bins. 3°. Les Versions, princi
lement les anciennes. 4°. Enfin
langue Hébraïque elle-même, b
meditée & bien étudiée dans les
vres de l'Ecriture.

Ce n'est point à la premiere m
thode que Mr. Gousset s'est attac

Bien éloigné du ſentiment de Bochart, de Pococke,de Ravius, de Ludolphe, de Hottinger, de Loüis de Dieu, de Caſtel, de Reineccius, de Leidecke, il a crû les langues Orientales peu propres à faire trouver la veritable & la premiere ſignification des mots Hébreux. Car 1°. dit-il, la ſignification propre n'eſt pas plus fixée, ni plus déterminée dans ces langues que dans la langue Hebraïque. D'ailleurs rarement un mot paſſe d'un peuple à un autre peuple, & d'une langue dans une autre langue, ſans perdre quelque radicale, & rendre par conſequent ſon origine obſcure ou douteuſe, ou ſans alterer ſa ſignification. * De פגר par exemple, peut bien s'être formé le mot Latin *Piger* : mais il n'a pas retenu la même ſignification ; le mot Hébreu, quoiqu'en diſe Buxtorfe, ne ſignifiant que *laſſus fuit*, & non point *piger fuit*, *être las*, & non point *être pareſſeux*. Outre cela la langue Arabe, la dialecte Thalmudique, la Syriaque, ſont bien plus recentes

* *Pag.* 663.

que la langue Hébraïque, [a] dit nôtre Auteur en réfutant Mr. Huet sur l'étymologie du mot Zabii, & [b] au nom כריא. L'Arabe en particulier est si fécond en significations, qu'on ne sçait à quoi s'arrêter, quand on y cherche le sens d'une racine. Enfin des noms Hébreux on a fait souvent des noms inconnus aux anciens Hébreux ; de même qu'en François du Latin *sella*, nous avons fait *seller un cheval*, expression qui ne fut jamais en usage chez les Romains. C'est ainsi que les Arabes ont pû par exemple de חמר former חמר ; & l'on a tort de prendre le verbe Arabe pour racine du nom Hébreu. Ainsi donc on s'expose à s'égarer en interpretant l'Hébreu par les autres langues. Ainsi s'est trompé [c] Loüis de Dieu, quand sur le premier verset du Chapitre XVIII. du Livre des Juges, il prétend que le ב est quelquefois pléonastique devant les noms, en Hébreu, aussi-bien qu'en Arabe.

Ceux qui n'ayant aucune connoissance des langues Orientales, re-

[a] *Pag.* 706. [b] *Pag.* 408. [c] *Pag.* 114.

jettent l'usage que d'autres en font, pour éclaircir la signification des mots Hébreux, se servent des mêmes raisons que Mr. Gousset. A Dieu ne plaise qu'on le confonde avec eux; mais les occupations qui pendant l'espace de quarante années, l'ont obligé d'interrompre si souvent & presque continuellement son Ouvrage, ne l'auroient-elles point empêché de chercher dans les langues Orientales, le secours qu'il en eût pû tirer, & de connoître assez leur utilité? Quoi qu'il en soit, on ne croit pas que les raisons que l'on vient de rapporter, jettées negligemment dans sa Préface & dans quelques endroits de son Livre, persuadent les Sçavans. L'experience qu'ils font tous les jours de l'utilité dont nous parlons, l'emportera certainement sur l'autorité du Professeur de Groningue. D'ailleurs est-il toûjours vrai que le sens propre ne soit pas plus fixé dans une autre langue que dans la langue Hébraïque? Quand cela seroit, est-il necessaire absolument, que le sens soit arresté, *pour* que j'en puisse ti-

rer de l'utilité ? ſi je trouve dans l'Arabe qu'un mot venu conſtamment de l'Hébreu, parmi pluſieurs ſignifications, dont la premiere, ſi l'on veut m'eſt inconnuë; ſi je trouve, dis-je, qu'il en ait une qui convienne mieux au verbe Hébreu, que toutes celles qu'on lui a données juſqu'ici; qu'elle répande la lumiere ſur les endroits de l'Ecriture, où il ſe rencontre; ne puis-je pas vrai-ſemblablement conjecturer que ce verbe avoit autrefois ce ſens en Hébreu, auſſi-bien qu'il l'a maintenant en Arabe, & qu'il n'a fait que paſſer d'une langue dans l'autre? Quelque fécondité qu'ayent maintenant ces langues, quelques additions qu'elles ayent faites à ce qu'elles ont reçû de la langue Hébraïque, ma conjecture ſera-t'elle trop temeraire & trop foible? & qu'ont de plus ſolide & de plus probable, la plus grande partie de celles que Mr. Gouſſet nous donne? Il eſt vrai qu'elle ne ſuffira pas pour me faire croire, que telle eſt évidemment la penſée de l'Auteur ſacré, & faire de mon interpretation un article de

Foi. Mais quelle eſt la méthode purement grammaticale qui ſuffiſe à cela ? celle de Mr. Gouſſet ſera-t'elle beaucoup meilleure ? C'eſt donc la faute du Proteſtant de ne fonder ſa Foi que ſur l'intelligence de la Grammaire, & ſur ſon ſens particulier ; & non point le défaut de la méthode, qui pour n'être pas d'elle-même infaillible & divine, ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité.

La perte ou le changement de quelque radicale, eſt-ce toûjours auſſi une raiſon d'ignorer l'origine d'un mot ? Voudroit-on nous faire douter que le verbe François, *voir*, & l'Eſpagnol *ver* ou *veer*, vinſſent du Latin *videre* ; que le nom Eſpagnol *fiel* vint de *fidelis* ; Ital. *deſio*. Franc. *deſir*, du Latin *deſiderium* ; les noms Franc. & Angl. *Cors*, *Fruit*, comme on les écrit maintenant, du Lat. *Corpus*, *Fructus* ; l'Angl. *Pennance*, de *Pœnitentia* ; parce qu'ils ont perdu une des radicales ?

Mr. Gouſſet prétend que *Piger* en venant de l'Orient dans le pays Latin, ait alteré ſa ſignification dans le paſſage : mais ne pourroit-on point

lui disputer cette preuve, & prendre contre lui le parti de Buxtorfe? & d'ailleurs que prouvent dans cette matiere les exemples particuliers? que tout n'est pas également sûr, qu'il ne faut point tout embrasser & tout admettre. On en convient. Pourquoi nous rebattre si souvent, qu'il est ridicule de tirer un mot Hébreu de l'Arabe, du Syriaque &c? puisque ces langues sont beaucoup plus récentes que l'Hébraïque, à laquelle elles doivent leur origine. Il est ridicule de le faire sans doute; mais qui le dit & qui le fait? Que Mr. Gousset ne s'en tenoit-il à ce qu'il s'objecte dans sa Préface, & que l'on dit véritablement, non que les mots Hébreux viennent de ces langues filles de l'Hébraïque, mais que ces langues en prenant & en conservant un tel ou un tel mot de la langue Hébraïque leur mere, elles en ont pris & conservé non seulement le son materiel, & les lettres, mais encore la signification? Qu'y a-t'il en cela de si absurde, ou qui doive dans la recherche des mots Hebreux, faire

 entiérement

entiérement rejetter le ſecours des langues étrangeres ?

Que Pococke, que Loüis de Dieu &c. ſe ſoient trompez dans un ou deux mots, en ſuivant cette route, il ne s'agit point de l'éxaminer ici ; mais qu'en peut-on conclurre ? Eſt-ce une preuve que la methode elle-même eſt defectueuſe ? Que diroit nôtre Auteur, ſi, parce qu'il s'eſt égaré quelquefois, comme il convient lui-même qu'il l'a pû faire, & comme il l'a fait ; que diroit-il, ſi de-là on concluoit que la méthode qu'il a choiſie n'eſt pas ſûre, & qu'il ne la faut point prendre ? où en ſerions-nous, s'il falloit abandonner une Science dès-lors que ceux qui l'ont traitée, ont failli en quelque point en la traitant.

Enfin ſi l'on ſe ſert des langues Orientales avec jugement & une Critique ſaine & raiſonnable, ſi l'on ne donne aux conjectures que l'on en tire que le rang qu'elles méritent, ſi l'on préfere toûjours ce qui ſe prouve par le Texte même & par la comparaiſon des differens endroits de l'Ecriture, ſi l'on ne s'en

ſert que quand tout nous man
de ce côté là, ou que ce que l'
trouvé n'eſt point encore aſſez cl
& pour le confirmer ; on ne voit
pourquoi on negligeroit l'étud
le ſecours de ces langues. Nous
vions cet éclairciſſement, ſur to
la jeuneſſe ſçavante, qui aſpire
Science des langues, & que l'ex
ple & l'autorité de Mr. Gou
auroit peut être pû en détourn
Au reſte nous ne ſommes point
ſeuls qui combattons ce ſentim
de Mr. Gouſſet, Reineccius &
Loeſcher l'on fait avant nous.

Il eſt plus raiſonnable ſur le C
pitre des Rabbins. Depuis plus
mille ans, dit-il, la langue Héb
que n'eſt plus la langue naturelle
Juifs. Ils ne l'apprennent que d
les Livres non plus que nous. L'ic
me Rabbinique eſt très-éloigné
pur Hébreu de l'Ecriture. Ils
étendu, détourné, forcé la ſign
cation des mots. Je ne les rejette
cependant, comme ſi l'on ne p
voit retirer aucun fruit de le
Ecrits. Qu'on les ſuive, à la bon
heure, quand ce qu'ils diſent

conforme à l'Ecriture. S'ils ont des opinions indifferentes qui ne soient ni conformes, ni contraires aux Livres saints, qu'on les donne pour ce qu'elles valent, j'y consens encore : mais dès-lors qu'ils debiteront quelque doctrine qui ne pourra s'accorder avec les Ecrivains sacrez, qu'on les abandonne. Toutefois il ne s'en est pas servi, parce qu'au lieu de réduire les significations à une seule, ils les multiplient le plus souvent. Etoit-ce là une raison de les exclurre absolument ? n'ont-ils jamais pû parmi toutes ces differentes significations, découvrir & trouver la véritable ? & leur consentement n'auroit-il point pû quelquefois fortifier les conjectures de Mr. Gousset ? L'usage qu'ils ont du Texte Hebreu, la combinaison qu'ils font souvent des differens endroits de l'Ecriture, la connoissance que plusieurs d'entre eux ont des coutumes de l'Orient où ils ont demeuré, tout cela ne peut-il être d'aucun usage ?

Quant aux Versions, Mr. Gousset les met a peu prés, au même rang

que les Langues Orientales par rapport à son dessein. La traduction de l'Ecriture qui pourroit le plus servir au rétablissement de la Langue Hebraïque, seroit sans doute celle que nous appellons des Septante: son antiquité, son origine voisine des temps où l'Hebreu florissoit encore, le nombre & la qualité de ceux qui s'en sont servis, ou qui l'ont mise en leur langue, tout cela lui concilie de l'autorité. Mais, dit Mr. Gousset, les Auteurs de cette Version font souvent de lourdes fautes: ce sont des ignorans & des aveugles, qui ne vont souvent qu'à tâtons, qui laissent les mots Hebreux quelquefois sans les traduire. Dans les endroits même du nouveau Testament où on la cite, il faut bien se donner de garde de croire que l'Hebreu y soit rendu dans sa propre signification. Celui qui cite se contente d'avoir dans sa citation ce qui suffit pour le but qu'il se propose: c'est-à-dire, que Jesus-Christ, par exemple, quand il l'a citée, s'est mis peu en peine, que de trois choses, si vous voulez, que contenoit sa citation, il y en eût

deux fauſſes, ou qui ſe trouvaſſent autrement dans l'endroit de l'ancien Teſtament dont il la tiroit; pourvû que celle qu'il cherchoit, s'y trouvât aſſez exprimée pour qu'on la comprît. Voilà ſans doute un ſentiment qui paroîtra à bien des gens indigne d'un Chrétien : & nous autres Papiſtes, que Mr. Gouſſet confond * avec les Payens & les Sociniens, nous nous en ferions un peu plus de ſcrupule. Pour les autres Verſions Grecques, continuë Mr. Gouſſet, outre qu'il ne nous en reſte preſque rien, elles ſont, & encore plus recentes, & auſſi peu correctes. La Vulgate s'attache trop aux Septante, & elle s'éloigne trop ſouvent du Texte Hebreu. Les Verſions Orientales ſont encore plus infidelles, plus recentes, & plus capables de fonder mille faux préjugez. Enfin les nouveaux Interpretes n'ont pas plus d'autorité que Mr. Gouſſet lui même.

Il ſe réduit donc au ſeul Texte Hébreu, & par la combinaiſon des differens endroits, où un mot ſe trouve dans les Livres ſaints, des dif-

* *Pref.*

ferentes ſituations où il s'y renc
tre, des differens rapports qu'il y
il prétend juger ſûrement de ſa
gnification propre, la fixer, & éc
ter toutes les autres.

Si Mr. Gouſſet, ſans rejetter
autres voyes dont nous avons par
faiſoit profeſſion de ne s'attacl
qu'à celle-là, laiſſant à d'autres
ſoin d'ajouter à ce qu'il auroit
couvert, ce que l'on pourroit
couvrir auſſi d'ailleurs; on ne po
roit que le loüer, de ce que n'ay
le tems de ſe ſervir que d'un
moyens qu'il y a de perfection
la connoiſſance de la langue H
braïque, il auroit choiſi le plus
cellent & le plus ſûr. Mais prét
dre reduire tout là, & rejetter to
le reſte, c'eſt ce qu'on ne perſ
dera pas aiſément aux habiles C
tiques. Les Proteſtans eux-mên
trouvent que Mr. Gouſſet parle tr
durement ſur le Chapitre des V
ſions. Reineccius dans la Préfa
qu'il a miſe à la tête des Notes
Pocockius ſur le *Porta Moſis* de Ma
mon, qu'il fit réimprimer à Li
ſic il y a deux ans, & Mr. Loeſcl

dans son traité des causes de la langue Hébraïque, livre 1. chap. 10. le lui ont déja reproché. En effet, doivent dire les Protestans même équitables, si l'on reçoit avec plaisir le present que Mr. Gousset fait au Public de ses recherches, pourquoi rejettera-t'on celles de la Vulgate & des autres Interpretes? Ces anciennes Versions sont des Dictionnaires Hébraïques. Leurs Auteurs ont, aussi-bien que Mr. Gousset, examiné le Texte Hébreu. Ils ont comparé comme lui les endroits differens. Quel privilege ou quel droit d'infaillibilité a-t'il plus que tous les autres? Si c'est une raison de rejetter ces Versions, que d'avoir été faites quelques siécles après les tems de l'Hébreu vivant encore, quel sort aura l'Ouvrage de Mr. Gousset, qui vient tant de siécles après ces Versions là même?

Quoi qu'il en soit, voilà la methode de Mr. Gousset; voyons comment il l'execute. Comme il paroît qu'il n'avoit point travaillé pour faire un Dictionnaire, mais qu'il a donné la forme de Dictionnaire à ce qui s'est

trouvé fait dans ses papiers ; il y a un tres-grand nombre de racines & de mots desquels il ne dit rien, & sur lesquels on ne trouvera dans son Livre que le Texte court du Manuel de Buxtorfe. A l'égard de celles où il ajoûte quelque chose à ce Texte, son principal dessein est de déterminer la signification propre de chaqu'une, l'idée qu'elle doit former à l'esprit quand on l'entend ; d'écarter tous les autres sens, qu'on lui pourroit donner, ou qu'on lui donne en effet ; & de les réduire tous à celui-là seul. Pour remplir ce dessein, comme les racines sont communément des Verbes, il cherche quel est l'agent auquel ils s'attribuent dans l'Ecriture, quel est le sujet sur qui tombe l'action qu'ils signifient ; & il tâche par là de juger quelle est cette action-là même.

Pour réduire toutes les autres significations à une, ou bien il les renferme sous une idée generale qui les comprend toutes, ou il écarte toutes celles qui ne paroissent pas lui convenir, & il en retient une seule, qu'il croit être la veritable

& la propre, que le mot a euë dans son origine. Il applique cette signification ainsi déterminée aux endroits de l'Ecriture où cette racine se rencontre, ou pour le moins à ceux qui pourroient souffrir de la difficulté : il tâche de montrer qu'elle leur convient à tous, & que pour les interpreter, il n'est point necessaire de recourir à d'autres. Il parcourt les differentes constructions dans lesquelles ce verbe se trouve. Il le compare avec les verbes qui lui sont semblables, ou dans leur signification, ou dans leur radicale. Il développe dans ceux-là la difference de l'idée qui leur est attachée, dans ceux-ci la ressemblance de cette même idée ; & il les réduit à la signification de celui d'entre eux qui est primitif : ce qui fait encore une preuve, que la signification qu'il a déterminée est véritable, quand on en voit les traces dans tous les mots composez de deux radicales, qui leur sont communes à tous. On examine aussi les differentes conjugaisons, & les differens tems d'un verbe.

De la racine on passe aux dérivez, & quelquefois on la conduit jusques dans nos langues vulgaires, en montrant les mots qui en sont venus, & proposant leurs étymologies.

Rien de plus beau, rien de plus complet que cet Ouvrage, si Mr. Goussęt l'avoit executé de la maniere dont nous venons de le proposer, & avec l'unité & l'uniformité de méthode, que l'on conçoit d'abord qu'il auroit dû lui donner. Mais parceque ses reflexions n'ont point été faites, comme nous disions tantôt, à dessein d'en former un Ouvrage uniforme, on n'y trouve point aussi toûjours la même methode, ni une même maniere d'examiner un mot. On n'y recherche point sur chaque racine tous les points que nous venons de proposer, comme il seroit à souhaiter qu'on l'eut fait; mais tantôt l'un & tantôt l'autre. Quand même on l'a fait plus exactement, on n'a point suivi le même ordre. Celui qui se trouve ici le premier sera le dernier ailleurs: & les recherches que l'on fait sur chaque

racine, ne ſont point aſſez conduites toutes à un même but, qui devroit être de prouver la ſignification propre que l'on a déterminée.

Enfin ce n'eſt point un Auteur qui ſe ſoit formé le deſſein de ſon Ouvrage avant que de le commencer, qui en ait tracé le plan, qui ſe ſoit fait des regles, qui ait poſé ſes principes, & qui ſuive par tout ces regles & ces principes, ſans s'en écarter jamais. C'eſt un homme qui méditant depuis long-tems ſur le Texte de l'Ecriture en Grammairien, & ſeulement dans la vûë generale, de retrancher la multitude des ſignifications diverſes qu'on attribuë au même mot, paroît nous donner, non pas tout ce qu'il auroit fallu examiner ſur chaque racine, mais ce que l'occaſion à la quelle il a examiné celles qu'il commente, l'a obligé de rechercher. Des exemples vont donner des preuves de tout ce que nous venons de dire, & faire connoitre le mérite & les défauts du Livre plus en détail.

Mais cet extrait ſeroit trop long,

& nous ſommes obligez de remettre ce détail au mois prochain.

ARTICLE VI.

LETTRE DE *Mr.* MERVESIN *ſur l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe à Mr.* *** A Paris chez Pierre Giffard 1707. *brochûre de* 64. *pag.*

Lettre à Mr. de *** *ſervant de Réponſe à Mr. Merveſin* 1707. *autre brochûre de* 38. *pages.*

IL y a environ deux ans que Mr.

point eu d'autre que celle de Mr. de S. Q. auquel il se met en devoir de répondre. Il trouvera bon qu'on omette dans cet extrait tout ce qui ne regarde que des reproches personnels, & qu'on n'y parle que de quelques points plus importans.

Il soutient contre son Adversaire, *qu'il* a eu raison de dire que les anciens Gaulois ont toûjours cultivé les Sciences. Il paroît, dit-il, que Saint Jerôme appuye cette opinion dans l'endroit où il dit, que *la Gaule n'a jamais eu de monstres, & qu'elle a toûjours eu des hommes tres-forts & tres-éloquens.* Juvenal long-tems auparavant, avoit insinué la même chose dans la quinziéme Satyre, où il dit, que c'est dans les Gaules que se sont formez les plus éloquens Avocats. Cesar de plus assure, que les Gaulois envoyoient en grand nombre leurs enfans dans les écoles des Druides, & qu'ils les tenoient quelquefois pendant vingt années sous la discipline de leurs maîtres; que ces Druides qui étoient les Sçavans des Gaules, y étoient dans une grande consideration; qu'ils traitoient de

leurs Sciences en vers ; qu'ils o
geoient leurs Difciples d'appren
ces vers par cœur ; qu'ils leur
feignoient l'immortalité de l'a
& la Metempfycofe ; qu'ils les
tretenoient du cours des aftres,
divers effets de la Nature, d
grandeur du Monde, de la puif
ce des Dieux. Mr. de Mervefin aj
te à l'autorité de Cefar celle de
ceron, qui témoigne que pend
qu'il étoit jeune, Lucius Plau
qui étoit des Gaules, enfeignoi
Rhetorique à Rome. Tant il eft
que dès ce tems-là il y avoit d'
biles gens dans les Gaules. Si d
quelques Auteurs Latins, en parl
des Gaulois, ont dit, *Fera Gallo*
gentes ; cela ne fignifie pas que
Gaulois n'avoient aucune teint
des beaux Arts, comme l'Adver
re de Mr. Mervefin fe l'eft imagi
cela fignifie feulement qu'il av
été difficile de les affujettir & de
apprivoifer. L'Auteur des Rem
ques tâche de donner au paffage
Cefar un autre fens que celui d
lequel on le prend ici : mais ce q
a écrit fur cet article ne paroit r
moins que convaincant.

Mr. Mervesin avoit dit de plus, que les Bardes étoient les premiers des Gaulois qui eussent fait des Vers, que leur emploi étoit de mettre en Vers les hauts faits des grands Hommes, & de les chanter en public. Son Adversaire a repris cet endroit de son Histoire, & a prétendu que les Bardes & les Druides n'étoient point des Poëtes, mais des Philosophes. Cette prétention se trouve refutée par les témoignages de Strabon, d'Athenée, & de Diodore de Sicile ; qui disent que les Bardes chantoient des hymnes, qu'ils étoient les Poëtes des Gaulois, & en grande veneration parmi eux.

Mr. Mervesin avoit crû aussi que la rime étoit inventée dès le tems de Charlemagne, & que le zele de ce grand Prince pour le rétablissement des Sciences, avoit donné de l'émulation aux Fatistes. Cet endroit est un de ceux que l'Auteur des Remarques critiques a censuré le plus fortement. Mr. Mervesin répond, qu'il a suivi en cela l'opinion de Mr. Fauchet, qui parle ainsi : *Quand Eginard dit, que Charles le Grand*

prenoit plaisir à oüir reciter les faits composez en la langue vulgaire, je crois qu'il entend ceux qui ja étoient mis en rime; en sorte qu'il peut bien être, que ja nôtre rime fût en usage, même en langue vulgaire, puis qu'elle avoit cours en Hymnes & Proses Ecclesiastiques Latines.

Mr. Mervesin après s'être justifié sur plusieurs autres articles, qu'il seroit trop long de rapporter, entreprend de critiquer à son tour l'Auteur des Remarques. Comme dans cette Critique il s'agit de choses assez peu importantes, nous ne croyons pas qu'il soit necessaire d'en rendre compte ici.

Pour ce qui regarde la Lettre de l'Auteur des *Remarques* écrite pour répondre à Monsieur Mervesin, nous croyons être obligez de commencer par avertir le Lecteur, qu'elle est écrite avec beaucoup moins d'aigreur que n'étoient les Remarques. L'Auteur dans une Lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, avoüe lui-même qu'il auroit dû avoir un peu plus d'égard pour le caractere & la profession de Mr. Mervesin: & il assure qu'il se seroit

en effet plus moderé, s'il avoit crû que les Remarques dûssent devenir publiques ; mais que l'Ami à qui il les avoit envoyées, les a fait imprimer à son insçû. Il ajoute qu'il est bien aise que le Public soit instruit de ses sentiment sur ce point. Rien n'est plus digne d'un honnête homme qu'un aveu de cette nature. Mais revenons à la réponse qu'il fait à Mr. Mervesin.

Parmi les objections que lui fait son Adversaire, il choisit celles qu'il croit les plus considerables, & tâche d'y satisfaire. Nous aurons peut-être occasion d'en parler une autrefois, parce qu'il nous promet une Critique plus complette de l'Histoire de la Poësie Françoise. Il marque qu'il lui reste bien des choses à dire sur le style de Mr. Mervesin, sur ses pensées, & sur la matiere qu'il a traitée. Ce dernier article est le seul qui puisse interesser : car il est certain qu'on n'a pas encore suffisamment éclairci l'origine de la Poësie Françoise, & des diverses sortes de piéces qu'elle renferme. Avant de finir cet Extrait, nous sommes bien aises

de satisfaire Mr. R. S. Q. Auteur des Remarques critiques sur un point qui est de quelque importance. Après avoir donné à entendre que les Saliens devoient être comptez parmi les Celtes, il ajoutoit que *le nom de Saliens convient plus particulierement aux Provençaux* : sur quoi nous avions fait cette reflexion, qu'il ne falloit pas confondre les Saliens avec les *Salyes*; que les Saliens étoient un peuple François venu de la Germanie, & qu'ils avoient d'abord habité dans la Batavie, & non pas dans la Provence; que les *Salyes* qu'on nomme aussi *Saluviens* & *Salviens*, étoient véritablement un peuple de Provence; mais qu'on ne peut pas dire pour cela qu'ils fussent *Celtes*, puisque c'étoit des Liguriens, qui étant venus en Provence, s'y étoient mêlez avec les *Celtes*. Reflexion que nous avions appuyée de l'autorité de Strabon, qui appelle le peuple de Provence dont nous parlons Σάλυες. L'Auteur des Remarques critiques oppose à Strabon, Florus & Pline, qui donnent au même peuple, dit il, le nom de *Saliens*, *Sa-*

lii, l'un au 3^{e}. chap. du 2^{e}. Livre, l'autre dans le 3^{e}. Livre ch. 7. Lorsque Mr. de S. Q. nous a fait cette objection, il n'avoit pas consulté les bonnes éditions de Pline & de Florus. Le P. Hardoüin dans son édition de Pline la plus estimée de toutes, a mis ainsi le passage dont il s'agit: *Ligurum celeberrimi ultra Alpes Saluvii*, & non pas *Salii*. L'ancienne édition de Parme, celle de Trevise, & la premiere de Venise mettent *Salui* & non pas *Salii*. Celle de Bresse, *Salyi*. Celle de Paul Manuce, trois de Bâle, celle Lyon, celle de Geneve, celle de Paris ont *Salyi*: nous n'avons trouvé que celle de Venise de l'année 1519. où il y eût *Salii*. Mais Paul Manuce quarante ans après corrigea cette leçon & la changea en celle de *Salyi*.

Pour ce qui regarde le passage de Florus, il est fort contesté: le voici comme Mr. de S. Q. l'a cité: *Itaque cum diu multùmque eluderent Salii, Deceates, Oxibii &c.* C'est ainsi que Vinet l'avoit mis dans l'édition qu'il fit de Florus en 1563. mais il avertissoit dans ses Notes qu'on trou-

voit en plusieurs Manuscrits, *eluderent Saltus*, & non pas *Salii* : & il ajoutoit en même tems qu'il se pourroit bien faire, que les Copistes eussent trouvé dans les anciens exemplaires *Salues*, & qu'ils eussent changé ce mot en celui de *Saltus*. Par où il paroît que Vinet n'approuvoit pas fort la leçon de *Salii*, qu'il avoit néanmoins mise dans le Texte. En effet douze ans après ayant fait une nouvelle édition de Florus, il y corrigea ce passage, & y écrivit *Salyi* par un y grec. C'est cette derniere leçon que Mademoiselle le Fevre a adoptée dans sa nouvelle édition. Ainsi on ne peut plus opposer à Strabon, ni Pline ni Florus ; puis qu'ils sont parfaitement d'accord ensemble ; & que ceux-ci ont appellé *Salyi* ou *Saluvii*, les mêmes peuples que Strabon avoit nommé Σάλυες.

ARTICLE VII.

NOUVELLES DÉCOUVERTES sur le Cœur, expliquées dans une Lettre à Mr. Boudin Conseiller du Roi & premier Medecin de Monseigneur, par Janvier 1708.

Mr. Vieussens Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier & aggregé de la Societé Royale de Londres. A Paris chez Laurent d'Houri ruë Saint Severin au Saint Esprit 1706. brochûre *in* 12. de 75. *pages.*

CEt Ouvrage quoi que court, c'est néanmoins très-estimable par l'accord qu'il fait de l'Anatomie avec la raison, qui sembloient se contredire sur le point le plus essentiel de la structure ou de la machine du corps des animaux. Quand on cherche le principe de la vie qui est en nous, il ne faut pas s'arrêter aux agitations perpetuelles du Cœur, qui par ses dilatations & ses contractions réciproques met le sang en mouvement, & ensuite toutes les differentes liqueurs dont nôtre Cœur est arrosé. Tout le monde en convient: mais il faut aller jusqu'à découvrir, quelle est la cause de ces agitations du Cœur: & c'est sur quoi les opinions sont partagées. Car Hervée le considerant comme un muscle, a pen-

ſé, que les nerfs qui s'y inſerent, le dilatent & le reſſerrent alternativement ; qu'en ſe dilatant, il reçoit le ſang porté par les veines dans les oreillettes ; & qu'en ſe reſſerrant, il pouſſe le ſang dans les arteres. Mr. des Cartes a prétendu, que le ſang tombé dans les ventricules du Cœur s'y fermente & s'y échauffe, & que tout boüillant il ſe jette dans les arteres.

Le ſentiment d'Hervée ſe ſoutenoit par l'Anatomie & par l'inſpection du Cœur, qui reſſemble parfaitement à un muſcle. De plus Lower dans ſon Traité du mouvement du Cœur aſſure, que les membranes interieures des ventricules ſont ſi denſes & d'un tiſſu ſi ſerré, que par des injections ſouvent réïterées & faites avec effort, nulle liqueur n'a pû les penetrer, ni ſe faire un paſſage au travers d'elles pour entrer dans les cavitez du Cœur. D'où il conclut, que le ſang y eſt ſeul comme il y vient & ſans mêlange.

Cependant la raiſon étoit pour Mr. des Cartes. Car ſans parler que le ſang au ſortir du Cœur eſt plus

& plus rarefié ; nous ne
ons dans la Nature que trois
de mouvemens mecani-
pesanteur, le ressort, la
tion : & l'exclusion des
emiers qui est manifeste
oeur, nous oblige à recou-
isiéme. D'ailleurs le mou-
des esprits dans les nerfs
iquement causé par celui
dans ses propres vaisseaux,
it causer celui-ci.

ieussens par ses nouvelles
tes décide cette belle &
question en faveur de Mr.
s. Il dit donc, qu'éxaminant
d'un homme mort d'un
ans le ventricule droit du
l trouva jusqu'à dix-huit
e ce polype enfoncées dans
fossettes du ventricule, &
ffet ne sçauroit être attri-
ux parties du sang qui s'é-
happées au travers de la
e interieure. Il n'en est
uré là : & voici ses expé-

ès avoir eu la précaution
ictement l'oreillette droi-

te par ses deux extremitez, & de lie
aussi l'artere & la veine pulmonaire
il poussa avec une petite seringu
par l'artere coronaire gauche d
l'esprit de vin teint de safran, qu
sans effort porta sa couleur dans tou
le tissu de l'oreillete gauche, entr
dans sa cavité, & s'insinua dans l
ventricule gauche. 2°. Ayant auf
lié l'extremité de l'oreillete gauch
proche du Cœur, l'esprit de vi
alla remplir le ventricule gauch
3°. L'injection faite par la branch
de la même artere, qui tend de l
base du Cœur vers la pointe, se po
ta dans le ventricule droit. 4°. Le
injections par l'artere coronair
droite eurent un semblable effet qu
les precedentes. 5°. Mr. Vieusser
ayant ouvert les ventricules pou
les décharger, apperçût, que la tei
ture de safran coûloit par les mêm
endroits, d'où les polypes tirent leu
racines. 6°. Aprés avoir lié les ve
nes coronaires, l'esprit de vin pouf
par injection dans les arteres coro
naires fit enfler les rameaux de ve
nes qui serpentent dans le Cœur, &
ensuite se répandit dans les ventr

cules : ceux-ci ouverts dans toute leur longueur, & les injections continuées, il fut aiſé de voir la liqueur couler des foſſettes, & tomber à terre. Il n'y a pas donc lieu de douter, que la membrane des ventricules ne donne paſſage en ces mêmes endroits, à une liqueur ou à une *lymphe* ſubtile & ſpiritueuſe, qui ſe mêlant avec le ſang cauſe une vive & prompte fermentation. En effet il y a là des valvules, & quelquefois ce ſont ſeulement des peaux minces & déliées, cachées ſous le replis des foſſettes pour filtrer la liqueur qui y eſt amenée par des conduits tres étroits. Tout cela ſe remarque à l'œil, dit Mr. Vieuſſens, dans un cœur de mouton qui aura trempé dans l'eau pendant douze jours.

Sur ces experiences il bâtit un Syſtême bien nouveau. Car il prétend que le Cœur eſt formé par un tiſſu ſerré d'une infinité de petits vaiſſeaux, qu'il appelle conduits charnus, & qu'il diviſe comme en trois diverſes couches ; dont l'exterieure eſt compoſée des rameaux

des arteres & des veines coronaires, entrelassez entre eux, & avec des conduits charnus destinez à faire la secretion d'une lymphe spiritueuse, qui prend son cours vers les ventricules. La couche moyenne & l'interieure ont peu de veines: mais le sang se décharge des rameaux des arteres dans les conduits charnus; & puis qu'il n'est point reçû par des veines, & que par consequent il n'est point ramené à la veine cave; il faut qu'il s'écoule vers les ventricules: & par la même raison le sang porté aux oreillettes tombe dans leurs cavitez, parce qu'il n'y a là aussi que des arteres & point de veines. Or les dilatations du Cœur, resserrant les conduits charnus, en expriment la lymphe & le sang: & les dilatations finies, ces conduits se relâchent & se remplissent de la lymphe & du sang des arteres.

On verra si ce Systême aura succès & fera fortune. Mais il est surprenant de voir une si grande opposition entre Lower & Mr. Vieussens. Car de dire, comme fait celui-ci, que l'autre a apparemment travaillé

ur des cœurs de bœufs qui sont
plus durs, cela ne contente pas;
puisque ces cœurs dans leur grande
tenduë devroient avoir les con-
duits & les vaisseaux plus larges, &
plus faciles à penetrer, & plus aisez
à découvrir.

Quoi qu'il en soit, le sentiment
le Mr. Descartes devoit déja être
onsideré comme certain, par une
bservation anatomique de Willis,
& qui est commune: c'est que le
cœur ne laisse pas de battre, quoi
que le nerf qui s'y insere, soit cou-
é. Il n'en est pas de même des muscles,
les, qui deviennent perclus & sans
mouvement dès le moment qu'ils
essent d'avoir communication avec
es nerfs.

ARTICLE VIII.

RECUEIL DES VOYAGES *qui ont servi à l'Etablissement & aux progrés de la Compagnie des Indes Orientales, formées dans les Provinces Unies des Pays-bas. Tome troisiéme.* A Amsterdam aux dépens d'E-

tienne Roger Marchand Libraire &c. 1705. *vol. in* 12. *pages* 711.

CE troiſiéme Tome des Voyages de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, fait eſperer dans l'Avertiſſement plus de ſincerité qu'on en trouve dans pluſieurs endroits de l'Ouvrage. Il en faut par tout, mais principalement quand on crie à la calomnie, & qu'on ſe propoſe de la détruire, comme l'on fait ici. On en veut ſur tout à un Livre intitulé, *la conduite des Hollandois en Aſie*. On ne s'amuſe pourtant pas à ſuivre pied à pied cette prétenduë Satyre. On ſe contente, dit-on, de citer dans ce volume, & dans les ſuivans, quand la choſe le demande, des faits authentiques, oppoſez à ce qu'avoit avancé l'Auteur du Libelle. C'eſt la bonne maniere de refuter ſes Adverſaires. Ce Tome comprend diverſes Relations couſuës enſemble, mélées de deſcriptions empruntées, dont la plus-part ſont mieux ailleurs, mais où l'on a eu grand ſoin d'inſerer

es les ordures & les saletez qu'on
ouvées sur sa route. On rappor-
ce qu'il y a de meilleur & de
s singulier dans cette compila-
n, sans se laisser indisposer par
elques impertinences qu'on y
et, selon le style de Hollande, sur
e compte des Jesuites.

Il resulte d'abord de tout le Li-
re, dont le Memoire de l'Amiral
Matelief est peut-être la meilleure
piece, que l'addresse des Hollan-
dois à établir leur commerce, est
inimitable. Il n'est point de nation
plus attentive à son interêt, plus en-
tendüe à le ménager par tout, plus
souple à propos avec les Princes
dont elle a besoin, plus intrepide
dans l'action, moins scrupuleuse
pour profiter de la simplicité des
Sauvages, en un mot qui sçache
mieux mettre en œuvre tous les ta-
lens necessaires, pour se faire une
entrée par tout où il y a quelque
chose à gagner, pour s'y établir aux
dépens de tous ceux qui pourroient
lui nuire. Venons maintenant aux
avantages que le public peut tirer de
ces Relations.

Le premier consiste en ce qu'on y marque en détail tous les moüillages, les brasses d'eaux, les courans, les rhums, les grains de vent, les païs & les saisons où ils soufflent, les monnoyes, les fruits, & les denrées qui servent au commerce des differentes Nations. Ceux qui aiment à parler marin sans jamais avoir pratiqué la mer, y trouveront aussi de quoi se contenter. Ils apprendront les termes de raser, ranger la côte, courir au Nord Nord'Est, terrir, porter au large, chasser sur un Vaisseau, le haussser, l'aborder de stribord, de bâbord, porter le cap à l'Est ou au Sud, amarrer une prise, se déborder, ou s'alarguer. Ils sçauront dire l'horizon gras, le tems embrumé, le vent rangé au Sud ou à l'Est, le flot, l'ebe, la brume, le calme, & mille autres mots de l'Art qui donnent du merveilleux aux narrez les plus simples, & quelquefois de la reputation auprès des sots à ceux qui les employent hors de leur place.

Le second avantage interessera plus le commun du monde. Il con

ſiſte en quantité de menuës obſervations, qui ſatisfont la curioſité, & font à peu de frais des Sçavants de converſation, qui dans l'uſage valent peut être des Sçavants de Cabinet. Ceux-ci ont quelquefois beſoin des premiers. C'eſt donc pour les uns & les autres que nous allons extraire ce qui ſuit.

Les peuples de Cochin prétendent avoir trouvé le ſecret de s'aſſurer de la ſucceſſion des Princes de même ſang. Chez eux ce ne ſont point les fils de Roi qui ſuccedent, mais les fils des ſœurs de Roi. Ce n'eſt pas que ce Royaume merite trop tant de précaution. Celui de Pegu eſt d'une autre conſequence. Son Roi paſſe après l'Empereur de la Chine pour le plus riche des Indes, en or, en argent, & en pierreries. Cela n'eſt pas ſurprenant, s'il eſt vrai ce qu'on dit, que tout ce qui entre dans ſon treſor, n'en ſort plus. Pegu qui eſt ſa Capitale, eſt fameuſe par ſes foſſez pleins de Crocodiles énormes qui ont juſqu'à trente pieds de haut. Le peuple abandonné d'ailleurs comme ſon Roi aux plaiſirs les plus

infames, a la sotte superstition de boire de l'eau de ces fossez, au hazard d'être, en la puisant, dévorez par les Crocodiles, qui aiment tendrement la chair de leurs adorateurs. La ruse de ces Lezards est extraordinaire. Lorsque de jour il vient quelqu'un puiser de l'eau, ils se cachent sous des herbages épais & sous des joncs, qui croissent dans le fossé, & saisissant la personne par la main ou par le pied, ils l'entraînent tandis que la malheureuse victime crie pitoyablement au secours, & l'on entend bien-tôt après l'animal qui la croque & qui la dévore. La superstition des Indiens les porte aussi à une espece d'adoration à l'égard des serpens. Les Malais, les Siamois, & les habitans d'Achin, en comptent beaucoup de fables. Les femmes grosses s'empressent fort à les bien nourrir, & leur portent même dans certains endroits ce qu'elles ont de meilleur.

Les elephans qui vont tous les jours se rafraichir dans les fossez dont nous venons de parler, sont plus respectez des Crocodiles, qui

ſont apparemment effrayez de leur grandeur. Comme le Royaume de Pegu abonde en elephans, dont la chaſſe fait le plus noble divertiſſement des Rois, on ſera bien aiſe d'apprendre de quelle maniere on les prend & on les apprivoiſe. On a pluſieurs femelles dreſſées pour cet effet. On les mene dans une épaiſſe forêt à trois lieües de la Ville de Pegu. On les frotte d'une certaine huile qui attire de fort loin les elephans vers les femelles, qui ſe font ſuivre en prenant toûjours le chemin de la Ville, où elles entrent pêle mêle avec les mâles dans un grand parc, dont on ferme incontinent les avenües, ſans que les mâles en chaleur s'apperçoivent encore qu'ils ſoient pris. Les femelles ſe retirent dans leurs écuries ordinaires, qui ſont fermées ſur le champ par des portes qui tombent dans des couliſſes. Alors les elephans ſauvages qui ſe voyent pris dans le parc, font un manége qui divertit infiniment les Spectateurs. Ils cherchent du ſecours dans leurs forces pour ſe tirer de priſon. L'amour de la liber-

té tourne en fureur. Ils vont donner de la dent contre les pieux, ils cherchent à se vanger sur les auteurs de leur captivité, qui éludent habilement leur poursuite. Lassez ils gemissent, ils pleurent, ils crient pendant plus de deux ou trois heures, jusqu'à ce qu'enfin ils laissent tomber leur trompe à terre, dont il sort une si grande quantité d'eau, qui leur vient de tout le corps, qu'ils en arrosent tous ceux qui se trouvent à leur voisinage. Alors on fait encore sortir les femelles, qui vont dans les écuries préparées pour les mâles, qui ne manquent pas de les y suivre, mais les femelles sortent aussi-tôt par une seconde porte, qui se referme en même tems que la premiere, par laquelle les mâles ont suivis, qui par ce moyen se trouvent seuls dans les écuries qui leur étoient destinées, où durant trois ou quatre jours on les tient comme prisonniers, sans qu'on puisse leur faire prendre aucune nourriture : après quoi au bout de neuf ou dix jours ils sont aussi apprivoisez que les autres.

Janvier 1708.

Ce que nous avons dit des débau-
:hes du Roi de Pegu convient assez
ıux autres Princes de ces contrées :
nais le portrait qu'on fait dans ces
Memoires de certain Jean de Patuan
Roi de Johord , qu'on appelle le
grand Roi, est singulier. C'est un hom-
ne qui dort ou qui boit toûjours :
quand il fait diete, ce qui est rare,
l parle très-peu : quand il a bu il ne
parle point du tout, si ce n'est de
boire encore. Il boiroit huit jours
de suite, & depuis midi qu'il se leve,
son unique occupation est de man-
ger & de boire. Bacchus qu'on dit
ivoir fait la conquête des Indes n'y
ı point laissé de plus illustre succes-
seur. En general les Princes Indiens
& leurs sujets sont tous faineans,
nous, lâches, mais avides de butin,
ıvares, & sur l'article du gain aussi
ıddroits & rusez que les Européens.
L'interêt donne de l'esprit. En tout
le reste la plus-part de ces peuples
n'en ont guéres : témoin le Roi de
Surrabaia qui entre autres questions
ingenieuses qu'il fit aux Hollandois,
s'informa de quelle maniere étoient
faits les chiens, les chats & les rats

de Hollande. Les Hollandois & avant eux les Portugais ont long-tems profité de la simplicité de ces Nations, qui ne sont plus aujourd'hui si aisées à duper. Mais les Hollandois ont fait mieux, ils se sont emparez des païs mêmes, dont ils ont presque par tout chassez les Portugais, à la reserve de Goa. C'est aussi sur quoi insistoit le Memoire de Matelief dont on a déja parlé.

C'est sur les grands établissemens que la Compagnie Hollandoise a trouvé le moyen de faire depuis au Cap de Bonne-esperance, à Amboine, à Fernate, & ailleurs, mais sur tout à Malaca, & plus encore à la fameuse Batavia élevée sur les ruïnes de Jacatra, qu'est appuyée la Puissance Republicaine, qui voudroit donner la loi ici comme aux païs voisins de la Ligne. Ces Memoires apprennent avec quelle habileté les Commandans des flottes marchandes de cette Nation, & les Commis qu'ils établirent en divers comptoirs, sçûrent aliener les Indiens, des Portugais, & des Anglois aussi, quand la chose leur parut se

pouvoir faire ſans inconvenient. Les conferences de Matelief avec les Rois de Johor au ſujet du ſiege de Malaca & avec celui de Ternate, pour eſſayer de mettre un pied dans cette Iſle, en ſont de bonnes preuves. Ce qui paroit plus admirable, c'eſt que pour donner plus de credit à leurs negotiations, les Amiraux Hollandois parlent aux Indes du Prince Maurice, comme du Roi de Hollande, au nom duquel ils traitent avec les Puiſſances Indiennes. Sans doute qu'ils auront parlé de même de Guillaume troiſiéme : & ils ont eu certainement plus de raiſon.

On nous accuſeroit de partialité, ſi nous ne parlions que de l'addreſſe des Hollandois. On doit rendre juſtice à leur bravoure : elle parut en 1606. au ſiege de Malaca qui pourtant ne réüſſit pas. Mais les Hollandois eurent bien leur revanche la même année dans un combat naval contre l'armade ou la flotte Portugaiſe, en laquelle conſiſtoit la meilleure partie des forces de cette Nation. Les Relations des Portugais

ne font pas venües à nôtre conı
fance ; mais il eft difficile qu'il
loüent plus que ne font les Ho
dois dans les leurs. Il faut quel
fois fe loüer foi-même, quanc
n'attend pas cette juftice de fes
nemis.

Laiffons un moment la polit
pour venir aux amufemens. La ı
tion parlant du Royaume de Jo
qui produit fans culture de
beaux arbres, rapporte qu'entr
tres prefens du païs que le Rc
à l'Amiral, il lui donna un
trois cannes de fucre, chacun
dix-huit pieds de long, & de
pouces d'épaiffeur. On ne dit p
que la Martinique en porte de f
blables.

L'Ifle d'Amboine a des bois
tiers d'arbres nommez Sagus.
arbre merveilleux tient prefque
de tout aux infulaires. Il eft
haut, & à peine un homme pe
l'embraffer. Ses feüilles font fem
bles à celles des cocos, mais un
plus grandes : le dedans eft
moëlle toute blanche, couvert
dehors d'une écorce, qui a biei

pouce d'épaiſſeur. Les vieilles feüilles ſervent à couvrir les maiſons, les nouvelles ſe travaillent en lin ou en coton, & puis en étoffes qu'on teint en diverſes couleurs : mais ces étoffes ne ſont ni fortes ni de durée. Pour la moëlle on en fait de la farine & du pain : voici comment.

On prend une eſpece d'erminette de bambou ou de roſeau un peu recourbée, avec laquelle on tire la moëlle, qui reſſemble au ſumac d'Eſpagne, ſi ce n'eſt que le ſumac eſt jaune & la moëlle de ſagu eſt blanche. On fait enſuite une maniere de tamis avec de feüilles de ſagu, qu'on coût à l'écorce ou au tronc du même arbre. On jette dans ce tamis certaine quantité de moëlle, qu'on arroſe d'eau, qui entraine en paſſant tout le ſuc de la moëlle. Toute la liqueur qui eſt comme du lait ſe reçoit dans un baquet, qui eſt encore fait de feüilles même du ſagu, & tandis que l'eau s'écoule par un petit canal, la ſubſtance qui eſt proprement le vrai ſagu ſe précipite au fond du baquet, & après avoir ſeché quelque tems, ſe dif-

ſout en farine. Le four pour la faire cuire, conſiſte en une forme de brique, qui a cinq ou ſix trous creux chacun de trois doigts & longs environ d'un empan. On met cette brique ſur le feu, & dès qu'elle eſt bien échauffée on jette la farine dans les trous, où elle ſe lie & ſe cuit promptement; en ſorte qu'un homme en peut cuire en un jour ce qui ſuffit pour nourrir cent hommes.

Un arbre fait le pain, un autre la boiſſon, mais une boiſſon que les Hollandois, ſi l'on en croit la Relation, préférérent au vin d'Eſpagne, quand ils y furent une fois accoutumez. Les Inſulaires la tirent du haut des palmiers. Chaque coco en fournit deux cannes par jour, c'eſt à dire plus de deux bouteilles. Malgré ces avantages & pluſieurs autres qu'a l'Iſle d'Amboine, les Hollandois en trouvent le commerce mediocre, parce qu'on n'y gagne que cent pour cent.

L'Iſle Maurice, qui gît par les 20 degrez quinze minutes de latitude Sud, quoi que deſerte a de quoi arrêter les voyageurs, par la quantité

de poiſſon qu'elle fournit. Les Hollandois y pêcherent en 1607. quatre vaches de mer qui peſoient chacune 5 à 600 livres. Ils en trouvérent la chair de tres bon goût. Elle avoit bien un pouce & demi de lard. Ils ouvrirent auſſi des tortuës de mer, dont la Côte eſt remplie, & ils trouvérent dans le corps d'une juſqu'a quatre cens cinquante œufs tous ronds, & de la groſſeur d'une balle de jeu de paume. Le rivage étoit garni de nids, où ces animaux avoient fait leur ponte, & le ſoleil en avoit fait éclorre tout recemment dans le ſable deux ou trois cens.

Ce qu'on raconte d'une brebis que les Hollandois trouvérent en 1608. a la Baye de la table, marque bien la bonté de ces contrées. Elle y avoit été jettée quelque temps auparavant avec quelques autres par les Anglois, pour multiplier. Quand on la prit elle ſe trouva ſi prodigieuſement graſſe que la queuë qui avoit, dit-on, vingt-cinq pouces d'épaiſſeur, & qui n'étoit que pure graiſſe, peſoit dix neuf livres. La graiſſe des boyaux & du rognon en

pesoit trente quatre, sans compter dix ou douze livres qu'on ôtoit, de peur que le trop de graisse ne dégoûtât. Ce fut ce qui porta l'Amiral Matelief à y jetter une vingtaine de brebis, pour servir dans la suite aux Hollandois qui passeroient par là. Si cet Amiral fut sensible a la bonté du pays, on ne dit point qu'il le fut au triste état des Sauvages qu'il trouva dans cette même baye, qui ne differoient gueres des bestes. Aussi n'est-ce pas ce qui touche les negotians de la Religion prétenduë reformée, & ce qui les mene aux Indes. La Religion est la derniere chose à quoi ils pensent.

Virtus post nummos, numeranda pecunia primùm est.

C'est de quoi les Indiens s'apperçoivent eux mêmes: & la Relation de ce même Matelief ne l'a point dissimulé, lorsque parlant des peuples d'Amboine, page 346. Ils étoient contens, dit-on, des Hollandois, à cela prés qu'on ne leur donnoit aucune instruction, & qu'on les laissoit vivre comme des bestes. Mate-

lief leur promit à la verité qu'on auroit ſoin d'eux ſur cet article : Mais que ces pauvres gens ſont à plaindre, ou de demeurer dans les tenebres de leur ignorance, ou de n'en ſortir que pour rentrer dans d'autres tenebres.

Nous finirons par l'endroit de ce Recueil qui parle de la Chine. Il paroit par le même Memoire de Matelief déja cité pluſieurs fois, & par la tentative que cet Amiral fit en 1607. que le Commerce de la Chine lui tenoit fort au cœur. C'étoit un homme vif qui ne viſoit pas moins, qu'à chaſſer les Portugais de Macao, auſſi bien que de Malaca. Il n'executa pourtant ni l'un ni l'autre de ces projets ; mais il fit comprendre à la Compagnie Hollandoiſe, de quelle importance il étoit de ſaper peu a peu, comme elle l'a fait depuis, les fondemens de la Puiſſance Portugaiſe.

Les nouveaux Memoires de la Chine du P. le Cointe écrits avec tant d'eſprit & d'agrément, nous diſpenſent d'extraire ce qu'on dit ici de ce grand Empire ſur des connoiſ-

ſances bien moins ſûres. Nous en rapporterons ſeulement une choſe que nous ne donnons pas pour authentique. Elle regarde la maniere de faire les mariages, & a lieu, dit-on, dans les provinces voiſines de la Tartarie. On y dreſſe à certain temps une liſte des hommes & des femmes à marier. Six Commiſſaires partagent les hommes en trois bandes, & en ſix autres les femmes. La premiere bande pour les hommes eſt compoſée des plus riches, & pour les femmes des plus belles; & ainſi des deux autres : en ſorte que les hommes les plus gueux, & les femmes les plus laides ſont obligez de ſe marier enſemble. S'il y a plus d'hommes ou de femmes, les uns ou les autres ſont renvoyez à l'année d'aprés.

A propos de femmes nous n'oublierons pas les Amazones de Monomotapa, dont il eſt parlé dans ces mêmes Memoires. On y aſſure que les meilleures troupes de l'Empereur, ſont les femmes qui habitent au voiſinage du Nil. Elles portent les armes & ſe mettent en campa-

gne. Leur addresse à manier l'arc est merveilleuse. Elles ont commerce avec les hommes pour avoir des enfans ; mais elles renvoyent les garçons dans le pays de leur peres, & ne retiennent que les filles.

Cette derniere Relation de Monomotapa parle des heureux commencemens qu'y eut la Religion Chrêtienne du temps du Roi de Portugal Dom Sebastien. D'abord un petit Roi nommé Inanior Vassal de Monomotapa, & puis l'Empereur & l'Imperatrice embrasserent le Christianisme par le moyen du fameux Jesuite Gonsalve Silveria, & non pas de Silva, comme le dit la Relation. L'Empereur fut nommé Sebastien & l'Imperatrice Marie. Prés de trois cens Seigneurs de la Cour reçurent aussi le Baptême. Mais le jeune Monarque sur quelques soupçons dont il se laissa prévenir par quatre Mahometans, fit mourir Gonsalve & cinquante des nouveaux Proselites. Et quoi que le Prince reconnût dans la suite la fourbe des Mahometans, qu'il fit assassiner, comme ils le meritoient,

la playe que le Chriſtianiſme avoit reçûë par la mort de ſon Fondateur, ne put dans la ſuite ſe refermer. Si l'avarice des Portugais, comme l'inſinuë la Relation, gâta les bonnes diſpoſitions où étoit l'Empereur, c'eſt ce qu'on n'examine point ici: Il y a dans tout ce Recueil trop de vivacité contre les Portugais pourqu'on y ajoute foi.

ARTICLE IX.

R. P. JOANNIS MARIN Societatis Jeſu Tractatus de Actibus humanis. C'eſt-à-dire, *Traité des Actes humains, par le R. P. Jean Marin de la Compagnie de Jeſus, Docteur & premier Profeſſeur de Théologie dans l'Univerſité d'Alcala. A Alcala chez Julien Garcia*, 1705. in 12. pages 414.

UNe bonne, pure, & ſubtile Scholaſtique fait le merite de cet Ouvrage : & il faut convenir à la loüange de la Nation Eſpagnole, qu'ils réüſſiſſent dans ce genre d'étude. Le P. Marin s'exprime avec

beaucoup de netteté, & ſuit la veritable methode, qui conſiſte à commencer par d'exactes diviſions & de juſtes définitions des termes, dans leſquels la queſtion eſt propoſée, & enſuite à établir les principes neceſſaires ; aprés quoi les preuves ſont enſemble & ſolides & naturelles : pour les objections, comme elles ne peuvent s'élever que de l'équivoque des termes ou de quelques principes oppoſez, elles ſe réſoudent avec facilité par la ſeule application de ce qui a d'abord été poſé.

Ce Traité eſt diviſé en ſix Diſpuputes. 1°. Ce que c'eſt qu'une action volontaire, & en combien de manieres elle eſt telle. 2°. Des ſuites d'une action volontaire, & juſqu'à quel point elles ſont réputées volontaires. 3°. De ce qui eſt involontaire ou forcé ou ignoré : 4°. Des actions partie volontaires, partie involontaires, à raiſon de la crainte ou de la concupiſcence : 5°. Du volontaire & de l'involontaire par rapport à la prédétermination phyſique, ou à un commandement efficace de la volonté même qui agit: 6°. De la neceſ-

ſité , & de l'impoſibilité morale d'agir. Chaque Diſpute eſt partagée en plus ou moins de ſections ſelon l'étenduë de la matiere.

Pour donner comme un échantillon & une idée de ce Livre, on s'arrêtera à la Diſpute 2de. Il s'agit donc de décider les cas, où un effet arrivé d'une cauſe poſée volontairement, doit être reputé volontaire à l'égard de la perſonne qui a mis la cauſe. Le Pere Marin fait entendre, que quant à cette queſtion, il faut raiſonner de même ſoit des cauſes

[redacted]

chesses qui ne peuvent manquer d'être suivies de bien des pechez au moins veniels ; laisser perir un vaisseau manque de secours.

Il dinstingue 2°. les causes en tant qu'elles sont justes ou injustes : & de même il distingue les effets en justes ou injustes, bons ou mauvais.

Ensuite il met pour un principe reconnu de tous les Théologiens, qu'un effet ne sçauroit passer pour volontaire, qu'il n'ait été prévû dans sa cause ; ou du moins que celui qui agit, n'ait été en état de l'y prévoir. Cela posé, le P. Marin dit 1°. Que si la cause est bonne & legitime quoi qu'effective d'elle même, le mauvais effet qui s'ensuit & qui a été prévû, ne doit point passer pour volontaire, ny être imputé à celui qui a mis la cause, lorsque c'est contre son intention que l'effet arrive. La chose est manifeste par l'exemple d'un Prince qui entreprend une guerre juste & legitime, mais immancablement accompagnée d'une infinité de desordres & de crimes de la part des soldats ; & encore par l'exemple d'un General d'armée,

dont l'artillerie en foudroyant une Ville ennemie fait perdre les biens & ôte la vie à quantité d'innocens: mais ces funestes effets sont contre l'intention de l'un & de l'autre. A plus forte raison l'effet ne doit point être estimé volontaire, quoi que prévû, si la cause n'est effective que par accident : comme lorsqu'un Capitaine de vaisseau dans la juste crainte de perdre celui qu'il commande, ne va point au secours d'un autre que les flots engloutissent. De là il s'ensuit que la tolerance, que de bonnes raisons obligent quelquefois d'avoir dans un Etat pour des Juifs, des Heretiques & des Infidelles, ne fait pas que l'exercice de leurs impietez devienne volontaire à l'égard des Magistrats. C'est aussi sur ce fondement que Navarre, Molina, Le Cardinal de Lugo, appuyent leur opinion; que pour sauver la vie d'un peuple, il est permis de livrer un Innocent à la colere d'un ennemi irrité: comme il arriva à ces six Bourgeois de Calais, qui s'abandonnérent à celle d'Edoüard III.

Mais si l'effet est bon en soi &

prévû, il est réputé volontaire dans sa cause, étant hors de doute, que quiconque veut le bien, veut pareillement le bien qui doit s'ensuivre.

En second lieu, un effet est volontaire dans sa cause, quoi qu'elle soit seulement effective par accident; si elle a été mise à dessein que l'effet s'ensuivît. La raison est, que la volonté se porte vers l'effet, & que la personne qui agit regarde la cause de même que si elle étoit effective par elle même. De sorte que si malignement vous laissez vôtre prochain exposé à perir ou à faire de grandes pertes, manque de le secourir; son malheur vous est imputé, comme volontaire dans sa cause & dans le refus de vôtre secours. Et si la Justice vous obligeoit à le donner, elle vous oblige aussi à reparer le mal.

En troisiéme lieu; si une cause bien qu'accidentelle seulement, mais mauvaise en soi & défenduë, est suivie d'un mauvais effet, qui ait été prévû; celui-ci doit être réputé volontaire en sa cause; parceque l'obligation d'éviter ce mauvais effet

étoit jointe à l'obligation de ne poin[t]
mettre cette mauvaise cause : &
franchir l'une de ces obligations,
c'est avoir franchi l'autre. La mort
du pauvre à qui vous n'avez pas donné du pain dans sa faim, vous est
imputée comme volontaire dans vôtre dureté. *Non pavisti, occidisti.*

Dans la 6^e^. *Dispute il y a de* bonnes choses touchant la necessité &
l'impossibilité morale, & il en manque de meilleures. Car le P. Marin
en demeure à des vuës generales

[redacted]

NVMMVS HIC ÆNEVS ARTE AC RARITATE INSIGNIS

ROMAE APVD ANTONIVM BORIONEM ADSERVATVR.

ARTICLE X.

EXPLICATION D'UNE MEDAILLE tres-rare de l'Empereur Hadrien par le P. Tournemine Jesuite.

MOn R.P. la Medaille dont vous me demandez l'explication, considerable par sa rareté & par la beauté du travail, que le tems semble avoir respectée, devient encore plus pretieuse quand on en a penetré le sens, & reconnu l'esprit & le bon goût de son Inventeur. N'en soyez point surpris : c'est à la plus spirituelle Ville du Monde que nous devons ce monument. Athenes, l'ingenieuse Athenes a voulu par cette Medaille éternizer sa reconnoissance pour Hadrien. L'inscription qu'on lit au tour de la tête du Prince,

Hadrianus Augustus Consul tertiùm Pater Patriæ.

Hadrien Auguste trois fois Consul, Pere de la Patrie.

cette inscription, dis-je, n'est pas d'un grand secours pour fixer le tems où la Médaille a parû. Ha-

drien commença ſon troiſiéme Conſulat l'an CXIX. de JESUS-CHRIST, & le troiſiéme de ſon Empire. Après quatre mois il l'abdiqua, & n'en prit jamais un quatriéme. Ainſi l'inſcription nous apprend ſeulement, que la Médaille n'a point été battuë avant l'année troiſiéme d'Hadrien. Le titre *de Pere de la Patrie* nous mene plus loin. Hadrien ne l'accepta que l'an CXXI. de JESUS-CHRIST, & le cinquiéme de ſon Empire. L'inſcription nous laiſſe dans l'incertitude pour les années ſuivantes : mais le revers, quoique ſans inſcription, nous donne plus de jour pour déterminer le tems que la Médaille fut frappée à l'année CXXVII. de JESUS-CHRIST, l'onziéme de l'Empire d'Hadrien.

En regardant les cinq figures dont ce revers eſt chargé, on reconnoît d'abord Hadrien & ſon infame Antinoüs placez à droit. Du même côté on voit Neptune couché qui tient un dauphin de la main gauche, & qui appuye la cuiſſe droite ſur une prouë de navire. Il paroît dans la même poſture & avec les mêmes ſymboles ſur d'autres

Médailles d'Hadrien, comme vous pourrez le voir dans le grand recüeil de Mezzabarba : & l'on convient que ce ſymbole marque les voyages d'Hadrien. Ce Prince eſt en robbe. Antinoüs paroît nud prêt à s'exercer aux jeux Gymniques qu'Adrien alloit donner. L'Empereur preſente une main à Minerve qui ſemble s'avancer pour le recevoir. Il tient dans l'autre main un volume roulé à l'antique. On a voulu déſigner par ce volume les Loix qu'il donna aux Atheniens, comme nous l'apprenons d'Euſebe dans ſa Chronique à l'année d'Abraham 2138. La figure d'une femme couchée ſur le devant du revers, qui tient de la main droite un rameau d'olivier, & qui porte dans la main gauche une corne d'abondance, repréſente Athenes, à qui la liberalité d'Hadrien avoit procuré l'abondance. Les Hiſtoriens rapportent qu'il eut pour cette Ville une affection particuliere ; & Spartien dit qu'il y fit de grandes largeſſe la ſeconde fois qu'il y vint, l'an CXXV. de JESUS-CHRIST.

Athenes eſt repréſentée dans la même poſture où l'on voit ſur des Médailles d'Hadrien, l'Egypte, l'Afrique, l'Eſpagne, la grande Bretagne, Alexandrie. La ſituation tranquille dans laquelle on a repreſenté cette Ville, a été choiſie pour marquer l'heureux repos où la faveur d'Hadrien la conſervoit. Le rameau d'olivier qu'elle porte, eſt le ſymbole propre d'Athenes, comme la palme eſt le ſymbole de la Judée. Qui ne ſçait pas la fable de Neptune diſputant avec Minerve, à qui donneroit ſon nom à la capitale de l'Attique? Selon cette fiction, les Dieux choiſis pour arbitres de ce fameux different, reglérent que celui qui feroit aux Atheniens le préſent le plus utile, l'emporteroit ſur ſon adverſaire. Neptune frappa la terre de ſon Trident: il en ſortit un cheval. Minerve la toucha doucement de ſa lance, & fit naître un olivier. Les Dieux jugérent en faveur de Minerve.

Cette fable eſt, comme toutes les autres, fondée ſur certaines veritez que l'ignorance a défigurées,

ou que l'art a déguisées. L'ignorance a changé un navire en un cheval. Dans les deux langues que parloient les anciens habitans de la Grece, la Phenicienne & la Phrygienne, le même mot signifie un cheval & un navire. * Ce fut dans une de ces langues que la fable fut premierement composée. Après quelques siécles des Ecrivains peu versez dans ce langage antique, prirent un navire pour un cheval. Sans cette erreur auroit-on fait un Cavalier du Dieu de la mer ? Commençons donc par rétablir la fable dans sa pureté originale, & voyons ensuite ce que l'art a caché sous le voile de la fiction. Les anciens peuples de l'Attique, posterité de Cethim, sauvages & féroces, n'habitoient que les antres, & ne s'occupoient qu'à la chasse. Les Pelasges qui occupérent l'Attique pendant quelque tems, leur apprirent la navigation, & en firent des Pirates. Cecrops originaire de Saïs en Egypte, y conduisit depuis une Colonie Egyptienne. Il

* *Sciuta & Hafton Phrygien. Pour le Phenicien voyez Strabon Livre second.*

commença de polir les mœurs barbares des Atheniens, il leur apprit la culture des oliviers, dont Saïs [a] avoit pris son nom, & le culte de Minerve, [b] Divinité honorée principalement à Saïs, & à qui l'olivier étoit consacré. Le peuple Athenien regarda depuis Minerve comme la protectrice d'Athenes, & il donna le nom de la Déesse à la Ville & à l'arbre qu'on s'imaginoit lui être le plus agréable. L'Attique devint tres-fertile en oliviers, & fameuse par l'excellence de son huile. Voilà ce que l'Histoire a fourni aux Inventeurs de la fable, dont le but étoit de porter les Atheniens, peuple inquiet & paresseux, à aimer la paix, & à cultiver la terre. Ne vous plaignez pas mon R. P. que le rameau d'olivier nous ait arrêté si long-tems. Si vous aviez à faire à des Antiquaires de profession, vous n'en seriez pas quitte pour si peu. Après vous avoir raconté toute l'Histoire d'Adrien & d'Antinoüs, ils ne vous laisseroient rien ignorer de ce que les Poëtes & leurs Scho-

[a] *Zaiith Olivier.* [b] *Athena ἀθλιά.*

liastes ont dit de Neptune : l'Histoire naturelle des dauphins viendroit ensuite : Minerve & la corne d'abondance leur offriroient une occasion de débiter leurs lectures & d'épuiser leurs collections qu'assurément ils ne négligeroient point : & vous seriez bien-heureux si la robe d'Hadrien ne produisoit pas un traité complet de la maniere dont les Romains s'habilloient. Pour moi qui ay plus de crainte d'ennuïer que d'envie de briller, je me borne simplement à mon sujet. J'omets des conjectures sur Minerve & sur l'origine de son culte, qui peut-être ne vous déplairoient pas, & je finis après avoir prévenu deux questions qu'on peut me faire. Pourquoi retarder le tems de la Médaille jusqu'au troisiéme voyage d'Hadrien à Athenes ? voilà la premiere question. J'y réponds d'abord, qu'Hadrien n'ayant répandu sa liberalité sur les Atheniens que pendant son second voyage, les Atheniens n'ont pû le remercier de l'abondance qu'il leur procuroit la seconde fois qu'il y arriva, & qu'ils l'ont dû faire la troi-

ſiéme. Je répons en ſecond lieu, que la flatterie pouſſée juſqu'à mettre ſur un monument public l'image d'Antinoüs avec celle de l'Empereur, marque le grand credit de ce jeune Bithynien. Ce ne fut que l'an onziéme d'Hadrien que ſa faveur fut au plus haut point.

On peut encore me demander, pourquoi je ne prens pas pour Rome, la figure d'une femme armée qui donne la main à l'Empereur ? On peut m'objecter une Médaille du Duc de Parme, où une figure pareille a paru au ſçavant Pere Pedruzzi être l'image de Rome. J'avoüe ſans peine que Rome eſt ſouvent repréſentée ſur les Médailles d'une maniere qui peut la faire confondre avec Minerve : mais l'image d'Antinoüs gravée ſur la Medaille, empêche qu'on ne prenne ici la Déeſſe d'Athenes pour la Déeſſe Rome. Quoi que Rome ait porté juſqu'à l'excès ſa lâche adulation pour les Empereurs, elle a pourtant refuſé de conſacrer les abominables impuretez d'Hadrien. Quand ce Prince par une impieté inſenſée vou-

lut faire un Dieu d'Antinoüs, qui s'étoit immolé dans un ſacrifice magique pour prolonger les jours de l'Empereur, l'Orient applaudit à cet execrable projet : mais Rome & les Provinces Occidentales de l'Empire, n'eurent aucune part à cette impieté. Les Antiquaires ont déja remarqué, que toutes les Médailles d'Antinoüs ont été frappées en Orient. Voilà ce que vous avez ſouhaité de moi achevé. Si j'ai mal réüſſi, j'ay du moins ſuivi la meilleure méthode d'expliquer les Médailles, la ſeule qui ſoit raiſonnable. J'ai cherché dans les Hiſtoriens le ſens des figures de l'énigme que je devinois. Prendre une autre route, s'abandonner à ſon génie, contredire ſans ménagement les Ecrivains les moins ſuſpects, ſe faire un plan imaginaire de l'Antiquité ; ce n'eſt tout au plus qu'un jeu d'eſprit qui n'a rien de ſolide ni d'inſtructif, qui donne peu de peine & qui mérite peu de loüange.

La Médaille de bronze que nous venons d'expliquer, eſt à Rome dans le cabinet de Mr. Antonio Bo-

nione : & le P. Malécot Jesuite nous en a envoyé le type gravé à Rome.

ARTICLE XI.

DISSERTATION SUR LES Antipodes.

DEpuis quelques années on a imprimé à Paris un Livre dans lequel se trouvent ces paroles, qui ont ensuite été repetées ailleurs avec éloge : „ Le tribunal de la Religion „ ne s'étend point sur les questions „ purement physiques.... & ces ma„ tieres sont si peu de la connoissan„ ce de l'Eglise, qu'on a vû autre„ fois déclarer heretiques ceux qui „ soutenoient qu'il y avoit des An„ tipodes.

Je ne cite ces paroles que parce qu'elles renferment assez nettement le sujet de cette Dissertation, & je supprime tres volontiers le nom des Auteurs, persuadé que leur intention n'étoit pas mauvaise, & qu'ils n'ont fait que dire après plusieurs autres, ce qu'ils ne se sont pas donné la peine d'approfondir. Je ne ju-

gerois pas si favorablement de bien des personnes qui ont interêt à repandre ces sortes de discours. Les Herétiques déclarez publient avec plaisir tout ce qu'ils croyent propre à rendre l'Eglise Romaine odieuse & méprisable. Aussi un des premiers qui a parlé de la condamnation de Virgile par le Pape Zacharie, pour avoir soutenu qu'il y avoit des Antipodes, est Jean Aventin dans son Histoire de Baviere *Annales Boïorum*.

D'autres Herétiques un peu moins hardis, parce qu'ils sont moins sinceres, sont bien aises d'insinuer à tout propos, que l'Eglise peut se tromper dans ses décisions, qu'elle entreprend quelquefois de juger sur des choses qui ne sont point de son ressort, & que pour lors on ne lui doit aucune *soumission interieure*, mais tout au plus *un silence respectueux, en attendant qu'elle s'apperçoive de son erreur, ou qu'elle se corrige, soit en se retractant; soit en souffrant qu'on enseigne dans un tems tout le contraire de ce qu'elle a décidé dans un autre.*

Il faut encore mettre les Cartesiens parmi ceux qui font valoir au-

tant qu'ils peuvent la fable que je prétens détruire : leur Chef Mr. des Cartes, dans le chagrin que lui causoit le Decret de l'Inquisition, qui défendoit d'enseigner le Systême de Copernic sur lequel toute sa Physique est fondée, a osé dire que le mouvement de la terre passeroit à Rome après y avoir été condamné, ce sont ses termes, & qu'il en arriveroit ce qui est autrefois arrivé au sujet des Antipodes.

Tant de personnes ayant interêt à tenir le même langage, il ne faut pas s'étonner s'il devient tous les jours plus commun parmi les gens ignorans ou inappliquez. Nous vivons dans un siécle qu'on prétend être bien plus éclairé que les autres, & il est certain qu'il le devroit bien être, puis qu'il peut profiter des lumieres de tous les siécles passez. Mais il est certain aussi qu'il n'y eut jamais plus de beaux esprits prétendus, plus de demi-sçavans, toûjours déterminez à mépriser par un goût bizarre, ou à condamner sans examen ce qui nous est venu des Anciens, toûjours prévenus en faveur

dangereuſes, dont le venin ne
orne pas à la Philoſophie : je
rête ſeulement à examiner ſelon
egles de l'Hiſtoire & de la bon-
:ritique le fait du Pape Zacha-
, qui eſt le ſeul qu'on allegue
r prouver que l'*Egliſe a déclaré*
iques ceux qui ſoûtenoient qu'il y
des Antipodes.

: fait eſt du huitiéme ſiecle, &
ıd tous les Auteurs des deux
iers ſiecles en ſe copiant les uns
utres, l'auroient raconté d'une
iere uniforme, on ſeroit toû-
; en droit d'en revenir à l'exa-
. de remonter aux premieres

ter l'Histoire Ecclesiastique de Mr. l'Abbé Fleury qui est entre les mains de tout le monde. L'exactitude & la sincerité de ce sçavant Auteur ne peuvent être suspectes à personne, & je ne puis mieux faire que d'emprunter même ses expressions autant que je le pourrai.

Saint Boniface, qui étoit natif d'Angleterre, avoit commencé dès l'an 716. à étendre en Alemagne la Religion Chrétienne sur les ruïnes de l'Idolatrie, & son Apostolat dura jusqu'à sa mort qui arriva en 755. Virgile né en Irlande ne vint en Alemagne dans le même dessein, que plusieurs années après Saint Boniface, & comme on croit, en 738. Ce n'est que vers l'an 742. que l'Histoire parle de quelque petit differend qu'il eut avec Saint Boniface, & qui peut bien avoir été la source de leur mésintelligence. Mr. Fleury rapporte cet évenement en ces termes: „ Virgile & Sidonius Prêtres „ qui travailloient en Baviere sous „ la conduite de Saint Boniface *, „ écrivirent au Pape Zacharie, qu'il

* *Tom. IX. l.42. p.327. n.47.*

, s'étoit trouvé dans cette Province un Prêtre, qui ne ſçachant point le Latin baptizoit en cette forme, *Baptizo te in nomine Patria, & Filia, & Spiritua Sancta*, & que Boniface avoit jugé que l'on devoit réïterer le Baptême ainſi donné. Le Pape lui écrivit qu'il s'étonnoit de ſa décïſion. Nous ne pouvons, dit-il, conſentir, que l'on baptize de nouveau ceux que ce Prêtre a baptizez ainſi par une ſimple ignorance de la langue ſans introduire aucune erreur ; puiſqu'on ne baptize point ceux mêmes qui ont été baptizez par les herétiques, pourvû que ce ſoit au nom de la Trinité. Il ſt à remarquer que le Pape Zacharie ans cette Lettre parle avec honneur e Virgile & de Sidonius, *Virgilius & idonius religioſi viri*. Mais ſoit que cet: eſpece de Victoire que Virgile ſoit remportée ſur Boniface l'eût endu un peu fier, ſoit plûtôt que es gens broüillons & ennemis de la aix, comme il s'en trouve par tout, tiſſent plaiſir à mettre de la diſcor'e entre ces Saints perſonnages, on int dire à Saint Boniface *, que

* *Ib. p. 344. n. 56.*

Virgile s'étoit vanté à ſon retour, que le Pape l'avoit renvoyé pour ſucceder au premier mourant des quatre Evêques que Saint Boniface avoit établis en Baviere ; qu'il ſemoit de la diſſenſion entre Boniface & le Duc Odilon ; & qu'il enſeignoit quelques erreurs. Saint Boniface s'étoit apperçû qu'il y avoit dans le païs de ſon Apoſtolat des impoſteurs, qui portoient fauſſement le nom d'Evêques & de Prêtres, ſans avoir jamais été ordonnez par de vrais Evêques. Cela fait juger que ceux qui avoient deſſein de le broüiller avec Virgile, ne manquérent pas de lui faire regarder Virgile comme un homme qui prétendoit être Evêque ſans ſon conſentement, & ſe prévaloir pour cela de la conſideration que le Pape Zacharie lui témoignoit.

Quoi qu'il en ſoit, Saint Boniface qui ſe trouvoit obligé d'écrire ſouvent au Pape Zacharie pour lui rendre compte du fruit de ſes Miſſions Apoſtoliques, & le conſulter ſur pluſieurs articles ; ne manqua pas de lui mander ce qu'il avoit appris

tant de la conduite de Virgile, que des erreurs qu'on lui attribuoit. La Lettre que Boniface écrivit là-dessus, n'est pas venuë jusqu'à nous; mais nous avons la réponse que lui fit le Pape Zacharie; & c'est là qu'on trouve le fait que nous examinons. Je ne sçache aucun autre monument ancien, dans lequel il en soit parlé; aucun Auteur du tems qui en ait fait mention. Cette Lettre est imprimée avec les autres dans le recüeil des lettres du Pape Zacharie à Boniface; & on la trouve citée en Latin par bien des Auteurs, entre autres par Baronius dans ses Annales année 748. Voyez sur tout les nombres x. & xi. Voici le précis qu'en fait Mr. l'Abbé Fleury: „ Quant à sa „ perverse Doctrine (c'est de Virgi- „ le dont il parle) s'il est prouvé „ qu'il soûtienne *qu'il y a un autre* „ *Monde, & d'autres hommes sous la* „ *terre, un autre Soleil & une autre* „ *Lune*, chassez-le de l'Eglise dans „ un Concile, après l'avoir dépoüil- „ lé du Sacerdoce. Nous avons aussi „ écrit au Duc de Baviere de nous „ l'envoyer, afin de l'examiner nous

[redacted]

„ mêmes, & le juger ſuivant les Ca-
„ nons. Nous avons écrit à Virgile
„ & à Sidonius des lettres menaçan-
„ tes, & nous vous croirons plûtôt
„ qu'eux.

Voila tout ce que nous fournit l'Hiſtoire du tems ſur ce fait de Virgile : & il ne faut qu'un peu d'attention pour ſe convaincre que Virgile ne fut jamais declaré heretique, quoi qu'on le diſe tous les jours ſi hardiment. Il eſt aiſé de reconnoitre [redacted]

tant par la suite de l'Histoire, que Virgile n'alla point à Rome pour se justifier: on ne trouve pas même que S. Boniface l'ait examiné juridiquement, & ait poussé plus loin cette affaire. Cela fait juger qu'il avoit mandé au Pape Zacharie ce que des gens mal informez & peut-être encore plus mal intentionnez lui avoient dit de la doctrine de Virgile, & que depuis en ayant fait une perquisition plus exacte, même avant la réponse du Pape Zacharie, il avoit trouvé que ce que disoit Virgile étoit fort raisonnable, & n'interessoit point la foi. Si cela est ainsi, comme il y a toutes les apparences du monde, il faudroit conclurre que l'Eglise, bien loin de trouver mauvais, qu'on assurât en ce tems là qu'il y avoit des Antipodes, avoit approuvé ceux qui le soutenoient avant que l'experience nous en eût convaincus.

Au moins il paroît que Boniface & Virgile vécurent depuis en fort bonne intelligence; & que Boniface se servit de Virgile pour ses missions & ses fonctions apostoliques dans la *Baviere*; quoique Virgile

restât toûjours Abbé du Monastere de S. Pierre de Saltzbourg, dont on lui avoit donné la conduite peu de tems aprés son arrivée en Alemagne. Aprés la mort de Boniface qui arriva en 755. Virgile continuant de s'employer au Ministere Evangelique se fit connoitre à la Cour du Roi Pepin, qui charmé de sa pieté autant que de son esprit & de son sçavoir, le retint auprés de lui prés de deux ans, & le laissa enfin retourner à sa mission. Mais ce Prince ne l'oublia pas pour cela, & vers l'an 764. il le nomma à l'Evêché de Saltzbourg. La peine qu'on eut à engager Virgile à se laisser sacrer, est une bonne marque de sa vertu. Il gouverna saintement son Evêché pendant 16 ans, & se trouva en 772. au Concile de Dingoluingue. Il mourut enfin, comme il avoit vécu, dans les travaux Apostoliques, & dans l'exercice des vertus chrétiennes en 780. le 27e. de Novembre : & c'est à ce jour là que sa fête est marqué dans le Menologe de l'Orde de S. Benoît.

On le regarde comme un des

Apôtres de l'Allemagne. Henri Canisius dans ses sçavans recueils a fait imprimer sa Vie & l'Histoire de ses miracles ; l'une & l'autre piece, qui n'est que du XII. siecle, se trouve encore imprimée par les soins du Sçavant Pere Mabillon dans la seconde partie du troisiéme siecle de l'Ordre de St. Benoît. Les miracles qui se faisoient à son tombeau obligérent le Pape Gregoire IX. de le mettre au nombre des Saints ; & nous pouvons en passant remarquer ici, que ce Pape n'eût jamais canonizé Virgile, s'il avoit été condamné comme heretique par un de ses Prédécesseurs, ou si même il avoit été soupçonné d'heresie avec quelque apparence, & sans s'être bien exactement justifié & purgé d'un tel soupçon.

Mais au moins, dira-t'on, le Pape Zacharie déclare dans sa lettre, qu'il regarde comme une erreur condamnable, le sentiment de ceux qui croyoient de son tems qu'il y avoit des Antipodes ; & s'il n'a pas déclaré Virgile heretique, c'est peut-être parceque Virgile s'est retracté ; c'est

peut-être aussi parce qu'il s'est trouvé aprés les informations juridiques, que Virgile n'étoit pas dans les sentimens qu'on lui attribuoit, & que le Pape Zacharie aussi bien que S. Boniface regardoient en ce tems-là comme heretiques.

Je réponds à cela, que dans la lettre du Pape Zacharie il n'est point parlé d'Antipodes, mais seulement *d'un autre Monde, d'autres hommes, d'un autre Soleil & d'une autre Lune.* Or les Antipodes sont dans le même Monde que nous : ils sont des hommes de même espece que nous : ils ont le même Soleil & la même Lune que nous. Cette question est donc toute differente de celle des Antipodes; & quelque persuadé qu'on soit maintenant qu'il y a des Antipodes, on ne regarderoit pas comme bien orthodoxe un homme qui s'aviseroit de soûtenir, qu'il y a des hommes dans un Monde tout different de celui-cy ; que ces hommes ont leur Soleil & leur Lune particuliere ; que ces hommes sont dans un autre état que nous ; par exemple qu'ils ne viennent point d'Adam, & qu'ils n'ont point

part à la Redemption de Jesus-
ist.
'est donc pas vrai, que l'Egli-
jamais *déclaré heretiques ceux*
utenoient qu'il y avoit des Antipo-
puisque dans l'affaire de Virgi-
est le seul fait qu'on produit,
eut jamais de declaration d'he-
, & il ne fut jamais question
ipodes.
is je dis plus, & je prétends
rer, que quand même l'Eglise
t condamné en ce tems-là le
ent de ceux qui soutenoient
ntipodes; quand même on au-
ntendu des Antipodes ces ex-
ons qu'on atttribuoit à Virgi-
ii homines sub terrâ, l'Eglise ce-
nt n'auroit en cela rien déci-
ntre ce que la navigation nous
découvrir dans ces derniers
s. Quelque paradoxe que cela
se, pour en convaincre tout
ne de bon sens, je n'ai qu'a
rer qu'on avoit en ces tems-là
lée du terme d'Antipodes bien
ente de celle que nous avons
rd'hui, & que l'idée qu'on en
pour lors étoit tres-condam-

nable : au lieu qu'il n'y a rien que de trés-raisonnable & de trés-vrai dans l'idée que nous en avons maintenant. Il est évident que sans se contredire on peut condamner & recevoir le même terme pris en differens sens. C'est ainsi que S. Athanase, qui a soûtenu avec tant de courage le terme de *consubstantiel* consacré par le Concile de Nicée contre les Ariens, & reçu par tout le Monde chrétien pour la vraie & seule marque de la catholicité, justifie cependant la sage conduite des Peres d'Antioche, qui avant le Concile de Nicée avoient rejetté ce même terme de consubstantiel, dont les Novateurs de ce tems-là se servoient pour appuyer le dogme impie de Paul de Samosate. La raison de ce different vient du different sens qu'on donnoit à ce terme. Paul de Samosate en ne reconnoissant qu'une substance en Dieu, n'y vouloit aussi reconnoitre qu'une personne : au lieu que les Ariens laissant à Jesus-Christ le terme de Fils de Dieu, & les autres expressions qu'on trouve dans les saintes Ecritures, ne vouloient pas

cependant reconnoître, qu'il fût de même ſubſtance & de même nature que ſon Pere. C'eſt ainſi que l'Egliſe condamne & approuve en même tems le terme de liberté : puiſqu'elle condamna autrefois les Pelagiens, qui donnoient à l'homme une liberté laquelle par elle même & ſans le ſecours de la Grace interieure, fût ſuffiſante pour le juſtifier devant Dieu & lui faire meriter le Ciel : & la même Egliſe a toûjours approuvé comme elle approuve encore aujourd'hui, ceux qui donnent à l'homme la liberté neceſſaire pour conſentir ou pour reſiſter à la Grace interieure qui le prévient & qui le porte au bien. Enfin c'eſt ainſi que nous commençons nôtre profeſſion de Foi pour reconnoitre qu'il n'y a qu'un Dieu : rien de plus conſtant & de plus avéré parmi nous. Mais ſi un Socinien, qui nous accuſe de Polytheiſme, & ſe vante d'être Unitaire, vient nous dire, qu'il ne veut reconnoitre qu'un Dieu ; parceque nous ſçavons qu'il abuſe de cette expreſſion pour combattre le myſtere de la ſainte Trinité, nous di-

rons qu'il blaſphême, & qu
pas plus Chrêtien qu'un Ju
qu'un Mahometan. La rai
tout cela vient de ce que,
dit St. Hilaire ſi ſouvent cité
Maitre des ſentences & p
Theologiens de l'Ecole, l'
ne conſiſte pas préciſément d
termes dont on ſe ſert, ma
la ſignification qu'on donne
termes : & c'eſt le ſens du d
plûtôt que le diſcours mêm
rend un homme criminel e
tiere de Foi. * *De intelligent*
hæreſis, non de ſcripturâ eſt;
ſus, non ſermo, ſit crimen. O
là à peu près ce qui eſt arr
ſujet des Antipodes, comme
tends le montrer dans la ſui
trouverai l'occaſion de juſti
ſentiment de St. Auguſtin ſu
te matiere : mais cela deman
peu d'étenduë, & ce ſera s'i
plaît pour le mois prochain.

* *de Trinit l. 2. c. 3.*

ARTICLE XII.

CONJECTURES DU R. P. DE Colonia, sur des Tuyaux de plomb antiques trouvez dans le Rhône un peu au dessus de la Ville d'Arles, aux mois d'Avril & de May 1707.

A A, ou B B. figure d'un tuyau entier de la longueur de neuf pieds & demi, sur douze pouces ou un pied de circonference par dehors, & huit lignes d'épaisseur.

A. B. Les boëtes de plomb dans lesquelles les tuyaux étoient enchassez. Ces boëtes à l'endroit des lignes A B, ont quinze pouces de circonference, & deux pouces & demi de largeur de chaque côté.

C C C. Rebord que les lames des tuyaux ont laissé après avoir été courbées, (ainsi qu'il est rapporté par Vitruve Livre 8. chap.7.) L'épaisseur ou hauteur qui paroît en blanc dans la figure est de sept lignes ; & la largeur marquée de noir de quinze à seize lignes, ou deux fois l'épaisseur des lames des tuyaux.

L'Inſcription telle que cy-deſſus ſe trouve moulée en groſſes lettres Romaines, d'environ un pouce de hauteur en deux endroits de chaque lame des tuyaux, & comme l'on voit ici que cette Inſcription commence en une extremité du tuyau, allant de gauche à droite ; elle commence pareillement à l'autre bout, & de l'autre côté allant de droite à gauche, ſe preſentant ainſi toûjours de quelque côté que l'on tourne ces tuyaux.

Du tems auquel on a fait ces Canaux.

Il me paroît que ces conduits de plomb, ſont un ouvrage du haut & non pas du bas Empire ; & voici ſurquoi je fonde ma conjecture.

1°. La petite Inſcription qu'on voit ſur les tuyaux, ſemble fort du goût du haut Empire ; ſa brieveté, ſa ſimplicité, me le font juger ainſi.

2°. La Famille de Cantia eſt une Famille connuë dans le haut Empire. On trouve dans Gruter deux Inſcriptions du haut Empire, dont

l'une fait mention d'un *Cantius Rufinus*, qui avoit fait un vœu à Esculape à Rome,

Æsculapio F. Cantius Rufinus & Cantia Erodia D. D.

Et l'autre parle d'un Cantius Veteran de la huituiéme Legion.

3°. La grandeur même & la figure de ces Lettres d'un pouce, que les Antiquaires après Pline appellent *Unciales litteræ*, marque assez le caractere des premiers siécles de l'Empire.

De l'Inscription des Tuyaux.

Il est difficile de juger si cette Inscription regarde, ou l'Ouvrier qui a fabriqué ces tuyaux, ou l'Edile qui les a fait faire. Les uns & les autres avoient grand soin de mettre leurs noms sur ces sortes d'ouvrages. Quand les conduits étoient faits pour des ouvragres publics, les Ediles & les Ouvriers y mettoient également leurs noms, & il en reste encore quantité où l'on trouve le nom d'*Ædilis*.

Il y a quelques années qu'on
Lyon une découverte toute sen
ble à celle d'Arles, & qui peut
vir à l'éclaircir. Les Peres Recc
qui sont logez sur le panchant
montagne de Fourviere, creu
dans leur jardin pour y élever
terrasses, trouvérent une prodig
se quantité de charbons avec
ron deux quintaux de grenaill
plomb, qui étoient des rest
l'incendie de Lyon arrivé sous l'
pire de Neron. Parmi ces char
ils trouvérent un gros tuyau
plomb qui pouvoit donner
pouces d'eau, & qui se diviso
quatre autres tuyaux de trois
ces chacun. Sur l'un de ces tu
que nous conservons dans le
net de ce College, on voit le no
l'Ouvrier ainsi marqué:

IVLius Paulus Lugduni Faciebi

De l'autre côté on lit ces parole

L. TERTINIVS F.

Cette famille *Tertinia* étoit un

celles qu'on nommoit *Ædilitia.*

Quand ces conduits n'étoient pas pour des ouvrages publics, la personne qui les faisoit faire pour son usage, y mettoit souvent son nom, comme il paroît par la découverte qu'on fit il y a un an & demi sur le haut de la même montagne de Fourviere. On y trouva dans la terre une vingtaine de tuyaux de plomb que j'ai vûs, & sur chacun desquels étoit écrit en lettres onciales, le nom de l'Empereur Claude, qui étoit né à Lyon, & qui a long-tems demeuré à Lyon : voici l'Inscription,

TI. CLAVD. CAES.

Tiberius Claudius Cæsar.

On voit encore dans ce même endroit des restes du Palais de Claude.

Le grand soin que les Ouvriers avoient de marquer leurs noms, dans les ouvrages de terre cuite ou de plomb, paroît assez par ces morceaux d'Antiques que l'on conser-

ve dans les Cabinets, & qu'on nomme *sigilla* ou *signa figlinorum*, où l'on voit le nom des Ouvriers jusques sur une brique & sur un morceau de tuile. Mr. Raphaël Fabreti en rapporte quelques exemples dans l'Ouvrage qu'il a composé *De aquis & aquæ-ductibus veteris Romæ*.

De l'usage de ces conduits.

Il seroit bien difficile de déterminer quel étoit précisément l'usage des Canaux en question ; parce qu'il est tout visible qu'ils ont été déplacez, & qu'ils ont été jettez dans le Rhône par quelque accident ; quoi qu'il y ait dans Arles bien des personnes fort habiles, dont le sentiment est, que ces conduits ont été faits dans le Rhône même, où on les a trouvez. On n'est pas en peine de juger à quoi pouvoient servir des canaux dans une Ville aussi pleine de Thermes, d'Amphiteatres, & de Palais que l'étoit autrefois la Ville d'Arles. Il est certain que les Romains en envoyant

à Arles une Colonie, composée des soldats de la sixiéme Legion, eurent soin de leur donner les spectacles & les agréemens qu'ils avoient à Rome, & que dès le premier siécle on fit à Arles un Amphiteatre, un Cirque, un Théâtre, des Thermes, & tous ces magnifiques Ouvrages à quoi fait allusion Ausone, quand il dit:

Gallula Roma Arelas.

Il me paroit que les Tuyaux dont nous parlons servoient à quelque Ouvrage public: j'en juge par la beauté & par la solidité de l'Ouvrage.

Les Romains voulant embellir la Ville d'Arles, employérent des sommes immenses à bâtir un superbe Aqueduc, qui conduisoit les eaux des montagnes des Baus & des autres voisines jusques dans la Ville. Cet Aqueduc venoit aboutir à un grand reservoir, ou *Castellum aquæ*, dont une branche conduisoit l'eau dans l'Amphiteatre pour servir aux

Naumachies, & l'autre se distr
dans les Thermes & dans le
taines répanduës dans toute la
Il y a apparence que nôtre
étoit une de ces branches :
a pû être fait dans le quartier
nomme *Trinquetaille*, qui éto
trefois rempli, comme l'autr
magnifiques Monumens.

REFLEXIONS SUR LES bassesses apparentes de l'horizon sensible de la mer, avec des remarques sur les reflexions de Mr. Cassini sur le même sujet. Par le P. Laval Jesuite.

IL étoit à propos pour faire exactement & avec plus de facilité les observations qu'on vient de donner, de prendre un point fixe de l'horizon de la mer; afin qu'on ne pût point attribuer à d'autres causes ce qu'on vouloit observer pour connoitre la diverse refraction, qui éleve ou abaisse en divers temps l'extremité de la surface de la mer qui paroit contiguë au ciel. Pour cela on s'est attaché à pointer la lunette fixe du quart de cercle à une petite roche qui est à la pointe la plus au sud de l'Isle de Pommegues ou de St. Jean. Cette roche reste au S. O. ¼ O. de l'Observatoire; & son sommet paroit ordinairement élevé d'une minute au dessus de la tangente à l'extremité de la surface de la mer.

Cette roche n'occuppe qu'environ une huitiéme de l'ouverture de la lunette, laquelle ouverture est de 48'. de degrez. On voit des deux côtez de la roche la mer le long du fil horizontal, en mettant le milieu de la roche au centre.

Le quart de cercle est posé sur l'épaisseur d'un mur: ainsi étant bien calé il ne

remuë point. On verifie à un point
lustre du Phare du Fort St. Jean, q
trouvé de niveau avec l'instrumen
sur ce mur, si le quart de cercle n'
haussé ou baissé : ce qui n'est point
ayant toûjours trouvé ce même
de niveau. Après toutes ces préca
prises, la blancheur de la roche o
pointe la lunette aidant à distinguer
leur sombre de la surface de la m
deux côtez de la roche ; & l'épaisseu
horizontal étant toûjours sur le ciel
gu selon les apparences avec la mer
paroit pas facile de se tromper en b
ou haussant trop la lunette du qu
cercle. C'est ainsi qu'on s'est assuré
justesse des observations.

Il est arrivé le 5. Juin, jour qu'on
qué d'un asterisque dans la table des
vations, que le sommet de cette
roche paroissoit dans le plan de la t
te à la surface de l'extremité de la m
elle semble se confondre avec le c
cependant ce jour là la mer ne paru
que de 12'. 30". néanmoins à d'
jours, où la mer a paru basse de 11'
ou de 11'. 10". cette roche paroil
très peu près comme aux jours où ell
basse de 13'.0". ce qui ne devoit pas a
D'où l'on doit, ce semble, conclur
la puissance refractive de l'air n'e
toûjours égale dans les diverses par
l'air comprises entre l'objet & l'o
l'Observateur.

En effet ce jour-là il y avoit une brume tres déliée au tour de cette roche : au deça il n'y en avoit du tout point; & à en juger par le reste de l'horizon, il y en avoit un peu à l'horizon. Il suit de cette observation & de toutes les autres qui ont été communiquées à l'Academie Royale des Sciences, dans les Memoires que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Monseigneur le Comte de Pontchartrain, il suit, dis-je, que la courbe que Mrs. Bernoulli de Groningue & de Bâle, ont determinée par l'analyse, pour le rayon de lumiere qui passe par les divers lits de l'air compris entre l'œil & l'objet regardé, dans lesquels ce rayon de lumiere se rompt continuellement, n'est peut-être pas toûjours une cycloïde, comme ils le prétendent; puisque la tangente sur laquelle le cercle generateur de la cycloïde roule, est toujours d'une égale longueur; quoique la courbe ait quelquefois plus, quelquefois moins de hauteur, comme il paroit par ces observations.

Ce point merite une attention singuliere, & nous fait connoître, qu'il n'est pas si facile d'accorder les experiences & les observations avec les speculations les plus meditées & les plus subtilement inventées, telle que l'est la nature de cette courbe trouvée premierement par Mr. Bernoulli alors Professeur à Groningue, qui en proposa le problême en 1696. ensuite

par Mrs. Leibnits, Newton, le Marquis de l'Hôpital, & Bernoulli l'aîné pour lors Professeur à Bâle.

Il restera donc encore à mediter sur ce sujet par le moyen de toutes les observations que j'ay eu l'honneur de communiquer à l'Academie Royale. Nous sçavons que la corde de cette courbe est certainement entre 52 & 53 mille pieds de Roi, comme on le conclut des observations que j'envoyai a l'Academie au mois d'Avril de 1706. La hauteur de l'Observatoire au dessus du niveau de la mer est de 144 pieds de Roi, comprise la hauteur de l'instrument: ce qui avec les diverses bassesses de l'horizon de la mer données par un si grand nombre d'observations, peut fournir de bons élemens pour déterminer cette courbe, à qui voudra se donner la peine d'y reflechir.

C'est encore un point important à remarquer, que les jours aux quels l'air a été tres-serein, la bassesse apparente de l'horizon de la mer a été de 13'. 15". tant vers l'équinoxe que vers le solstice, c'est-à-dire dans des temps auxquels la chaleur de l'air a été tres-differente aussi bien que sa pesanteur, comme il paroit par les diverses hauteurs du Baromettre simple, & du Thermometre de M. Amontons, observées en même temps. Ce qui prouve ce semble évidemment, comme M. Cassini l'a remarqué dans les reflexions qu'il m'a

fait la grace de communiquer dans son Ecrit du commencement de Juin de cette année, que le plus ou moins de pesanteur ou de chaleur de l'air n'influe pas au plus ou moins de refraction qui arrive au rayon visuel passant par ce milieu ; & qu'ainsi ce qu'on peut appeller la puissance refractive de l'air, a une autre cause que la pesanteur ou la chaleur du même air.

Cela peut se confirmer par cette analogie, que la refraction paroit toûjours la même par un cristal plus ou moins épais, ou plus ou moins chaud.

Il faut encore observer, que cette bassesse apparente de 13'. 15". trouvée par les Observations dont on a parlé ci-dessus, est le même angle d'inclination de la tangente de la mer que celui qu'on a de la hauteur de 144 pieds trouvée de l'Observatoire au-dessus du niveau de la mer, en supposant le sinus total de 20000000, la secante de 13'. 15". est de 20000144. Or ce nombre de 144 est précisément le nombre des pieds de la hauteur de l'Observatoire au-dessus du niveau de la mer.

Pour ce qui regarde les Observations faites au coucher du Soleil, telles que sont celles du 14. & du 31. Mars, (car dès le mois d'Avril le Soleil commence à se coucher vers le cap de la couronne par rapport au lieu des Observations,) il est certain qu'on n'a pas pû se tromper à determiner sur le disque du Soleil, dont une partie

étoit déja ſous l'horizon apparent de la mer, tandis qu'on en voyoit encore une partie au-deſſus : on n'a pas pû, dis-je, ſe tromper à déterminer la ligne de la mer qui couvroit le Soleil : ainſi c'étoit certainement l'extremité de l'horizon apparent à chacun de ces deux jours : cependant la baſſeſſe de cet horizon eſt bien differente ; car le 14. Mars elle ne ſe trouve que de 12'. 40''. & le 31. Mars elle eſt de 14'. 30''. en ſorte que la difference eſt de 1'. 50''. Il eſt vrai que le 14. Mars il y avoit des nuages déliez à l'horizon à travers leſquels on voyoit le Soleil, au lieu que le 31. Mars le Ciel étoit aſſez ſerein, & le vent Nord Oüeſt très-frais.

Dans les autres obſervations, ſur tout dans celles qui ont été faites lorſque le vent étoit aſſez frais, on voyoit la pointe des flots au-deſſus du fil horizontal de la lunette qui renverſe. Ainſi il ne paroit pas, qu'on ait pris, comme Mr. Caſſini le croit, la partie de la ſurface de la mer contigüe à l'horizon ſenſible, qui ſe confond à la vûë avec le Ciel ; en ſorte que pour lors la circonference de l'horizon ſenſible tombe dans la mer expoſée à nôtre vûë, de maniere que le rayon viſuel dirigé à cette circonference apparente de l'horizon de la mer, décline alors du rayon direct qui raſe la ſurface de la mer vers la partie inferieure, contre l'inclinaiſon que devoit avoir le rayon rompu qui raſe cette ſurface ; Il ne

paroit pas, dis-je, que ce raiſonnement, quelque beau qu'il ſoit, puiſſe ſubſiſter contre les Obſervations rapportées ci-devant. D'ailleurs au moins la refraction devroit faire une compenſation, & relever ce que l'inſtrument avoit pris trop bas; & cependant cette baſſeſſe a été juſqu'à 14'.30". terme qu'elle n'a jamais paſſé.

D'autre part le quart de cercle ayant été fixe en poſition, il eſt arrivé ſouvent ſur tout du 27. au 28. Mars, que le lendemain le Ciel paroiſſoit au-deſſus du fil horizontal avant que de toucher l'inſtrument qui marquoit encore 14'. 30". & qu'on a été obligé de le mettre à 13'.15". c'eſt à dire que la refraction avoit hauſſé d'une minute 15". pour remettre l'extremité de la ſurface de la mer au fil horizontal. Obſervation que j'ai faite pluſieurs fois ce Printems avec étonnement, laquelle paroît encore prouver, qu'on avoit bien pointé la lunete à l'extremité de la ſurface de la mer, & ſemble confirmer ce qu'on a dit ci-devant.

Je conviens que cela eſt ſurprenant; mais je n'ai pû aller contre ce que j'ai vû, & contre ce que j'ai ſingulierement obſervé, & dans l'intention même de trouver tout le contraire de ce que je voyois: me paroiſſant étonnant, que cette inclinaiſon de la tangente de la mer augmentât juſqu'à 14'. 30". ſur la hauteur de l'Obſervatoire, laquelle eſt certainement de 144

pieds au-dessus du niveau de la mer, dont je me suis assuré par les deux diverses Methodes que j'ai employées pour la mesurer, & dont j'envoyai le détail à l'Academie en 1706.

Pourroit-on soupçonner, que le rayon visuel se romproit continuellement tantôt en courbe convexe, ce qui est ordinaire, tantôt en courbe concave, suivant la different disposition des lits d'air compris entre l'œil & l'objet regardé. Cette pensée paroîtra nouvelle & contre les loix de la nature uniforme en tous ses effets : mais combien de phenomenes se sont trouvez veritables, quoi qu'on les rejettât à cause des préjugez dont on étoit prévenu ? mais si cela est la nature suivroit toûjours ses loix avec une égale uniformité, lesquelles consistent principalement en ce point. Dans la diverse disposition du milieu, c'est nous qui ne nous en apercevrions pas, ce qui arrive en bien d'autres phenomenes sur lesquels le Physicien raisonne souvent conformément à ses préjugez, & se ferme par-là le chemin qui le conduiroit à la découverte de la verité.

Ce n'est pas que je veüille soutenir cette pensée à bec & à ongles, comme l'on dit ; mais je la propose à des personnes illustres & sçavantes qui composent l'Academie, afin qu'avec leur sagacité ordinaire, elles veuillent bien y faire quelque attention, & me redresser s'il m'arrive de m'égarer, ce qui

ve peut-être fort souvent. Je n'ay
noi que les Observations continuées
nt un assez long-tems, desquelles
tous les soins que j'ay pris je n'ay
u de me défier.
remarque encore, que ces bassesses
iorizon sensible de la mer, ont été
grandes & plus diverses pendant l'hy-
le printems, qu'elles ne l'ont été
iin, c'est-à-dire au commencement
é, comme il est aisé de le voir tant
es Observations, que dans les pré-
tes que j'ay envoyées, sur lesquelles
oit à propos de reflechir beaucoup,
comparer les colomnes les unes avec
tres, & celles d'une saison avec cel-
une autre, dans lesquelles on voit
es hauteurs du Barometre & du Ther-
etre, sont fort differentes à de mêmes
aisons, & égales à diverses inclinai-
ce qui prouve encore ce que nous
dit cy-dessus, en parlant de la liai-
ue pourroit avoir la refraction avec
aleur & la pesanteur de l'air.
utes ces Observations font voir, quel-
la solidité du raisonnement de Mr.
ii, sur l'incertitude où doivent être
qui cherchent le diametre de la Ter-
ar cette inclinaison de la tangente à
rface de la mer ; puis qu'ils ne peu-
être certains de la grandeur de ce
etre qu'à une cinquiéme prés. Au reste
sçai si Mr. Cassini a eu assez de loi-

fit pour réïterer aussi souvent qu'il
été necessaire, les Observations qu'il
tes de la bassesse de l'horizon apparei
la mer, à des hauteurs dix fois plus g
des que celles dont j'ai observé : p
être qu'il y auroit encore trouvé la mé
varieté.

Il seroit à propos pour verifier ce dern
point, de faire de pareilles Observatio
pendant quinze ou vingt jours sur les mo
tagnes de la sainte Baume sur la poin
que l'on appelle le saint Pilon, d'où l'o
voit la mer de plusieurs côtez, & qui son
beaucoup plus hautes que celles d'où Mr
Cassini & moi avons observé pour verifie
ce point important pour la Physique &
l'Astronomie, en observant la même me
thode que j'ai employée selon les vûës de
Mr. Cassini dans ces Observations.

ARTICLE XIV.

EXPLICATION D'UNE MEDAILLE de Philippe Auguste, rapportée dans le Memoires de Trevoux du mois d'Octo bre 1707.

IL s'agit d'expliquer la legende qui en
vironne le nom du Roi sur un des cô
tez de la Medaille. Puisque les vingt-qua
tre lettres qui la composent, ne font pa
elles-mêmes aucun sens, elles doivent être
regardées comme lettres initiales ; & cha

cune vaut un mot entier de cette maniere.

Bovinis Hodie Rex In Campis Triumphans, Virtuti Sua Insigne Trophaum, Hostibus Omnibus Repulsis, Erexit. Hunc Revereantur Imperator Romanorum Otho, Natio Teutonica Omnis, Regem Invictum.

Cette explication est si aisée, si naturelle, si juste par rapport à l'action la plus glorieuse de ce Prince, qu'elle ne demande ni preuve ni éclaircissement pour être justifiée & entenduë.

Au reste il ne faut pas s'imaginer, que de semblables abbreviations, qui se rencontrent plus souvent dans les Inscriptions, que sur les Medailles, y ayent été mises pour exercer dans la suite des tems le talent de deviner, & pour devenir comme un jeu d'esprit. Il est plus croyable, que ceux qui les ont employées, y renfermoient un sens alors connu de tout le monde, & qu'ils ne pensoient pas devoir échapper à la memoire des hommes. C'étoient quelque fois de simples formules, & quelquefois des actions éclatantes; telle que fut la Victoire de Bovines, remportée par Philippe Auguste sur l'Empereur Othon IV. & sur toutes les forces de l'Allemagne. Elle fut celebrée, cette Victoire, dans la France par des vers & par des chansons: & puis qu'il n'est pas défendu de hazarder en cet endroit une conjecture, on peut

penser qu'un morceau de ces Poësies le plus brillant, fut bien-tôt dans la bouche de tout le Royaume, qu'il fut tourné en Latin pour être mis en abregé sur cette Medaille, dans la persuasion que les lettres initiales suffiroient, pour le conserver dans la memoire d'un chacun, & pour l'y faire revenir aisément. Cependant le tems qui nous a fait perdre tant d'autres belles choses, en avoit effacé le souvenir.

On le repete : tout ceci n'est avancé que par conjecture. Car on est d'ailleurs persuadé, que des esprits tournez à faire des anagrammes, & à remplir des bouts-rimez, rencontreroient d'autres sens assez convenables à ces mêmes lettres initiales & à de semblables.

ARTICLE XV.

NOUVELLES LITTERAIRES D'ALEMAGNE.

J'Ay encore à vous parler de quelques Livres qu'on ne connoît pas assez hors de l'Alemagne, où ils ont paru depuis un ou deux ans.

Joannis Christiani Faselii Vimariensis Dissertatio medica inauguralis, de restitutione in vitam suffocatorum laqueo vel in aqua.

Dissertation de Jean Chrétien Faselius

Ianvier 1708. p.1

deviner, & l'esprit prophetique dont Dieu l'avoit rempli, n'avoit rien de commun avec une superstition profane & ridicule. Mr. Krausius a tâché de s'ouvrir une voye pour éviter cette difficulté. Il propose une nouvelle version de ce verset embarras-

ou deux ans.

Joannis Christiani Faselii Vi

Dissertatio medica inauguralis, de

tione in vitam suffocatorum laqueo

aqua.

Dissertation de Jean Chrétien Fa

Janvier 1708.

Medecin de Veimar sur la maniere de rendre la vie aux personnes étranglées ou noyées. A Iena in quarto. L'Auteur établit sur un grand nombre de faits attestez par les plus fameux Medecins, la possibilité de rétablir la respiration dans les personnes suffoquées depuis peu de tems ; & il indique les remedes qui ont réüssi dans ces occasions. La saignée abondante par l'ouverture des veines cephaliques, les frictions, les bains chauds, les sueurs provoquées par une décoction des fleurs de camomille dans de la biere, ont été les plus efficaces.

Mr. Krausius a fait imprimer & soutenir à Vittemberg *une nouvelle explication du verset 5. du chapitre xliv. de la Genese.* Ce verset embarrasse les Interpretes, qui presque tous l'ont traduit en ces termes : *La Coupe que vous avez dérobée, n'est-ce pas celle dont mon Maître* (Joseph) *se sert pour deviner, aussi bien que pour boire ; vous avez fait une très-grande faute.* On a de la peine à concevoir, que Joseph ait pû sans mensonge ordonner à son maître d'hôtel de parler de la sorte à ses freres ; Assurément il ne se servoit point de coupe pour deviner, & l'esprit prophetique dont Dieu l'avoit rempli, n'avoit rien de commun avec une superstition profane & ridicule. Mr. Krausius a tâché de s'ouvrir une voye pour éviter cette difficulté. Il propose une nouvelle version de ce verset embarras-

sant : *N'est-ce pas là cette coupe d'argent dans laquelle mon Maître boit, & dont il devinera aisément le voleur ? Vous avez fait une très-grande faute.* Le Livre est imprimé sous le nom de Mr. Vagner, qui a défendu la These. *Mauritii Guillelmi Vagner Disputatio Philologica de Genesis cap. xliv. v. 5. Vittembergæ in* 4°.

Mr. Ludwig dont vous avez déja parlé avec éloge, & que toute l'Alemagne regarde comme un homme aussi instruit des Antiquitez de sa patrie que du droit moderne, a donné au public un Traité fort sçavant, où il montre que l'Electorat de Brandebourg étoit autrefois un Duché. Mr. le Comte Philippe Darco a soutenu sous lui ce Traité réduit en forme de These.

De formula Ducatûs Brandeburgici, apud Christianum Henkelium Academiæ Typographum.

Les Protestans d'Alemagne, qui par un bizarre effet de leur aversion pour le Saint Siege, avoient préferé jusques ici l'ancien Calendrier, dont ils reconnoissoient les défauts, à celui que Gregoire treiziéme avoit fait corriger par Clavius, se déterminérent enfin l'an 1699. à se conformer aux Etats Catholiques dans la supputation des tems, & la celebration de la fête de Pâques. Mr. Klausing Professeur des Mathematiques à Vittemberg, nous a donné l'histoire de ce changement.

Disputationes tres de optima temporum emendatione, Præside Henrico Klausing. Vittembergæ prælo Gerdesiano in 4°.

Dès l'année 1612. l'Empereur Matthias avoit sollicité les Protestans, d'éviter les inconveniens qui naissoient de l'usage de 2. Calendriers differens dans le même pays, dans les mêmes Villes. Une foule d'Ecrivains aussi entêtez Lutheriens, qu'ignorans Astronomes, s'y opposérent. Des Mathematiciens plus sensez proposérent des moyens de conciliation. Erhard Veigelius est celui dont on a suivi le projet, qui consistoit à retrancher du Calendrier onze jours, & à regler la fête de Pâques par le calcul astronomique, sur les Tables Rodolphines de Kepler, selon le Decret du premier Concile de Nicée. Le Dannemark, la Suede, les Provinces Unies, les Cantons Suisses, ont suivi l'exemple des Protestans d'Alemagne. Nôtre Auteur avoüe, que cette prétenduë reformation du Calendrier est encore sujette à de grands défauts, qu'elle met en danger de celebrer Pâques avec les Juifs, & de s'éloigner insensiblement de la maniere de compter des Catholiques. La Diete avoit chargé trois fameux Mathematiciens, de perfectionner le projet de Veigelius; & l'Electeur de Brandebourg vient d'établir une Academie qui travaillera sur le même dessein. Le moyen le plus sûr & le plus court, seroit de sacrifier l'exactitude astronomique à

des avantages plus réels : c'eſt ce que Clavius a fait : c'eſt où il faudra tôt ou tard que les Proteſtans en viennent.

Je ne dois pas oublier un livre qui ininteresse la Ville où je demeure. C'eſt un parallele des loix de la Republique de Hambourg avec celles des autres pays. *Parallelismus Juris Hamburgensis cum legibus aliorum populorum. Autore Matthiâ Schafhaussen, excudit J. Reinhardus Vulpius in* 4°. Quelques-unes des loix de cette Republique ſurprendront le commun des Lecteurs. 1. Il n'eſt pas permis aux Nobles de demeurer dans la ville. La même loi étoit en uſage à Florence dans le premier âge de cette Republique Toſcane, & les Nobles les plus diſtinguez regardoient comme une grace ſinguliere qu'on voulût bien les aggreger au peuple, & les faire joüir des privileges des marchands. 2. Il n'eſt pas permis à une vieille de ſe marier ſans le conſentement de ſes parens. 3. Ceux qui vont demeurer ailleurs doivent, avant que de ſortir de la ville, payer la dixme des biens qu'ils emportent. La même loi eſt en vigueur dans pluſieurs Villes des Pays bas. 4. On ne peut ſans la permiſſion du Magiſtrat aliéner ſes immeubles. 5. Avant que de plaider on eſt obligé de mettre ſes interêts en arbitrage. Cette derniere loi devroit être commune à tous les peuples.

Janvier 1708.

DE ROME.

Quoiqu'une Logique à l'usage des Classes ne soit pas un livre bien curieux, le Reverend Pere Pergolin vient d'en publier une qui merite l'attention des Philosophes, par le bon goût qui lui a fait substituer des exemples instructifs à ceux qu'on employe d'ordinaire pour faire entendre les regles de la Dialectique, & qui n'ont ni utilité ni agrément.

Dialectica sacra Scripturæ testimoniis ac Sanctorum Patrum doctrinis illustrata, in qua unâ cum sanctarum Litterarum intelligentia, ars inveniendi, construendi, prosequendi argumenta, atque hæreticorum sophismata cognoscendi præstatur. Auctore Fratre Josepho Pergolino Montenovensi Minorum Conventualium Sancti Francisci Theologiæ Magistro. Romæ typis Bernardo. ann. 1707. Dialectique éclaircie par des exemples tirez de l'Ecriture & des Peres, dans laquelle on apprend en même tems & la science de l'Ecriture Sainte, & l'art d'inventer, de construire, de pousser des argumens, & celui de démêler les sophismes des heretiques. Par le R. P. Frere Joseph Pergolin Religieux conventuel de l'ordre de St. François, & Professeur en Théologie. A Rome de l'imprimerie de Bernardo l'an 1707.

DE HOLLANDE.

Mr. Rabus a fait imprimer le premier livre de ses Poësies Latines chez Hofhout.

Guillelmi Rabi Jurij-consulti Carminum Liber primus.

On voit par ce titre que le Juris-consulte compte, que sa profession ne l'empêchera pas d'être fidelle aux Muses.

Les Cocceiens n'ont point entendu raillerie, ils n'ont pas laissé long-tems sans replique l'Auteur qui avoit plaisanté sur leur maniere d'expliquer l'Ecriture, & d'y tourner les faits les plus ordinaires, & les expressions les plus indifferentes en des figures du Messie, & des divers Etats de l'Eglise. Le titre de la Réponse n'est pas exprimé fort poliment.

Le Chef des moqueurs démasqué par Néophile Alethée, pour servir de réponse aux Entretiens sur les differentes methodes d'expliquer l'Ecriture, & de prêcher de ceux qu'on appelle Cocceiens & Voëtiens dans les Provinces unies. Chez Guillaume de Voys à la Haye in 12.

L'Auteur des Entretiens a repoussé en se joüant l'attaque serieuse des Cocceiens par un livre qui vient de paroître.

Nouveaux Entretiens sur les differentes methodes d'expliquer l'Ecriture & de prêcher de ceux quon appelle Cocceiens & *Voëtiens dans les Provinces unies, où l'on*

répond aux objections qu'on a faites à l'Auteur des premiers Entretiens sur cette matiere, & où l'on donne une idée précise & abregée de cette controverse. A Amsterdam in 8°. chez Schelte.

Pierre Humbert vend *une Arithmetique militaire*. Mr. de Clermont Commissaire d'artillerie en est l'Auteur.

Mr. Poiret fidelle Disciple d'Antoinette Bourignon qui s'est formé une Religion bizarre, composée du Calvinisme, du Quietisme, d'un Cartesianisme outré, & des visions de son Heroïne, Religion dont il est le seul Sectateur, & qu'il tâche en vain d'étendre par des livres imprimez à ses frais. Mr. Poiret, dis-je, a voulu prendre part à la fameuse querelle de feu Mr. Bayle & de ses Adversaires. C'est dans une préface mise devant des Traitez composez contre feu Mr. Locke par un Seigneur Aleman. Si l'on en croit Mr. Poiret.

Fides & ratio collata, ac suo utraque loco reddita adversus principia Joannis Lockii; insertis non paucis, quibus revelationis divinæ ac Religionis Christianæ capita digniora profundiùs confirmantur & explicantur: cum accessione triplici, primâ de Fide implicitâ sive nudâ; secundâ, de Scripturarum certitudine ac sensu; tertiâ, de perfectione & felicitate in suâ vitâ. Edidit & præfatus est Petrus Poiret. Amsteledami apud Vestenium in 8°.

C'est un spectacle agreable pour les Fi-

delles que cette guerre civile entre des incredules, qui se détruisent l'un l'autre.

D'AIX.

Le R. P. Derians Minime vient de publier un livre où la pieté & l'esprit de l'Auteur paroissent également.

Les saintes croix des Dames illustres. A Aix chez Adibert in 12.

Les diverses épreuves où Dieu a mis la patience de plusieurs Saintes distinguées par leur naissance décrites dans ce Livre avec beaucoup d'onction, peuvent fournir une consolation solide à toutes les Dames affligées, de quelque espece que soient les maux qui les accablent.

Le Pere Derians avoit déja imprimé des Reflexions sur la regle du tiers Ordre de St. François de Paule. Il travaille a un Ouvrage considerable.

DE PARIS.

Le R. P. Dom Lobineau Benedictin de la Congregation de St. Maur, Historien de la Province de Bretagne, a imprimé une Lettre addressée aux Etats de cette Province; à la quelle il a joint un catalogue de ce qui doit entrer dans le troisiéme tome de son Histoire. Outre plusieurs actes anciens, il promet des memoires tres exacts sur ce qui s'est passé en Bretagne pendant

;uerres civiles pour la Religion, & un
;rand nombre de pieces intereſſantes
,la Nobleſſe de ce païs. Coignard
re l'impreſſion d'un Dictonnaire Géo-
ɔique le plus ample qui ait encore pa-
ı trois volumes in folio. Il paroît ici
ʟivre ſans nom d'Auteur ni d'Impri-
r, ſans approbation ni privilege, *ſur-*
iſſance Eccleſiaſtique, & ſeculiere. Mo-
imprime la vie du Comte Loüis de
: frére de St.François de Sales, model-
: pieté dans l'Etat ſeculier, comme St.
çois de Sales l'a été dans l'Etat Eccle-
que. Par le P. Buffier Jeſuite. Cette
ɔire fournit une juſte idée d'un Gen-
ımme veritablement Chrétien.
: Clerc acheve d'imprimer la premiere
e de la Pratique de la memoire artifi-
: , par le même Auteur, 2^e^. édition
: & corrigée. On s'eſt appliqué a évi-
:s fautes de chifres, & les autres ſem-
!es, qu'il eſt ſi difficile d'éviter d'abord
:s ſortes d'ouvrages. Leur 1^ere^. édition
levroit paſſer en quelque façon que
une épreuve.

FIN.

nvier 1708.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Janvier 1708.

ART. I. COllections concerning the Scottish Hiſtory. *Recüeil de pluſieurs faits touchant l'Hiſtoire d'Ecoſſe depuis l'an* 1153. *Par le Chevalier Jaques Dalrymple* Page 1.

ART. II. Hiſtoria Synodorum nationalium à Reformatis in Gallia habitarum &c. *Hiſtoire des Synodes nationaux tenus en France par les prétendus Reformez &c. Par Mr. Ittigius Profeſſeur &c. à Lipſic.* p. 23

ART. III. *Traité analytique des Sections coniques & de leur uſage pour la reſolution des équations &c. Par feu Mr. le Marquis de l'Hôpital &c.* p. 33

ART. IV. *Oraiſon funebre de Meſſire de Coëtlogon Evêque de Tournay, prononcée par le P. Philippe Jeſuite.* p. 46

ART. V. Commentarii linguæ Hebraicæ &c. *Commentaires de la langue Hebraïque. Par Jaques Gouſſet de Blois Profeſſeur dans l'Univerſité de*

gue &c. Page 56
I. *Lettre de Mr. Mervesin sur la Françoise.* p. 80
II. *Nouvelles découvertes sur le &c. Par Mr. Vieussens Docteur decine &c.* p. 88
III. *Recüeil des Voyages con- ts la Compagnie Hollandoise des Orientales, tome troisiéme.* 95
X. R. P. Joannis Marin Trac- de actibus humanis. *Traité ctes humains, par le R. P. Jean Jesuite Docteur &c. dans l'U- ité d'Alcala.* p. 114
. *Explication d'une Medaille are de l'Empereur Hadrien, par Tournemine Jesuite.* p. 121
I. *Dissertation sur les Antipodes.* 130
II. *Conjectures du R. P. de Co- sur des tuyaux de plomb anti- trouvez dans le Rhône près de la l'Arles.* p. 147
III. *Suite des Observations des ses apparentes de l'horizon de la faites à Marseille par le P. Laval te.* p. 155
IV. *Explication d'une Medaille*

de Philippe Auguste rapportée dans mi Memoires d'Octobre 1707. p. 164
ART. XV. *Nouvelles Literaires.*
D'Allemagne. p. 166
De Rome. p. 171
De Hollande. p. 172
D'Aix. p. 174
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

Errata du mois de Janvier 1708.

PAge 2. l.6. ôtez la virgule après *justice.*
p.11. l.27. *lisez* Varæus.
p.13. l.3. *l.* Kenneth.
l.7. *l.* Mailross.
p.20. l.24. *l.* Houden.
p.55. l.26. *l.* viatique.
p.57. l.25. *l. des causes de la langue Latine.*
p.58. l.5. *l.* qu'elles ont.
p 61. l.11. *l.* qui composent cette langue.
l. dern. une *l.* cette.
p.62. l.15. *l.* Hebraïque.
p.63. l.5. *l.* Leidekker.
p.64. l.3. *l. Zabii.*
l.15. *l.* d חזור. & au bas de la page ajoûtez d *Pag.*895.
p.77. l.15. *l.* leurs radicales.
p.104. l.16. *l.* Ternate.
p.106. l.10. *l.* Johor.
p.110. l.2. *l.* ôta.
p.111. l.26. *l.* Le Comte.
p.112. l.11. *effacez* en.
p.125. au bas de la page, hœston *l.* hæst en
p.162. l.19. à la fin. *ôtez le point.*
l.20. *après* milieu mettez un point.

ADDITION AUX MEMOIRES de Janvier 1708.

LE R. P. Dom Cosme de Champigny Religieux Barnabite, qui a prêché avec succès dans les meilleures Paroisses de Paris, va donner ses Sermons au Public ; il en paroît déja un premier Tome ; & le second, qui est sur le point de paroître, sera suivi de plusieurs autres : Le titre porte : *Recueil de Sermons choisis, tant de Panegyriques que de Morale*. A Paris, chez Pierre-Augustin Le Mercier, rue S. Jacques, près S. Yves, à S. Ambroise. Le Public n'a pas besoin d'être prévenu en faveur de l'Auteur, qui est depuis long temps écoûté avec plaisir dans Paris. Pour l'Ouvrage on se contente de l'indiquer icy, se réservant à en donner l'Extrait dans les Memoires suivants.

Janvier 1708.

:EMOIRES
POUR
-HISTOIRE
s Sciences & des beaux Arts.

illis par l'Ordre de Son Alteſſe erenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1708.

)e l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

JAQUES ESTIENNE Libraire,
: Saint Jaques, au coin de la ruë de
?archeminerie, à la Vertu.

---

ec Privilege & Approbation. 1708.

MEMOIRES

OUR L'HISTOIRE
es Sciences & des beaux Arts.

Février 1708.

A R T I C L E XVI.

LLECTIONS CONCERNING he Scottish Hiſtory &c. C'eſt-à-ire, *Recüeil de pluſieurs faits touchant l'Hiſtoire d'Ecoſſe &c. Par le* *hevalier Jacques Dalrymple.* A dimbourg chez les Heritiers 'André Anderſon Imprimeur e la Reine, *in octavo pag.* 512.

NOus avons déja parlé de la premiere partie de ce Livre dans les Memoires du mois précedent; & nous y ns rendu juſtice au merite & à actitude de Mr. Dalrymple, qui

a répandu un nouveau jo
l'Histoire civile de son pays.
souhaiterions pouvoir lui re
même témoignage par rapp
seconde partie de son Livre.
désir de favoriser la Secte d
byteriens, dans laquelle il
heureusement engagé, lui a fa
cer les propositions du mo
moins soutenables. Il s'est i
que les premiers Chrétiens
se, que les anciens Moine
Royaume, ont tous été Pr
riens. Et ce qui surprend
davantage, c'est que rien n
plus frivole que les preuves
quelles il appuye une imag
si bizarre. En sorte qu'on au
à se persuader, qu'un hom
dans tout le reste paroît si jud
ait pû donner dans un tra
cette nature.

Il commence par recher
quelle année la Religion Ch
ne fut annoncée pour la pr
fois en Ecosse ; & il avoüe
te Epoque est difficile à fixe
das assûre que les Bretons en
rent la Foi dès le tems de Tib

nôtre Auteur ſuppoſe que les Pictes & les Ecoſſois, ſe ſoumirent peu de tems après à l'Evangile. Cette ſuppoſition accommode ſon Syſtême: car il prétend en même tems, qu'ils n'ont commencé à avoir des Evêques que vers le milieu du cinquiéme ſiécle : d'où il s'enſuit qu'ils auroient été pluſieurs ſiécles Chrétiens, ſans avoir d'Evêques. Voici comment il tâche d'appuyer ſon ſentiment.

Bede, dit-il, qui parle aſſez au long de la guerre que les Ecoſſois eurent à ſoutenir contre les Romains, ne dit rien de leur premiere converſion à la Foi. Il marque ſeulement, que le Pape Celeſtin envoya l'an 431. Palladius aux Ecoſſois qui croyoient en Jesus-Christ, *ad Scotos in Chriſtum credentes.* La Chronique Saxone dit, qu'il fut envoyé pour confirmer les Ecoſſois dans la Foi, *ad Scotos mittebatur, ut eorum fidem confirmaret.* Il y avoit donc dès ce tems-là des Chrétiens en Ecoſſe.

Le même Bede & avec lui Proſper aſſûrent, que Palladius fut le premier Evêque des Ecoſſois, Pri-

mus Episcopus Scotorum. On pourroit objecter, que les peuples d'Irlande ont été aussi autrefois appellez *Scoti*: il est vrai: mais il est évident, dit Mr. Dalrymple, que Bede parle ici des Ecossois de la Grande Bretagne; puis que cet Auteur ne fait mention des affaires d'Irlande que vers l'année 565. lorsque Columba vint s'établir dans l'Isle de Hii.

Cependant deux celebres Ecrivains d'Angleterre, sçavoir l'Evêque de Worcester, & celui de Saint Asaph soutiennent, que Palladius a été le premier Evêque des Irlandois. Et il semble en effet que le passage de Prosper prouve manifestement, que c'est en Irlande & non en Ecosse, que le Pape Celestin envoya Palladius... *Ordinato Scotis Episcopo, dum Romanam insulam studet servare catholicam, fecit etiam barbaram Christianam.* Pour entendre ces paroles de Prosper il faut remarquer, que lorsque le Pape Celestin envoya Palladius aux Ecossois, l'heresie Pelagienne causoit de grands ravages dans la Bretagne. Saint Germain & Saint Loup y vinrent des Gaules

pour combattre ces erreurs. C'est ce qui fait dire à Prosper, qu'en même tems que St. Celestin s'efforçoit de conserver la Foy catholique dans l'Isle de la grande Bretagne, qui faisoit partie de l'Empire Romain, *Dum Romanam insulam studet servare catholicam*, il entreprit aussi d'introduire la Religion Chrétienne dans une Isle barbare, y envoyant Palladius pour y prêcher l'Evangile : *Fecit etiam barbaram Christianam.* Or cette Isle barbare ne peut être que l'Irlande. C'est donc en Irlande, & non en Ecosse, que Palladius a été Evêque.

Mr. Dalrymple répond, que cette conclusion ne peut être approuvée, que de ceux qui ne sont pas instruits des antiquitez Britanniques. Il est vrai, dit-il, que l'Ecosse ne fait qu'une même Isle avec l'Angleterre : mais les Romains n'en ont pas parlé de la sorte : ils ont toûjours regardé l'Ecosse comme une Isle separée de la Province Romaine par les deux golfes de Forth & de Clyd. Bede le dit expressément. D'ailleurs, continuë nôtre Auteur,

ſuppoſé que Palladius, ait été le premier Evêque d'Irlande, que deviendra Saint Patrice, à qui les Irlandois ont conſtamment attribué cet honneur ?

J'avoüe, reprend-t'il, que Nennius rapporte la miſſion de Palladius, d'une maniere bien differente des Auteurs que nous venons de citer. La miſſion de Palladius, ſelon cet Ecrivain, fut d'abord pour l'Irlande, mais elle n'y eut pas de ſuccés : ce qui s'accorde aſſez avec le témoignage de Probus & de Jocelin qui aſſûrent, que Palladius fut obligé de quiter l'Irlande, & d'aller en Bretagne, où il mourut peu de tems après ſon arrivée.

Mais, répond nôtre Auteur, peut-on ajouter foi aux paroles de ces trois Ecrivains, lors qu'on voit qu'ils contrediſent évidemment Proſper ? Ne ſçait on pas d'ailleurs que Nennius eſt un Hiſtorien peu exact ? ou plûtôt ne voit-on pas, que l'hiſtoire qui lui eſt attribuée, n'eſt qu'un amas de divers morceaux qui ne ſont pas de la même main, ni du même tems, & qui n'ont pas grande autorité ?

Mr. Dalrymple se sert ensuite de l'autorité de Marianus Scotus. Palladius selon ce dernier Ecrivain, fut envoyé aux Ecossois qui croyoient en Jesus-Christ, *Missus est ad Scotos in Christum credentes* : & après lui Saint Patrice qui étoit Breton d'origine fut ordonné par Saint Celestin Archevêque d'Hibernie, *Post ipsum Sanctus Patricius genere Brito à Sancto Celestino ordinatus ad Archiepiscopatum Hibernensem.* Voici donc les Ecossois distinguez des Hibernois. Les premiers étoient déja Chrétiens, lorsque Palladius leur fut envoyé : Saint Patrice fut ordonné Archevêque des seconds ; & il convertit toute leur Isle à la Foi, *Totam Insulam Hiberniam convertit.*

Ce sont là les raisons qui font croire à nôtre Auteur, que Palladius a été envoyé aux Ecossois, & qu'il a été leur premier Evêque. Cependant selon lui l'Ecosse a embrassé la Foi dès les premiers siécles. Les Chrétiens d'Ecosse auroient donc selon son Systême été gouvernez long-tems par les seuls Prêtres.

Monsieur Dalrymple remarque de plus, que Palladius avoit été élevé à Alexandrie, & non à Rome, & qu'il avoit été élevé dans les sentimens & dans la discipline de l'Eglise Grecque : remarque dont il se sert pour prouver, que du tems de Palladius l'Ecosse a aussi été Presbyterienne.

Mais la principale preuve sur laquelle roule le nouveau Systême, est un passage de Bede que voici : ,, Un St. Abbé nommé Columba ,, dit-il, livre 3. chap. 4. vint d'Irlan- ,, de l'an cinq cens soixante & cinq, ,, pour prêcher l'Evangile aux Pic- ,, tes qui habitoient le nord d'E- ,, cosse : car ceux qui demeuroient ,, dans les Provinces du Sud, avoient ,, long-tems auparavant embrassé la ,, Foi... Columba ayant baptizé ,, les Pictes Septentrionaux, obtint ,, de leur Roi nommé Bridius l'Isle ,, de Hii, où il bâtit un Monastere. Bede décrit en suite la vie sainte & édifiante que menoient les Religieux de l'Isle de Hii, & il ajoute que ,, les Evêques des Provinces ,, voisines obéïssoient aux Abbez de

„ ce Monaſtere, qu'on n'y obſervoit
„ pas la fête de Pâque ſelon l'uſage
„ de l'Egliſe de Rome, mais qu'on
„ croyoit ſuivre là-deſſus la coutu-
„ me des Grecs. C'eſt là le princi-
pal fondement ſur lequel Mr. Dalrymple, bâtit ſon nouveau Syſtême de l'ancien Preſbyterianiſme d'Ecoſſe.

S'il eſt vrai, dit-il, que les Evêques ont été ſous la juriſdiction des Abbez de Hii ou d'Icolmkill, quoique ces Abbez ne fuſſent que de ſimples Prêtres; il eſt évident qu'en cela l'Egliſe d'Ecoſſe differoit de l'Egliſe de Rome. D'où il ſemble vouloir conclurre, que la Religion Preſbyterienne dominoit alors dans une bonne partie des Iſles Britanniques. Pour tirer cette conſequence, il faudroit ſçavoir en quoi conſiſtoit cette obéïſſance, que les Evêques du Nord d'Ecoſſe rendoient à l'Abbé du Monaſtere de Hii. Si cela ſignifie ſeulement, que tous ces Evêques ayant été tirez du Monaſtere, gardoient dans l'Epiſcopat la même regle qu'ils avoient gardée dans le Cloître, & qu'ils obſervoient

les mêmes jeunes, les mêmes austeritez, la coutume & un long usage les ayant en cela assujettis à l'Abbé, quoiqu'ils en fussent independans pour les fonctions Episcopales. Si c'étoit là le sens des paroles de Bede, que pourroit-on en conclurre contre le dogme de l'Eglise Catholique ?

Deplus Mr. Dalrymple se contredit lui-même en cette occasion : car il prétend qu'en ce tems-là tous les Prêtres étoient Evêques. Si cela étoit, il doit avoüer que l'Abbé de Hii, qui étoit Prêtre, étoit aussi Evêque : ainsi il ne seroit pas extraordinaire qu'il eut eu d'autres Evêques sous sa jurisdiction.

Mais après tout quand Bede diroit expressément, que les Evêques des Ecossois Septentrionaux & Montagnards, étoient en tout soumis à l'obéïssance de l'Abbé du Monastere de Hii, que pourroit-on conclurre des abus introduits parmi des Peuples, que Bede reconnoit lui-même avoir été alors fort ignorans, parce qu'ils étoient éloignez de tout commerce, & situez à l'extremité du monde ?

Mais, continuë Mr. Dalrymple, Les Religieux de Hii ou d'Icolmkill, n'obſervoient pas la fête de Pâque ſelon l'uſage de l'Egliſe de Rome, mais ſelon la coutume des Aſiatiques. C'eſt des Centuriateurs que nôtre Auteur tire cet argument, tant de fois propoſé par les Herétiques, & tant de fois refuté par les Catholiques. Tout le monde ſçait, que les Aſiatiques celebroient toujours la Pâque le quatorziéme jour de la Lune; & que c'eſt de là que leur eſt venu le nom de *Quartodecimani*. Mais les Ecoſſois faiſoient conſtamment cette fête le Dimanche, qui étoit entre le treiziéme & le vingtiéme de la Lune. Les Aſiatiques judaïſoient tous les ans: les Ecoſſois ne judaïſoient que lorſque le quatorziéme de la Lune ſe trouvoit un Dimanche. L'Egliſe de Rome au contraire celebroit toûjours la Pâque un Dimanche, & jamais avec les Juifs. D'où il s'enſuit que les Ecoſſois approchoient plus ſur ce point du rite de l'Egliſe Romaine, que de la coutume des Egliſes d'Aſie. L'origine de cette

erreur des Ecossois touchant la Pâque, venoit de ce qu'ils ignoroient l'usage du cycle Pascal. Bede convient de la cause de cette erreur: *Longè ultra orbem positis nemo synodalia Paschalis observantiæ decreta porrexerat.*

Bede assure, que les Religieux de Hii vivoient en commun, & qu'ils pratiquoient les plus pures maximes de l'Ecriture Sainte. Mr. Dalrymple s'applaudit de ce témoignage, que Bede rend à la sainteté de ces Religieux : témoignage, s'écrie-t'il ensuite, infiniment glorieux à l'Eglise d'Ecosse.

Mais il ne suffit pas à Mr. Dalrymple, d'établir une Eglise imaginaire en Ecosse opposée à celle de Rome : il faut trouver des Pasteurs qui ayent successivement gouverné cette Eglise : or voici ce qu'il s'est imaginé sur ce sujet.

Les Historiens, dit-il, nous apprennent qu'il y avoit des Religieux en Ecosse, que l'on appelloit communément Culdés *Colidei*, ou *colentes Deum*, dit un Auteur. * Ces Re-

* *T. Mylne in vitis Episcoporum Dunkeldensium.*

ligieux vivoient en commun, ils étoient soumis à la même Regle, obéïssoient à un même Superieur, pratiquoient toutes les vertus chrétiennes, & par dessus tout cela *ils étoient ennemis déclarez des innovations de Rome.* Les *Culdés* fournissoit souvent à l'Eglise de sçavans & saints Evêques. Entre autres *Catharus*, ce sont les paroles de Mr. Dalrymple, *étoit un Evesque Puritain.*

La découverte est certainement nouvelle : mais que diroit-il, si on lui soutenoit qu'il n'y a jamais eu de *Culdés* en Ecosse? en effet Bede n'en parle point: & le silence de cet Ecrivain doit être un argument convaincant pour nôtre Auteur ; puiqu'il revoque en doute la Mission & les miracles de St. Patrice, sur cela seul que Bede n'en fait pas mention. A quoi il faut ajoûter que Mr. Loyd Evêque de St. Asaph, & quelques autres Critiques modernes, traitent tout ce que l'on dit des *Culdés* de pure chimere: c'est dit le premier, le songe de quelque Moine qui aura donné commencement à cette fiction. Nôtre Auteur se plaint

ici amerement du peu de cas
Mr. Loyd fait des *Culdés.* Si c
vant Prélat , ajoûte-t'il , avoi
attention aux avantages que le
formez tirent de ces anciens
gieux , il ne les auroit pas t
avec tant de mépris . . .

Il faut cependant avoüer q
a des Historiens qui parlent d
Culdés. La Chronique Saxone ,
raldus Cambrensis , une anc
Chronique d'Ecosse citée par
rius , Hector Boëthius , Bu
nan, Mr. Tanner * en font men
Mais où Mr. Dalrymple a-t'i
pris , que ces Religieux *rejettoi*
communion de l'Eglise Romaine ?
Auteurs que nous venons de
disent tout le contraire : n'imp
les *Culdés* differoient de cette E
en quelque point de discipline:
ils étoient *Presbyteriens.*

Ceux qui sont vresez dans l'
toire des Isles Britanniques sça
que les *Culdés* avoient souvent
cours à Rome , comme les a
Ecclesiastiques. L'Archevêque S
swood parle de plusieurs Bulles

* *In notitiâ monasticâ.*

il eſt fait mention des *Culdés*. Uſſerius prétend qu'ils furent abolis en 1291. lorſqu'ils appellérent à Rome d'un procés qu'on leur avoit intenté. Or eſt-il vrai-ſemblable, que ces *Culdés* ennemis, comme on le ſuppoſe, de l'Egliſe Romaine, ayent eu ſi ſouvent recours aux Papes pour terminer leurs differens.

Mr. Dalrymple établit un autre paradoxe capable de ſurprendre les Lecteurs. Bede tout dévoüé qu'il étoit à l'Egliſe Romaine a été Preſbyterien; parceque ſelon Mr. Dalrymple ce celebre Ecrivain n'a pas reconnu la tranſſubſtantiation. Quand on pourroit prouver que Bede a eu d'autres ſentimens ſur l'Euchariſtie que ceux de l'Egliſe Romaine, il ne s'enſuivroit pas pour cela, qu'il eut été Preſbyterien. Mais ſur quoi fondé Mr. Dalrymple accuſe-t'il Bede, de n'avoir pas été dans les ſentimens de l'Egliſe Romaine ſur la tranſſubſtantiation? Il y a un Paſſage de cet Auteur qui ſouffre quelque difficulté, il eſt vrai: mais il y en a une infinité d'autres, où il enſeigne clairement la verité catholique.

Nous n'avons qu'une connoissance fort imparfaite des affaires Ecclesiastiques d'Ecosse, depuis le tems où Bede finit son histoire jusqu'à l'an 1056. Aussi nôtre Auteur se contente-t'il de faire remarquer les Hommes illustres par rapport à la Religion, que l'Ecosse a produits pendant ce tems-là : & il oublie pour quelque tems son nouveau Systeme du Presbyterianisme des anciens Ecossois.

Marianus Scotus parle assez au long des Ecossois qui se sont rendus illustres en Allemagne. Mr. Nicholson dans la Bibliotheque historique d'Angleterre, place Marianus parmi les Historiens Anglois : il avoüe néanmoins que l'on ne trouve que peu de choses dans cet Auteur concernant l'Angleterre : & il en attribuë la faute à Pistorius, qui en fit faire une Edition défectueuse à Francfort l'an 1583. Mais Mr. Dalrymple qui a examiné l'Edition de Basle faite par Jean Herold en l'an 1559. & dédiée à la Reine Elizabeth, n'y a rien trouvé qui regarde l'Angleterre. Au reste Mr. Nichol-

son avoüe, que Marianus étoit Ecossois. En effet il ne faut que lire ses ouvrages pour en être convaincu.

Les Irlandois ne trouveroient pas leur compte à chicaner sur les faits que cet Auteur rapporte. Il distingue par tout les Ecossois d'avec les Hibernois. *Palladius*, dit-il, fut envoyé aux Ecossois qui croyoient en Jesus-Christ, *ad Scotos in Christum credentes*. Au contraire en parlant de St. Patrice il dit, qu'il fut élevé à l'Archevêché d'Hibernie qu'il, convertit toute l'Hibernie, *ad Archiepiscopatum Hibernensem . . . totam Hiberniam convertit*. S'il dit de St. Kilien Evêque de Wirtsbourg, qu'il étoit Ecossois, il ajoûte aussi-tôt, qu'il étoit Ecossois d'Hibernie, *Scotus ex Hibernia*. Mais en parlant des Ecossois de la grande Bretagne, il leur donne simplement le nom d'Ecossois : *Minobrinus Scotus primus Abbas Sancti Pantaleonis in Coloniâ . . . Gregorius Bonifacium Scotum ordinavit Episcopum Moguntinensem.*

Du tems de Marianus, les Ecossois avoient plusieurs Monasteres en Alemagne, dont quelques-uns sub-

ſiſtent encore aujourd'hui. Robert Strachan parle aſſez au long de ces Monaſteres dans une lettre qu'il écrivit en 1641. & que Bleauu a depuis imprimée dans ſon Atlas. Un ſçavant homme parfaitement inſtruit de l'hiſtoire d'Alemagne, nous fait eſperer une Diſſertation ſur ces établiſſemens des Ecoſſois. Nous ne doutons point que cette piece ne ſerve beaucoup à éclaircir l'hiſtoire Eccleſiaſtique d'Ecoſſe.

Mr. Dalrymple tâche enſuite de prouver, que Jean Scot Abbé d'Ethelinge, & Jean Scot, ſurnommé *Erigena*, étoient tous deux Ecoſſois. Il croit contre le ſentiment de Mr. Allix, que c'étoient deux perſonnes differentes. S'il avoit lû la ſçavante diſſertation du P. Paris Religieux de Ste. Geneviéve, il auroit parlé moins affirmativement du martyre de Jean Scot *Erigena*; & il ne ſeroit pas tombé dans d'autres mépriſes beaucoup plus conſiderables. Après cette digreſſion ſur les Sçavans d'Ecoſſe qui ont vécu en Alemagne, nôtre Auteur revient à ſon Syſteme.

Nous ne ſçavons pas, dit-il, quel

étoit l'état de l'Eglise d'Ecosse en ce tems-là ; mais nous avons raison de croire qu'elle étoit opposée à l'Eglise de Rome. Les preuves qu'il en rapporte sont, que le livre de Jean Scot *Erigena* fut condamné par les Papes ; que Beranger à qui il donne faussement la qualité d'Archevêque de Tours, soutint en France des propositions heretiques. Delà il conclut, que les Ecossois étoient separez de la communion de Rome ; & par consequent Presbyteriens.

Mais que répondre à ce que disent tous les Historiens d'un commun consentement, que les Ecossois depuis leur premiere conversion à la Foi jusqu'au tems de Calvin, avoient conservé une grande veneration pour l'Eglise Romaine ? tant de Saints Evêques, tant de Saints Abbez, tant d'hommes Apostoliques, n'auroient-ils pas constamment prêché en Ecosse la doctrine qu'ils avoient apprise de cette Eglise ?

Les Rois eux-mêmes se sont toûjours distinguez par leur pieté & par leur zele pour l'Eglise Romaine.

Fordon dit que les libertez accordées à l'Eglise par le Roi Gregoire furent confirmées par le Pape Jean VIII. Cette confirmation suppose-t'elle que l'Eglise d'Ecosse fût séparée de l'Eglise de Rome ? Macbeth l'usurpateur crut qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de s'assurer de la couronne que de faire valoir ses prétentions à Rome. La Chronique de Mailrosse dit, qu'il fit distribuer à Rome de grosses aumônes : *Romæ pecuniam pauperibus seminando distribuit.* Cela prouve-t'il que les Ecossois ayent toûjours eu une grande aversion pour l'Eglise Romaine ?

Mr. Dalrymple ne disconvient pas lui-même, que Malcolme III. fut élevé dans les maximes de l'Eglise Romaine ; que la Reine Ste. Marguerite son épouse étoit tres zelée pour la Religion de cette même Eglise : mais il répond à cela, qu'ils ne purent rien changer en matiere de Religion, parce que les *Culdés* gouvernoient alors l'Eglise. Où est-ce que Mr. Dalrymple a lû, que le Roi Malcolme ait jamais tâché de changer la Religion en Ecosse? Qu'il

indique un ſeul Auteur qui di-
ue l'on profeſſoit en Ecoſſe ſous
.oi une autre Religion que la
ıe.

Extrait des regiſtres du Prieuré
t.André aſſûre, que le Roi Mal-
ıe & la Reine Ste. Marguerite
blérent les *Culdés* de biens &
nneurs. Les Evêques de Kilri-
t, qu'on appelle maintenant St.
ré ſoumis à Rome, au ſenti-
t même de nôtre Auteur, leur
ıérent auſſi de grands biens.
c les *Culdés* n'étoient pas enne-
le l'Egliſe Romaine; puiſqu'il
pas vrai-ſemblable, que ce
ce ſi attaché à l'Egliſe Romaine,
ces Evêques ſoumis en tout aux
ſions de cette même Egliſe, euſ-
néanmoins protegé & avancé
lus déclarez ennemis. Mais ce
pas là la ſeule contradiction où
›e Mr. Dalrymple.

›ur faire voir, que le Presbyte-
ſme étoit la Religion dominan-
ı Ecoſſe du tems du Roi Mal-
ıe & de ſes ſucceſſeurs, voici une
e preuve qu'il tire de Richard
ur de Hexham: cet Auteur en

parlant de la legation d'Alberic envoyé aux Ecossois par Innocent II. l'an 1138. dit, que les Ecossois differens en cela de tous les pays d'en deça des Alpes, & de presque toute l'Eglise, étoient attachez à l'Antipape Pierre de Léon & à son Apostasie; mais qu'inspirez de Dieu ils s'étoient soumis d'un commun consentement au Pape Innocent, & qu'ils avoient reçû son Legat. *Illi verò diù à Cisalpina immo ferè ab universa Ecclesia discordantes exosa memoria Petro Leoni & ejus apostasia nimium favisse videbantur: tunc verò divinâ gratiâ inspirati mandata Innocentii Papa & Legatum ejus omnes unanimiter susceperunt.* Voici donc toute l'Ecosse, de l'aveu même de nôtre Auteur, une fois catholique.

Mais les Ecossois, dit-il, suivirent long-tems le Schisme de l'Antipape Pierre de Léon: ils étoient donc Presbyteriens. A ce compte il feroit toute l'Europe opposée à Rome, & par consequent Presbyterienne; puisqu'il n'y a presque aucun pays qui n'ait embrassé pendant un tems le parti de quelque Antipape.

Février 1708.

Enfin Mr. Dalrymple a lû dans les Ouvrages de Mr. Claude & de Mr. de Larroque Miniſtre de Quevilly, que Jean Scot *Erigena*, Berengarius, Pierre de Bruis, Henri Moine de Toulouſe, Arnaud de Breſſe, Pierre de Valde, René Lollard, Wiklef &c. s'étoient tous, en differens tems & en differens pays, élevez contre l'Egliſe Romaine: & de là il tire auſſi-tôt ſa conſequence ordinaire, que les Ecoſſois étoient pareillement ſeparez de la communion de cette Egliſe. Que ne diſoit-il, les Gnoſtiques, les Montaniſtes, les Ariens, les Manichéens &c. ont combattu les veritez fondamentales du Chriſtianiſme; donc les Ecoſſois ont été Presbyteriens.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur le Livre de Mr. Dalrymple: ce que nous avons dit donne une idée generale de ſon Syſteme. Nous ne prétendons pas au reſte blâmer tout ſon Ouvrage: le Lecteur y trouvera pluſieurs remarques tres utiles touchant la fondation des Evêchez & des Monaſteres; quelques chartres anciennes; une diſſer-

tation curieuse sur la dispute qui a si long-tems duré entre les Evêques d'Ecosse & les Archevêques d'Angleterre. Mais il seroit à souhaiter que cette érudition ne se trouvât pas mêlée avec les visions d'un Systeme aussi frivole & aussi peu raisonnable que celui de cet Auteur.

ARTICLE XVII.

EXPLICATION PHYSIQUE & mechanique des effets de la saignée & de la boisson dans la cure des maladies ; avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le Journaliste de Paris a faites sur cette explication de la saignée. A Chambery chez J. Gorin Imprimeur devant le Senat. 1707. *in* 12. *pages* 200. *pour la premiere These ; & la réponse du Journaliste sans les préfaces & les avertissemens pages* 87. *pour la seconde These sans l'avertissement.*

DEux Theses de Medecine traduites en François, & une défense de la premiere composent ce Livre. Nous avons parlé amplement de

de la premiere These, & rendu justice a la capacité de Mr. Hecquet son Auteur. Nous n'avons garde d'entrer dans la querelle que ce fameux Medecin fait aux Journalistes de Paris. Nôtre propre experience ne nous a que trop appris combien les Auteurs sont délicats. Ce n'est pas seulement la Critique qui les blesse, les loüanges moderées ne manquent jamais de les irriter : & l'on peut dire de tous les Auteurs ce qu'un Poëte a dit de ses confreres,

Genus irritabile Vatum.

Les Auteurs sont une nation sensible & prompte à s'emporter. Il est certain que Mr. Hecquet ne démentira point cette maxime, & qu'il a laissé un libre cours à son ressentiment. Le Public est en état de juger si ses plaintes sont justes, en comparant la These avec l'extrait qu'en ont fait les Journalistes de Paris, & la réponse de l'Auteur. Ces trois pieces sont imprimées de suite : mais sans prévenir le jugement qu'on portera du fond de cette Dispute, nous osons

aſſurer qu'un ſtyle moins aigre n'auroit point nui à la Cauſe de Mr. Hecquet.

Tout le monde à été choqué du portrait qu'il fait de celui qu'il appelle *le Commis aux permiſſions d'imprimer.* A ce titre bizarrement inventé on reconnoît à qui il en veut : ſans cela on auroit aſſez de peine à le deviner. Les autres traits ne conviennent nullement à une perſonne plus éſtimable encore par ſa probité, ſon humeur bienfaiſante, ſon deſinteresſement, que par ſon eſprit, ſa doctrine, & la confiance de Mr. l'Abbé Bignon.

Il ne reſte donc que la ſeconde Theſe dont nous devions rendre compte au public. Le deſſein de cette Theſe eſt de montrer, que les *Délayans*, dont la boiſſon eſt le plus commun, ſont des ſoulagemens tres innocens dans les maladies, & ſouvent un remede efficace quand on ſçait l'employer. On le prouve, parce que la ſanté n'eſt qu'une ſorte d'équilibre ; qu'elle conſiſte dans la proportion entre les liqueurs & les parties qui les contiennent. Pour en-

trer en preuve le ſçavant Auteur remarque d'abord, que la ſtructure de nos corps a pour fin cet équilibre ; & parce qu'il ne peut ſubſiſter que par la facilité que les liquides ont à couler, & les parties ſolides à ceder au cours des liqueurs ; la boiſſon qui contribuë tout à la fois à la fluidité du ſang, & à la ſoupleſſe des parties ſolides, a ſans doute beaucoup de part à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté. Elle ſert de vehicule au ſang ; elle en empêche la coagulation; elle modere le reſſort des parties ſolides ; elle en prévient le deſſechement. Mr. Hecquet pouſſe ſa preuve juſqu'à montrer, que la nature ne paroît occupée dans nos corps, qu'à multiplier des ſucs doux, humectans, aqueux ; & que le ſang ne ſe laiſſe travailler en tant de viſceres que pour devenir une eſpece d'eau, c'eſt-à-dire une lymphe douce, inſipide, qui arroſe les nerfs, dans leſquels elle prend le nom d'eſprit : d'où nôtre habile Medecin conclut, que les boiſſons les plus ſimples doivent être les plus ſaines ; parce qu'elles ont moins de ſels & de

ſaveurs à corriger. Voila l'idée generale de la These, dont un peu de détail découvrira encore mieux la juſteſſe & la beauté.

Ce n'eſt pas ſeulemeut dans le cœur qu'on remarque la ſyſtole : on trouve par tout dans nos corps un certain battement qui lui reſſemble, & qui tient toutes les parties en branle. Ce n'eſt pas non plus uniquement dans le ſang qu'il faut chercher les principes de la vie : il ſeroit ſans force & malfaiſant, ſi livré un moment à lui ſeul, il reſtoit dénué du ſecours & de l'action des ſolides. Ainſi on peut comparer la mecanique du corps humain à celle d'une horloge, & en particulier à celle d'une clepſydre ou horloge à eau. Car comme dans celle-cy c'eſt un certain volume d'eau mis en équilibre, qui en fait tout l'artifice ; c'eſt auſſi une certaine quantité de ſang, qui tient ſon équilibre du reſſort des ſolides : reſſort qui fait tout dans nos corps. Au reſte ſous le nom de parties ſolides il faut entendre les vaiſſeaux dont la tiſſure des parties eſt compoſée. Ce ſont

des tuyaux pleins de ressorts qui se dilatent & se compriment continuellement. Ces vaisseaux de figure conique perdent de leur diametre, ou de leur capacité, à mesure qu'ils s'éloignent de leur origine, sans perdre cependant de leur vertu de systole. Ce sont donc comme autant de substituts du cœur, dont ils imitent les fonctions. Nous passons à regret l'explication curieuse de la mecanique du corps, & des moyens admirables que Dieu a choisis pour y entretenir l'équilibre general des vaisseaux & des liqueurs, & l'équilibre particulier de chaque viscere & de la liqueur qui l'arrose. L'Auteur observe, pour rendre sa preuve plus complette, que la Sagesse divine a donné aux liqueurs qui nous font vivre, les qualitez & le mouvement necessaires pour contribuer à l'équilibre des solides : c'est, dit-il, ce qui se remarque dans le sang examiné, non par des operations chymiques qui l'alterent & le falsifient, mais par une analyse simple qui le divise en deux sortes de substances, une purement fluide

de couleur rouge, l'autre plus grosſiere. La partie fluide auſſi coulante que l'eau la plus vive, eſt toute propre à baigner les parties ſolides, à les humecter, à les rendre ſouples. Dans le centre de cette liqueur rouge flotte une ſubſtance molle, blanche, viſqueuſe, composée de filamens, qui en ſe développant forment une ſorte de treſſe ou de rezeau: c'eſt ce qu'on appelle *la fibre du ſang*, qui capable de s'allonger & de s'accourcir à peu près comme une fibre muſculeuſe, eſt une eſpece de lien que la nature a voulu mettre entre les parties du ſang, pour rendre leur cours plus reglé, & moins ſujet à des écarts dangereux. Ce n'eſt pas là le ſeul uſage de la fibre du ſang: elle eſt encore le reſervoir du ſuc nourricier, & la ſource de l'humide radical.

De ces principes Mr. Hecquet conclut une pratique de Medecine tres-facile, dont voici les préceptes: manger peu, préferer les alimens ſimples aux ragouts, l'eau au vin. Il appuye ces préceptes de l'experience, qui nous convainc que les

gens de campagne & les Artisans avec une nourriture grossiere, se font une constitution robuste, tandis que les Riches affoiblissent leur corps & abregent leur vie, par l'usage des vins les plus exquis & des mets les plus délicieux. La regle generale en matiere de nourriture prescrit de choisir, non la plus volatile & la plus propre à exalter; mais la plus aisée à broyer, à pêtrir, & à reduire avec le secours des liqueurs en une matiere impalpable.

De ces mêmes principes l'Auteur infere, que la boisson est le plus necessaire de tous les alimens, & l'experience est encore pour lui; puisqu'on se passe plus aisément de manger que de boire. La necessité de la boisson n'est pas bornée au tems de la santé. Pour peu qu'on examine les causes les plus ordinaires des maladies, on reconnoitra avec nôtre sçavant Auteur, que les boissons simples sont une espece de specifique pour les guérir : & Mr. Hecquet croit n'en point dire trop à la loüange de l'eau, quand il l'a donne pour le Dissolvant universel que les Chy-

miſtes n'ont point encore trouvé, parce qu'ils le cherchent loin d'eux quand ils l'ont ſous leurs yeux. Il prouve en détail l'utilité des boiſſons *aqueuſes* pour la gueriſon des plus fâcheuſes maladies, ſans excepter les infirmitez *flegmatiques*. Il repouſſe vivement les objections, & combat en paſſant diverſes erreurs populaires ; que l'eau bûë en quantité nuiſe à la digeſtion ; qu'elle relâche les fibres ; que les incommoditez de la vieilleſſe viennent de trop d'humidité ; que le vin doive être appellé le lait des Vieillards ; & qu'ils doivent ſe l'accorder avec moins de précaution ; qu'il y ait du rapport entre la Chymie naturelle & la Chymie artificielle.

Quoi qu'il ne défende les boiſſons ſimples à aucun malade, il recommande néanmoins de ne pas ordonner toutes ſortes de boiſſons à toutes ſortes de malades. Comme les mêmes boiſſons ne conviennent ni aux mêmes maladies ni aux mémes temperamens, il faut avoir la diſcretion de varier ſuivant les differens beſoins. On trouve par exemple

des malades dégoutez, dont l'estomach est lâche & paresseux, parceque le suc nerveux trop appesanti en eux, passe trop lentement par les fibres de l'estomach, le vin leur est utile, afin que par un doux picotement il aille exciter ou augmenter le ressort des fibres. Plus heureux cependant, s'écrie l'Auteur, ceux qui n'ont pas besoin d'un moyen si flateur ! d'autant plus qu'il est des plantes amies de la santé, dont on peut se servir pour corriger la fadeur des boissons *aqueuses*. De ce nombre sont les plantes legerement ameres, les capillaires, les vulneraire. On se sert encore avec plus de succés de la sauge, du chamedrys, de la veronique, & sur tout du thé. Que si l'on souhaite des boissons d'un goût plus fin & plus délicat, on en peut faire avec les fleurs d'œillet & de violette, le romarin, & le coquelicot.

Mr. Hecquet marque un grand zele pour rétablir deux anciens usages : les thermopoles ou cabarets d'eau chaude ; & sur cet article il n'a point à se plaindre de nôtre

siécle, où les caffez publics s'établissent dans tous les païs. Mais à l'égard des loix qui renfermoient le vin dans la boutique des Apoticaires, pour n'en permettre l'usage que par l'ordre des Medecins, on ne croit pas qu'il ait la consolation de les voir rétablir.

ARTICLE XVIII.

I CESARI IN ARGENTO da Adriano sino à Caracalla e Geta, raccolti nel Farnese Museo, e publicati colle loro congrue interpretazioni, tomo terzo. C'est-à-dire. *Les Medailles du Cabinet Farnese publiées & expliquées par le Pere Paul Pedruzi de la Compagnie de* JESUS, *troisiéme tome, qui contient les Medailles Imperiales d'argent, frapées pour Hadrien & les Empereurs suivans jusqu'à Caracalla & Geta.* A Parme de l'Imprimerie de son Altesse Serenissime 1703. *in folio pag.* 364.

NOus avons déja parlé des deux premiers tomes de ce bel Ouvrage, qui fait également admirer

la magnificence du Duc de Parme, & l'érudition du Pere Pedruzi. Dans l'extrait du premier tome, nous nous attachâmes à faire connoître la methode de ce judicieux Antiquaire. Dans l'extrait du second tome nous nous bornâmes à l'explication de quelques Medailles curieuses. Nous prendrons le même parti dans ce que nous allons dire du troisiéme tome.

L'amour d'Hadrien pour la paix est noblement exprimé, sur le revers de la septiéme Medaille de la seconde planche : on y voit Rome sous la figure ordinaire d'une Déesse armée ; mais elle est assise, & d'une main elle s'appuye negligemment sur sa lance, tandis qu'elle présente de l'autre une branche d'olivier, symbole de la paix : elle a sous les pieds un globe, sans autre legende que CONSUL III.. qui n'est qu'une continuation de celle qu'on lit au tour de la tête. HADRIANUS AUGUSTUS, *Hadrien Auguste trois fois Consul.* Le bon goût de l'Inventeur paroît dans cette omission de la legende encore plus que dans le

reste. Quelle inscription aur
exprimer avec autant de gr
& de clarté que la figure l
Que Rome sous le pacifique 1
n'étoit pas moins la Maîtresse d
que sous les Empereurs les plu
riers ?

Sur trois Medailles de la
planche, qui sont aussi sans i
tion, on reconnoît la pudicit
l'action de se couvrir de son
La Medaille où le pere Pedru
voir la consecration d'Antino
un fâcheux contraste avec ce
Il propose sur la septiéme M
de la troisiéme planche une c
ture tres-ingenieuse : on y v
croissant surmonté de sept é
symbole, selon ce Pere, de l
secration de Sabine femme
drien. Les sept étoiles sont, à c
pense, Nerva, Trajan, Plotine
ciane, Matidie, Ælius Ces
Pauline, Divinitez de la faç
Romains, & que l'adoption
drien avoit alliées à Sabine. J
qu'on pouvoit retrancher une
sept Divinitez, & n'en c
que six avec Sabine. Les 1

croyoient que les ames des Heros & Heroïnes, alloient après leur mort animer des étoiles dans le Ciel de la Lune, d'où elles gouvernoient le Monde ſublunaire : car ils diſtinguoient trois ordres de Divinitez; *les Dieux choiſis* ; les grands Dieux qui habitoient le Ciel ſupreme ; les demi-Dieux, qui demeuroient dans le globe de la Lune ; & les Divinitez terreſtres, aquatiques, & infernales, qui ne s'élevoient pas juſqu'au Ciel. Le Croiſſant ne figure donc pas l'ame de Sabine ; mais il marque le ſejour glorieux qui lui étoit commun avec Trajan, Plotine, Marciane, Matidie, Ælius, & Pauline. Hadrien celebra tres-volontiers cette conſecration : il avoüoit que ſans les égards qu'il avoit pour la majeſté du trône, il auroit repudié l'Imperatrice, dont l'humeur aigre & fâcheuſe exerçoit rudement ſa patience. C'eſt donc à lui ſeul qu'eſt dûë toute la gloire de la concorde de la famille imperiale, CONCORDIA AUGUSTA celebrée ſur l'onziéme Medaille de la neuviéme planche.

Une Medaille de Marc-Aurele, c'est la quatriéme de la treiziéme planche, nous a conservé la figure que les Romains donnoient à l'Honneur : la legende HONOS ne laisse pas douter, qu'un jeune homme qui porte dans une main la haste de la Divinité, & dans l'autre la corne d'abondance, ne represente ce faux Dieu, & prouve qu'on faisoit alors comme aujourd'hui entrer l'abondance dans l'idée de l'honneur, & que les richesses ont toûjours attiré le respect.

Trois Medailles d'Antonin nous ont arrêté : elles sont dans l'onziéme planche : sur l'une on voit trois symboles, deux mains unies qui soutiennent un caducée, & deux épis de bled : ils marquent selon l'Auteur la paix, l'abondance, & la concorde, fruits du sage gouvernement d'Antonin. Ceux qui penseroient que les deux mains jointes marquent ici, comme sur d'autres Medailles, la fidelité du peuple & sa reconnoissance pour la paix & l'abondance, que lui procuroit le soin paternel du Prince, nous sembleroient ex-

pliquer la Medaille aussi naturellement que l'Auteur l'explique.

La tranquillité publique paroît avec ses symboles sur deux autres Medailles de la même planche : elle à la figure d'une femme, qui d'une main tient un timon, & de l'autre quelques épis : emblême plein d'un grand sens, qui apprend aux Politiques, qu'un gouvernement ferme, prudent, & sur tout attentif à procurer l'abondance, est le veritable moyen d'établir solidement la tranquillité dans un Etat.

Le symbole de la clemence, qui paroit sur le revers d'une Medaille de la même planche, ne sçauroit être plus ingenieux: c'est un foudre qui repose sur un de ces lits qui servoient de siége aux Anciens.

Les plus rares Medailles de ce tome sont DIDIUS JULIANUS, DIDIA CLARA sa fille.

PESCENNIUS NIGER avec la legende au tour de la tête IMPERATOR CÆSAR C PESCENN. NIGER JUSTUS, & le revers SALUTI AUGUSTI.

PESCENNIUS un trophée sur le

revers INVICTO IMPERATORI.

Un passage d'Apulée a découvert à l'Auteur quelle étoit la figure representée sur le revers de la troisiéme Medaille de la dix-neuviéme planche, & le sens d'une cinquiéme tres-delicate. Sans ce passage l'esprit le plus fertile en conjectures n'auroit pû y réüssir. Qui eût reconnu Junon dans une femme montée sur un lion ? Qui eût soupçonné que Junon étoit adorée à Carthage sous une figure qui lui convient si peu ? & à l'aide d'Apulée qui le dit formellement, on pénetre le rapport du revers à la legende, INDULGENTIA AUG. M. CAR. La foudre que Junon porte contre l'ordinaire, est celle qu'elle vient d'arracher au Prince, en lui inspirant de pardonner à Carthage sa Ville favorite. Mille exemples semblables doivent convaincre les Antiquaires, qu'il est souvent impossible d'entendre les Medailles par elles mêmes & sans le secours des Auteurs contemporains.

Elles servent à leur tour pour re-

ndre la lumiere ſur des paſſages
ſcurs. Le Pere Pedruzi fait uſa-
d'une Medaille de Julie Domna,
ur faire connoître ce qu'Iſaïe
:end par ces petites Lunes, dont
parle en décrivant les parures
s Dames de Jeruſalem. La Me-
ille repreſente Julie avec deux de
: croiſſans, l'un ſur la tête & l'au-
ſur la poitrine. On a d'autres
:dailles où les Imperatrices ſont
1ées de ces croiſſans.

L'Auteur explique tres-heureu-
nent une Medaille de Caracalla,
nſiderable par la ſingularité de la
;ende, INDULGENTIÆ FE-
JNDÆ. L'Indulgence eſt repre-
tée ſur le revers, ſous la forme
Cybele Déeſſe de la Terre: elle
aſſiſe la tête couronnée de tours,
: fruits dans la main. La legen-
du côté de la tête du Prince eſt,
ITONINUS PIUS AUGUST.
LITANNICUS. Nôtre ſçavant
tiquaire croit que la grace don-
: par Caracalla à tous les exilez
l'Empire Romain, grace qu'il
orda incontinent après la mort
Geta, eſt le ſujet de la Medaille,

que la production de plusieurs
épuise une terre fertile.

ARTICLE XIX.

SUITE DE L'EXTRAIT
Commentaires de la langue Hebr
par Jacques Gousset de Blois
fesseur dans l'Université de Gron
dont on a vû la premiere par
mois passé.

POur mieux entendre le déta
ce Livre, & la suite de l'ex
que nous en avons promise, i
rappeller en gros l'idée que no

ution duquel, comme nous le remarquions, on ne s'est point gêné à une methode toûjours uniforme & toûjours la même, telle que nous la proposions; ni à rechercher sur chaque racine tout ce que l'on y pourroit examiner, & tout ce que l'on examine sur une autre ; mais où Auteur donne au public les reflexions qu'il a faites pendant quarante années sur le Texte de l'Ecriture, & tout ce que pendant ce tems à differentes conjonctures l'ont obligé d'en examiner. Ainsi donc sur plusieurs verbes tout se reduit à examiner quelques endroits du Texte sacré où ils se trouvent. Par exemple * après avoir dit en un mot que נוּ est actif en *hiphil*, *num. V I.* 9. & répondu par deux courtes observations, qui ne paroitront pas fort solides à tous ceux qui les liront; après, dis-je, avoir répondu au v. 6. du chap. 1. de la Gen. où ce verbe, diton, pourroit bien être neutre, sans parler de la signification de ce verbe, sans le comparer avec aucune autre diction, par exemple avec נבלה

* *P.* 116.

& לבר, comme a fait Forsterus, ou avec בדר, comme il le pouvoit faire, sans rien dire de l'action qu'il signifie, des agens auxquels elle est attribuée, des sujets sur lesquels elle tombe, presque rien des differentes constructions de את & de בין qui le suivent; il passe au nom בדלח, explique le premier verset du chap. xxv. du l.1. des Paralipomenes, refute le sentiment de Rabbi-Salomon, qui pense que בדלח est du cristal, & rapporte celui de de la Place Ministre de Saumur, qui veut que ce soit de l'étain, & qu'il soit formé de בדל *separer*, & de לוח *planche*; parceque ce métail sert à séparer des *planches* ou tablettes d'or & d'argent, les matieres impures qui y sont mêlées.

Sur quelques uns il est plus court encore, à * לוח *tabula* pour toute remarque il ajoute: *Laquear ne viendroit-il point de là?* Son dessein principal est de fixer une signification qui soit propre. Voici comment il s'y prend: פסח, dit Buxtorf, signifie *passer*, *sauter*, & *boiter*. Retranchez

* *P.* 443.

de ces significations *passer*, dit Mr. Gousset, & retenez celle de *sauter*. Ce mot s'attribuë dans l'Ecriture à un oiseau, qui voltige au tour de son nid pour le défendre de l'ennemi. 2°. Il exprime la maniere de marcher des boiteux. 3°. Il est dit de Dieu parcourant les maisons des Egyptiens pour y tuer les aînez de ce peuple, & passant celles des Israëlites, *Exod.* 12. 27. Il faut une idée qui represente ces choses, & qui seule leur convienne à toutes. Celle que fait *transilire*, *sauter*, ne convient pas à ceux qui sont boiteux des deux côtez, dit Mr. Gousset, ausquels cependant ce verbe est attribué 1. *Reg.* 18. 21. Il faut donc que sa signification propre soit *volitare*, *voltiger*. Il convient au premier exemple de l'oiseau : il convient au boiteux qui éleve le pied haut de terre, de même que l'oiseau qui voltige s'éleve de terre : il convient à Dieu dans l'endroit où il lui est appliqué : car le mouvement qu'on se figure que Dieu se donnoit vers la maison de l'Israëlite autrement que vers celle de l'E-

gyptien, tantôt se détournant du chemin & tantôt s'y remettant; ici s'élevant pour ne point toucher, là s'abbaissant pour fraper; ce mouvement, dit-il, est en quelque sorte voltiger. N'en déplaise à Mr. Gousset, la signification de *sauter* vaut bien celle de *voltiger*. En François même nous dirions, que Dieu sautoit les maisons des Israëlites, que le boiteux, & que l'oiseau sautillent.

Selon les Grammairiens עדה signifie *orner* & *passer*, ספה *consumer perdre* & *ajouter*. Selon Mr. Gousset ils n'ont que la premiere de ces significations, & il ôte à l'un celle de *passer*, après avoir assez inutilement tâché de la joindre à celle d'orner, dont il convient: il retranche à ספה celle d'*ajouter*; & l'imperatif ספו *ajoutez*, que l'on fait venir de ce verbe, il le dérive de יסף *Deuter.* 32. 23. *Is.* 13. 15. *Num.* 32. 14. *Is.* 30. 1. *Deut.* 29. 19. Quant aux deux autres lieux dans lesquels on tourne encore ce verbe par *ajouter*, il prétend qu'il n'a point d'autre signification que *consumer*. De même *Job* 28. 8. où l'on traduit avec la

Vulgate, le *lion n'a point passé*, לא עדה *dans cette terre*, il faut traduire selon Mr. Gousset, *le lion ne s'est point orné dans cette terre* ; c'est-à-dire, n'y a point fait paroître sa fierté, qui est son ornement : il ne s'est point *panadé*, dit Mr. Gousset ; il a voulu dire, *pavané*, dans ce lieu. Et parce que le lion ne marche point sans cet air fier & majestueux, dire qu'il ne l'a point fait paroitre dans un lieu, ou dire qu'il n'y est point venu, c'est la même chose. Certainement la metonymie & la metalepse, que Mr. Gousset met dans les paroles de Job conviennent mieux au style brillant & tout poëtique de ce Livre que la signification simple de *passer*.

חרש a six significations de l'aveu de Mr. Gousset : 1°. Labourer : 2°. fabriquer, travailler du bois, du fer, de l'argent, de l'or, des diamans &c. 3°. travailler en sculpture : 4°. méditer, machiner du mal ou du bien : 5°. être sourd ou le faire : 6°. se taire. Comment réünir tant de sens différens ? Nôtre Auteur croit en être

* P. 292.

venu à bout : voici comment. premier est le sens propre, & Ki se trompe quand il prétend que c le 4e. . . Ce sens a été ensuite tra porté aux Arts, de même qu'en La *ars* & *aro* ont de l'affinité : d'abor fut attribüé à la Sculpture, qui *la* *re* en quelque sorte sa matiere ; ensuite aux autres : puis parceque Arts ne font rien qu'en méditan en cherchant, on l'a dit pour diter : & parceque la nature rompuë médite le plus souvent mauvais artifices, on l'a appli specialement au mal : enfin par qu'un homme appliqué à son Art sourd & muet à tout le reste, on a donné encore ces deux sens.

לחם est interpreté *manger* & *battre*. Ce ne sont point là deux gnifications differentes : quelq éloignées qu'elles paroissent, ce n est qu'une. Les premiers idées les hommes eurent de guerre & combat, leur vinrent des anima qui se battoient pour se manger l'autre : car c'est toûjours là la de leurs combats : ainsi se battre s'exposer à être mangé, c'étoi

même chose. De là vient qu'il se dit en *niphal* pour combattre נלחם, c'est-à-dire s'exposer à être la nourriture ou la pâture d'un autre. Ce mot une fois établi se transporta dans la suite aux hommes, quand ils vinrent à se faire aussi la guerre, & à se battre. Cette reflexion est des plus heureuses, & nous paroît d'autant plus vraisemblable, qu'il ne seroit pas impossible de trouver des vestiges de cette premiere institution dans d'autres mots Hebreux, comme en זון *pascere*, & זין זונות *arma*, armes, instrumens de guerre & de combats, & que non seulement la fin des combats des animaux est toûjours de se manger comme remarque nôtre Auteur; mais leur combat même n'étant proprement que se mordre & se déchirer, & ne s'y servant quasi que des dents ou du bec; combattre parmi eux n'est presque autre chose que se manger l'un l'autre. Ne pouroit-on point ajoûter qu'en François même nous disons en langage populaire, *se manger*, & *des gens qui se mangent*, pour dire, des gens qui sont continuellement en querelle & en

guerre. Toutes ces idées ont naturellement quelque chose d'approchant; tant il a été par consequent aisé & naturel de les réünir d'abord sous le même son, & de les exprimer du même mot.

Malgré ce dessein de réduire tout à une signification simple, nôtre Grammairien n'a pû s'empêcher d'en donner quelquefois deux au même mot. נחל, par exemple, signifie chez lui, aussi bien que chez tous les autres, un torrent & une vallée, & il avoüe qu'il n'a pû se tirer autrement du v. 16. du Chapitre 26. de la Genese, où Isaac fait creuser des puits בנחל dans la vallée : car certainement ils eussent été bien mal placez dans un torrent. Il reconnoit encore des antiphrases, comme dans ברך & peut-être dans חסד.

Il eût dû s'en tenir là pour ce dernier, & lui laisser la signification de *Probrum*, plûtôt que d'avoir recours pour expliquer le 17e. verset du chap. XX. du Lévitique, à des interpretations Rabbiniques, qui sont sans fondement & tirées de si loin,

qu'il n'eſt rien de moins probable. Pour trouver la ſignification propre, quelquefois il compare des racines qui ont des ſignifications ſemblables. [a] נום ſignifie moins que ישן parceque *Iſ. v.* 25. il eſt dit, לאינום ולא יישן *Il ne ſommeillera point & ne dormira point.* [b] בדל ſignifie ſeparation & diſtance de lieu, קדש un divorce éternel avec les choſes profanes, pour être appliqué aux choſes ſaintes, נזר la même ſeparation, le même divorce, mais pour un tems ſeulement.

Le plus ſouvent il ne dit rien, ou preſque rien des noms & des autres parties d'oraiſon dérivées de la racine. Quelquefois cependant il s'y eſt fort étendu. Dans עלה par exemple on trouvera des remarques ſur עולה, תעלה, עלי, עליון, מעלות, & ſur la prépoſition על, qu'il traite fort au long, & ſur la quelle il y a des remarques qui feront plaiſir. Ce n'eſt pas ſeulement les prépoſitions ſemblables, c'eſt à-dire celles qu'on nomme *ſéparables*, parce qu'elles ne ſe joignent pas avec la diction qui

[a] *p.* 501. [b] *p.* 503.

les ſuit, dont Mr. Gouſſet a parlé: Il n'a pas imité le commun des Faiſeurs de Dictionnaires, qui ne diſent rien de celles qu'on nomme *inſeparables* par la raiſon contraire. Il les a traitées toutes fort exactement: & quoiqu'il n'ait pas eu le ſecret de faire ſur ces prépoſitions ce qu'il avoit projetté de faire par tout, c'eſt-à-dire de ne leur donner qu'une ſignification ſimple & generale, qui convint par tout; malgré ce défaut qu'il étoit aiſé d'éviter, au moins pour quelques-unes on peut dire que ce morceau n'eſt pas le moins utile du Livre dont nous parlons.

Quelquefois il a fait tout le contraire de ce que nous diſions tout à l'heure ſur עיב & עור, laiſſant les verbes à quartier, il n'éxamine que les noms עב & ער. Dans קרב il ne parle preſque que de קרבו & de קרב. Dans עדן abandonnant, התעדן *Oblectare ſe*, il ne s'attache qu'au nom עדן *voluptas*, à l'occaſion duquel il s'étend ſur la ſituation du Paradis terreſtre. D'abord il décide que *Hortus Eden* ſignifie *le jardin qui eſt ſitué dans* Eden, & non par appo-

ition *le Jardin Eden* : puis venant à sa situation, il avoüe qu'il ne faut point esperer de la découvrir; que si la chose eût été faisable, Hopkinsonius & Mr. Huet en fussent venus à bout, tant il y a d'érudition, sur tout dans l'ouvrage du dernier. Mr. Gousset n'avoit point encore vû l'ouvrage de Mr. Van-Til son ami : il l'eût joint apparemment à ces deux Auteurs, & lui eût rendu les loüanges qu'il lui donne dans une lettre qui se lit à la tête des Commentaires de la langue Hebraïque. Il propose ce qui lui déplaît le plus dans les Systemes d'Hopkinsonius & de Mr. Huet. Le premier place la terre d'Havila à l'Orient de la Chaldée & du Tygre; ce qui ne peut s'accorder avec le 1er. Livre de Sam. chap. xv. v. 7. où Saül défait les Amalecites depuis Havila jusqu'à Sur. 2°. Il rapporte mal à propos משם *& Inde* à Eden, au lieu de le rapporter au Paradis terrestre. 3°. Il veut que le fleuve avant la division soit l'Euphrate, quoique Moïse fasse de l'Euphrate un des 4. fleuves que forme la division. Enfin il con-

fond le Gehon avec l'ancien Canal de l'Euphrate. Dans le ſecond on ne trouve que deux fleuves au lieu de quatre : car le Gehon & le Phiſon au-deſſus du Paradis, ne ſont proprement comme au deſſous que l'Euphrate & le Tygre. 2°. Selon Moïſe le Tygre après le Paradis & la diviſion, doit couler & deſcendre vers l'Aſſyrie: car c'eſt-là ce que ſignifie le verbe חלך, & ce qui ne ſe peut expliquer, dit-on, par Mr. Huet. Enfin קדמת marque neceſſairement la partie orientale de l'Aſſyrie, comme il paroît par tous les endroits où ce mot ſe trouve. Et cet illuſtre Prelat le prend ſeulement pour, *du côté de l'Aſſyrie*. Il conclut donc, qu'il eſt impoſſible de trouver la ſituation de ce lieu enchanté, & il ne doute point, que la face & la diſpoſition des lieux ne ſoit plus la même, & que le cours de ces fleuves n'ait changé, ou qu'ils ne ſoient taris.

Ailleurs il ſe contente de renvoyer à d'autres racines, ſur leſquelles il aura touché en paſſant celle qui ſe preſentoit pour lors à lui.

Février 1708.

Il lui suffit même quelquefois d'indiquer des Auteurs qu'il croit les avoir bien traitées. C'est ainsi que pour sçavoir ce que c'est que * שמירים, il renvoye à *Fullerus Miscell. sacr. l.* v. *c.* 3.

En d'autres endroits ses Memoires se sont trouvez plus riches & mieux fournis : il y traite sur une racine, ou tous, ou presque tous les points, que nous avons proposez. Il en faut donner un exemple qui fasse connoître tout le travail & la methode de M. Gousset. C'est ברא que nous choisissons.

1°. D'abord nôtre Auteur détermine sa signification : c'est, dit-il, *Operari per infinitatem vel per vim infinitam, agir avec une force infinie.* Sa preuve est qu'il est toûjours dit de Dieu : de sorte que comme פעל ne se dit point des bêtes, parcequ'il renferme un attribut qui n'est point communicable aux bêtes, & qu'il marque des actions raisonnables ; il faut aussi que ברא marque quelque chose, qui ne se puisse communiquer aux créatures, puisqu'il ne

* *P.* 301.

se dit jamais d'elles. Nous n'examinons point, si ce raisonnement, dont Mr. Gousset n'est pas auteur, est convaincant ou non. De là il conclut qu'on a donc raison de traduire ברא par *créer de rien* : quoi qu'après tout il ne signifie pas toûjours créer purement de rien, mais quelquefois produire d'une matiere, qui n'a aucune disposition à ce qu'on en veut faire ; parce qu'il faut également une puissance infinie pour cet effet. Outre cela ברא dans sa propriété signifie, faire une chose à la quelle il n'y en avoit encore aucune de semblable. Cette remarque est d'Abarbanel : & Moyse, dit on, l'observe exactement : car c'est par cette raison qu'il se sert de ce verbe, quand il s'agit de la production des grands poissons, ou monstres marins, *Gen.* 1. 21. & de celle de l'homme, *Ibid* v. 27. & qu'au contraire il ne s'en sert pas quand il s'agit du רקיע firmament ou des astres : parce qu'avant cela il y avoit déja quelque chose de semblable, à sçavoir le ciel & la lumiere. Il n'en use pas non plus pour exprimer la production des

animaux de la terre ; parce qu'il y en avoit déja dans les eaux. Ce ne ſont point là au reſte des homonymies, ou des ſignifications differentes : ce ſont ſeulement des ſignifications particulieres renfermées ſous l'idée generale, qui eſt produire avec une puiſſance infinie.

2°. De là le Docteur de Groningue paſſe à la comparaiſon de ברא avec les dictions qui ont בר pour radicales. ברא ſignifie en premier lieu, donner l'être. Toutes les dictions qui ont ces deux lettres, conviennent dans ce ſens avec ce verbe. Par exemple dans le nom בר *fils* le genre ſe prend pour l'eſpece: donner la vie a un enfant, c'eſt une des manieres de donner l'être. ברה nourrir : la nourriture eſt une donation partiale de l'être, & par elle le ſujet ſe rétablit & ſe renouvelle. Par la même raiſon le bled, *Job.* 39. 7. s'appelle בר comme qui diroit *nourriſſant.*

ברא *Bere* que l'on conte parmi les verbes ſemblables, a ברא dans les deux premieres radicales, quoi qu'il ne ſoit au vrai que la conjugaiſon

piel de ce verbe. ברא, dit on, signifie une action que l'Ecriture n'attribuë qu'a l'homme. Pour l'expliquer on rejette l'antiphrase & la signification privative que Buxtorf & bien d'autres Grammairiens donnent quelquefois à la conjugaison *piel*, & on soûtient que ce verbe, qui ne se dit que de la terre, d'une montagne que l'on découvre en coupant une forêt, signifie, comme la Vulgate le traduit *vuider*, *défricher* un morceau de terre, & par conséquent le rendre visible, & en quelque sorte, le créer.

ברר Qu'on interprête *eligere choisir*, & qui est proprement ce que l'on dit en François *trier*, a cela de commun avec ברא *créer*, que les choses que l'on trie, on les produit, *educuntur*; & elles commencent à paroître comme quelque chose de bon. Il examine successivement ainsi בור, בורית, & ברית, sur lequel il s'étend plus que sur les autres; il vient selon lui de ברר, & signifie le choix qui se fait des personnes pour les aimer & leur être plus lié. Après des recherches très utiles sur les phrases

ברית יהוה & ברית בני ובניך, ſur les conſtructions differentes qui ſuivent ce mot, ſur les figures dans leſquelles il ſe trouve, il conclut en remarquant, qu'il ne ſe dit point d'un teſtament, & en expliquant comment Saint Paul s'eſt ſervi de ce terme au chap. 9. verſ. 16. & 17. de l'Epitre aux Hebreux. באר eſt dans l'eſprit ce que ברר eſt dans les choſes exterieures, c'eſt-à-dire, *trier, choiſir*. Ainſi il a le même rapport que celui-ci avec ברא. בור eſt une racine particuliere, & ſignifie, *éclaircir*, comme באר.

3°. Sur tous ces verbes il explique quelque endroit de l'Ecriture, ou pour prouver les ſignifications qu'il leur donne, ou pour montrer qu'ils n'y ſont point contraires. Celui qui l'occupe le plus eſt לברם * qui ſe lit au chap. 3. de l'Eccleſiaſte v. 18. אמרתי אני בלבי על דברת בני האדם לברם האלהים ולראות שהם בהמה המה להם.

Après une diſcuſſion exacte des circonſtances & des choſes dont il s'agit là, & des principales parties

* *P.* 150.

de cette phrase ; après une remarque singuliere qu'il a fait sur le ל, quand il se trouve après אמר, qui signifie pour lors, que la personne de qui אמר se dit, veut faire, ou fera la chose signifiée par l'infinitif, auquel ce ל est joint, à moins qu'il ne se trouve dans la phrase un autre agent different du nominatif du verbe אמר & du sujet ; car en ce cas אמר signifie, *souhaiter*. Après un examen de tous les verbes, dont on pourroit le faire descendre, il conconclut avec Buxtorf, & il a raison, que לבר est l'infinitif de ברר, & rend ainsi l'Hébreu : *J'ai souhaité dans mon cœur que Dieu purifiât les hommes, & qu'il vit que par rapport à eux mêmes, ils sont des bêtes.* Rien de mieux, si au lieu de traduire ברר par *purifier*, Mr. Gousset l'eût traduit comme la Vulgate, *par éprouver, sonder, examiner. J'ai souhaité dans mon cœur que Dieu examinât, qu'il sondât les enfans des hommes, & qu'il vît qu'ils sont semblables à des bêtes.* En l'interpretant ainsi tout se suit : au lieu que dans la Version de Mr. Gousset, le premier membre n'a

point assez de rapport au second ; & que celui-ci est, en quelque sorte, contradictoire à celui-là : car si Dieu purifie les hommes, il ne verra plus qu'ils vivent en bêtes : mais il le verra, s'il les examine & s'il les sonde.

4°. Des verbes ils passe aux noms, qui ont ces mêmes radicales. Il épluche assez soigneusement ברת , בור, באר, בורת, בחור, בירה, ברי, & quelques endroits de l'Ecriture où ils se trouvent.

5°. Toutes ces dictions ainsi reduites à la premiere signification de ברא, prouve qu'elle est veritable. Il passe à la seconde, & fait le même en peu de mots. ברא se dit encore de la production d'une chose nouvelle, & qui n'a point encore son semblable. Il seroit injuste de vouloir trop scrupuleusement chercher la signification du verbe principal dans tous ceux qui lui ressemblent : mais elle s'y rencontre toujours en quelque sorte. באר fait qu'un sujet paroît ce qu'il n'avoit point encore paru. ברא a la même force, mais dans les choses sensibles, comme celui-là

dans les ſpirituelles. ברת met dans le ſujet une ſubſtance & une quantité nouvelle. ברר rend ſon ſujet nouveau, en le tirant de la confuſion où il étoit embarraſſé.

Enfin de l'Hebreu ברת, il en tire le mot Grec *βιβρώσκω*, le Latin *brutum*, & le François *broûter*. C'eſt là une de ces étymologies dont nous avons parlé. Telles ſont encore *laquear* de לוח, *νέφος* de נוף, *Nilus* le Nil du mot Egyptien & Phenicien נחל après Fullerus *Miſcell. l.* II. *c.* & *oleo*, *croitre*, *& ſentir* de עלה *monter.* Il a même fait une table particuliere de toutes celles qui ſont répanduës dans ſon Ouvrage : mais generalement parlant on peut dire, que ce n'eſt pas ce qu'il y a de meilleur dans ſon Livre : il eût été plus utile au Lecteur, & à la gloire même de Mr. Gouſſet, de nous donner deux autres tables ; l'une des regles de Grammaire qui ſont ſemées en divers endroits de ſon Ouvrage ; l'autre des préceptes qu'il donne auſſi ſouvent à ceux qui voudront traduire l'Ecriture de l'Hébreu, en d'autres langues : car ce ſont là deux

choſes ſingulieres encore dans l'Ouvrage de Mr. Gouſſet. Un Dictionnaire ne paroît fait que pour apprendre la ſignification des mots : & c'eſt là qu'on s'en tient communément. La Grammaire eſt un ouvrage à part. Quoique nôtre Auteur n'en faſſe pas une dans les formes ; parce qu'il ne ſe contente pas non plus d'apprendre la ſignification des mots, mais qu'il examine les phraſes, la conſtruction, la ſyntaxe ; il rencontre ſouvent en ſon chemin des regles de Grammaire : alors ou bien il les établit lui-même, ou bien il rapporte celles des autres, & ſur tout de Buxtof, qui paroît quaſi être le ſeul qu'il ait lû : & ſelon qu'elles lui ſemblent bien ou mal établies, il les réfute, les corrige, les rectifie ; ou les adopte, les prouve, & les confirme : mais ſoit qu'il critique, ou qu'il approuve, il le fait toûjours en homme habile, & qui a un grand uſage du Texte ſacré.

Secondement Mr. Gouſſet peu content de tant de Verſions faites par des Proteſtans, & ſoupirant ap-

paremment après cet Interprete si desiré dans ce Parti, & attendu depuis si long-tems, à peu près comme les Juifs après leur prétendu Messie, & surement avec le même succés, Mr. Gousset, dis-je, tâche de former cet Interprete si souhaité. Il lui donne des avis, des préceptes, & souvent des essais, ou plutôt des modelles, en traduisant tantôt en Latin, tantôt en François, & tantôt en l'une & en l'autre langue, des phrases entieres de l'Ecriture.

Deux tables de ces choses eussent fait plaisir au Lecteur, qui ne peut les aller chercher sans cela dans leurs places, ni même deviner si elles sont dans l'Ouvrage.

Ce n'est pas que ces parties soient entierement exemptes de fautes : les regles de Grammaire se sentent du défaut general de l'Ouvrage, qui n'a point été fait sur des principes une fois établis, qu'on ait suivis par tout. C'est ce qu'on a remarqué principalement par rapport aux differentes conjugaisons des Hébreux, & à leurs significations : sur lesquelles Mr. Gousset n'a point parû

avoir de principes assez uniformes. *On donnera le reste de cet extrait le mois suivant.*

Article XX.

DE HISTORIA TERRACINENSI Libri quinque, Auctore perillustri ac Excellentissimo Domino Dominico Antonio Contatore Doctore physico & Cive Terracinensi &c. C'est à dite, *L'Histoire de Terracine, en cinq Livres, par le Seigneur Dominique Antoine Contatore Docteur en Medecine, & Citoyen de cette ville.* A Rome chez Loüis & François de Comitibus Imprimeurs de la Chambre Apostolique 1706. *in* 4°. *pages* 528.

On ne peut assez loüer le zele de l'Auteur de cette Histoire pour faire connoître quelle a été sa patrie : il omet peu de choses de tout ce qui s'est dit ou écrit en faveur de la Ville de Terracine. Les Bulles des Papes, les privileges accordez par eux, les guerres qu'elle a soutenües depuis son établissement

avec les anciens Romains ou avec les Rois de Sicile; tout y est fort détaillé.

Cette Histoire est divisée en cinq Livres : dans le 1^er^. Après avoir dit que Terracine est l'Anxur Capitale du Pays des Volsques, il parle des differens Princes auxquels elle a été soumise : sur tout il prétend qu'elle a été inviolablement attachée au St. Siege. Dans le Schisme causé par l'élection de Clement VII. à Fondi, Terracine embrassa son parti & celui de ses successeurs. Il suit à peu-pres la division de Cluvier touchant le pays des Osques & des Volsques. Le langage de ces peuples étoit particulier : d'où vient que dans les Fables de Titinnius on lit ce vers:

> *Qui Oscè & Volscè fabulantur, nam Latinè nesciunt.*

Les Brutiens, comme le dit Festus, parloient encore la langue des Volsques: ce qui a été cause qu'Ennius les a appellez *Bilingues*, par ce qu'ils parloient *Græcè & Oscè*. Et Ennius lui-même, comme le remarque Aulu-Gelle, l. 17. c. 17. s'appelloit *Tricor*, ou ayant trois cœurs, parce qu'il

it Grec, Osc, & Latin. Les prin-
es villes des Volsques étoient,
um la patrie de Neron, sur les
s de la quelle est bâti aujour-
i Nettuno; Stura ou Astura qui
oit le Royaume des Volsques
s Latins, où Ciceron fut tué par
lius; *Veletri*, *Segni*, *Sitino*, dont le
st si fort loüé par Juvenal, *Lato*
um ardebit in auro; & par Mar-
l. 14. Epigram. 64. *Artena*; *Fo-
Appii*; *Tres taberna*, que l'on
me aujourd'hui Cisterna, dont
t parlé aux Actes des Apôtres
28. Arpino patrie de Ciceron;
t-Cassin, au pied du quel étoit
aison de campagne de Ciceron;
Patrie du Cardinal Baronius;
ino patrie de S. Thomas; Suessa
ietia, qu'on a appellée Pontia &
ptia, qui a donné le nom aux
s Pontines: ces Palus si fameux
; les Historiens étoient autrefois
apport de Pline l. 3. c. 5. une ra-
fertile campagne extremément
lée: on y comptoit jusques à
illes que cet Auteur croit avoir
ibîmées par des tremblemens de
qui ont fait ces Lacs. On a tâ-

ché plusieurs fois de les dessecher. Appius Claudius l'an 444. de la fondation de Rome fit passer au travers de ces marais un chemin que l'on appelle de son nom *Via Appia.* Les digues qu'on avoit faites pour arrêter les eaux des marais s'étant rompuës, Cornelius Cethegus Consul 152. ans avant la naissance de nôtre Seigneur fit dessecher ces marais, & en fit une belle campagne. 3°. Auguste acheva ce que Jules Cesar avoit avoit commencé : il les desfecha de nouveau, comme Horace l'enseigne dans sa Poëtique:

Sterilisque diù palus, aptaque remis
Vicinas urbes alit, & grave sentit aratrum.

Strabon nous apprend qu'Auguste fit tirer auprès de Terracine & du Chemin d'Appius un grand fossé qui étoit plein des eaux des fleuves qui se jettoient dans ces marais, les voyageurs le passoient dans des barques tirées par des mulets: ce trajet se faisoit pendant la nuit, & le matin on retrouvoit le chemin d'Ap-

pour continuer ſon voyage.
'. Quatre cens ans après, Trajan,
ıu rapport de Diodore avoit pa-
: chemin au milieu des marais,
it bâtir des ponts & de belles
ons tout le long, Theodoric
des Gots les fit rétablir, com-
e dit Caſſiod. l. 2. ep. 32.
Les Papes étant devenus les maî-
leRome tâchérent pluſieurs fois
ire deſſecher quelque partie de
narais, dont les travaux étoient
erement ruïnez. Boniface VIII.
a de détourner les eaux de Ser-
ette, & de les faire décharger
le Territoire de Sozza. Sixte V.
mpêché par la mort de le faire:
euſa ſeulement un petit fleuve
anal, à qui on a donné ſon nom.
le Pontificat d'Urbain VIII. Les
andois s'engagérent à reduire
es les eaux du marais dans un
ond canal qui ſeroit navigable.
: deſſein étoit d'ouvrir une ri-
: du Lac Nymphiée, & de la
décharger dans le fleuve Ufens;
rte que dans l'eſpace de 30 mil-
es plus grands Vaiſſeaux pou-
nt entrer dans les terres. Henry
'vrier 1708.

treprit de deſſecher ces marai
la mortalité que ces terres re
ont cauſée dans les villes v
fait juger de la réüſſite de ce
trepriſe. Le Romains même
la nature ſembloit obéïr , n'e
mais formé le deſſein de les
cher entierement. On ſe ſo
de ce qui arriva dans une te
Cardinal Pepli , qui après avo
ſeché les marais en quelque er
& planté des arbres , voulut
nuer à deſſecher , mais un feu
ſorti de terre reduiſit en cen
un moment tous les arbres
avoit plantez , & il ſe forma c
des étangs dans les cavitez

qu'on nomme aujourd'hui Palma, Vola, Pontia la plus grande de toutes, ſi fameuſe par l'exil de tant de Sts. Martyrs. Elle eſt éloignée de Terracine de 32 milles.

Le ſecond Livre ne contient que les lettres que les Papes ou les Princes ont écrites aux habitans de Terracine : il fait un catalogue des familles les plus illuſtres au ch. 10. Dans le ch. 11. il prétend prouver par Pline l. 17. c. 4. & l. 7. c. 5. que les vins de Terracine étoient les vins de Cæcube. Il ne faut que lire les 4. vers de Silius Italicus au l. 8. pour être convaincu que l'air eſt tres mauvais à Terracine. Au 13e. chap. L'Auteur parle des temples des faux Dieux qui étoient aux environs de cette ville. Le plus ancien & le plus conſiderable étoit celui de la Déeſſe Feronia, qui étoit éloigné de Terracine d'une lieüe, comme le dit Horace. l. 1. Satyr. 5.

Ora manuſque tuâ lavimus, Feronia,
lymph...
...a repimus, atque

Impositum saxis latè candentibus Anxur.

Annibal détruisit dans son chagrin ce Temple, comme le dit Tite Live l. 26. Il avoit été bâti par les Lacedemoniens, qui quitérent leur païs ne pouvant se soumettre aux Loix de Lycurgus, au rapport de Denis d'Halicarnasse. l. 2.

L'Auteur au même chapitre parle de la *Via Appia*, dont nulle part on ne connoît mieux la grandeur & la beauté qu'à Terracine. Elle passoit autrefois sur le haut de la montagne Sti. Angeli, & aboutissoit dans la plaine de la campagne Valerane, *Agri Valerani*. Elle commençoit à Rome à la porte Capene aujourd'hui la porte St.Sebastien, & ne finissoit qu'à Capoüe passant au milieu des Palus Pontines. Ce chemin avoit 25. pieds de largeur avec des rebords de pierre qui servoient à lier pour ainsi dire, & à conserver les larges pierres qui faisoient le chemin. De douze pieds en douze pieds il y avoit des pierres plus élevées, afin qu'on pût s'en servir pour monter plus commodé-

 ment

ment à cheval, ou afin que les piétons pussent s'y reposer comme sur des sieges. C. Gracchus fit mettre de petites colomnes à chaque mille, qui marquoient combien de chemin on avoit fait : c'est à quoi Rutilius fait allusion, quand il dit :

Intervalla viæ fessis præstare videtur,
Qui notat inscriptus millia crebra lapis.

Le 3e. Livre parle des Eglises de Terracine; le 4e. des Evêques; le 5e des Saints de Terracine.

ARTICLE XXI.

ABREGE' DE LA SAINTE Bible, en forme de Questions & de Réponses familieres, tiré de divers Auteurs, divisé en deux parties, l'ancien & le nouveau Testament. Par D. R. *G. Prêtre Religieux de l'Abbaye Royale de St. Oüen de la Congregation de Saint Maur.* A Roüen, & se vend à Paris chez Pierre Ribou Quay des Augustins à l'image St. Loüis. 1707. *pages* 610.

QUoique le Livre dont nous parlons porte le titre d'Abregé de

la Bible, il peut passer cependant pour une Bible presque entiere, réduite à une forme assez differente de celle dans laquelle elle a été composée par les Ecrivains inspirez.

En effet le dessein de l'Auteur ne paroît pas avoir été, d'éclaircir les endroits difficiles qui auroient demandé une trop longe discussion, mais d'instruire ses Lecteurs de tout ce qu'il peut y avoir dans les Livres saints, d'historique & de moral. Ces Histoires sacrées & ces instructions salutaires que nous fournit l'Ecriture, on les retrouve ici à peu-près dans le même ordre & dans une assez juste étenduë. Toute la difference consiste en ce que l'Auteur a mieux aimé executer son dessein par forme de demandes & de réponses. Peut-être a-t'il choisi cette maniere d'écrire, parcequ'elle lui donnoit occasion de se faire de tems en tems des questions incidentes, pour expliquer certains endroits quand il le pouvoit faire en peu de mots, & que cela ne le conduisoit pas trop loin.

L'Auteur ne s'est pas cependant précisément borné à reduire son

texte en queſtions & en réponſes. On trouve encore au commencement de tout l'Ouvrage quelques queſtions ſur la Bible en general. Il en ajoûte de pareilles ſur chaque Livre en particulier. Il demande par exemple, quel eſt l'Auteur du Livre dont il va parler, à qui il eſt addreſſé, de quoi il traite, s'il a toûjours été regardé comme Canonique, & d'autres choſes de même nature, ſelon que ces queſtions ou d'autres peuvent ſe faire ſur chacun des Livres de l'Ecriture.

Pour les endroits remplis d'inſtructions, ſoit par rapport à la Religion, ſoit par rapport aux mœurs, tels que ſont les Livres ſapientiaux, les Epitres de ſaint Paul &c. Nôtre Auteur ne s'étend pas ſi au long. Après deux ou trois queſtions préliminaires, il donne d'abord un précis du Livre ou de l'Epitre, & puis encore un précis de chaque chapitre. La plus juſte idée qu'on puiſſe ſe faire alors de cet abregé, eſt de la regarder comme un recueil de titres un peu plus étendus que les titres ordinaires.

Il feroit à fouhaiter, que l'Auteur ne fe fut fait aucune queftion, à la quelle il n'eut pû répondre par le texte de l'Ecriture, ou par celui des Peres & des meilleurs Interpretes qui ont expliqué les Livres faints. Car dans certains endroits où il s'écarte un peu de cette methode, il fe trouve quelques réponfes que des Theologiens exacts, auroient peut-être quelque peine à approuver dans toute leur étenduë.

ARTICLE XXII.

RELATION DE CE QUI S'EST *paffé à la derniere Affemblée publique de l'Academie Royale des Sciences, tenuë le 12. Novembre 1707. par Mr. Blondel.*

MOnfieur l'Abbé Bignon dit en ouvrant la féance, que la perte que l'Academie venoit de faire de Mr. Dodart, demandoit felon l'ufage établi, un Difcours de Mr. le Secretaire à l'ouverture de cette Affemblée publique, & que fans des difficultez infurmontables,

on n'auroit eu garde de manquer à un pareil devoir, sur tout à l'égard d'une personne aussi chere & aussi recommendable en tout genre, que l'étoit feu Mr. Dodart. Pour rendre raison de ces difficultez, Mr. l'Abbé Bignon ajouta, que quoi qu'il n'y eut pas encore huit jours que l'Academie eut fait cette grande perte, l'abondance du sujet, & la facilité de l'Ecrivain, auroient assez garanti la beauté de l'Ouvrage. Mais, continua-t'il, nos Eloges sont d'une espece toute differente de ceux qui se font d'ordinaire. On ne s'y contente pas de grandes descriptions, il faut des faits & des détails; plus d'actions que de discours; plus de naïveté que d'ornemens; un simple tableau plûtôt qu'une oraison funebre; une histoire en un mot, dont la fidelité fasse tout le merite, & dont tout l'art se reduise à mettre la verité dans son jour. Or quoiqu'en certaines mains ce soit un art qui coute peu, il y a quelque fois des occasions où les materiaux ne peuvent se rassembler en peu de jours. Il n'en est pas des Heros de

litterature comme des autres Heros. Ce qui merite le plus de loüange, n'est pas toûjours ce qui a eu le plus d'éclat. En general les Sciences ont toujours aimé le silence & la retraite. En particulier il y a des Sçavans, qui par leur propre goût, ajoutent encore de nouveaux voiles, à ceux que cet amour commun de la retraite répand sur ce qu'ils ont de meilleur. C'étoit là le caractere singulier de Mr. Dodart. La simplicité & la modestie formoient les principaux traits. Aussi humble que sçavant, aussi éloigné de toute ostentation au milieu de la Cour & de la Republique des Lettres, que s'il eut vécu dans les deserts; insatiable en fait de Sciences, & inaccessible à la vanité; avide de tout connoître, & plus soigneux encore d'être inconnu; ravi de pouvoir se rendre utile, & non moins aise de demeurer caché; il étoit persuadé que la probité étoit de l'essence de sa profession: & il étoit bon Medecin, parce qu'il étoit homme de bien. Ses travaux dans le cabinet, ses assujettissemens auprès des Princes, ses en-

gagemens à l'Academie, ses lectures, ses recherches, tout s'étoit tourné en autant de pratiques de vertu. Engagé d'abord à cette profession de la Medecine, il n'avoit négligé aucunes des autres connoissances, parce qu'il les y croyoit toutes utiles. Appellé à l'Academie dès les premiers commencemens, il avoit redoublé ce zele pour tout genre d'érudition, parce qu'il le croyoit indispensable à tout Academicien. Regardant comme un des grands avantages de ces Societez, l'obligation de s'entreprêter de mutuels secours, il s'étoit fait une loi & une habitude de demander humblement le peu qu'il lui manquoit, & de communiquer agréablement tout ce qu'il avoit d'acquis. Loin de ces jalousies si indignes, & cependant si communes à plusieurs de ceux qui s'appliquent aux Lettres, nous l'avons vû également empressé à seconder tous les travaux & à faire valoir toutes les découvertes. Nous l'avons vû plus d'une fois donner aux autres tout l'honneur d'une invention, dont on lui devoit la plus grande

partie. Nous l'avons vû sans cesse se préparer à consulter plus utilement chez les Grands, en allant chaque jour conseiller charitablement les pauvres. Sa premiere vertu c'étoit la charité, & son premier livre l'Evangile. Il remontoit en tout à la source des lumieres : en étudiant la nature, il y retrouvoit toujours l'Auteur : plus il devenoit docte, plus il étoit Chrétien. Et comme il sçavoit, que chez les gens d'étude, les plus dangereuses tentations ne sont ni du côté des plaisirs, dont l'application les défend assez, ni du côté de l'ambition, dont la fortune ne les éloigne que trop; il ne cessoit de s'armer contre l'orgueil & la vaine gloire. C'est dans cette vûë qu'il ne croyoit jamais se tenir assez caché : & c'est ce qui dérobe à nôtre connoissance la meilleure partie de ce qui doit servir à son Eloge. On pourra recouvrer ce qui nous en manque par l'examen de ses divers papiers, le témoignage de ses dignes enfans, & le rapport de chacun de ceux qui ont eu plus de part à ses secrets. C'est ce que M. de Fontenelle

doit recueillir, & qu'il ne ſçauroit avoir raſſemblé que pour nôtre premiere Séance ? En attendant j'ai crû devoir rendre raiſon de ſon ſilence d'aujourd'hui : & ſi je me ſuis un peu étendu ſur cette ébauche d'un portrait, que pour lors il donnera dans ſa perfection, j'ai crû qu'on le pardonneroit à l'effuſion de cœur ſur un de nos plus dignes Confreres, que je regardois d'ailleurs comme un ami particulier.

Après ce témoignage que Mr. l'Abbé Bignon rendit à la memoire de Mr. Dodart, d'une maniere qui charma toute l'Aſſemblée, Mr. Carré lût une ſçavante Diſſertation ſur le ſon & ſur les effets de la Muſique ? Comme dans l'entrepriſe de la deſcription des Arts, il s'eſt trouvé engagé à décrire l'Art de fabriquer les inſtrumens de Muſique, qui ont été & qui ſont encore en uſage en France,& qui montent au nombre de plus de ſoixante ; cela l'a déterminé à donner une Théorie generale, du ſon & des accords de la Muſique, afin de l'appliquer aux inſtrumens à vent,à cordes,& à percuſſion.

Ainsi la Dissertation de Mr. Carré est comme un plan general de toutes celles qu'il doit donner dans la suite sur cette matiere, accompagnée de raisonnemens & d'experiences; qu'il a choisies parmi un grand nombre d'autres qu'il a faites, ou qu'il doit faire encore par rapport à son dessein.

Il commence par donner une juste idée du son en general. Le son ne consiste que dans certains mouvemens ou tremblemens de l'air, causez par ceux des petites parties, dont les corps sonores sont composez. Tout mouvement d'air ne forme pas un son : il n'y a que celui-qui agit sur l'organe de l'oüye. Le mouvement d'une des plus grosses cloches pendant qu'elle sonne, ne cause aucune agitation à la flamme d'une chandelle, & le moindre vent qui n'est qu'un mouvement d'air l'agite sans produire aucun son. Mr. Carré reduit tous les corps sonores à deux especes, aux corps pleins & solides,& au corps creux; & il détermine la difference du son de ces deux sortes de corps. Il s'attacha par-

ticulierement à faire voir, contre le sentiment ordinaire, que le son des cordes ne vient point de leurs vibrations totales, mais des tremblemens de chaque petite partie, dont la corde est composée. Ce qu'il appuya de ce raisonnement : Quand on frappe un corps dur à ressort, ses parties s'enfoncent, puis se relevent par leur ressort, ce qu'elles ne peuvent faire pourtant qu'à plusieurs fois. Ainsi venant à se resserrer & à se dilater successivement, & très-promptement par la force du ressort, elles agitent l'air environnant par de petites secousses promptes & réïterées, qui se transmettent jusqu'à l'organe de l'oüye. Ce ne sont pas les seules parties frappées qui ont du mouvement ; il se communique successivement aux parties voisines jusqu'à l'extremité du corps. C'est ce qui arrive dans une corde bandée, qui est une espece de corps solide, lors qu'on la tire ou qu'on la pousse ; ce qui ne pouvant se faire, sans que les parties plient dans l'endroit où on les touche, ces parties pliées se redres-

ſent par la force de leur reſſort, & communiquent ſucceſſivement leur mouvement à leurs voiſines juſqu'à l'extremité de la corde. Le tremblement de chaque petite partie eſt donc la cauſe du ſon, & la communication de ces tremblemens de partie en partie fait la durée du ſon, & la difference du ton grave à l'aigu dans les corps de même matiere. Le ſon n'eſt donc pas quelque choſe de continu, mais c'eſt une ſucceſſion de mouvement, dont l'oreille n'apperçoit pas les intervalles; non plus que les yeux ne diſtinguent point, ſi un charbon agité en rond n'eſt pas un cercle de feu continu. Ainſi une corde pincée frappe l'air autant de fois que ſes parties ont de tremblemens; mais comme ils ſont extremément frequens, elle ſemble ne faire qu'un ſeul & unique ſon.

Ce raiſonnement fut appuyé des experiences ſuivantes: Si l'on prend deux cordes tenduës à l'uniſſon, à l'octave, à la 12^e^. ou à la quinte, ſur l'une deſquelles on plie de petits morceaux de papier; on les verra trembler fort ſenſiblement en ſon-

nant l'autre corde : & ces tremblemens seront plus forts selon que la consonance sera plus parfaite. Si l'on tire à soi une branche des pincettes avec lesquelles on attise le feu, & qu'ensuite on la laisse aller, on y verra un grand nombre de vibrations tres promptes sans aucun son : mais si on frappe dessus avec un corps dur, le son se fait entendre aussi-tôt. Si l'on arrange de petites pierres sur une enclume, & qu'on frappe avec un marteau sur une de ses extremitez, on entendra un son, & l'on verra les petites pierres faire de petits sauts. De même si l'on glisse le doigt sur les bords d'un verre plein d'eau, on entend un son, & l'on voit l'eau fremir & sautiller assez fort. Si l'on tend une corde assez longue, pour que les vibrations totales ne soient pas confonduës avec les tremblemens de ses parties, comme il arrive lorsqu'une corde est courte; & que venant à la pincer on en approche l'ongle du pouce ; l'on ne sentira pas seulement les vibrations totales, mais encore une espece de fremissement composé d'une infi-

nité de petit coups, qu'on ne peut diſtinguer que par un ſentiment confus. Toutes ces experiences prouvent évidemment, que ce ne ſont pas les vibrations totales, mais les tremblemens de chaque petite partie, qui ſont la cauſe du ſon. Il eſt pourtant vrai qu'elles contribuent à ſon augmentation & à ſa durée : mais ce n'eſt encore que par ce que ces vibrations renouvellent le tremblement des petites parties & le mouvement d'ondulation ; comme Mr. Carré le fit voir par des experiences qu'il a faites ſur des cylindres de bois de hêtre, dont les longueurs & les groſſeurs étoient dans une certaine proportion.

En ſecond lieu le ſon dans les corps creux, comme ſont les inſtrumens à vent, eſt encore produit par le mouvement de l'air, lorſque ſortant de ces corps où il a été pouſſé, il reçoit un mouvement contraire à ſa direction. Car cela lui cauſe des ſecouſſes & des tremblemens qui ſe communiquent à l'air environnant, & qui ſont augmentez & modifiez par les vibrations

des petites parties des corps ſonores. Cela ſe remarque dans les anches des haut-bois. Mais Mr. Carré remit à expliquer ces choſes plus au long dans la deſcription de l'orgue & des inſtrumens à vent.

Troſiémement, la matiere, la figure, & la grandeur des corps ſonores apportent beaucoup de differences dans les ſons. L'or & l'argent rendent des ſons plus graves, parce que leurs parties ayant moins de reſſort ont auſſi des tremblemens moins prompts. C'eſt le plus ou moins de reſſort dans les corps de matiere differente, qui fait la difference du grave & de l'aigu. Auſſi voit-on que dans deux cordes égales & également tenduës, l'une d'or & l'autre de fer, la premiere rend un ſon plus grave que l'autre. De même à l'égard du bois : plus il eſt ſec, plus le ſon eſt aigu : plus il eſt humide, plus le ſon eſt grave ; parceque l'humidité diminuë le reſſort. Et c'eſt la raiſon pourquoi les inſtrumens les plus vieux ſont les meilleurs.

Pour ce qui eſt de la grandeur des corps, le ſon dans les corps ho-

mogenes eſt plus ou moins grave, à proportion que le corps eſt plus grand ou plus petit. Car dans un corps plus grand, la communication des tremblemens d'une partie à l'autre durant plus long tems, le ſon ſera plus grave.

La figure contribuë encore à changer le ſon, comme cela paroît ſur tout dans la figure des cloches, qui, ſi elles étoient ſolides, au lieu d'être creuſes, rendroient un ſon tout different & ſemblable à peu près à celui d'une enclume. Car le mouvement d'ondulation ſe portant avec plus ou moins de viteſſe des parties frappées aux parties extrêmes, ſelon l'éloignement où elles ſe trouvent par la figure du corps ſonore, le ſon en doit être differemment modifié.

La peſanteur & la legereté, le plus ou moins de denſité, la dureté & la molleſſe des corps ſonores apportent encore beaucoup de varieté dans les ſons: mais dans tout cecy il n'y a point de regles certaines, comme Mr. Carré le fit voir par pluſieurs experiences qu'il rapporta là-deſſus.

Février 1708.

En quatriéme lieu Mr. Carré distingua quatre ſortes de ſons, le fort & le foible, le grave & l'aigu. Le fort ſe produit par une plus grande quantité d'air mis en mouvement, & le foible par une moindre. Ainſi le ſon d'une corde eſt beaucoup plus foible à la fin du mouvement qu'au commencement; parce qu'elle frape une moindre quantité d'air en même tems. C'eſt pour la même raiſon que les cordes d'inſtrumens rendent d'autant plus de ſon, qu'elles s'éloignent d'avantage de leur ligne droite; parceque faiſant alors des ondulations plus grandes, elles mettent en mouvement une plus grande quantité d'air en même tems.

Il n'en eſt pas de même du ſon grave & de l'aigu, qui tirent leur difference de la promptitude plus ou moins grande des tremblemens de l'air. Le ſon eſt d'autant plus grave que le nombre de ces tremblemens eſt moindre en même tems: & il eſt plus aigu lorſque ce nombre eſt plus grand dans le même tems.

Enfin Mr. Carré appliqua ces

principes à la Musique : il expliqua comment certains sons étoient plus agréables que d'autres. Les premiers Musiciens n'en avoient jugé que par les oreilles ; mais les Philosophes & les Mathematiciens examinant la nature des choses, reconnûrent qu'il y avoit des rapports reglez entre les mouvemens des sons ; & que ceux-là étoient les plus agréables, dont les tremblemens s'unissoient plus frequemment. Tout l'éffet de la Musique dépend donc des mouvemens des corps sonores, & des tremblemens de l'air qui forment les accords. Si l'on prend deux corps sonores, & que les tremblemens de l'un se fassent 15. fois, tandis que ceux de l'autre se font 16. On entendra deux sons à la fois, qui forment l'intervalle, qu'on appelle le semiton majeur. Si ces tremblemens sont dans le rapport de 24 à 25, ce sera le semi-ton mineur. Si l'on ajoûte ces deux semi-tons, on formera le ton, dont les sons sont en raison de 9 à 10. Or tous les accords que l'on employe dans la Musique sont composez de tons & de semi-tons : l'on peut

donc prendre ces petits intervalles pour principe de l'explication des effets de la Musique. C'est ce que Mr. Carré fait voir fort clairement en parcourant les proprietez des tons, des semi-tons, & de leurs differens accords, pour inspirer la joye ou la tristesse, la colere ou l'indignation, ou d'autres mouvemens. Il rendit une raison physique des sentimens excitez dans l'ame à l'occasion de ces sons, fondée sur la loi constante de l'union de l'ame & du corps. Car ces differens sons ou ces tremblemens de l'air se faisant avec plus ou moins de vitesse, doivent ébranler differemment les filets des nerfs acoustiques & des liqueurs qu'ils contiennent, & par consequent occasionner à l'ame des sentimens differens. Ces sentimens seront differens dans differentes personnes, ou dans la même en differens tems; parceque les fibres du cerveau seront disposées differemment, & plus propres à être ébranlées par certains accords dans certaines personnes que dans d'autres, ou dans un certain tems plûtôt que dans un autre par

rapport à la même perſonne. Mr. Carré confirma cette penſée par une experience fort curieuſe. Si l'on choiſit quatre ou cinq verres qui ſoient de même grandeur, de même figure, & à l'uniſſon, & que les ayant remplis de differentes liqueurs, comme d'eau commune, d'huile, de vin, & d'eau de vie, on les mette proches les uns des autres; ſi l'on vient à gliſſer fortement le bout du doigt ſur le bord d'un de ces verres, pour lui faire rendre un ſon; on verra tremouſſer, non ſeulement la liqueur qui y eſt contenuë, mais encore celles qui ſont dans les autres verres, & cela plus ou moins, à proportion que la liqueur eſt plus ou moins ſubtile. Mr. Carré finit en appliquant cette experience à la difference des liqueurs qui forment les differens temperamens des hommes, & qui cauſent en eux differens goûts pour les differentes Muſiques. Il a encore beaucoup de choſes à dire ſur cette matiere, qu'il a remiſes à d'autres Memoires. Son morceau fut fort goûté de Mr. l'Abbé Bignon & de toute l'Aſſemblée.

Février 1708.

Mr. Geoffroy le jeune nouvellement reçu dans la Classe des Botanistes donna des observations sur les huiles essentielles des plantes, avec des experiences très curieuses, & des conjectures nouvelles sur la cause des couleurs qu'on remarque dans les feüilles & dans les fleurs.

Comme la Botanique ne consiste pas seulement à connoître les plantes par l'exterieur & par leur nom, mais beaucoup plus par leurs principes & leurs proprietez; il faut necessairement avoir recours à l'Analyse. C'est par ce moyen qu'on a découvert non seulement, que presque toutes les plantes rendent un flegme, un esprit acide, un esprit alcali, du sel volatile, de l'huile, du sel fixe, & de la terre; mais encore que ces principes, qui semblent être les mêmes dans toutes les plantes, à en juger par l'apparence, sont néanmoins au fond quelquefois aussi differens entre eux, que les plantes mêmes dont on les a retirez. C'est ce qu'on a d'écouvert sur tout par rapport aux differentes natures des sels tant volatiles que fixes. On reconnoît les

ſels acides, & leurs differens degrez de force, aux differens degrez de rougeur qu'ils donnent à la ſolution du tourneſol. Les ſels alcalis fixes ſe font remarquer à ce qu'ils précipitent en jaune orangé la ſolution du ſublimé corroſif; & les ſels alcalis volatiles, à ce qu'ils la précipitent en blanc. On n'eſt pas ſi avancé dans la connoiſſance des differences qui ſe trouvent entre les ſubſtances huileuſes qu'on retire des differentes plantes.

Les huiles varient toutes entre elles, preſqu'autant que les ſujets qui les ont fournies; particulierement celles qu'on nomme communément huiles eſſentielles. Ce ſont des ſubſtances inflammables, que les plantes odorantes nous fourniſſent en les diſtillant avec beaucoup d'eau. On les appelle eſſentielles, parce qu'elles ont le goût, l'odeur, & ſouvent les autres proprietez des plantes dont on les a retirées. Ainſi il ne faut point regarder ces ſubſtances comme un ſeul principe homogene, mais comme un compoſé qui peut être encore analyſé de nouveau. Ces ſecondes

analyses ont été faites dans l'Academie, & on a separé des huiles essentielles, un flegme chargé de sels volatiles urineux, & une assez grande quantité de terre. Mais ce n'est pas encore assez pour distinguer la differente nature de ces huiles; parce qu'on ne peut gueres retirer exactement ces principes dans leur juste proportion. D'ailleurs cette difference ne dépend pas toûjours de la quantité des principes qui sont mêlez ensemble, mais de la maniere dont ils le sont. Du souffre mêlé simplement avec du mercure ne fait qu'une poudre noire, qui est l'*Æthiops mineralis*; mais si on les sublime ensemble, ils forment une masse rouge compacte & disposée en aiguilles brillantes, qui est le *cinabre*. On peut dire la même chose des huiles, & Mr. Geoffroy en apporta pour exemple celles qu'on tire de l'anis. Quand on ne fait que l'échauffer & l'exprimer, on n'en tire qu'une huile par expression. Si on le fait digerer & distiller avec beaucoup d'eau, il donne une huile plus subtile, qui est l'huile essentielle. En-

fin ſi on le diſtille par la cornue à feu nud, il donne une huile fetide ou empyreumatique. Ne voilà-t'il pas trois huiles toutes differentes, composées cependant des mêmes principes ſelon toutes les apparences ?

Mr. Geoffroy voyant donc que pour découvrir quelque choſe de nouveau ſur la nature des huiles qu'on retire des plantes, il ne devoit rien attendre de l'analyſe particuliere de ces huiles, il s'eſt propoſé une autre méthode. C'eſt de les mêler avec differentes matieres, de les faire digerer ſeules ou avec d'autres ſubſtances, & d'obſerver tout ce qui pourroit arriver de ces mêlanges & de ces digeſtions. Il donna donc les experiences qu'il a faites dans ce deſſein ſur quelques huiles, & particuliérement ſur l'huile eſſentielle de thym. Il rapporta enſuite les conjectures qu'il en a tirées ſur les cauſes des differentes couleurs qui ſe remarquent dans les plantes. L'huile eſſentielle de thym après une ſeconde diſtillation lui a donné une huile citrine, dont il s'eſt ſervi pour faire ſes experiences.

1°. Cette huile digerée avec le vinaigre distillé, ou avec des esprits acides reduits environ à l'acidité du vinaigre, & des sucs acides des plantes, est devenuë fort haute en couleur tirant sur l'orangé & sur le rouge de safran.

2°. La même huile digerée avec l'esprit volatile de sel ammoniac tiré par l'intermede de la chaux, se fonce d'abord un peu, puis tire sur le rouge, passe ensuite à la couleur de feu, de là se tourne peu à peu au pourpre, qui se fonçant de plus en plus approche enfin du violet.

3°. L'huile de thym digerée avec l'esprit volatile de sel ammoniac tiré par le sel de tartre, ne differe que de quelques nuances de couleur d'avec la même distillée avec l'esprit d'urine.

4°. Etant distillée avec l'huile de tartre par défaillance, elle s'obscurcit, & devient d'un gris brun fort foncé.

5°. L'huile de thym digerée avec l'esprit volatile de sel ammoniac, étant digerée de nouveau avec l'hui-

le de tartre prend une belle couleur bleuë.

6°. Mais étant digerée avec le vinaigre distillé, elle se fonce & tire sur le noir.

7°. Enfin étant mêlée avec de l'esprit de vin, la couleur devient gris de lin, & en y jettant quelques gouttes d'huile de tartre, elle verdit aussi-tôt, & conserve sa couleur verte. Mr. Geoffroy fit remarquer que l'huile essentielle de thym ne verdit point par l'huile de tartre, qu'aprés avoir passé au violet, & avoir été étenduë dans l'esprit de vin; car étant digerée d'abord avec l'huile de tartre, elle prend une couleur de gris brun, qui tire quelquefois sur le feüille-morte.

8°. Le vinaigre distillé versé sur cette liqueur verte, efface la couleur verte, & rend à la liqueur la couleur rouge qu'elle avoit auparavant.

9°. L'huile de thym qui a pris la couleur bleuë, étant étenduë dans de l'esprit de vin devient gris de lin; versant ensuite dessus de l'hui-

le de tartre, elle redevient bleuë, à la difference de celle dont on vient de parler dans l'experience précedente, laquelle est devenuë verte. Avec le vinaigre distillé, cette liqueur bleuë devient rouge, & par un nouveau mêlange d'huile de tartre, elle redevient bleuë. Ainsi l'huile de tartre agit differemment sur l'huile de thym : selon qu'elle la trouve plus concentrée, ou plus rarefiée, elle la rend ou bleuë ou verte. Mr. Geoffroy a tenté les mêmes experiences sur differentes huiles essentielles, qui n'ont point produit les mêmes effets. Il a essayé sur d'autres huiles que celles que fournit le Regne vegetal, & il n'a trouvé que l'huile d'ambre jaune, qui lui ait donné quelque chose d'approchant de l'huile de thym.

10°. Cette huile d'ambre jaune digerée avec l'esprit de sel ammoniac prend une couleur rouge tirant sur le pourpre.

11°. Cette huile pourprée étant mêlée avec l'huile de tartre, chaque liqueur garde sa couleur. Mais si l'on verse de l'esprit de vin dessus,

il s'unit à l'huile de tartre & prend une couleur bleuë, pendant que les gouttes de ſuccin conſervent leur couleur purpurine.

Mr. Geoffroy propoſa ſes conjectures ſur la reſſemblance des effets qu'il a trouvée entre l'huile de thym & l'huile d'ambre jaune. Il croit que pour qu'un corps puiſſe être coloré, il faut dans ſes parties certains degrez de denſité ou de rarefaction, hors deſquels il n'y a plus de couleur. Il y à apparence que l'huile de thym & l'huile d'ambre jaune, ont leurs molecules dans la latitude de ces degrez neceſſaires pour produire toutes ces couleurs dont on a parlé: ce qui ne ſe trouve pas entre l'huile de thym & les autres huiles eſſentielles de plantes, ſur leſquelles Mr. Geoffroy a travaillé. Il eſpere qu'à force d'experiences, il pourra venir à bout de déterminer ces degrez de denſité ou de rarefaction neceſſaires pour produire certaines couleurs, & de les pouvoir concilier aux autres huiles, tels que les a l'huile de thym.

Il déduiſit encore ſes conjectures ſur les couleurs des feüilles & des

fleurs des plantes. Car comme elles fournissent les principes dont il s'est servi dans ses experiences, & qu'elles ont les mêmes couleurs que les teintures qu'il fit voir à l'Assemblée, il juge, (& avez assez de fondement) que ces couleurs peuvent se produire de la même maniere dans les plantes que dans les experiences qu'il a faites.

L'on convient assez generalement parmi les Chymistes, que les couleurs dépendent des souffres, & que c'est de leurs differens mélanges avec les sels, que resultent leurs differences. Mais jusqu'ici ce sentiment n'étoit soutenu d'aucune experience; personne qu'on sçache n'ayant encore donné le moyen de former differentes liqueurs colorées par le simple mêlange des huiles & des sels. Mr. Geoffroy conjecture que le verd qui est la couleur plus ordinaire des feüilles, peut être l'effet d'une huile essentielle rarefiée dans les feüilles, & mêlée avec les sels volatiles & fixes de la féve, lesquels restent engagez dans les parties terreuses, pendant que la plus grande partie de la

portion aqueuſe ſe diſſipe. L'experience commune le confirme dans la chicorée & le ſellery. Car ces plantes étant liées & couvertes, de maniere que le flegme ne puiſſe pas aiſément ſe diſſiper, elles deviennent blanches ; parce que l'huile eſſentielle ſe trouve ſi fort étenduë dans cette grande quantité de flegme, qu'elle paroît tranſparente & ſans couleur. Les feüilles deviennent rouges pour la plus part ſur la fin de l'automne dans les premiers froids, qui reſſerrant les pores des plantes, retiennent la ſéve dans les feüilles, & y interrompent la circulation. Cette ſéve s'aigriſſant par ſon ſéjour, fait que l'acide développé détruit l'alcali & ſa couleur verte; de ſorte que les ſouffres reparoiſſent auſſi-tôt dans leur propre couleur qui eſt le rouge. Ceci eſt confirmé par la huitiéme experience, où le vinaigre diſtillé efface la couleur verte de l'huile de thym & lui rend ſa couleur rouge.

Dans les fleurs toutes les nuances jaunes, depuis le citron juſqu'à l'orangé ou jaune de ſaffran, paroiſſent

venir d'un mélange d'acide avec l'huile essentielle ; puisque dans la premiere experience cette couleur a été produite par l'huile de thym, digerée avec le vinaigre distillé.

Toutes les nuances du rouge, depuis la couleur de chair jusqu'au pourpre & au violet foncé, sont apparemment les produits d'un sel volatile urineux uni avec l'huile. Car l'huile de thym digerée avec l'esprit volatile de sel Ammoniac, a passé par toutes ces nuances dans la seconde experience rapportée par Monsieur Geoffroy.

Le noir, qui peut passer dans les fleurs pour un violet tres foncé, semble être l'effet d'un mélange d'acide par dessus le violet pourpré du sel volatile urineux ; comme le prouve la sixiéme experience, où l'huile de thym devenuë violette par l'esprit volatile de sel ammoniac, a pris une couleur noirâtre par le mélange du vinaigre distillé.

La cinquiéme experience fait conjecturer que toutes les nuances du bleu proviennent du mélange des sels alcalis fixes avec les sels volatiles

urineux & les huiles concentrées; puiſque l'huile de thym devenuë de couleur de pourpre par l'eſprit volatile de ſel ammoniac, a pris une belle couleur bleuë, étant digerée avec l'huile de tartre.

Enfin la ſeptiéme experience ſemble prouver, que le verd dans les fleurs ſoit produit par les mêmes ſels mêlez avec des huiles beaucoup plus rarefiées. Car c'eſt la couleur qu'a priſe l'huile de thym de violet pourpré, après avoir été étenduë dans l'eſprit de vin rectifié & uni à l'huile de tartre.

Mr. Geoffroy promit d'approfondir encore cette matiere, & de s'aſſurer de ſes conjectures par de nouvelles experiences. Mr. l'Abbé Bignon, lui dit, que celles qu'il venoit d'expoſer étoient neuves & tres-curieuſes, & qu'en les pouſſant encore plus loin, comme il le promettoit, il viendroit enfin à produire par ſcience toutes les couleurs qu'on n'a encore produites juſqu'ici que mécaniquement, & ſans en ſçavoir les cauſes.

Monſieur Chevalier donna en-

ſuite une Diſſertation ſur les effets de la poudre à canon, principalement dans les mines. Feu Mr. le Maréchal de Vauban lui ayant communiqué un grand nombre d'experiences ſur cette matiere, d'où l'on tire des regles ſures & que le ſuccés a juſtifiées; il les propoſa à l'Aſſemblée, après avoir expliqué auparavant, comment la poudre allumée devient capable de faire de ſi grands efforts. La poudre eſt compoſée de trois parties de ſalpêtre, contre une de ſouffre & de charbon pris enſemble. Ces matieres ſont inégalement promptes à s'enflammer auſſi-bien que les parties qui les compoſent. L'air eſt neceſſaire à l'action de la poudre, puiſqu'elle ne s'enflamme point dans le vuide, ou que quand elle le fait, c'eſt ſans détonation & ſans effort. La promptitude de la poudre à s'enflammer demande encore qu'elle ſoit bien ſeche & bien grenée, afin que la communication de la flamme ſoit plus prompte. Comme les matieres de la poudre s'allument ſucceſſivement, les degrez de viteſſe impri-

mez par le feu se communiquent de la plus subtile à la plus grossiere, selon les rapports les plus approchans d'une progression géometrique, comme l'a démontré Monsieur Hughens, & depuis lui Mr. Carré. Ces seules matieres muës par le feu, deviennent donc capables de faire par leur choc de grands efforts. Mr. Chevalier examina ensuite ceux que peut produire l'air enfermé dans les grains de poudre & dans les intervalles qu'ils laissent entre eux ; & il montra que dans une mine cubique chargée de 140 livres de poudre, s'il y avoit cinq faces immobiles, l'effort qui se feroit alors tout entier sur la sixiéme, soûtiendroit un poids de trois cens mille livres. Il fit remarquer que cet effort se trouve beaucoup plus grand que dans l'experience; cent quarante livres de poudre n'enlevant ordinairement, que douze cens livres pesant de terre. Il rendit raison de cette difference qu'il attribue à plusieurs causes. Une partie de cet effort se détruit parceque la poudre ne s'allume pas tout à la fois ; qu'il

s'en perd par le canal qui porte le feu à la mine, & par les pores des matieres qui l'environnent; que les parties de ces matieres sont quelquefois très-difficiles à détacher; qu'outre leur poids à soutenir, il y a encore la vitesse avec laquelle elles sont enlevées; enfin que la resistance de l'air environnant, y met peut-être le plus grand obstacle, quoi qu'on n'y ait pas égard dans la pratique.

Pour se former une idée nette de la maniere dont la poudre agit sur un corps, Mr. Chevalier examina ce qui se devroit passer dans un canon qu'on supposeroit immobile, posé verticalement la bouche en haut, & d'une longueur suffisante, pour qu'un boulet y pût faire tout le chemin que l'effort de la poudre seroit capable de lui faire parcourir. Il tira des reflexions qu'il fit là-dessus, que la meilleure poudre est celle qui s'enflamme le plus promptement; que l'ame du canon vers la culasse doit être telle, qu'une plus grande quantité de poudre s'y puisse enflammer avant que le bou-

let parte ; ce qui faisoit que les canons chambrez portoient plus loin avec même quantité de poudre, que quand l'ame est cylindrique ; que plus il y a de poudre qui s'enflamme, plus le boulet porte loin, mais plus aussi le canon est en danger de crever ; que plus le canon est long, plus on y peut mettre de poudre, & plus elle a le tems de s'enflammer avant la sortie du boulet ; ce qui fait que quelques canons fort longs, comme la couleuvrine de Nancy porte beaucoup plus loin que les canons ordinaires de même calibre ; que la longueur la plus avantageuse d'un canon, c'est quand elle est tellement proportionnée à la charge de poudre & à la figure de son ame, que le boulet sorte de la bouche, lorsque toute la poudre a fait son effort ; qu'enfin l'effort de la poudre sera d'autant plus grand vers un certain côté, qu'il y aura plus de resistance vers les autres, & qu'ainsi plus un canon recule difficilement, plus il poussera loin son boulet. Mr. Chevalier appliqua ce qu'il venoit de dire de

l'action de la poudre en general, à son effort particulier dans les mines. Pour cela il rapporta ce que toutes les experiences ont fait connoître sur ce sujet.

1°. Que l'effort de la mine se faisoit toujours du côté le plus foible, independamment de la disposition de la chambre des mines ; contre ce que les Mineurs s'étoient faussement persuadé.

2°. Qu'il faut une quantité de poudre plus ou moins grande, selon l'inégalité du poids, qui doit être enlevé & la differente liaison des parties. Pour un pied cube de terre remuée pesant 90 ou 100 livres, il faut neuf ou dix livres de poudre. Pour un pareil volume de terre ferme & sable fort, pesant de cent vingt-cinq à cent cinquante livres, il faut onze ou douze livres de poudre. Pour autant d'argile pesant entre cent quinze livres & cent trente-cinq livres, il faut quinze ou seize livres de poudre. Pour le même volume de massonnerie nouvelle ou peu liée, il faut quinze ou vingt livres de poudre. Pour autant de vieille

maſſonnerie ou qui ſoit bien liée, il faut vingt-cinq ou trente livres.

3°. Que l'ouverture d'une mine qui a joüé en pleine terre, étant chargée à propos ſe fait en un cone, dont le diametre de la baſe eſt double de la hauteur priſe depuis le centre de la mine.

4°. Que lors qu'une mine eſt trop chargée, elle ne fait qu'un trou ou un puits, dont l'ouverture ſuperieure n'eſt gueres plus grande que celle de la chambre où étoit la poudre; comme il arriva au ſiége de Verruë fait par Mr. de Vadôme, où deux mines que les aſſiegez avoient faites pour faire ſauter des bateries, ne firent que des puits, apparemment pour avoir été trop chargées. Au contraire ſi la mine eſt trop peu chargée, elle ne fait qu'une ſimple compreſſion, ou tout au plus un petit ſoulevement vers la partie la plus foible, comme il vient d'arriver au ſiége de Ciudad-Rodriguo, ce qui a avancé la priſe de la place.

5°. Qu'enfin outre l'effort de la poudre contre les corps qu'elle enleve, elle foule encore & meurtrit

toutes les terres qui l'avoisinent, tant au dessous qu'aux côtez ; & ces foulures s'étendent d'autant plus que ces matieres sont moins de resistance. Mr. Chevalier rendit raison selon les principes qu'il avoit établis de tous les effets resultans de ces experiences ; & il conclut que pour charger une mine, en sorte qu'elle fasse l'effet le plus avantageux qu'il est possible, il faut connoître le poids des matieres qu'on veut enlever. Ce qui se mesure par la solidité du cone droit, dont la base est double de la hauteur de la terre au dessus du centre de la mine ; & cela se trouve aisément par la Géometrie. Cette solidité étant trouvée en toises cubes, on multipliera le nombre de ces toises par celuï des livres de poudre necessaires, pour enlever les matieres qu'il renferme selon qu'il est marqué dans les experiences : & si les matieres renfermées sont de differens poids, il ne faut que prendre un poids moyen entre tous. Pour la disposition de la mine, la regle generale est, que la partie vers laquelle on veut déterminer l'effet, soit la plus *foible*.

Mr. l'Abbé Bignon loüa fort l'ordre & la clarté qui regnoit dans ce Discours.

Mr. Lemery fils lût des éclaircissemens sur la composition des differentes especes de vitriols naturels, avec une explication physique & sensible de la maniere dont se forment les encres vitrioliques. Comme le vitriol est un des remedes des plus utiles dans la Medecine, il s'est appliqué par plusieurs experiences & observations, à découvrir la composition particuliere des differentes especes de ce mineral. Ayant déja montré dans d'autres mémoires, que le vitriol verd donnoit un acide & une matiere noire & ferrugineuse, capable d'être attirée par l'aimant, & que le vitriol artificiel lui étoit entiérement semblable; il s'est mis à examiner ce que les autres avoient de particulier. En commençant par celui qui tire un peu sur le bleu, & qu'on croit pour cela participer du cuivre, il en a retiré par la distillation des liqueurs, qui ne different point essentiellement de celles qui viennent du vi-

triol verd. Il a ensuite entierement dépoüillé d'acides par un feu de fonte, la matiere restée dans la cornuë; & en y presentant une l'ame d'acier aimantée, elle en a attiré également toutes les parties. Par toutes les experiences qu'il a faites, il n'y a point découvert de cuivre, d'où il juge qu'il faut qu'il y en ait bien peu dans ce vitriol, & que par la violence du feu, il se soit uni à la matiere ferrugineuse qui en fait la base. Autrement la matiere aprés la fonte auroit pris une couleur plus bleuë; puisque Mr. Lemery a trouvé par experience, que mêlant ensemble deux dissolutions de cuivre & de fer en égale quantité, l'assemblage en devient tres-bleu.

Ayant examiné avec la même attention le vitriol blanc & le chalcitis ou vitriol rouge, il en a retiré précisément les mêmes substances que du vitriol verd.

Voila donc quatre vitriols, dont la base principale est du fer, & la difference trés-peu considerable. Il n'en est pas de même du cinquiéme qui est le vitriol de Cypre. Celui-ci

au lieu de prendre la couleur rouge par la forte calcination, comme les vitriols Romains, d'Angleterre, & d'Allemagne, devient noirâtre en dessous & jaune en dessus. Poussé ensuite au feu de forge, il prend une couleur grise en dessus, & rougeâtre en dessous, se fond plus vite & plus parfaitement, & s'attache fortement au creuset. Cette masse réduite en poudre, n'est aucunement attirée par l'aimant : ce qui marque qu'il n'est point entré de fer dans la composition du vitriol de Cypre ; ou du moins qu'il y en a très-peu. Sa principale base est le cuivre, c'est pourquoi il est dangereux interieurement.

Mr. Lemery vint ensuite aux encres vitrioliques. La composition en est connuë de tout le monde : c'est la noix de galle mêlée avec le vitriol qui fait la noirceur de l'encre. La limaille de fer versée sur plusieurs sucs de vegetaux produit le même effet : de là Mr. Lemery a jugé que la noirceur de l'encre venoit du fer contenu dans le vitriol & revivifié dans sa couleur natu-

relle. Plus les parties de ce metal ont été fortement attenuées par les acides, plus la teinture doit être noire; & il fera voir une autre fois en parlant des differentes teintures du fer, que cette noirceur devient tres forte, quand il a été réduit en une poussiere subtile par une manipulation particuliere. Le sentiment de Mr. Lemery est fondé sur l'experience; puisque les quatre vitriols naturels, dont la base est le fer, & en general toutes les dissolutions de fer faites par les esprits acides font de l'encre par le mêlange de la noix de galle; au lieu qu'on n'en sçauroit faire de même avec le vitriol bleu qui ne donne aucune marque de fer, ni avec aucune des dissolutions de cuivre.

Mr. Lemery s'appuye encore sur deux autres experiences. En examinant separément les deux substances du vitriol, son acide & sa base qui est du fer, il n'a pû faire d'encre par le mêlange de la noix de galle avec l'esprit acide de vitriol, & il en a fait avec la limaille de fer. C'est donc le fer revivifié & étendu

dans la liqueur qui fait la noirceur de l'encre, & il expliqua par quelle mécanique cela pouvoit arriver. C'eſt que la noix de galle agiſſant comme abſorbant, ſe charge de toutes les parties acides du vitriol qui tenoient le fer caché. Il eſt ſi vrai, que tous les acides du vitriol paſſent du fer, dans les pores de la noix de galle, & laiſſent reparoître le fer avec ſa couleur noire, que ſi l'on verſe ſur de l'encre faite quelques gouttes d'eſprit de vitriol, les parties ferrugineuſes admettent ces nouveaux acides dans leurs pores; ce qu'elles n'auroient pû faire ſi les anciens y étoient reſtez. Le fer diſſout de nouveau, & redevenu vitriol, perd ſa couleur noire. C'eſt pour cela que l'eau forte enleve les taches d'encre ſur le papier, & que l'acide du verjus ou du citron les ôte ſur le linge. On pourroit demander pourquoi les autres abſorbans n'agiſſent pas avec le fer comme la noix de galle: Mr. Lemery répond, que c'eſt qu'ils ſont purement ſalins ou terreux, & ne font en s'uniſſant au vitriol qu'un *coagulum* verdâtre; au

lieu que la noix de galle ayant des parties ſulphureuſes, abſorbe les acides d'une maniere plus parfaite. Auſſi précipite-t'elle mieux & plus abondamment les autres metaux. Une preuve que ce ſont les ſoufres qui rendent la noix de galle propre à faire de l'encre avec le vitriol, c'eſt que ſi l'on joint aux abſorbans purement ſalins & terreux quelque choſe de ſulphureux, ils acquierent par là la même propriété. Mr. Lemery en apporta pour exemple la diſſolution des ſcories du regule d'antimoine ſimple, dont le ſoufre ſe fait aſſez ſentir par l'odeur, & qui mêlée avec de la diſſolution de vitriol produit une encre. Une ſolution de chaux & d'orpiment dont l'odeur ſulphureuſe eſt inſupportable, produit le même effet avec la diſſolution de vitriol.

Mr. Lemery compara ce paſſage des acides du vitriol dans les pores de la noix de galle ou des autres matieres ſemblables, à ce qui arrive quand on précipite par le cuivre l'argent diſſout par l'eſprit de nitre. Car alors les acides du nitre trou-

vant un metal plus ſulphureux que l'argent, s'y attachent & ſe logent inſenſiblement dans les pores ; de maniere qu'ils ſe dépoüillent des parties de l'argent dont ils étoient revêtus. On pourroit objecter que le fer devroit donc ſe précipiter dans l'encre, comme il arrive à l'argent dans l'exemple qu'on vient de rapporter. Mais Mr. Lemery répond à cela, que le fer ſe ſoûtient dans preſque toutes les liqueurs, ce qui n'arrive point à l'argent. De plus, que quand le cuivre a enlevé à l'argent les acides qui le ſoûtenoient, il ne ſe trouve plus rien qui s'oppoſe au poids de l'argent ; au lieu que dans l'encre la noix de galle par ſes parties huileuſes & gluantes arrête la poudre du fer, & l'empêche de ſe précipiter. Auſſi arrive-t'il que le fer ſe précipite dans les encres où l'on s'eſt ſervi d'autres matieres vegetales que de la noix de galle ; à moins qu'on n'y ſubſtituë des parties gluantes, telles que celles de la gomme Arabique, comme l'a découvert Mr. Lemery. Il rendit encore raiſon pourquoi la teinture de

noix de galle faisoit tout d'un coup une encre avec le vitriol, & agissoit moins promptement avec la limaille du fer. C'est que dans le premier cas elle trouve un fer tout divisé, & que dans le second il faut qu'elle le divise. Or comme c'est un puissant absorbant, elle doit bien mettre moins de tems à absorber les acides du vitriol, qu'à diviser les parties de la limaille.

Mr. Lemery finit par quelques observations sur les vegetaux qui sont capables de faire de l'encre avec le vitriol : ceux là sont des remedes astringens, qui par l'experience sont propres à donner plus de consistance aux liqueurs, à fortifier les parties, & à mortifier les aigres qui les irritoient. Tels sont l'écorce de grenade, les balaustes, le sumac, les glands, les noix de galle, les feüilles & le bois de chêne &c. Certains purgatifs au contraire comme le séné, la manne, l'agaric, le jalap, la coloquinte, le tabac, les ellebores, ne font point d'encre avec le vitriol; parceque bien loin d'avoir des parties absorbantes, ils sont chargez de

sels vifs & actifs, par le moyen desquels ils produisent leur action. La rhubarbe & les mirabolans qui sont des purgatifs doux, & qui agissent ensuite comme astringens font de l'encre avec le vitriol. Mr. Lemery ne donne encore ces observations que comme des conjectures qu'il promet de vérifier par d'autres observations. Mais si le mêlange du vitriol avec certains vegetaux peut quelquefois faire connoître leur vertu medicinale, le mêlange des absorbans sulphureux avec le vitriol peut aussi servir sans le secours de l'analyse, à découvrir les substances qui sont entrées dans la composition de ce mineral. Car Mr. Lemery a remarqué, que tout vitriol qui mêlé avec la noix de galle fait de l'encre, contient réellement du fer. Quand le fer y est entré seul, l'encre faite avec les scories de regule d'antimoine est la plus noire. Quand il y est entré du cuivre, l'encre est roussâtre à proportion de la quantité qu'elle en contient. Ces regles sures & faciles que donne Mr. Lemery, font assez voir que des experiences, qui ne paroissent

sent que curieuses, peuvent avoir leur utilité selon l'usage qu'on en sçait faire. Ce discours fut trouvé fort curieux & termina la séance.

AVIS.

L'Auteur de ces Relations ayant sujet de craindre, qu'on n'ait oublié l'avertissement qu'il a mis à la tête de la premiere Relation qui parut de lui dans ces Journaux, se croit obligé, pour raisons, de le renouveller ici. J'ai tâché, *disoit-il*, de retenir les principales choses, le plus fidellement qu'il m'a été possible. Si pourtant il se trouvoit quelque mécompte dans ce que j'en écris, il ne s'en faut prendre qu'à moi. Car on n'est point tellement le maître de sa memoire, que l'on puisse garantir de ne s'être trompé en rien, quelqu'attention qu'on ait prêtée. *L'Auteur a encore à ajoûter à cela, qu'il ne lui est pas même permis de mettre tout ce qu'il retient, étant obligé de donner la forme d'extrait aux pieces qu'il a entenduës, & par consequent d'omettre bien des choses qui chargeroient trop son Memoire, & de s'écarter même du style*

dans lequel les pieces ont été écrites. Ces Relations ne sont donc à proprement parler que des extraits qu'il compose sur ce qu'il a retenu.

Mr. l'Abbé Bignon avertit l'Assemblée, que Mr. Dalême devoit parler sur une machine de son invention. C'est une maniere de Peson ou de Romaine propre à découvrir les pieces fausses & leur degré d'alliage, ou de fausseté. Si l'on à tant vanté la maniére dont Archimede découvrit l'alliage de la couronne d'Hieron; cette machine-cy merite toute une autre considération; puisque par son moyen sans faire d'operation, on reconnoît tout d'un coup la bonté ou la fausseté d'une piece de monnoye. Comme M. Dalême n'eut pas le tems d'expliquer cette nouvelle machine, il s'est offert de la faire voir & de la faire entendre à ceux qui viendront chez lui s'en informer.

ARTICLE XXIII.

SUITE DE LA DISSERTATION sur les Antipodes.

JE vous ai promis de juſtifier le ſentiment de St. Auguſtin ſur les Antipodes, & de prouver en même tems, que quand même on auroit condanné Virgile, pour avoir ſoutenu au 8^{e}. ſiecle qu'il y avoit des Antipodes, on n'auroit rien fait en cela que de fort raiſonnable : parceque cette propoſition, *Il y a des Antipodes, avoit en ce tems là un ſens bien different de celui que nous lui donnons aujourd'hui.* Pour éclaircir cela, reprenons les choſes d'un peu plus haut.

Depuis qu'on a fait le tour de la Terre, on eſt perſuadé qu'il y a des Antipodes, & que ces Antipodes ſont hommes tout comme nous, qu'ils ſont comme nous deſcendus d'Adam, qu'ils ont eu part comme nous à la deſobeïſſance de ce Pere commun de tous les hommes, & que par conſequent les Loix, les promeſſes, les menaces des divins Livres les

hommes, & de réünir tout
tions dans la profeſſion d'u
Religion, dans la pratique
me culte, & dans la part
des mêmes Sacremens. Mai
découverte du nouveau M
avoit toute une autre idé
donnoit tout un autre ſens
d'Antipodes. Les Mathe
avoient bien prouvé que
étoit ronde, & ils appor
deſſus les mêmes démo
que nous apportons aujour
là ils avoient conclu, con
concluons encore, que de l'
té de la ligne équinoctiale,
y avoir des terres; que le
étoit inferieur à l'égard d

lieu devoit être la plus exposée aux rayons du Soleil ; que les deux qui étoient aux extremitez vers les poles devoient être plus froides ; & qu'il y en avoit une du côté du Midy aussi temperée que celle que nous habitons du côté du Septentrion ; qu'enfin il devoit y avoir au delà comme au deçà de l'équateur, la même inégalité des jours & la même vicissitude des saisons, selon la diversité des climats. La Mathematique n'alloit pas plus loin, & en attendant les lumieres qu'elle ne pouvoit recevoir que de l'experience, elle laissoit le reste à deviner aux Physiciens. Ceux-cy toûjours fertiles en hypotheses & en conjectures, avoient ajoûté plusieurs choses aux démonstrations qu'ils avoient reçûës des Mathematiciens. Je ne fais que rapporter ici en peu de mots ce qu'on trouvera exposé dans un plus grand détail par Strabon & Cléomede en Grec, par Pline & Macrobe en Latin, en un mot par tous les anciens Auteurs qui ont eu occasion de parler à fond sur ces matieres. On y trouvera même cet-

te distinction que je fais entre les démonstrations mathematiques & les hypotheses physiques : distinction qui d'ailleurs vient si à propos à mon sujet, que je ne craindrois pas de m'en déclarer l'Auteur, si je ne l'avois pas trouvé exprimée en termes formels dans les Géographes & les Astronomes les plus fameux de l'antiquité.

Les Physiciens par exemple supposoient, que les parties de la Terre, qui se trouvoient dans une égale exposition, devoient être non seulement habitables, mais même habitées également, & qu'il devoit y avoir là, comme ici, des montagnes & des vallées, avec une grande diversité de terres entrecoupées de rivieres & bornées de tous côtez par la mer; de plus que cette mer alloit non seulement d'un pole à l'autre, tout à l'entour de la Terre, mais aussi penetroit dans les terres & s'y répandoit tout le long de la Zone torride, en faisant un second tour qui embrassoit toute la terre; que ces deux grands cercles en se coupant l'un l'autre partageoient la ter-

re en quatre parties, dont l'une étoit celle que nous habitons, que l'on nomme aujourd'hui le vieux Monde, & qui seule étoit connuë des Anciens; l'autre étoit du même côté de l'Equateur & avoit le même pole élevé, & toutes les mêmes saisons que nous, avec cette seule difference, qu'elle avoit le jour quand nôtre païs avoit la nuit. C'est là qu'ils plaçoient ceux qu'ils appelloient Periéciens. Les deux autres parties de la Terre étoient pour les Antichthones, qui dans la Zone opposée étant au de là de l'équateur, & regardant l'autre pole du monde, avoient l'hiver quand nous avions l'été, & l'été quand nous avions l'hiver; en sorte cependant que les uns, qu'ils nommoient proprement les Anteciens, avoient le jour en même tems que nous, & les autres qu'ils avoient appellez les Antipodes, étoient éclairez pendant que nous étions dans les tenebres de la nuit. Ils s'étoient encore figuré, que les deux Zones voisines des poles qu'ils nommoient Zones glaciales, étoient en effet pleines de glace, & inhabitables; que

de la trop grande proximité
leil , qu'on ne pouvoit pas
passer pour voyager d'un
de la Terre à l'autre. Il est
Posidonius & quelques autre
petit nombre, avoient préte
ce païs bien loin d'être inha
étoit à tout prendre à peu p
temperé que les autres , p
les nuits toûjours de douze
avoient une fraischeur qui
bien moderer l'ardeur des jo
n'étoient jamais plus longs
nuits ; parce que ce païs de
entrecoupé de rivieres , &
tout, le Soleil en certain te
l'année , s'éloignant de l'é

ſent pour lors bien plus près du Soleil, que les pays mêmes qui ſont ſous l'équateur n'en ſont près pendant une grande partie de l'année. Mais quelques raiſonnables que fuſſent ces conjectures de Poſidonius, elles n'avoient point prévalu ſur les idées populaires, & ſur les préjugez qu'on avoit peut-être pris dans la lecture des Poëtes : on étoit convenu, que la Zone nommée torride, étoit impraticable, & il étoit demeuré pour conſtant parmi les Phyſiciens & les Géographes, que les Habitans de ces quatre parties de la Terre, qu'on ſuppoſoit ſeparées par l'Ocean, & ſur tout ceux qui étoient ſeparez par la Zone torride, ne pouvoient jamais avoir de communication les uns avec les autres. C'eſt ainſi que Ciceron les repreſente dans le ſonge de Scipion, *Interruptos ita eſſe, ut nihil inter ipſos ab aliis ad alios manare poſſit.*

Les Phyſiciens avançant toûjours dans leurs conjectures, avoient encore conclu de là, que ceux qui étoient dans des quartiers, ou parties differentes de la Terre, ne pou-

voient avoir une origine commune : & c'est ainsi que Ciceron dans le même endroit, en parlant des deux Zones qu'il regarde comme seules habitables, fait dire à Scipion, que ceux qui habitent la Zone australe temperée, sont d'une espece toute differente de la nôtre, & n'ont rien de commun avec nous ; *Duo sunt habitabiles, quorum australis ille, in quo qui insistunt adversa vobis urgent vestigia, nihil ad vestrum genus.*

Cette derniere conclusion n'avoit rien qui revoltât les Payens. Il est certain que parmi eux, les uns croyoient que le Monde n'avoit jamais commencé, & dans les differens Systêmes que les autres avoient inventez sur le commencement du Monde, & la propagation du genre humain, ils ne s'étoient jamais avisez de recourir à la création, qu'ils regardoient même comme impossible. Ils croyoient assez communément que le hazard, ou si vous voulez la providence des Dieux, avoit fait naître de la Terre, & comme dispersé en differens pays quelques hommes, dont les autres étoient en-

suite descendus. On sçait les fables que les Egyptiens debitoient sur leur origine. On sçait la tradition des Arcadiens, qui prétendoient que leurs Ancêtres avoient paru au Monde avant la Lune; & personne n'ignore que plusieurs peuples, & en particulier les Atheniens faisoient gloire, de ne devoir leur premiere origine qu'à la Terre qu'ils habitoient, & de pouvoir regarder leur chere patrie comme leur mere & leur nourrice. Ταύτην γὰρ οἰκοῦμεν, dit Isocrate vers le commencement de son Panegyrique, οὐχ ἑτέρους ἐκβαλόντες, οὐδ' ἐρήμην καταλαβόντες, οὐδ' ἐκ πολλῶν ἐθνῶν μιγάδες συλλεγέντες, ἀλλ' οὕτω καλῶς καὶ γνησίως γεγόναμεν, ὥστ' ἐξ ἧσπερ ἔφυμεν ταύτην ἔχοντες, ἅπαντα τὸν χρόνον διατελοῦμεν, αὐτόχθονες ὄντες, καὶ τοῖς ὀνόμασι τοῖς αὐτοῖς οἷσπερ τοὺς οἰκειοτάτους, τὴν πόλιν ἔχομεν προσειπεῖν. Μόνοις γὰρ ἡμῖν τῶν Ἑλλήνων τὴν αὐτὴν τροφὸν καὶ πατρίδα καὶ μητέρα καλέσαι προσήκει.

Il n'étoit donc pas étonnant, que tous ceux qui croyoient qu'il y avoit des Antipodes, soutinssent en même tems que ces Antipodes étoient des hommes d'une autre

croyance, ce que les Livres
nous apprennent de la créa
Ciel & de la Terre, [a] *In*
creavit Deus Cœlum & Terram
la production du premier h
duquel tous les autres homm
depuis descendus; [b] *Fecitque*
omne genus hominum inhabita
universam faciem terræ. Ainsi
les Philosophes Payens pa
aux Chrétiens des Antipod
les idées qu'ils en avoient, l
comme Lactance, prenoient
de nier jusqu'aux principes
démonstrations, que la Ma
tique avoit fourni là-dessus,
quelles les Physiciens avoien
té leurs hypothèses; ils nioie

nier que le Ciel fût d'une figure ſpherique : * *Sic pendulos iſtos Antipodas cœli rotunditas adinvenit*, dit Lactance, en propoſant tres-ſerieuſement contre la rondeur de la Terre, les mauvais raiſonnemens que l'imagination fournit à ceux qui veulent diſcourir ſur les choſes qu'ils connoiſſent le moins. Il ne conçoit pas qu'on puiſſe dire en aucun ſens, qu'il y ait une partie du Ciel au deſſous de la terre : & parce qu'il ne le conçoit pas, il ſoutient que cela eſt abſolument impoſſible.

D'autres plus prudens & plus éclairez en avoüant, ou du moins ſans rejetter ouvertement, tout ce que la Mathematique avoit pû démontrer ſur la figure de la Terre, s'arrêtoient à révoquer en doute, les conjectures que les Phyſiciens avoient ajoutées aux démonſtrations mathematiques. C'eſt le parti que prit fort ſagement Saint Auguſtin dans le ſeiziéme Livre de la Cité de Dieu. Il s'étoit propoſé la queſtion, s'il y avoit jamais eu des hommes tels que l'Hiſtoire profane

* *Inſtit. l. 3. cap. 24.*

les repréſentoit, par exemple des nations entieres de Cyclopes, qui n'euſſent qu'un œil au milieu du front, des Geans d'une ſtature prodigieuſe, des Pygmées dont la hauteur ne fût que d'une coudée, d'autres qui euſſent les pieds tournez en arriere, d'autres qui n'euſſent pas de bouche, d'autres qui euſſent les yeux aux épaules, & ſans entrer dans le détail de tout ce que les Hiſtoriens en avoient dit, il répond en general, que peut-être tout ce qu'on raconte de merveilleux & d'extraordinaire dans ce genre n'eſt pas vrai; que ſuppoſé que cela ſoit vrai, peut-être ce ne ſont pas des hommes; mais qu'enfin ſi ce ſont véritablement des hommes, auſquels l'on puiſſe appliquer la définition ordinaire de l'homme, il faut qu'ils deſcendent comme tous les autres du premier Pere de tous les hommes. * *Ut iſtam quæſtionem pedetentim cautéque concludam, aut illa quæ talia de quibuſdam gentibus ſcripta ſunt, omnino nulla ſunt, aut ſi ſunt, homines non ſunt, aut ex Adam ſunt ſi*

* C. 9.

homines sunt. Il vient après cela à examiner si la partie de la Terre qui est au dessous de nous, & qui est directement opposée à celle que nous habitons, est habitée par des Antipodes. Il est bon de faire attention aux termes dans lesquels il propose la question : *An inferiorem partem terræ quæ nostræ habitationi contraria est, Antipodas habere credendum sit?* Ce titre seul marque bien nettement ce que Saint Augustin pensoit. Il ne doutoit pas que la Terre ne fût ronde, & qu'une partie de cette Terre ne fût au dessous de la partie que nous habitons, *inferiorem terræ partem.* Il sçavoit bien que l'une étoit diametralément opposée à l'autre ; *quæ nostræ habitationi contraria est.* Il sçavoit bien tout cela : il le suppose & ne fait aucune difficulté là-dessus : il demande seulement si cette partie de la Terre qu'il reconnoit être au dessous de nous, & diametralement opposée à celle que nous habitons, est effectivement habitée par des Antipodes, s'il faut croire tout ce que les Philosophes disoient là-dessus. C'est là toute la question,

An inferiorem partem terræ, quæ nostræ habitationi contraria est, Antipodas habere credendum sit? Et lors qu'il traite de fables, ce qu'on disoit des Antipodes, il n'y a qu'à suivre sa pensée, pour se persuader qu'il ne dit rien que de fort judicieux. Il remarque premierement, que ceux qui assuroient que cette partie de la Terre étoit effectivement habitée par des Antipodes, étoient obligez d'avoüer qu'ils n'avoient aucune histoire qui leur eût appris un fait tel que celui-là, & qu'ils n'en raisonnoient que par conjecture & comme en devinant, *Neque hoc ullâ historicâ cognitione didicisse se affirmant, sed quasi ratiocinando conjectant*; que leurs conjectures étoient appuyées sur la situation de la Terre qui se trouve suspenduë au milieu du Ciel, c'est-à-dire, par tout également éloignée de la surface du Ciel, & par consequent à l'endroit le plus bas du monde; que de là ils tiroient cette consequence, qu'il falloit que la partie de la Terre qui est au dessous de nous, fût actuellement habitée par des hommes, aussi-bien que celle

que nous habitons, *Eò quod intrà convexa Cœli Terra suspensa sit, eumdemque locum Mundus habeat & infimum & medium, & ex hoc opinantur alteram Terræ partem, quæ infra est, habitatione hominum carere non posse.* Saint Augustin répond à cela que dans ce raisonnement il falloit faire une grande difference, entre les principes & les consequences, qu'on ne tiroit de ces principes que par conjectures; que la verité des principes n'empêchoit point qu'on ne doutât des conjectures, qui n'étoient pas bien liées avec ces principes; par exemple qu'on pouvoit fort bien reconnoître que la Terre étoit ronde, sans être obligé d'avoüer, (*non tamen esse consequens,*) qu'elle fût également habitée de tous côtez; que la Terre même étant ronde, il pourroit se faire, que la partie de la Terre où l'on plaçoit les Antipodes, étoit toute couverte d'eau, & n'étoit qu'une grande mer; que quand même la mer s'étant retirée, la Terre seroit là, comme ici, propre à l'habitation des hommes, il ne s'ensuivroit pas

pour cela qu'elle fût effectivement habitée ; que de dire, comme le disoient en ce tems-là les Philosophes, que cette partie de la Terre fût effectivement habitée par des Antipodes tels qui se les figuroient, & qui ne descendissent point d'Adam, ce seroit donner un démenti à l'Ecriture sainte, qui meritoit bien nôtre créance dans le recit qu'elle faisoit des choses passées, puisque nous avions devant nos yeux l'accomplissement de ses Propheties, & des évenemens qu'elle nous avoit annoncez avant qu'ils arrivassent ; que cette Ecriture nous obligeoit de croire, qu'il ne pouvoit y avoir sur la Terre aucun homme qui ne fût venu d'Adam, & que ceux mêmes qui soûtenoient le Systême des Antipodes, étoient les premiers à reconnoître, qu'il seroit ridicule de dire, que des hommes auroient passé de nôtre Terre dans celle des Antipodes, en faisant le trajet de ce vaste Ocean, qui séparoit nôtre Terre d'avec la leur ; que puisqu'on avoüoit, qu'il ne pourroit y avoir d'Antipodes qui fussent venus

d'Adam, il falloit avoüer aussi, qu'il n'y avoit point d'hommes qui nous fussent Antipodes. C'est là, ce me semble, le sentiment de Saint Augustin : & je n'ay rapporté plus au long toute la suite de son discours, que pour faire voir quel étoit le raisonnement de ce Saint Docteur, & en même tems quelle étoit l'idée de son siécle sur les Antipodes. Tout se reduit à ce raisonnement tres-court & tres-sensible : Les Philosophes qui ne parlent de l'existence des Antipodes que par conjectures, prétendent que ces Antipodes ne peuvent être enfans d'Adam : or la sainte Ecriture nous apprend que tous les hommes sont venus d'Adam : il n'est donc pas possible d'accorder ce que l'Ecriture sainte nous apprend, avec les conjectures des Philosophes sur les Antipodes : il faut donc regarder ces conjectures commes des fables, & n'y ajouter aucune foi. *Quod verò & Antipodas esse fabulantur..... nullâ ratione credendum est.*

Il paroît encore par toute la suite du raisonnement de Saint Augustin,

que quelque raisonnable que fût son doute sur tout ce qu'on racontoit des Cyclopes, des Pygmées, & des autres fictions des Poëtes, ou de quelques Historiens Romains, il étoit prêt à les reconnoître pour des hommes veritables, pourvû qu'on voulût avoüer qu'ils descendoient tous d'Adam. On voit aussi qu'il étoit dans la même disposition à l'égard des Antipodes, & qu'il n'eût fait aucune difficulté de reconnoître que cette partie de la Terre qui nous est directement opposée, étoit effectivement habitée; si les Philosophes eussent pû ajoûter à leurs conjectures, que ces Antipodes étoient venus d'Adam comme les autres hommes, & que la Zone torride n'avoit pas toûjours été impraticable.

Tout ceci nous ramene fort naturellement au Pape Zacharie. Il est certain que de son tems on n'avoit fait aucune nouvelle découverte sur les Antipodes, & qu'on étoit encore en ce tems-là dans les mêmes idées que du tems de St. Augustin, c'est-à dire, que dans le milieu du huitié-

me ſiecle de l'Egliſe on penſoit là-deſſus tout comme on faiſoit à la fin du 4e. & au commencement du 5e. On reconnoiſſoit volontiers ce que la Mathematique avoit démontré ; mais on attendoit le témoignage de l'experience & de l'hiſtoire, pour ſe rendre aux conjectures des Phyſiciens : on traitoit mêmes ces conjectures de fables & d'erreurs, lorſque de la maniere dont les Phyſiciens les propoſoient, elles ſe trouvoient contraires aux articles de nôtre Foi. Ainſi quand même Virgile auroit dit ſimplement, qu'il y avoit des Antipodes, quand même le Pape Zacharie l'auroit uniquement condamné pour cela, (j'ai montré dans la premiere partie de cette Diſſertation, que l'un & l'autre de ces faits eſt faux,) mais quand ils ſeroient tous deux vrais, la cenſure du Pape Zacharie, bien loin d'être ridicule, auroit été legitime, & tres-exacte, & tres-judicieuſe. J'uſqu'à ce qu'un homme s'explique bien nettement, & qu'il déclare qu'en ſe ſervant de certains termes, il ne prétend pas dire ce que ces termes ſignifient par

tout ailleurs, les Juges Ecclesiastiques & même les seculiers ont droit de supposer, qu'il attache à ces expressions le sens qu'elles ont dans le langage ordinaire de tous les hommes ; & par consequent le Pape Zacharie auroit eu droit de croire, que Virgile en soutenant qu'il y avoit des Antipodes, soûtenoit qu'il y avoit des hommes qui ne venoient pas d'Adam, qui n'avoient pas le peché originel, qui n'avoient pas de part à la mort de Jesus-Christ, qui n'étoient pas appellez à l'Evangile : & ce sentiment auroit été assurément tres-condamnable en ce tems-là, comme il le seroit encore aujourd'hui.

Je crois avoir bien prouvé deux choses : la premiere est que le Pape Zacharie n'a jamais déclaré Virgile heretique, pour avoir dit qu'il y avoit des Antipodes : la seconde est que quand bien même le Pape Zacharie dans le 8e. siecle auroit condamné le sentiment de ceux qui soûtenoient le Systême des Antipodes, on auroit point droit de parler aujourd'hui là-dessus comme l'on fait,

& de tourner en plaiſanterie une condamnation qui eut été tres-ſage, & même tres-neceſſaire par rapport aux idées de ce tems-là.

Je finis par une reflexion generale que j'ai ſouvent occaſion de faire. Si l'on ſe donnoit la peine d'examiner avec attention quel a été le ſentiment des anciens Auteurs, tant ſacrez que profanes, & ce qu'ils ont entendu par les expreſſions dont ils ſe ſont ſervis, ſi l'on vouloit un peu non-ſeulement apprendre leurs langues, mais auſſi étudier leurs mœurs, leurs idées, leurs differens Syſtêmes; on ſeroit ſans doute plus reſervé ſur leur chapitre; on n'en parleroit pas ſi déciſivement; on ne les condamneroit pas avec tant de hauteur; on reconnoîtroit même de bonne foi, que ce n'eſt pas toûjours leur faute quand on ne les entend pas, & qu'on leur attribuë des ſentimens qui ne ſont pas ſoutenables. Quintilien le diſoit de ſon tems, on ne ſçauroit le dire trop ſouvent en celui-ci: *Modeſtè tamen & circumſpectò judicia de tantis Viris pronuntiandum eſt, ne, quod pleriſque accidit, damnent quæ non*

intelligunt. Et puisque je viens de parler de St. Augustin, si ceux qui se sont le plus vantez de l'avoir lû avec tant d'assiduité dans ces derniers siécles, l'avoient lû avec ces sages précautions que j'ai marquées, ils ne se seroient pas follement persuadé, que ce St. Pere se soit écarté du sentiment des autres Saints Auteurs qui l'ont precedé, & que lui même se fait honneur de suivre en tout. Ils ne lui auroient pas attribué une doctrine toute opposée à celle des Ecrivains Catholiques, & en particulier des Théologiens de l'Ecole qui se sont attachez à lui comme à leur Maître. Entrez bien dans la pensée de ce St. Docteur, & pour faire une juste analyse de ses Ouvrages, prenez les termes de grace, de liberté, de péché, selon l'idée que nous en donne l'Eglise, fidelle dépositaire de nôtre Foi, & sûre interprete des Livres divins & des Auteurs qui composent sa propre tradition : vous n'y trouverez sur ces matieres rien qui ne soit catholique, rien qui ne soit raisonnable, & dans le bon sens. Au contraire changez seulement la si-

gnification que l'Eglise veut que nous donnions à ces expressions de St. Augustin, vous vous mettez dans un autre point de vuë, tout se dérange, tout se déplace en un moment : les propositions n'ont plus le même sens, & paroissent même dire tout le contraire de ce qu'elles avoient paru signifier auparavant. C'est parce mal-heureux artifice que des gens pleins d'eux mêmes, abondant en leur propre sens, encore plus ennemis de la paix de l'Eglise, qu'ils ne se disent amis de S. Augustin, ont trouvé les erreurs les plus extravagantes dans l'Auteur le plus éclairé, le plus lié, le plus sensé, le plus orthodoxe qui fut jamais.

ARTICLE XXIV.

LETTRE DE MONSIEUR... Chirurgien à Monsieur... touchant la possibilité du Dissolvant universel.

PAr la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 15. novembre dernier, je vois que vous desirez sçavoir, quel est mon

sentiment sur le Dissolvant universel. Je suis fort trompé si ce qui a donné lieu à vôtre curiosité, n'est pas une Lettre de Monsieur de Martiny Docteur en Medecine de Montpellier, & une de Monsieur de la Caze Medecin de son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc du Maine, qui ont été inserées dans les Memoires de Trevoux du mois d'Août dernier. Quoiqu'il en soit, je me ferai un plaisir de vous dire ce que j'en pense, sans y apporter d'autres reserves que celles que vous me conseilleriez vous même d'avoir, à l'égard de certaines choses qui ne se confient point au papier; & dont quelques personnes pourroient se faire honneur, supposé que par hazard cette Lettre tombât entre leurs mains. Ne vous imaginez pas néanmoins sur ce début, où je fais un peu le mysterieux, que je n'ai point envie de vous parler à cœur ouvert: au contraire, je me propose de le faire si nettement, que j'ose croire que vous aurez lieu d'en être satisfait.

J'aurai donc l'honneur de vous

dire d'abord, que le Dissolvant universel est possible. Ce ne seroit pas rendre justice à la probité de ceux qui en ont écrit, que d'en douter. Si vous voulez bien, Monsieur, vous donner la peine de lire Vanhelmont au chapitre 3^e^. *de lithiasi*, & le Traite de l'Alkaëst de Starkey page 169. & 204. & les suivantes, vous n'aurez pas de peine à y découvrir la matiere d'où se tire ce Dissolvant. Il est vrai que l'execution est difficile : & c'est sur cela que je me propose de vous satisfaire, vous donnant non des conjectures, mais des experiences ; non de simples réflexions, mais le fruit solide d'un travail obstiné. Voici de quelle maniere je m'y suis pris.

Je mis en 1695. fermenter un demi-muid d'urine d'homme, comme l'enseigne Vanhelmont au Traité *de lithiasi*. Après quarante jours de fermentation, j'en fis la distillation, ayant grand soin d'en séparer les différentes substances que j'y remarquay. Je reçûs,

1°. Un esprit volatile urineux.

2°. Une grande abondance de phlegme.

3°. Un esprit volatile urineux plus piquant à la langue que le premier suivit ce phlegme.

4°. Un sel qui étoit mêlé avec l'huile puante qui se figeoit en distillant, comme fait le beurre d'antimoine.

5°. Il resta dans ma cornuë un sel armoniac mêlé avec une espece de suye brûlée.

Ce sel se sublimoit comme celui qu'on vend chez les Marchands. Ayant mêlé le dernier esprit urineux avec le dernier sel qui étoit monté dans la distillation semblable à du beurre d'antimoine, je remar quai qu'il s'excitoit une fermenta tion ou effervescence, comme cel qui arrive quand on verse un esp acide sur un sel alcali. Ayant redist lé ce mêlange au bain marie, il sor

1°. Un phlegme,

2°. Un esprit urineux fort piq à la langue,

3°. Et enfin un sel qui se fi comme ci-dessus.

Février 1708.

Vous voyez bien, Monsieur, que ce sel est le coagulé fait de l'esprit vineux & de l'esprit urineux, qui se sont coagulez mutuellement. Il faut remarquer que ce coagulé, lorsqu'il est bien déphlegmé, se crystallize en aiguilles fines & longues comme la moitié du doigt, & que toutes les fois qu'on y mêle l'esprit volatile urineux, ils fermentent de nouveau ensemble. C'est ce sel ou coagulé anomal, auquel Vanhelmont donne tant d'éloges.

Sur tout ceci, Monsieur, je m'assure que vous conclurrez sans peine en faveur de la possibilité du Dissolvant universel. Un homme moins éclairé que vous croiroit même déja l'avoir trouvé : mais vous avez trop de lumieres, pour ne pas juger qu'il faut encore bien travailler sur ce sel, avant qu'il parvienne à l'état de volatilizer les corps qu'il a dissous. Si l'on en croit Starkey sur le témoignage qu'il rend de lui même, ses écrits sont aussi obscurs que les oracles d'Apollon : c'est de quoi décourager des gens qui n'aiment pas le travail. Cependant je n'ai point des-

esperé de découvrir ces mysteres: & pour vous parler clairement d'une chose qu'on a affecté de rendre si obscure, je vous diray que les principes materiels dont ce Dissolvant doit être immediatement composé, sont trois: sçavoir un esprit volatile urineux; un esprit mediateur, qui est l'huile essentielle de l'urine; & un acide non corrosif, qui est l'esprit de vin tiré de l'urine même.

Vous en conviendrez, si vous voulez bien faire attention sur le passage suivant tiré de la traduction de l'Alkaëst de Starkey, & sur les remarques que je me suis crû obligé d'y joindre. Cet esprit aigu, subtil, & penetrant de l'urine d'homme, dit Starkey, par le moyen d'un autre esprit mediateur, non de ferment different du sien, mais centralement un avec lui, doit être uni à un acide non corrosif, mais très agréable de sa nature: cet acide doit être aussi volatile que le sel d'urine, avant qu'il puisse être uni intimement avec lui: ce mêlange ensuite par plusieurs circulations réiterées &c.

Le travail qui se doit faire sur ces differentes essences pour en faire l'Alkaëst, est marqué à la page 187. du même Traité en ces mots : Ce miracle de l'art se fait par des circulations réïterées, & une intervenante coagulation; & c'est par là que sa matiere est réduite en atomes aussi subtils, qu'il puisse y en avoir dans la nature.

L'Esprit huileux donne la coagulation au sel, & l'esprit vineux fait la dissolution des deux, & s'unit à eux par fermentation, réïtérant ce travail jusqu'a ce que le tout soit reduit à une essence qui est toute spirituelle, & toute de feu, qui est un sel sans phlegme.

De tout ceci, Monsieur, il est aisé de voir, que pour composer l'Alkaëst, je me sers des mêmes operations par lesquelles les alcalis fixes sont volatilizez : & je dis, que si les sels fixes alcalis volatilizez, qui sont le substitut de l'Alkaëst, ont tant de force pour dissoudre les corps, ils l'empruntent du mêlange des huiles essentielles, de l'esprit de vin & du sel alcali : d'où je conclus que l'Al-

kaëſt tire ſa qualité & ſa force de diſſoudre les corps, du mêlange de l'huile eſſentielle, & de l'eſprit de vin tiré de l'urine, conjoint avec le ſel volatile d'urine. Toute la diffe-rence qu'il y a, c'eſt que l'Alkaëſt volatilize les corps qu'il a diſſous, à cauſe que le ſel urineux garde ſa volatilité : au lieu que les alcalis fixes volatilizez ſe coagulent ſur les corps qu'ils ont diſſous, parce qu'ils re-tiennent toûjours quelque choſe de la fixité du ſel dont ils ont été tirez. Vanhelmont qui connoiſſoit parfai-tement cette difference, la fait aſſez ſentir par les termes dont vous al-lez voir qu'il ſe ſert dans le paſſage ſuivant : Si vous ne pouvez pas, dit-il, comprendre le ſecret de nôtre feu, c'eſt-à-dire de l'Alkaëſt, appre-nez au moins, comme une choſe qui approche de ſon excellence, à ren-dre les alcalis volatiles, afin que par le moyen de leurs eſprits, vous faſ-ſiez vos diſſolutions. Il dit enſuite, que ces ſels ſe joignent indifférem-ment à toutes ſortes de corps avec avidité.

Starkey, tout myſterieux qu'il eſt,

en dit aſſez, pour ne nous en pas trop laiſſer à deviner, lorſque dans la page 156. du Traité de ſa Pyrotechnie, immédiatement après avoir enſeigné la maniere de volatilizer les ſels fixes, il déclare que le même travail ſe doit faire auſſi pour préparer l'Alkaëſt: à quoi il ajoûte: Entendez bien cela, & le ſecret de l'Alckaëſt ne vous ſera pas inconnu. Or que les alcalis fixes ſe volatilizent par les huiles eſſentielles, & l'eſprit de vin, c'eſt de quoi l'on ne ſçauroit douter, du moment qu'on entend les Auteurs que nous venons de citer. Il eſt vray qu'ils ne s'en ſont expliquez qu'avec précaution, jugeant bien que s'ils parloient en termes trop clairs de la maniere de volatilizer les ſels alcalis fixes, ils ouvriroient par ce moyen une voye trop facile pour compoſer l'Alkaëſt, en ſuivant le même procedé ſur le ſel volatile urineux, que celui qu'ils auroient enſeigné de faire ſur le ſel fixe lixiviel.

C'eſt là, Monſieur, juſqu'où j'avois deſſein de vous conduire. Je crois avoir ſatisfait à vôtre demande

ſur la poſſibilité du Diſſolvant univerſel ; & je m'aſſure que vôtre curioſité eſt ſatisfaite , du moins en partie , me réſervant de la contenter tout à fait dans un entretien, où je n'auray pour témoin que vôtre diſcrétion.

Je ne m'arrête point ici à vous marquer la maniere dont on doit tirer l'huile eſſentielle de l'urine, ni ſon eſprit de vin : cela eſt enſeigné dans le Traité de l'Alkaëſt de Philalete : je vous dirai ſeulement que l'urine ne doit pas être fermentée pour en tirer l'huile; parce qu'il s'en trouve tres peu dans l'urine qui a été fermentée.

Je finirois ici volontiers ma Lettre, qui n'eſt peut-être déja que trop longue, ſi je ne me croyois obligé d'y ajoûter quelques lignes pour répondre à ce que l'on allegue de l'eau régale qui diſſout l'or ſans toucher à l'argent; d'où l'on conclut qu'il ne peut y avoir de Diſſolvant univerſel. La concluſion ſeroit juſte, Monſieur, ſi l'Alkaëſt diſſolvoit par corroſion, comme l'eau regale ; ce qui n'eſt pas. Sur quoi j'aurai l'honneur

Février 1708. . . . . .

pag.332. Fevrier 1708.

de vous faire remarquer, que comme tous les corps métalliques sont composez de soufre, & de mercure, les végétaux le sont aussi de soufre, & d'une partie terrestre ou grossière qui en fait la liaison. Or l'Alkaëst qui est composé de parties sulphureuses, dissout les corps non par corrosion, mais par une sympathie de parties qui s'insinuënt facilement dans les corps qui participent du soufre, comme ceux que je viens de vous proposer.

La cause pourquoi il ne dissout pas le verre dans lequel on le travaille, c'est que cette matiere a des pores trop lisses pour que l'Alkaëst y puisse pénétrer, & que la même raison qui fait que l'eau regale ni l'eau forte ne le dissout pas, subsiste pour l'Alkaëst à moins que le verre ne soit en poudre subtile.

Une autre erreur au sujet de laquelle j'ay encore un mot à vous dire, c'est celle des personnes qui veulent par le moyen d'une matiere métallique, comme le zinc, faire un sel énixe, dont ils prétendent faire le Dissolvant universel ; ne prenant

pas garde qu'un ſel énixe ne ſe peut faire ſans la concentration d'un eſprit acide, & que ces eſprits acides ſont non ſeulement rejettez par tous les Auteurs qui ont traité du Diſſolvant univerſel, mais encore qu'ils le détruiſent quand ils ſont mêlez avec lui. Je ſuis, &c.

ARTICLE XXV.

REMARQUES SUR LA NOUVELLE Explication d'une Medaille Grecque de Mr. Foucaut Conſeiller d'Etat, imprimée dans le ſupplément du Journal des Sçavans du mois d'Octobre 1707. page 469.

PLaignez moi de mon mauvais goût, Monſieur. Les explications que Triſtan & Patin ont données de la Medaille Grecque, qui a pour legende ΚΟΣΩΝ, me ſemblent préferables à la nouvelle explication de la même Medaille qu'on vient de publier dans le ſupplément du Journal de Paris. L'Auteur de cette explication déclare, que celles que j'oſe défendre *ne peuvent ſatisfaire qui que ce ſoit*

qui ait du goût. Dût-il prononcer contre moi un arrêt encore plus févére, je ne puis abandonner à sa critique des noms aussi respectables que ceux de Tristan & de Patin. Plus j'ay examiné leurs explications si méprisées, & moins je les ai jugées méprisables: & ce qui me rassure entierement, les habiles Connoisseurs pensent comme moi. J'ai donc crû pouvoir sans temerité, comparer la nouvelle explication avec celles que le P. H. rejettoit. J'avoüerai que cette nouvelle comparaison n'a pas été avantageuse à la nouvelle explication, & que l'examen que j'en ai fait m'a convaincu, qu'on peut soutenir les opinions de Tristan & de Patin; & qu'on ne peut soutenir les conjectures du P. H. Tristan prétend que la Medaille en question, a été frappée à l'honneur d'Auguste par les Habitans de Cosa Ville d'Etrurie, située sur une colline au bord de la mer de Toscane, proche des ports d'Hercule & de Telamon. Cette Ville qui prend sur une Médaille de Nerva le titre de Colonie Julie, *Colonia Julia*, eut sans doute pour Auguste un fort

attachement qu'elle a fait éclater sur ce monument ; où d'un côté Auguste, entre deux licteurs, paroît aller monter sur un vaisseau dont on voit la proüe ; de l'autre une Aigle semble lui apporter du Ciel le bâton de commandement qu'elle tient dans une de ses serres, & la couronne de laurier qu'elle porte de l'autre, & non pas au bec, comme a dit le P. H. Tristan n'a point déterminé à quelle occasion la Medaille fut frappée : ce fut apparemment pour celebrer une Victoire navale : c'est tout ce qu'on peut deviner. Rien ne marque plus la bataille d'Actium que la Victoire remportée sur Sexte Pompée. Patin a crû que la Medaille est plus ancienne, & qu'elle nous conserve la memoire de la Colonie que les Romains envoyérent à Cosa ; que l'homme qui paroît entre deux licteurs, est le Magistrat chargé d'établir la Colonie ; que l'Aigle est le symbole de Jupiter Vicilinus, à qui Cosa étoit consacrée. Le P. H. propose trois difficultez contre le sentiment de Tristan. *Cosa*, dit-il, *étoit une ancienne Colonie Romaine*, où

l'on n'a jamais parlé Grec : si la Médaille appartenoit à cette Ville, l'Inscription seroit Latine. Cosa étoit une Colonie Romaine, on en convient, mais n'avons-nous pas plusieurs Medailles de Colonies Romaines, dont la legende est Grecque ? Les nouveaux Habitans des Colonies, prenoient souvent le langage des Anciens Habitans, & des Villes voisines : la necessité du commerce les y contraignoit. D'ailleurs il est certain que les Romains n'ont détruit l'usage de la langue Grecque, dans aucune Ville où l'on s'en servît avant qu'ils y établissent des Colonies. Il est plus-que probable qu'on parloit Grec à Cosa : il y avoit dans l'Etrurie beaucoup de Colonies Grecques, sur tout vers les côtes de la mer. Diodore & d'autres Auteurs assûrent positivement, que les Argonautes peuplérent de Grecs de leur suite, l'Isle d'Etalie & la côte voisine où Cosa étoit située : & quand ces Auteurs ne l'auroient pas dit, les noms d'Hercule & de Telamon suffisent, pour montrer que cette Côte de la mer Toscane

étoit habitée par des Grecs; & que la langue Grecque étoit la langue du pays. Il ne faut plus après cela chicaner sur l'Inscription Grecque, & le P. H. est moins en droit de le faire qu'aucun autre, puisqu'il contrediroit le faux Eumenius Pacatus. Selon cet Auteur travesti le P. Noris à mal connu l'état de plusieurs Colonies, où les anciens Habitans faisoient battre de la monnoye, & frapper des Medailles separément des nouveaux Habitans Romains. Alors ils ne prenoient point le titre de Colonie, & la legende étoit dans la langue du pays. Je n'examine point si ce principe est vrai ou faux: il me suffit que le P. H. ne peut le nier sans se contredire lui-même. Si nous l'appliquons à la difficulté presente, il la fera disparoitre: le titre de Colonie n'est point sur la Médaille, & l'on peut supposer que les Anciens Habitans l'on fait frapper à leur nom, dans le même tems que la Colonie Romaine en faisoit frapper une Latine, qui n'est pas venuë jusqu'à nous. Encor une fois je ne prétens point autoriser ce prin-

cipe du P. H.; je prétens seulement m'en servir pour réfuter ce qu'il objecte à Tristan.

Le langage de l'Inscription a fourni un argument au P. H. le métail lui en fournit un autre. *La Medaille est d'or; on en trouve aussi d'argent avec la même legende: les Colonies n'avoient pas le droit de mettre leur nom sur des Medailles d'or ni d'argent: il ne nous en reste aucune du haut Empire, où le nom de quelque Ville d'Italie soit marqué. Comment une bicoque a-t'elle eu un privilege refusé à plus de cent grandes Villes?* Voilà la seconde objection du P. H. plus considerable que la premiere. Tristan l'a prévûë: il sçavoit qu'il n'étoit pas permis aux Colonies de battre de la monnoye d'or ou d'argent; mais il a crû qu'une Medaille frappée à l'occasion d'un grand évenement, n'étoit point sujette aux loix de la monnoye.

Les Villes qui n'ont aucun droit de monnoye, frappent aujourd'hui sans aucune opposition des Medailles de tel métail qu'il leur plaît: sur quelle autorité se fondera-t'on pour avancer que les Villes de l'Empire

Romain n'ont pas joüi de la même liberté ? Si elles en ont joüi, repliquera le P. H. pourquoi ne reste-t'il aucune Médaille d'or & d'argent, frappée pendant les quatre ou cinq premiers siécles de l'Empire, où l'on voye le nom de quelque Ville d'Italie. Pour que cette objection eût quelque force, il faudroit qu'il n'eût péri aucune Médaille, & que l'Adversaire de Tristan & de Patin eût vû toutes celles qui restent en matiere de Medailles. Les principes fondez sur une induction n'ont aucune solidité ; puis qu'en cette matiere l'induction est absolument impossible. Quelques Antiquaires n'ont pas assez pris garde à cette verité. Il est donc constant, qu'on ne peut assurer sans temerité, que la Medaille dont nous disputons, soit le seul exemple d'une Medaille d'or ou d'argent frappée, par une Ville d'Italie : mais quand on avoüeroit que c'est une Medaille singuliere, qu'en pourroit-on conclurre ? que les Cosans dans le dessein de marquer un zele extraordinaire pour Au-

gufte, ont voulu le fignaler par une fingularité, & qu'ils n'ont point été arrêtez par je ne fçai quelle coutume, dans un tems où Rome même violoit en faveur d'Augufte fes loix les plus effentielles. Qu'on n'aille pas au refte s'imaginer fur la foi du P. H. que Cofa fût une bicoque : ce n'eft point du tout l'idée que nous en donne ni Velleius, ni Pline, ni aucun des Auteurs qui en ont parlé.

La troifiéme objection que ce Pere propofe contre le fentiment de Triftan, eft la plus legere. Je rapporterai fes propres termes : *Qu'a de commun avec cette bicoque Augufte entre deux hommes qui portent des haches? c'eft ce qui eft inexplicable*, dit-il. Il a donc oublié que Triftan & Patin, expliquent tres-facilement ce que leur Cenfeur trouve inexplicable. Selon l'un Augufte entre deux licteurs qui l'accompagnent par honneur, & qui défignent fa Magiftrature, entre fur un navire : il pouvoit dire qu'Augufte entre en Vainqueur fur le principal bâtiment de la flotte vaincuë. Selon l'autre, les deux licteurs accompagnent un

Magiſtrat, qui va établir à Coſa une Colonie Romaine. Le P. H. oppoſe à ce dernier une difficulté, qui ne regarde pas l'explication de Triſtan. La Medaille eſt évidemment du tems d'Auguſte, dit ce Pere; *parceque la fabrique eſt des plus belles.* On peut répondre pour Patin, que du tems de la Republique on travailloit avec autant d'art & de delicateſſe que ſous Auguſte, & les Ouvriers Grecs l'ont toûjours emporté ſur les Romains. Et enfin il faut que la fabrique ne décide pas pour le tems d'Auguſte, avec une évidence entiere; puiſque tant de Curieux ont attribué cette Medaille à la famille Junia, & l'ont cruë plus ancienne qu'Auguſte. Ce qu'ajoute le Cenſeur de Patin, que l'on ne trouve point ſur les Medailles avant Auguſte, d'Aigle qui porte une couronne de laurier, eſt de ces argumens qui ſuppoſent l'induction, & dont j'ai déja montré la foibleſſe. C'eſt d'ailleurs prendre pour principe ce qui eſt en queſtion, & ce qu'on n'a point encore prouvé: car pour dire que l'Aigle portant une

couronne de laurier ne ſe trouve jamais ſur les Médailles avant Auguſte, il faudroit avoir déja prouvé que la Médaille dont il s'agit n'eſt pas plus ancienne qu'Auguſte, ce qu'on n'a point encore établi ; puiſque c'eſt par cette induction ſuppoſée qu'on prétend le prouver.

Venons à l'explication nouvelle. ΚΟΣΩΝ ſelon le P. H. n'eſt pas un ſeul mot : ce ſont les lettres initiales de quatre mots, qui font le commencement d'un vers bucolique :

Καῖσαρ ὅλην Συρίαν ὀνήσατο.
Ceſar a ſecouru toute la Syrie.

Comme les goûts ſont différens, beancoup de Connoiſſeurs jugent qu'un vers bucolique n'eſt point à ſa place ſur une Medaille ; que le ſtyle paſtoral & le ſtyle heroïque doivent être differens ; que ce qui plaît dans la bouche d'un berger de Théocrite, doit déplaire ſur un monument public de la défaite des Parthes : le P. H. penſe autrement. Cependant ſi ſon explication n'avoit point d'autre défaut, je ne ſerois pas d'avis qu'on le chicanât ſur ſon goût, quel-

que singulier qu'il soit. Je passe à des difficultez plus importantes. Le P. H. transforme les deux licteurs en deux bucherons, qui selon lui representent la haute & la basse Syrie. Il s'objecte lui même que les Provinces son communément representées par des figures de Déesses: qui a donc pû porter les Syriens à représenter leur Patrie sous la figure basse & méprisable de deux bucherons? c'est, dit le Censeur de Tristan & de Patin, que le mont Liban est en Syrie, & que les Syriens coupent fort addroitement des cedres sur cette montagne. Il prouve cette addresse des Syriens à couper du bois par un passage du 3e. Livre des Rois chap. 5. où il est dit seulement, que les Sidoniens du tems de Salomon coupoient le bois mieux que les Juifs: d'où-il conclut que du tems d'Auguste on n'a pû representer la Syrie sous une figure plus convenable que sous celle de deux bucherons. Mais que va faire un de ces habiles fendeurs de bois dans le navire ou il entre? y trouvera t-il des cedres à fendre? c'est, dit le P. H. la Syrie

qu'on a repréſentée par ce
bois, qui met le pied
oüe de navire : & pour
doute pas, le P. H. ob-
ce bucheron marche vers
t, où eſt la Mer Mediter-
oüons le, Monſieur, ſi
ens de l'Enigme, elle n'é-
ſée à deviner. Prenons le
plus ſerieux. Que ne trou-
as ſur les Medailles, ſi l'on
telles conjectures? On lit
ΚΟΣΩΝ ſur la Medaille,
m d'une ville connuë : le
oſe que ces lettres ſont
rois ſignifient chacune un
eux autres n'en ſignifient
: pourquoy? parcequ'il
H. que cela ſoit ainſi, &
ent par là à mettre la Sy-
inſcription : mais aucune
la repréſente. Les Provin-
jours ſur les Medailles la
éeſſes: on ne voit ſur cel-
ihomme entre deux lic-
n'arrête point le P. H. il
faiſceaux en ſimples ha-
s licteurs en bucherons;
re de ces fendeurs de bois
708.

le ſymbole de la Syrie, & prouver que tous les Syriens excelloient à fendre le bois, il a recours à un paſſage de l'Ecriture, qui dit ſeulement, que les Sidoniens coupoient le bois mieux que les Juifs. Il reſteroit une objection à lui faire: Pourquoi, pourroit-on lui dire, ſe départir en cette occaſion de l'uſage établi de repreſenter les Provinces ſous la figure de Déeſſes? une Déeſſe la hache à la main n'auroit elle pas été un ſymbole plus noble que deux bucherons? Le P. H. a prévenu cette difficulté. Pour exprimer la Syrie, dit-il, il falloit des hommes; *puiſque ce ſont les hommes qu'on employe à couper le bois.* Si cela eſt, on a eu grand tort de repreſenter Rome ſous la figure d'une Déeſſe armée, pour marquer combien les Romains étoient belliqueux; il falloit pour repreſenter ce caractere de la nation Romaine, la figure d'un ſoldat; car enfin ce ſont les hommes qu'on employe à faire la guerre.

Ce que l'Auteur de la nouvelle explication dit de l'année que la Médaille parut, ne me feroit aucūne

ne peine, s'il avoit voulu se servir de tout ce que l'Histoire lui offroit pour établir ses conjectures. Il est certain que l'an 724. de Rome. Octave Cesar, appellé depuis Auguste, traversa la Syrie conquise sur Antoine, & que les villes de cette Province promptes à suivre la fortune commencérent une nouvelle époque à l'honneur du Vainqueur, du second jour de septembre DCC XXIII. jour de la victoire d'Actium. Le P. H. à mieux aimé se priver d'un secours si necessaire pour donner quelque appui à ses conjectures. Il suppose contre l'autorité de tous les Historiens que cette année DCC XXIII. Auguste délivra la Syrie du joug des Parthes: fait purement imaginaire, & qu'on ne conciliera jamais avec ce que l'Histoire nous apprend de la guerre civile qui occupoit alors les Parthes chez eux, excitée par des differends dont-ils voulurent prendre Auguste pour médiateur. Vous aurez de la peine à soupçonner que le P.H. ose contredire si nettement tous les Historiens sans de fortes preuves qu'ils se sont trompez. Ce n'est

pas nôtre Medaille qui lui fournit ces preuves : ce n'est pas non plus une autre Médaille, sur la quelle on lit *Asia recepta* : cette Médaille qu'il cite, ne parle, comme on voit, de Parthes ni de Syrie. Virgile qu'il cite aussi parle à la verité des Parthes, mais il ne parle point de la Syrie :

Addam urbes Asiæ domitas, pulsumque Niphatem
Fidentemque fuga Parthum.

Il faut un rare talent de deviner, pour voir dans ces deux vers, que l'an sept cens vingt trois de Rome, Auguste chassa les Parthes de la Syrie. *J'ajoûterai*, dit Virgile, *aux autres actions d'Auguste, les Villes d'Asie soumises, & les Parthes repoussez jusqu'au Niphate, qui ne se fient plus qu'à la vitesse de leur fuite.* Virgile marque-t'il le tems de ces exploits? qu'a de commun l'Asie en deça du Niphate Mont de l'Armenie avec la Syrie ? Je ne dissimulerai pas que le P. H. prétend que la Syrie s'appelle quelquefois Asie dans les Livres des Machabées, par exemple, il ne veut pas voir, que ce n'est pas à la seule Province de Syrie qu'on

donne ce nom dans les Livres des Machabées ; que c'est au Royaume entier des Seleucides qui comprenoit une grande partie de l'Asie, & qui s'appelloit le Royaume d'Asie par opposition au Royaume d'Egypte. Le nom d'Asie ne se prend donc nulle part pour la Syrie en particulier ; & moins dans les deux vers de Virgile & sur la Médaille citée, que par tout ailleurs. L'Asie dont parle Virgile est, comme il le dit expressément, l'Asie en deça du Niphate ; & la Médaille fait une allusion manifeste à la conquête dont parle Virgile : d'où il suit clairement que le P. H. n'a aucun indice du fait qu'il avance. A-t'il esperé qu'on croiroit sur sa seule parole un fait démenti par tous les Historiens? & que l'explication qui suppose la verite de ce fait doit passer pour la seule qui puisse contenter une personne de bon goût. Au contraire si quelqu'un vouloit établir le Systême de la supposition de tous les Historiens sur de pareilles explications de Médailles, ne s'exposeroit-il pas au mépris de tous les Lecteurs intelligens?

ARTICLE XXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE.

S'Il est quelque fait qui doive passer pour constant, c'est sans doute le prodige d'une croix brillante apperçûë dans le Ciel par Constantin, avec une inscription qui lui promettoit la victoire, lors qu'il marchoit contre le Tyran Maxence. Eusebe assure dans la vie de ce premier Empereur Chrétien, qu'il sçait ce fait de Constantin même, qui pour prévenir jusqu'au moindre soupçon, lui avoit confirmé par un serment la verité de l'apparition. Des témoignages d'un si grand poids n'arrêtent pas certains Critiques de nôtre siécle, soit libertinage qui tâche d'étouffer les sentimens incommodes de la Religion, soit orgueil qui cherche à se signaler par des nouveautez. Tollius, Huber, Arnold, & Thomasius, ont osé revoquer en doute cette fameuse

apparition. Mr. Volfius leur a répondu dans une Dissertation en forme de These soutenuë à Vittemberg par Jean Charles Krollius.

De visione crucis Constantino Magno in cœlo oblatâ. Vittembergæ typis Martini Schultzii in 4°. 1706.

Les objections que combat Mr. Volfius sont si foibles, qu'on seroit surpris que des Auteurs soigneux de leur reputation les eussent publiées, si l'on n'étoit accoutumé aux égaremens des Critiques indiscrets. Les voici avec des réponses un peu differentes de celles de Mr. Volfius qui ne sont pas assez précises.

I. Eusebe, disent ces Critiques, n'a point parlé de ce prodige dans l'Histoire Ecclesiastique.

Doit-on conclurre de cette omission, qu'il ne faut pas croire ce qu'il en dit dans la vie de Constantin?

II. Le chiffre XP. convient à d'autres noms qu'à celui de Christ.

Ne suffit-il pas qu'il puisse être pris pour le nom de Christ, & qu'il le signifie assez naturellement?

III. Ce chiffre étoit sur les drapeaux Romains avant Constantin.

On ne le prouve pas; & quand on le

trouveroit, il s'ensuivroit seulement qu'avant Constantin il y signifioit quelque autre nom, & que depuis l'apparition de la Croix on ne le prit plus que pour le nom de Jesus-Christ.

IV. Sozomene, Philostorgius, Zonaras, Nicephore, Auteurs plus recens qu'Eusebe, different dans la maniere de raconter ce prodige.

Cette diversité marque, qu'ils ont adjouté des circonstances à la narration d'Eusebe, & n'affoiblit point l'autorité de l'Historien contemporain.

V. Si toute l'armée avoit vû le prodige, il étoit inutile que Constantin l'assurât avec serment.

Beaucoup d'années s'étoient écoulées, & nul de ceux qui accompagnoient l'Empereur dans son expedition contre Maxence, n'étoit peut-être auprès de lui, quand il instruisit Eusebe de ce grand évenement : le serment n'étoit donc pas inutile, pour rendre incontestable la verité d'un fait trop favorable à la Religion, pour être à couvert de la chicane des incredules.

Un Professeur de Hambourg a pris un autre tour pour rendre ce fait inutile à la Religion, sans en contester la verité. C'est à ce qu'il pré-

tend un phenomene naturel, un *halo* ou parelie que vit Constantin, qui peu versé dans l'Astronomie regarda comme un prodige une chose qui n'avoit rien de merveilleux.

Mr. Fabricius, (c'est le nom du Professeur,) a changé de même en phenomenes naturels toutes les croix vûës dans le Ciel. On ne doit pas lui contester que les halons n'ayent quelquefois une figure approchante d'une croix : mais cela suffit-il pour ne reconnoître rien de merveilleux dans la vision de Constantin. L'inscription qui promettoit la victoire à Constantin, étoit-ce aussi un phenomene naturel ? L'incredule Professeur paroît fort embarrassé de cette inscription : il hazarde pour sortir d'affaire les conjectures les plus audacieuses. Constantin si on l'en croit, ne vit aucune inscription dans le Ciel : il vit seulement une croix brillante & une couronne de lumiere au dessus de la croix, signe de la victoire. Il tâche de donner ce sens forcé aux paroles d'Eusebe, contraint neanmoins d'avoüer, que les monumens anciens qui ont re-

presenté ce prodige portent tous l'inscription marquée dans Eusebe, τούτῳ νίκα. Philostorgius Auteur plus recent parle d'une couronne vûë avec la croix, mais il ne nie pas que l'inscription ne parût aussi dans le Ciel. Enfin l'apparition de Jesus-Christ, qui la nuit suivante ordonna en songe à Constantin de faire de ce signe l'étendard Imperial, laisse-t'elle lieu de douter, si la vision de la croix fut miraculeuse?

Le titre du Livre est:

Exercitatio critica quâ disputatur, crucem quam in cœlis vidisse se juravit Constantinus Maximus Imperator, fuisse naturalem in halone solari: sub præsidio Joannis Alberti Fabricii, Sacræ Theologiæ Doctoris & Professoris publici: Respondente Christophoro Volterek Glukstadiensi. Hamburgi typis Conradi Neumanni in 4°. 1706.

Le même Mr. Fabricius a fait imprimer le second tome de sa *Bibliotheque Grecque*. Il contient les Ecrivains Grecs depuis Platon jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. *Bibliotheca Græca liber tertius, de Scriptoribus Græcis qui claruerunt à Platone*

usque ad tempora Christi. Accedunt Albini introductio in Platonem; & Anatolii quædam nunc primùm edita; tum Poëta vetus de viribus herbarum Diis sacrarum, cum Latinâ versione & notis. Hamburgi in 4°. *pag.* 844.

Voici d'autres Livres dont vous n'avez point encore parlé : je ne vous envoyerai aujourd'hui que les tiltres :

Ahmet Ben Abdalla Epistola de libero arbitrio, edente Zacharia Grapio Rostockii 1706. *in* 4°.

Lettre d'Ahmet Ben Abdalla touchant le Libre-arbitre.

Jon. Schutzii apparatus nominum propriorum biblicorum, tomi duo. Dresdæ 1706. *in* 8°.

Dictionnaire des noms propres de la Bible.

Christiani Veidlingii jus publicum Imperii Romano-Germanici hodierni, in folio. Lipsiæ 1706.

Droit public moderne de l'Empire.

Nicolai Gundlingii de jure oppignerati territorii in 4°. *Halæ* 1706.

Traité de l'engagement des Domaines.

Joannes Philippus Palthenius de dethronisatione. Gryphisualdi in 4.

Traité de la Déthronisation des Princes.

Joh. Jacobi Scharandai officia Judæorum antelucana in 8°. Helmstadii 1706.

Des devoirs que les Juifs doivent remplir avant jour.

D'ANGLETERRE.

L'Affaire des faux Prophetes Cevenois a été l'occasion de plusieurs libelles. Vous avez parlé de celui de Mr. Fatio : il en a paru quatres autres.

Clavis Prophetica. La clef Prophetique. Ce livre écrit d'abord en Anglois & depuis traduit en François est une satyre violente contre Mr. Fatio, qu'on accuse d'avoir voulu se servir des Prophetes Camisards pour fonder une nouvelle Religion. Tout le jeu de ces Fanatiques est décrit tres agréablement dans cette satyre.

A Cry From the desert. Le cry du desert. C'est un Ouvrage de Mr. Misson pour justifier la bonne foi des prétendus Prophetes.

The prophetical Warning. C'est un recueil des Propheties de Jean Lacy Fanatique Anglois: recueil qui prouve jusqu'où peuvent aller les illu-

fions d'une imagination échaufée.

Trois Lettres de Mr. Graverol sous le titre de *reflexions desinteressées sur certains prétendus inspirez.* Il y parle tres sagement des marques d'une veritable inspiration, qu'il ne reconnoît point dans les Camisards.

Le Dénoüement de la farce prophetique a été tragique; Fatio, Daudé, & Marion, ont été condamnez comme des imposteurs & des seditieux. C'est l'idée qu'on en avoit eüe en France. Mr. Graverol s'expose à la dérision publique, quand il avance serieusement, que ces Prophetes Camisards ont été dressez par les Jesuites. Ces Calvinistes furieux ont-ils jamais eu la moindre liaison avec ces Peres. Qu'on juge par cet exemple de la verité de tant de calomnies qui se repandent tous les jours contre leur Compagnie.

Mr. Smith a publié les vies de huit sçavans Anglois:

Vitæ quorumdam eruditissimorum Virorum, Scriptore Thomâ Smith sacræ Theologiæ Doctore & Ecclesiæ Anglicanæ Presbytero. Londini apud Davidem Mortier. in 4°. 1707.

DE HOLLANDE.

De Lorme a imprimé *Le Voyage & les avantures de François le Guat & de ses compagnons dans des isles desertes.* 2. volumes in 12.

On vend à Amsterdam *Turretini opuscula Varia erudita. Oeuvres diverses de Mr. Turretin sur des matieres sçavantes.*

Hofhout Libraire de Roterdam a imprimé *Hadriani Junii Hornani Medici animadversa, ejusdemque de comâ Commentarius ab Auctore innumeris in locis emendata, & insignibus supplementis locupletata. Accedit appendix Hadriani Junii ad animadversa sua; nunc primum ex clarissimi viri Autographo in lucem edita, ex Bibliotheca Cornelii Atkel* in 8°. *Remarques d'Hadrien Junius Medecin de Horn, & son traité de la chevelure, corrigez dans une infinité d'endroits, augmentez considerablement, avec une addition aux remarques qui n'a point encore paru, imprimée sur le manuscrit de l'Auteur tiré de la Bibliotheque de Corneille Atkel.*

DE BOURGES.

On a déja fait ici une seconde édition d'un *Poëme Latin sur le fer*, imprimé il y a quelques mois à Nevers : il est du Pere de la Sante Jesuite.

DE PARIS.

Il paroît un *recueil de Poësies Latines sur la naissance du Prince des Asturies*. Le jeune Pere Sanadon Jesuite est Auteur de toutes les pieces de ce recueil imprimé chez Collombat. Les vers, les gravûres, l'impression, sont dignes du sujet.

Jacques Estienne vend deux Livres estimez : *Des Lettres tres bien écrites sur divers sujets de Morale & de pieté*; & une *Explication du Cantique des Cantiques*, par un Auteur celebre, & qui a sur tout excellé à penetrer la force des expressions de l'Ecriture. Il tire des Métaphores les plus obscures d'admirables instructions pour les mœurs. Le même Libraire acheve d'imprimer *le Cours de Peinture par principes du fameux Mr. de Piles.* Il vient encore de donner *une Epistre de Mr. Coypel à son fils sur la Peinture*. L'Auteur y paroît aussi excellent Poëte qu'habile Peintre.

Les plus grands Peintres y sont representez au naturel ; & si le goût exquis de l'Auteur paroît dans le jugement qu'il en porte ; la beauté de son imagination paroît dans la maniere dont il exprime ce juge-

ment. Peu de vers suffiront pour faire connoître son style.

Fuyez ceux qui toûjours entraînez par l'intrigue
Prodiguent leur encens à la plus forte brigue :
Il est certains ressorts pour se faire un appui,
Et jusqu'à la loüange on vend tout aujourd'hui.
C'est souvent l'interêt d'une injuste Caballe,
Qui fait qu'on vous éleve, ou que l'on vous ravalle.
Et la foule imbecille & sans discernement,
Sur un fat en credit regle son jugement.

Le portrait du Correge plus court que les autres, montrera avec combien d'art ils sont touchez.

Cherchez dans le Correge une grande maniere,
Un grand goût de dessein, un heureux choix du beau,
La grace, le naïf, le charme du pinceau.
Mais n'en imitez pas, par un esprit bizarre,
Les caprices outrez où sa verve s'égare.

. Un talent si heureux pour la Poësie ne devroit pas être negligé ; & le public est en droit de demander à Mr. Coypel un *Art de la Peinture en vers*, & la description de ses tableaux si animez & si touchans. *Suzanne*, *Athalie*, *la Fille de Jephté*, *le jugement de Salomon*, *St. Loüis mourant.*

Nous parlerons le mois prochain *de l'Abregé de l'Histoire des Sçavans anciens & modernes*, *qui se vend chez le Clerc ruë St. Jaques & chez Edoüard ruë neuve nôtre Dame.* Les particularitez dont ce Livre est rempli plaisent à tous les Lecteurs, & sont encore plus sensibles à ceux qui aiment à connoître à fond les gens de Lettres. On souhaite que l'Auteur de ce curieux Ouvrage souffre, qu'on rende publiques *les Lettres qu'il a écrites à feu Mr. Baile sur plusieurs endroits de son Dictionnaire critique & de ses autres Ouvrages.*

Guerin acheve d'imprimer *la Traduction des Actes les plus authentiques des Martyrs*, par un de nos meilleurs Ecrivains. Il ne pouvoit consacrer sa plume a un ouvrage plus propre à former de veritables Chrétiens.

Mr. Tablet a découvert dans une

plante appellée *Rapuntium urens solonense horti Blesensis Morisonii* une vertu singuliere inconnuë à tous les Auteurs qui ont écrit sur la Botanique, aucun n'en ayant fait la moindre mention : la vertu de ce simple consiste à évacuer puissamment par haut & par bas, lorsque les indications font justement soupçonner, que les visceres sont farcis de pourritures ou de matieres glaireuses. Il en a donné pendant les mois d'Août & de Septembre de l'année passée le suc de deux gros de la plante mêlé tantôt dans un verre d'eau, tantôt dans un verre de lait de vache, dans des fievres simples, putrides, & dans des maladies chroniques : le remede a operé promptement avec le succés qu'on pouvoit attendre, sans avoir été accompagné d'aucun symptome fâcheux, ni suivi de superpurgations, comme il arrive à plusieurs remedes tirez des vegetaux. Toutes les paroisses du voisinage de Donfront en basse Normandie, rendront témoignage de cet effet surprenant à ceux qui le revoqueront en doute.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Février 1708.

ART. XVI. Collections concerning the Scottish Hiſtory &c. *Recueil de pluſieurs faits touchant l'Hiſtoire d'Ecoſſe &c. par le Chevalier Dalrimple, ſeconde Partie.* Page 177

ART. XVII. *Explication phyſique & mecanique des effets de la ſaignée & de la boiſſon dans les maladies &c.* page 200

ART. XVIII. I Ceſari in argento da Adriano ſino a Caracalla e Geta &c. *Les Medailles du Cabinet Farneſe &c. Par le P. Pedruzi. Tome troiſiéme.* p.210

ART. XIX. *Suite des Commentaires de la langue Hebraïque par Monſieur Gouſſet.* p.218

ART. XX. De Hiſtoria Terracinenſi &c. *L'Hiſtoire de Terracine par le Seigneur Contatore &c.* p.241

ART. XXI. *Abregé de la Sainte Bible en forme de queſtions & réponſes &c.* page 248

TABLE.

ART. XXII. *Relation de la derniere Assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences par Mr. Blondel.* page 252

ART. XXIII. *Suite de la Dissertation sur les Antipodes.* p. 299

ART. XXIV. *Lettre touchant la possibilité du Dissolvant universel.* p. 321

ART. XXV. *Remarques sur l'explication d'une Medaille Grecque de Mr. Foucaut Conseiller d'Etat.* p. 332

ART. XXVI. *Nouvelles literaires.*

D'Alemagne. p. 348

D'Angleterre. p. 354

De Hollande. p. 356

De Bourges. p. 357

De Paris. ibid.

Fin de la Table.

Errata du mois de Février 1708.

PAge 190. lig.23. vreſez, *liſez* verſez,
p.198. l.1. Alberie *l.* Alberic.
l.3. Ecoffois *l.* Ecoſſois.
p.219. l.19. ברל *l.* כרל
ibid. num. *l.* Num.
p.223. l.20. חרש *l.* חרש *
p.225. l.14. זיו *l.* זין
p.227. l.6. Iſ. v.25. *l.* Iſ. 5. 25.
ibid. לאינום *l.* לא ינום
l.7. יושן *l.* יישן
p.228. l.22. קרבן *l.* קרבן
p.229. l.12. qu'il lui donne *l.* que celui ci lui donne.
p.230. l.5. au deſſus *l.* au deſſous.
l.6. au deſſous *l.* au deſſus.
l.11. הלר *l.* הלך
l.13. קרמח *l.* קרמת
l.16. ſe trouve. Et *l.* ſe trouve, &
l. dern. preſentoit *l.* preſente.
p.235. l.24. לברםאלהום *liſez* לברם האלהים.
ibid. ול ראות *l.* ולראות
p.262. l.1. petit *l.* petits.
p.268. l.10. proches *l.* proche.
p.284. l.14. porte *l.* portent.
p.286. l.15. de Vadome *l.* Vendôme.
p.333. l.13. *ôtez ce mot*, nouvelle, *devant celui de* comparaiſon.

l. 4. une plus
l. beaucoup moins

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1708.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez JAQUES ESTIENNE Libraire, Ruë Saint Jaques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu.

Avec Privilege & Approbation. 1708.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1708.

ARTICLE XXVII.

LETTRES DU COMTE D'ARLINGTON au Chevalier Temple, contenant une Relation exacte des Traitez de l'Evéque de Munster, de Breda, d'Aix la Chapelle, & de la Triple Alliance; avec les instructions &c. A Utrecht chez Guillaume Van de Water, volume *in* 12. *pages* 576.

Lettres du Chevalier Temple durant son ambassade à la Haye, au Comte d'Arlington, & à Mr. le Chevalier Jean Trevor Secretaire d'Etat sous le regne de Charles second &c. A la Haye chez Engelbrecht Boucquet &c. vol. *in* 16. *pages*. 310.

Lettres du même Chevalier Temple & autres Ministres d'Etat tant en Angleterre que dans les pays étrangers &c. A la Haye chez Henri Vanbulderen vol. *in* 12. *pages* 470.

IL y a trop de rapport entre ces trois volumes pour les ſeparer. L'Auteur du premier qui fut imprimé un an après les deux autres en 1701. tâche de les rendre ſuſpects : mais ceux qui les ont donnez au public protéſtent au contraire chacun de leur côté, l'un qu'il a chez lui les originaux entre les mains, l'autre que ſon recueil a été revû par Mr. Temple lui-même quelque tems avant ſa mort. Quoiqu'il en ſoit, il y a encore des gens au monde qui ſçauront démêler le vrai du faux. Nous reduirons ici à certains chefs ce qui nous a parû de plus digne d'en être extrait.

Et d'abord il eſt bon de donner une connoiſſance des principaux Acteurs qui paroiſſent ſur la Scene. Henri Vennet Comte d'Arlington Secretaire d'Etat ſous le regne de

Charles II. fut un des plus sages Ministres qu'ait eu l'Angleterre. Il lui échappe à la verité de tems en tems quelque traits de cette injuste prévention qu'ont assez generalement tous les Anglois contre la France.
„ La France, dit-il dans une de ses
„ Lettres du 13. Mars 1668. ne fait
„ aucun scrupule de ne pas s'acquiter
„ de ce qu'elle promet. Qu'en peut-
„ on esperer lorsqu'elle ne promet
rien ? Les progrès des François dans les Pays bas excitent sa jalousie : il voudroit que l'Angleterre pût traverser leurs desseins : il s'en explique au Chevalier Temple 2. Août 1667. „ Si leur grandeur, écrit il au
„ même 23. avril 1669. va toûjours
„ en augmentant, comme elle a fait
„ depuis peu, ce seront d'incommo-
„ des voisins; & je ne vois point qu'il
„ y ait un genie dans la Chretienté
„ capable de s'y opposer. A cela près le Comte d'Arlington étoit un esprit moderé, sur tout si on le compare avec son Collegue le Chevalier Trevor ; & bien plus encore si on le met en parallele avec le Chevalier Temple.

En effet, il n'eſt pas concevable, comment un homme qui avoit d'ailleurs autant de merite qu'en avoit Mr. Temple, s'eſt laiſſé aller à tant d'excès & d'emportemens. Nos extraits ne ſont pas faits pour accabler la memoire des illuſtres morts: mais certainement on n'a pas fait beaucoup d'honneur au Chevalier Temple en publiant ſes Lettres, ſi tout ce quelles contiennent eſt de lui. Décrediter la France, rendre ſa conduite odieuſe, voilà ſon objet principal, qu'il ne perd point de vûë. Ce feroit trop peu dire, qu'il ne manque point d'occaſion de blâmer le Roi & ſes Miniſtres: au ſeul nom de la France il trouve dans ſon imagination échauffée toûjours nouvelles raiſons de crier à l'ambition, à l'obſtination, à la violence, à la trahiſon, à la perfidie! ſes lettres ſont pleines de ſemblables déclamations: toutes les entrepriſes des François ne ſont que des attentats. Le Roi de Dannemarc étoit pour la France quand Temple écrivoit: Temple tombe auſſitôt ſur ce Prince. On parloit en France d'envoyer un ſe-

cours confiderable aux Venitiens pour fauver Candie ; & ce fecours fut effectif. C'eft dit Mr. Temple à quelques voifins que la France en veut. Il devine, & même il en eft fûr, que la France ne fera point ce qu'il eft obligé en fuite d'avoüer qu'elle a fait ; comme il arriva, par exemple, à la paix d'Aix la Chapelle. Mais en l'avoüant, il trouve encore de quoi faire le procés du moins à l'Ambaffadeur plenipotentiaire de France Mr. Colbert de Croiffi. Ce fage Miniftre preffe vivement la fignature du Traité, dit hautement, qu'il a ordre du Roi fon Maître de ne point differer, qu'il eft prêt à figner le jour même de fon arrivée. Il plaît à Mr. Temple d'appeller du nom d'emportemens ces falutaires empreffemens d'un zele ardent pour donner la paix a l'Europe.

Outre l'antipathie nationale, qui faifit Mr. Temple dès qu'il trouve la France fur fon chemin, la fierté Angloife le domine à un point, qu'il méprife toutes les autres Nations. Il s'en explique dans une Lettre du 25.

Janvier 1669. à propos d'une confe-rence qu'il avoit eûë avec le Sr. Silvercroon Envoyé de Suede à la Haye. „ Nous nous connoissons assez „ nous mêmes, dit-il, pour sçavoir „ que nous autres Anglois sommes „ plus considerables à la France en „ nous déclarant pour ou contre, que „ ne le font les Hollandois ou Sue-„ dois, mais même toutes les autres „ nations de la Chrétienté : & s'il ar-„ rivoit jamais que nous fussions à „ vendre, la France nous acheteroit „ plus cher qu'eux tous ensemble. „ J'espere, continue-t'il, qu'un jour „ nôtre tour viendra de parler aussi „ hardiment qu'aucuns des Rois nos „ voisins. Les François nous donnent „ un bon exemple. Je crois qu'ils en „ viendront avec le tems à l'imita-„ tion de l'Ambassadeur Romain „ Popilius Lenas, à décrire un cer-„ cle au tour des Princes avec les-„ quels ils auront à traiter, & à leur „ commander de répondre nette-„ ment avant que d'en sortir. C'est avec ce même mépris qu'en parlant des Couronnes du Nord, il les appelle les petites Cours du Septen-

trion. L'Eſpagne & ſon gouvernement lui font pitié. Le Marquis de Caſtel Rodrigo Gouverneur des Pays bas Eſpagnols excite ſa bile. Ce n'eſt en lui qu'artifice, que contretems, que contradictions, que manque de parole. Ce même Gouverneur ne laiſſe pas de s'attirer quelque ſorte de loüanges de Temple, dès qu'il s'apperçoit qu'il n'eſt point François: une choſe, dit-il, dont je ſuis bien ſûr, c'eſt que ce Gouverneur eſt fort ennemi de la France.

Temple ne traite pas mieux le Connêtable de Caſtille, qui releva le marquis de Caſtel Rodrigo, & ne ſçachant encore rien de ce nouveau Gouverneur d'une naiſſance reſpectable à tout autre qu'au Chevalier Temple, il appuye ſes injurieux préjugez ſur je ne ſçai qu'elles imaginations populaires, auſſi mal fondées.

Ainſi le ſeul homme preſque, qui ne ſoit pas Anglois, qui merite les éloges de Temple, c'eſt le fameux Jean de Wit. Ce Republicain qui commençoit peut-être à chercher de l'appui contre le pouvoir

naiſſant du Prince d'Orange, depuis Guillaume troiſiéme, en faveur duquel l'Angleterre ſe déclaroit en toute occaſion, parce que ce Prince avoit l'honneur d'être neveu du Roi Charles ſecond alors ſur le trône: de Wit, dis-je, oubliant ce que ſon pays devoit a la France, avoit commencé auſſi-tôt après la paix de Breda de tourner du côté de l'Angleterre. Depuis ce tems-là ce Penſionnaire de Hollande, qu'Arlington & Temple dépeignoient auparavant ſous de ſi noires couleurs, comme une ame venale dévoüée aux paſſions de la France, ſe trouve tout d'un coup transformé en grand & fidelle Miniſtre, en homme droit, équitable, adroit, éclairé, capable, zelé pour ſa patrie & pour le bien de l'Europe. „ C'eſt un vrai Hollandois, dit Temple, 28. octobre „ 1668. La preuve en eſt claire: il „ n'eſt point du tout François. C'eſt „ un eſprit ferme à ne jamais démordre de rien, qui ſoit bon pour la „ cauſe commune. D'où vient cette métamorphoſe? Il ne faut que lire ce que Temple rapporte des viſites

qu'il rendit au Pensionnaire en 1667. premierement *incognito*, & comme de lui-même, & puis tout exprès & par ordre du Roi : & l'on verra l'origine des divisions fatales, qui ont plongé la Hollande avec toute l'Europe Chrétienne dans les malheurs qui la désolent encore aujourd'hui.

De tout ce qu'on a dit jusqu'ici, il conste une ou deux choses. La premiere, que Temple étoit né ennemi de la France, d'un esprit fier & hautain, mais pourtant qui sçavoit plier ; & du reste très-habile à mettre en œuvre tous les expediens propres à réüssir, sans trop en examiner l'équité ; adroit à profiter des dispositions d'un peuple ombrageux sur la liberté, propres à seconder les intentions de l'Angletterre ; qui cherche à se faire honneur de tenir avec la Hollande la prétenduë balance de l'Europe, & qui veut sous ce beau prétexte entrer dans tout, avec le specieux dehors de vûës desinteressées : comme si elle ne s'étoit pas fait un interêt chimerique de traverser les plus justes entreprises de la France. Temple étoit

peut-être de tous les Anglois le plus propre à de pareils desseins.

La seconde reflexion regarde conjointement le Prince d'Orange & de Wit, dont nous venons de parler. La fin tragique de ce dernier ne peut être regardée que comme la suite d'une querelle particuliere qu'on lui suscita, non plus parcequ'il étoit partial pour la France, ou pour mieux dire reconnoissant envers cette Couronne, comme tous les bons Hollandois le devoient être. Les Choses avoient bien changé depuis 1665. Mais parceque ce Republicain plus éclairé que ses compatriotes, voyoit dès lors & eut voulut détourner ce que toute l'Europe a vû depuis, & ce qui a tant coûté à l'Angleterre, & à la Hollande.

C'est assez parler des personnes: venons aux choses. On voit à la tête du premier volume le Traité de Ligue contre la Hollande entre Charles second Roi de la grande Bretagne, & le fameux Evêque de Munster Christophle Bernard, qualifié dans cet écrit d'Altesse Reverendissime. L'Evêque promettoit au Roi de

mettre sur pied une armée de trente mille hommes, & le Roi devoit fournir à l'Evêque un subside de cinq cens mille rixdallers ou écus en trois termes specifiez, outre cinquante mille rixdallers par mois durant le cours de la guerre. Cette Ligue qui n'eût pas grand effet fut signée à Londres par le Comte d'Arlington au nom du Roi, & par le Baron de Werden pour l'Evêque. Les Lettres d'Arlington & de Temple marquent la bonne foi de l'Evêque, qui se mit en effet en campagne, qui attaqua & prit diverses places sur les Hollandois : mais elles apprennent aussi le peu d'exactitude de l'Angleterre à payer les subsides: ce qui joint aux menaces de divers Princes voisins, & aux instances de l'Empereur porta enfin l'Evêque à consentir aux conferences, & puis à signer le Traité de Cleves qui remit la tranquillité dans la Westphalie. Temple fit inutilement un voyage penible & hazardeux pour s'opposer à la conclusion de ce Traité: mais la relation qu'il en fait dans une Lettre au

Chevalier Jean Temple, eſt très propre à égayer le ſerieux de la Politique. „ J'arrivai, dit-il, dans un „ des chateaux de l'Evêque, où je „ ne trouvai rien de remarquable ſi „ ce n'eſt qu'on y bût magnifique-„ ment. Nous trouvâmes dans une „ grande ſale pluſieurs flacons ran-„ gez en ordre & tous pleins. Le Ge-„ neral Gorgas Ecoſſois qui com-„ mandoit les troupes de l'Evêque, „ ſe fit apporter pour boire la ſanté „ du Roi d'Angleterre, une cloche „ de ceremonie de vermeil doré, „ qui pouvoit tenir environ deux „ quartes ou quatre pintes. Il ôta le „ batant, & ayant fait remplir la „ cloche il bût tout, & puis y remit „ le batant, la tourna & ſonna pour „ faire voir quelle étoit vuide. La „ même ſanté fut bûë auſſi ample-„ ment par une douzaine de con-„ viez; & Temple ne ſe trouvant „ pas partie capable, fit faire raiſon „ par un Gentilhomme de ſa ſuite.

A l'occaſion des Negotiations de Munſter, le public ſera bien aiſe de trouver ici le caractere du Prince de la façon de Temple. Il n'eſt pas ne-

cessaire d'avertir, que le peintre a de beaucoup outré l'original. „ Ce „ Prince, dit-il dans une lettre du 6. „ Septembre 1665. est un homme „ d'esprit & de jugement, mais d'un „ esprit ambitieux, & à proprement „ parler, remuant. Il a été soldat en „ sa jeunesse. Il semble plûtôt né „ pour porter l'épée que pour por„ ter une Crosse. Il hait les Hollan„ dois mortellement, parcequ'ils ont „ fomenté la rebellion de la Ville de „ Munster contre lui ; & il fait bâtir „ à present une Citadelle très forte „ pour tenir en bride les Habitans. Il „ paroît hardi & ferme dans ses „ resolutions. Il proteste qu'il ac„ complira tout ce qu'il a promis *fi„ de sincerâ & Germanicâ*, qui est un „ mot qu'il affecte. C'est le seul Ale„ man, ajoute Temple, que j'aye „ encore entendu parler bon La„ tin ; & il le parle plûtôt en cour„ tisan & en homme d'affaires, „ qu'en sçavant. Ce qui suit ne de„ mande-t'il point plus que cau„ tion Angloise, puisqu'il s'agit de „ la Cour Romaine? Ce Prince, con„ tinue Temple, dit que s'il échoüe

„ dans ſon entrepriſe, & qu'il perde „ ſes Etats, il aura de quoi ſe con- „ ſoler; qu'en ce cas il ſe retirera „ en Italie, & qu'il a aſſez d'argent „ à la banque de Veniſe, pour ache- „ ter un chapeau de Cardinal, qui „ lui ſiera peut être mieux que ſon „ bâton de Commandant; mais qu'il „ a deſſein auparavant de tenter la „ fortune, & de faire du bruit dans „ le monde avant que d'en ſortir.

Il y a dans ces trois volumes diverſes autres pieces dont les meilleures, ſans contredit, ſont celles qui concernent la paix de Breda, & enſuite l'union de l'Angleterre & de la Hollande d'abord entre elles, puis avec la Suede, pour le bien, dit-on, & le repos de l'Europe; langage affecté par ceux qui troublent ce repos; comme celui de la paix de l'Egliſe eſt affecté par ceux qui ſont les plus rebelles à ſon autorité. Il ne faut que lire les Lettres contenuës dans le premier & le troiſiéme volume en queſtion, pour tirer la verité du menſonge même.

Il eſt certain, & Arlington en convient en écrivant à Temple, que

la France sous le regne de Loüis le Grand continuoit la protection qu'elle avoit donnée à la Hollande sous les Regnes précedens. Les Ambassadeurs de cette Couronne se déclarérent à Londres contre l'Evêque de Munster, dès qu'ils eurent vent de son Traité. „ La partialité des „ François, dit Arlington est si gran- „ de pour la Hollande, que nous ne „ sçaurions répondre d'eux. Un corps de troupes Françoises marcha en effet contre ce Prince, & contribua beaucoup à lui faire entendre raison : la France fit plus : elle déclara la guerre à l'Angleterre en 1666. & joignit ses forces maritimes à celles de Hollande. L'Anglois qui malgré sa fierté avoüoit en secret ses disgraces, sembloit pourtant reculer la paix, par la difficulté qu'il apportoit à fixer le lieu du congrès. La France leve la Difficulté en faisant accepter Breda, quelques efforts que fissent des broüillons de Hollande, ainsi qu'il paroît dans deux lettres (qui peuvent bien être l'ouvrage d'autres broüillons.,) pour porter l'Anglois à Choisir Midel-

bourg en Zelande. Cependant à peine le Traité de Breda est-il conclu, que la Hollande entre sans peine dans des interêts contraires à la France, qui venoit de lui procurer par une bonne paix les moyens de faire fleurir son commerce, & de pousser plus haut que jamais sa puissance, cimentée jusqu'alors par l'assistance de sa fidellle Alliée. La Hollande n'attendit pas même jusques là à être ingrate: elle avoit cherché à negotier avec l'Angleterre sans la France; elle avoit entamé des negotiations avec le Marquis de Castel-Rodrigo dès 1667. Dès la même année, disoit le Baron d'Isola cité dans une Lettre D'Arlington 24. Août, la Hollande étoit déja disposée à secourir l'Espagne, dût elle pour cela, ajoûte-t'on, rompre avec la France. Elle n'en demeura pas à la volonté: bientôt elle sollicita l'Angleterre à agir contre la France: elle offrit de l'argent: elle témoigna n'être pas d'humeur à s'arrêter, disent les mêmes lettres, à un million de plus ou de moins. Ceux qui ne comprendroient pas com-

nent les Hollandois oubliérent si vîte leur amis & leurs bienfacteurs, pourront s'instuire dans la Lettre, où Temple rend compte de la conférence qu'il eût avec le Pensionnaire de Wit, depuis que celui-ci, en s'unissant d'interêt avec les ennemis de la France, devint digne des éloges de Temple, & mêmes des bonnes graces du Roi d'Angleterre, qui lui fit dire, qu'il étoit très content de lui.

Temple ressentit tout le plaisir que goûte un homme qui seconde les passions de son pays aux dépens d'une Nation qu'il hait. Plus la Hollande étoit & devoit être liée avec la France, plus l'Anglois se sçût bon gré d'avoir rompu des liens si forts. C'est aussi sur quoi il s'applaudit en tant d'endroits de ses Lettres, mais sur tout dans celle qu'il écrivit au Comte d'Arlington & à Milord Garde des seaux d'Angleterre. Ces deux Lettres développent tout le mystere de la Triple Alliance concertée & conclue avec tant de facilité & en si peu de jours entre Temple & quelques Commissaires des Etats, sans

garder les formalitez ordinaires, que cela seul prouve manifestement, que la Hollande ne fit que produire alors ce qu'elle couvoit depuis long-tems contre la France. De Wit apperçût bien le tort qu'une conduite si irreguliere & si criante pouvoit faire à la bonne foi Hollandoise. „ C'étoit, selon lui, changer „ trop subitement d'interêts, que de „ rompre entierement avec une „ Couronne dont ils étoient alliez „ depuis si long-tems, pour prendre „ de nouveaux engagemens avec „ l'Angleterre, dont l'alliance étoit si „ incertaine, comme la Hollande ne „ l'avoit que trop éprouvé. Ce sont les propres paroles du Pensionnaire rapportées par Temple dans sa Lettre au Garde des Seaux. Cependant de Wit lui-même, contre sa ptopre conscience, franchit le pas. Il se moque des justes plaintes que fit l'Ambassadeur de France: il prend même le tour insultant. C'est bien là le moins, dit-il confidemment à Temple, que nous puissions attendre d'un François, dont les premiers mouvemens sont toûjours violens.

Mais ajouta-t'il, cela ne fera rien. Voilà ce que Temple appelle flegme & fermeté en de Wit. Après cela de Wit ne devoit-il pas esperer une puissante protection de la part des Anglois contre la faction du Prince d'Orange, qu'il servoit en servant les Anglois, qui étoient alors entierement dans les interêts de ce Prince? de Wit fut payé comme les Anglois l'ont été depuis.

Ce Traité de ligue prétenduë défensive pour la sureté, dit-on, de la Flandre en particulier, & en general pour le salut de l'Europe, mais en effet offensive contre la France, chef-d'œuvre des intrigues de Temple, se voit au long dans le troisiéme des volumes dont nous parlons. Le venin paroît principalement dans les articles separez qu'on prit grand soin de cacher à la France, tandis qu'on n'avoit aucune reserve pour le Marquis de Castel-Rodrigo, qui ne manqua pas de se servir de la disposition de l'Angleterre & de la Hollande, pour traîner, selon son genie, les choses en longueur, dans l'esperance de porter ces mêmes Puissan-

ces à une guerre ouverte, contre la France ; qui offroit cependant la paix aux conditions d'une alternative qui fut trouvée raisonnable, au jugement même de ceux, qui se liguoient en faveur de l'Espagne. C'est sur le fondement de cette alternative que fut enfin bâti l'édifice de la paix entre les deux Couronnes, qu'on nomma la paix d'Aix la Chapelle, du lieu ou se tinrent les Assemblées, où les Plenipotentiaires d'Angleterre & de Hollande n'eurent autre chose à faire que de porter le Gouverneur des Pays bas Espagnols & son Delegué à signer le Traité tel qu'il avoit été apporté de Paris par Mr. de Croissi.

Tout ce que nous venons d'exposer dans l'exacte verité montre à qui l'on doit imputer le retardement de la paix ; ou bien à la France, aux propositions de laquelle tous les Interessez sont enfin obligez de faire ceder leur opiniatreté & leur partialité ; ou bien à l'Angleterre & à la Hollande, dont les Ambassadeurs unis par ordre de leurs Maîtres, & oubliant le personnage qu'ils

faiſoient de mediateurs, ne propoſent à la France que des conditions indignes d'un Roi également heureux & puiſſant, qu'ils prétendoient obliger à demeurer les bras croiſez avec une armée de cent mille hommes.

Le Traité préliminaire à la paix d'Aix, ſignée à Saint Germain par les Miniſtres de France, d'Angleterre, & de Hollande, & l'excellent Memoire de Mr. de Lionne mettent les choſes dans un jour, que les plus grands ennemis de la France ne ſçauroient obſcurcir. Temple lui même fût enfin forcé de reconnoître la verité, & de tourner un moment contre le Marquis de Caſtel Rodrigo, & le Baron de Bergeick ſon Délegué, la bile qu'il avoit coutume de répandre ſur la France. C'eſt ainſi que les calomnies ſe détruiſent par elles-mêmes. Mais c'eſt pourtant par cette voye, que la jalouſie auſſi furieuſe que jamais, continuë de décrier la France par des fables controuvées, par des libelles tels qu'en compoſa & répandit dès ce tems-là le Chevalier Tem-

ple. On auroit peine à croire, qu'un aussi bon esprit que Temple, donnât dans de pareilles sottises, si ses Lettres n'en étoient pleines. La France, à l'en croire, va conquerir la Flandre en une Campagne : après quoi elle fera de la Hollande une Province : puis elle envahira les Electorats du Rhin, fera trembler l'Alemagne; d'où elle ira fondre avec toutes ses forces réünies contre l'Angleterre. Temple a assez de vanité pour croire, qu'il faut en effet de pareilles forces pour attaquer l'Angleterre : mais a-t'il pû croire que l'idée fantastique de projets aussi ridicules, fût bonne à autre chose qu'à réveiller *les bons patriotes de Hollande*, ainsi que parle le Comte d'Arlington, c'est-à-dire, à remuër la populace. Un Anglois sçait de quoi est capable cette sorte de gens, & quels ressorts il faut faire joüer pour les mettre en mouvement.

Outre les Lettres qui ont rapport aux affaires dont on a parlé, il y en a dans ces trois volumes un grand nombre d'autres, qui regardent le commerce entre l'Angleterre & la

Hollande. Comme les François n'entroient ici pour rien, l'habileté de Temple se trouva courte. C'est dont il se plaint lui-même en divers endroits, dont on ne dira rien ici, parce que cela n'interesse pas les Sciences : nous ne dirons rien non plus de quelques Lettres d'une très-pitoyable galanterie, qu'on a jugé à propos d'inserer dans ce troisiéme volume. Elles sont très-propres à donner du ridicule à leur Auteur quel qu'il puisse être : mais en recompense les Lettres de complimens & de nouvelles, fournissent des periodes poussées jusqu'où elles peuvent aller. Nous en produirons un seul exemple en faveur des jeunes Rheteurs, à qui il importe de faire voir ce qui est mal comme ce qui est bien. Il est tiré d'une Lettre à Milord Saint Albans, page 106. „ La
„ partie est si inégale entre vous &
„ moi, que je ne puis entreprendre
„ de vous écrire, sans qu'on m'ac-
„ cuse de présomption, & vous de
„ trop de condescendance : & bien
„ que nous soyons si consternez des
„ préparatifs que la France fait, pour

„ envahir ce pays, qu'à peine osons-
„ nous lever les yeux vers le soleil
„ levant, qui à ce que l'on dit, doit
„ mettre en feu tout ce qui se pre-
„ sentera devant lui ; cependant
„ pour ne vous pas flatter, je vous
„ dirai que, quoique les yéux de
„ ces peuples ne soyent pas encore
„ assez forts, pour supporter l'éclat
„ de ses premiers rayons, ils ne lais-
„ seront pas après les avoir contem-
„ plez quelque tems, de s'y accou-
„ tumer, & j'espere que pour lors
„ ils retrouveront leurs mains &
„ leurs bras, & tâcheront de se def-
„ fendre contre l'or aussi bien que
„ contre le fer. Nous retranchons le reste de ce galimatias que nous n'avons pas l'injustice d'attribuer à Mr. Temple.

Enfin pour ce qui regarde certaines Lettres anonymes sur la mort de Madame Henriette d'Angleterre, Duchesse d'Orleans, nous dirons seulement, qu'elles meritent un parfait mépris. Celui qui les écrit semble vouloir prendre caractere dans la suite des Lettres, & ne se souvient plus qu'il s'est dit à la tête des mê-

mes Lettres un ſimple particulier. D'ailleurs malgré la malignité qu'il eſſaye de répandre dans les eſprits, il eſt obligé d'avoüer lui-même, que ce qu'il écrit n'eſt fondé que ſur des bruits populaires; & il détruit bientôt, ſans le vouloir, ce qu'il vient d'avancer ſur l'autorité d'auſſi mauvais garants.

ARTICLE XXVIII.

DE SUPER-NATURALITATE, ſeu de propriâ ratione & excellentiâ, quâ res ſupernaturales à rebus naturalibus differunt, Notiones quædam Theologicæ. C'eſt-à-dire, *Notions Théologiques de la Surnaturalité, ou de la difference propre qui diſtingue les choſes ſurnaturelles des choſes naturelles. Par Charles du Pleſſis d'Argentré, Docteur de Sorbonne.* A Paris chez Antoine Dezallier ruë Saint Jaques 1707. *in* 4°. *pages* 40.

LA Foi nous enſeigne, qu'il y a des actions ſurnaturelles qu'aucun principe naturel ne peut pro-

duire, & des biens surnaturels qui sont au dessus de l'exigence de toute nature créée. Le Concile general de Vienne a défini, que l'homme pour voir Dieu intuitivement, avoit besoin d'un secours surnaturel ajouté aux puissances naturelles. L'Eglise a condamné plus d'une fois Baïus & Jansenius, pour avoir enseigné que la Grace sanctifiante, & les vertus infuses étoient dûës à l'homme innocent. La raison seule suffit pour concevoir que l'union personnelle avec Dieu est un bien, où nulle créature n'a droit d'aspirer, quelque parfaite qu'on l'imagine. Les Théologiens d'accord sur ces veritez décidées, n'ont encore pû convenir sur la difference qui separe les biens surnaturels des biens naturels. L'Union hypostatique, la maternité divine, la vision béatifique, la foy, l'esperance, la charité infuse, sont-elles des Graces surnaturelles, qui passent les forces & l'exigence de la Nature créée, qui ne lui soient point dûës, & où elle ne puisse atteindre? A cette question, il n'y a qu'une seule réponse. Tou-

té l'Ecole reconnoit la ſurnaturalité de ces Graces. Mais d'où vient que ces perfections ſont ſuperieures aux forces & à l'exigence de la Nature ? Quelle proprieté les éleve au deſſus de toute puiſſance créée ? Autre queſtion, qui ſemblable à la fatale pomme de diſcorde, met entre les Théologiens une étrange diſſenſion !

Quelques-uns également dégoutez de toutes les opinions, que la ſubtilité de l'Ecole a produites, déclarent ſans façon qu'ils deſeſperent de trouver une difference generale & commune à tous les êtres ſurnaturels, qui les diſtingue également de l'être naturel ; & qu'il faut tâcher de trouver des differences particulieres à chaque perfection, à chaque qualité, à chaque action ſurnaturelle.

Scot, le ſubtil Scot, dit ſimplement, que ces êtres ſont ſurnaturels, parce que le principe qui les produit eſt ſurnaturel. Un grand nombre de Théologiens a embraſſé ce ſentiment, qui ſûrement n'ôte pas la difficulté : il l'augmente. Car on

presse ces Théologiens : pour
leur demande-t'on, ces êtres
turels exigent-ils un principe
turel ? d'où vient qu'aucune pu
ce naturelle ne peut leur do
l'existence ? Il faut sans doute
y ait dans ces êtres quelque per
tion inaccessible aux forces natu
les. Dire qu'ils ne peuvent venir
d'un principe surnaturel, ce n'
pas assez s'expliquer. Il faut d
pourquoi ils ne peuvent venir q
d'un principe surnaturel.

Okam & les Nominaux, pour élu
der la force de cette objection, on
osé dire, que les dons surnaturels
pouvoient être naturels à une crea-
ture plus parfaite que toutes celles
qui existent ; qu'ainsi la difference
des biens naturels & surnaturels
leur étoit extrinseque ; que ce n'é-
toit qu'un simple rapport à leur
cause prochaine naturelle ou surna-
turelle ; qu'enfin la surnaturalité n'é-
toit rien d'absolu, puisqu'on ne doit
point inferer de son élevation au-
dessus des natures existentes, son op-
position aux natures possibles. Cette
opinion des Nominaux détruit, ce

me ſemble, la notion du ſurnaturel ; & l'on ne peut nier qu'il ne ſoit tres difficile de la concilier avec les veritez définies.

Le plus grand nombre des Théologiens a reconnu une difference abſoluë & intrinſeque entre l'être naturel & l'être ſurnaturel : mais quand ils veulent expliquer cette difference, leur langage n'eſt rien moins qu'uniforme. Les uns diſent, que les biens ſurnaturels ſont d'un ordre divin : expreſſion vague & qui ne forme aucune idée préciſe. Quelques-uns mettent la proprieté ſpecifique des êtres ſurnaturels dans leur connexion avec la Grace ſanctifiante, ou avec la viſion béatifique : expreſſion ſuperficielle, & qui ne reſout point la queſtion ; puiſqu'on doit demander à ces Théologiens, d'où la Grace ſanctifiante & la viſion béatifique ont cette ſurnaturalité, qu'elles communiquent aux autres êtres, qui ne ſont ſurnaturels, dit-on, que par la connexion qu'ils ont avec la Grace ſanctifiante & la viſion béatifique.

D'autres Théologiens diſent, que

la ſurnaturalité eſt un rapport avec Dieu Trin en perſonnes, & que ce qui n'a rapport qu'à l'unité de Dieu eſt naturel : expreſſion fauſſe ; puiſque des actes ſur l'Unité de Dieu peuvent être ſurnaturels, & qu'au contraire des actes ſur la Trinité peuvent être naturels. Enfin je ne ſçai quels Théologiens ſe tirent d'affaire en répondant, qu'un être eſt ſurnaturel quand il a rapport à Dieu, en tant que Dieu eſt un acte pur : expreſſion obſcure, & qui ne ſignifie rien ; à moins qu'on ne la reduiſe à l'opinion de St. Thomas, que nous expliquerons tout à l'heure.

Mr. L'Abbé du Pleſſis d'Argentré, Théologien dont l'érudition & la netteté d'eſprit ont paru dans d'autres Ouvrages, n'a pû laiſſer une matiere ſi importante dans les tenebres dont elle étoit enveloppée. Pour l'éclaircir il a pris les plus juſtes meſures : il s'eſt attaché a Saint Thomas. Perſuadé que pour calmer les diſputes de l'Ecole ſur ce ſujet, il ſuffiſoit d'approfondir ce que l'Ange de l'Ecole a penſé de la ſurnaturalité. Le ſçavant Auteur a ſuivi dans cet Ouvrage la même methode que

dans les autres : elle a tous les avantages de la methode géometrique. Il digere son sujet, & le distribue en plusieurs propositions enchaînées, qui conduisent l'esprit de lumiere en lumiere, de principe en principe, jusqu'aux conclusions les plus éloignées, dont cette methode dissipe par avance toute l'obscurité.

La premiere difference du naturel & du surnaturel vient, selon nôtre Auteur, de la differente maniere dont les choses sont possibles : la possibilité des unes dépend uniquement de leurs principes naturels qui n'ont aucune repugnance entre eux : la possibilité des autres renferme un decret libre de Dieu, qui supplée au défaut des principes naturels. L'homme est possible indépendamment d'aucun decret de Dieu : la possibilité de l'Homme-Dieu suppose un decret libre de Dieu. Si Mr. l'Abbé du Plessis d'Argentré n'avoit marqué que cette difference entre l'être naturel & l'être surnaturel, il faudroit avoüer qu'il auroit laissé beaucoup d'obscurité dans la question. L'autre difference qu'il

a tirée de St. Thomas, & sur laquelle il insiste le plus, ne laisse presque rien à desirer pour l'entier éclaircissement d'une matiere si embarrassée.

Les operations de Dieu sur les créatures ont pour terme la communication de Dieu même, ou la production d'un être different de Dieu. Or la communication de Dieu, tel qu'il est en lui-même, ne peut être dûë à aucune créature : elle surpasse les forces & l'exigence de toute nature créée ; puisqu'elle renferme un bien propre de la nature divine : cette communication ne peut donc être que surnaturelle. Ainsi que Dieu s'unisse hypostatiquement à la nature humaine, qu'il se fasse voir intuitivement aux Anges & aux hommes, qu'il leur communique par la Foi les connoissances qui lui sont reservées, par l'esperance la securité, qui lui est propre ; par la charité, l'amour dont il s'aime ; qu'il leur fasse part de ses lumieres sur l'avenir, de sa puissance pour renverser les loix de la nature : cette communication des proprietez de la nature divine éleve la nature créée au des-

sus d'elle même, & la met dans un état surnaturel.

On tire de ce principe une notion claire de la surnaturalité. Tout don surnaturel est la communication d'un bien propre à la nature divine, ou de la nature divine même : une habitude, une connoissance, un amour surnaturel, est une habitude, une connoissance, un amour propre de la nature divine, & sans quoi la nature créée est parfaite en son espece : un acte surnaturel est l'acte produit par une habitude propre de la nature divine, & sans laquelle la nature créée est parfaite en son espece.

Ces notions sont en propres termes de St. Thomas. Il a dit plus d'une fois, que la Grace est une forme accidentelle, qui rend l'ame participante de la Divinité : expression qu'il a tirée de l'Ecritnre, *Divinæ consortes naturæ*.

Le sçavant Abbé cite une foule de Théologiens qui ont suivi le sentiment qu'il embrasse. Il est facile d'expliquer dans ce sentiment ce qui est essentiellement surnaturel, *su-*

pernaturale quoad entitatem ; & ce qui n'est surnaturel que par accident seulement, à cause de la maniere dont il est produit, *supernaturale quoad modum*.

La communication de la nature divine ou de quelqu'une de ses proprietez est essentiellement surnaturelle. L'Union personnelle avec la nature divine, la participation des proprietez de la nature divine, ne peuvent être naturelles à aucun être créé.

Les proprietez naturelles renduës ou données d'une maniere miraculeuse, & contraire aux loix de la nature, la vûë renduë à un aveugle, la santé renduë à un malade, ne deviennent pas essentiellement surnaturelles, & ne perdent pas la proportion quelles ont avec la nature créée : mais la maniere dont elles sont renduës doit passer pour surnaturelle, parce qu'elle surpasse les forces de la nature.

Un autre avantage de ce Systeme, c'est qu'on y prouve très aisément, que la connoissance de la possibilité des biens surnaturels ne peut ve-

nir que d'une revelation ſurnaturelle : il n'appartient qu'à Dieu de faire connoître s'il veut communiquer la nature divine aux natures inferieures. On prouve auſſi aiſément l'impuiſſance abſoluë de la créature pour acquerir par elle même, ou pour meriter les biens ſurnaturels, pour ſe diſpoſer même à les recevoir; puiſqu'il ne peut jamais y avoir de proportion entre les proprietez de la nature divine, & les merites ou les efforts de la nature créée.

Enfin la queſtion plus embroüillée qu'utile, s'il peut y avoir une créature ſurnaturelle n'a plus lieu. Il eſt évident qu'il ne peut y avoir de créature qui ait naturellement les mêmes proprietez que Dieu.

Mr. L'Abbé du Pleſſis d'Argentré ne s'eſt pas contenté d'expliquer la ſurnaturalité en general : il a, pour épuiſer la matiere, appliqué ſon principe à chaque vertu théologale.

Pour expliquer la ſurnaturalité de la Foi il faut avoir égard à ſon objet & à ſon motif. Elle a pour objet des veritez que l'on ne peut apprendre

que par la revelation, & dont la connoiſſance reſervée à Dieu ſeroit impenetrable à la créature, ſi Dieu ne la lui communiquoit. Elle a pour motif, non l'évidence ſenſible, mais l'autorité de Dieu ſoutenuë d'une lumiere infuſe, qui diſſipe les doutes que repandroit dans l'ame l'oppoſition apparente des veritez revelées à pluſieurs connoiſſances ſenſibles.

Par la Foi nous jugeons comme Dieu des choſes & avec la même aſſurance. La Foi nous communique non ſeulement les connoiſſances propres de Dieu, mais la certitude avec laquelle Dieu les connoît.

Croire ce que les ſens nous montrent, ce que des témoins irreprochables nous atteſtent, ce que de fortes raiſons nous perſuadent; c'eſt agir naturellement : les principes naturels, ſuffiſent pour cela : mais renoncer aux lumieres des ſens & de la raiſon, pour croire des veritez contraires en apparence à ce que nous ſentons, à ce que nous ſçavons; former ſon jugement ſur celui de Dieu ; c'eſt agir ſurnaturellement :

les principes naturels ne ſuffiſent point pour cela.

Qu'on diſe tant qu'on voudra, que la revelation déclarée par une autorité humaine irreprochable ſuffit, avec ce que la raiſon nous découvre des perfections de Dieu, pour nous déterminer à croire par un acte purement naturel les veritez revelées : qu'on ajoûte que les Heretiques privez de l'habitude ſurnaturelle de la Foi croyent cependant pluſieurs veritez revelées, & les croyent fermement. Nous répondrons avec nôtre ſçavant Théologien, que faire un acte de Foi, ce n'eſt pas ſimplement croire une verité revelée parce que nous nous en ſommes convaincus par nôtre propre raiſonnement : c'eſt ainſi que les Heretiques croyent quelques articles de Foi : faire un acte de Foi, c'eſt croire en general ſur la parole de la veritable Egliſe tout ce qu'elle nous propoſe de la part de Dieu, quelque contraire qu'il paroiſſe à nos connoiſſances naturelles ; c'eſt croire en particulier tel article comme renfermé dans cette propo-

sition generale ; enfin c'est croire avec une certitude superieure à celle qui accompagne les connoissances naturelles les plus évidentes. Une telle créance ne ressemble point à celle qui ne viendroit que de la conclusion d'un raisonnement fondé sur la veracité de Dieu, & la revelation connuë naturellement : ce raisonnement n'auroit jamais la force de dissiper les doutes qui naissent naturellement de l'opposition apparente des veritez revelées aux connoissances sensibles : & il n'y a qu'un principe surnaturel, qu'une communication de la lumiere propre de Dieu, qui puisse porter à croire malgré cette opposition apparente.

La reponse de Mr. du Plessis d'Argentré est confirmée par l'experience. Tous les incredules avoüent, que cette opposition est le principal obstacle qui les empêche de croire, & que tant de preuves qui rendent la revelation certaine ne levent point cet obstacle, & n'appaisent point les troubles d'un esprit effrayé par des veritez qui choquent la raison, & qui démontent les sens. Il doit donc

demeurer constant, que la Foi est surnaturelle, parce qu'elle est une communication des connoissances propres de Dieu.

La surnaturalité de l'Esperance vient aussi de son objet & de son motif. Elle a la vision intuitive pour objet, & pour motif les promesses de Dieu. L'Esperance d'un bien sensible appuyée sur un secours sensible est naturelle. L'esperance d'un bien insensible appuyée sur des secours insensibles ne peut être que surnaturelle. C'est participer à la securité que Dieu a dans ses desseins.

Nôtre Auteur a encore moins de peine à montrer ce qui rend la Charité surnaturelle. Aimer un bien sensible & le rapporter a soi, c'est un amour naturel : aimer souverainement une beauté qui n'est pas sensible, la préferer à tous les objets sensibles sans aucun retour sur soi, c'est aimer Dieu comme il s'aime ; c'est participer à l'amour qu'il se porte : cet amour ne peut être que surnaturel. L'Ouvrage finit par une refutation exacte & solide de quelques erreurs de Baïus & de Jansenius.

ARTICLE XXIX.

JACOBI VANIERII E Societate Jesu Prædium rusticum. *C'est-à-dire, la Maison de Campagne, par le P. Jaques Vaniere de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez Jean le Clerc 1707. *in* 12. *pages.* 268.

CEt Ouvrage est un des plus parfaits & des plus complets qui ait été fait en ce genre. Les Vers en sont beaux & naturels; l'expression noble, & élegante; & l'Auteur a sçû enrichir sa matiere par de courtes digressions qu'il fait fort a propos, & qu'il amene d'une maniere qui fait toûjours plaisir. Tout l'Ouvrage est divisé en dix livres. Nous ne dirons qu'un mot des deux premiers, parcequ'ils ont déja été imprimez une fois, & que nous en avons donné l'extrait dans les Memoires du mois d'Août 1706.

Le premier regarde le choix d'un Bien de campagne, la maniere dont il faut le faire valoir, le reparer,

l'orner, & y bâtir. Le P. Vaniere y parcourt tout ce qui peut contribuer à rendre une terre utile & agreable. Il parle de la situation la plus avantageuse, de la pureté de l'air, de la bonté des eaux, de la qualité des terres, de la douceur & de la sureté du voisinage. Il y apprend l'art de reparer un fonds negligé; & il décrit tous les bâtimens necessaires pour le maître, pour les païsans, & pour le bétail.

Le second livre contient le choix des serviteurs, dont on a besoin pour la culture des terres, & pour garder les bestiaux. L'Auteur y descend dans le détail de leurs fonctions, & des qualitez qu'ils doivent avoir.

Après avoir fait le choix d'un Bien de campagne & des serviteurs necessaires pour le faire valoir, il étoit naturel de parler des bestiaux. C'est à quoi l'Auteur employe le troisiéme & le quatriéme livre. Il parle du gros bétail dans le 3e. livre. Il y dit assez peu de choses des chevaux, n'ayant pas jugé à propos de s'étendre sur un sujet que Virgile a traité si heureusement : mais

plus propres au travai
courte digreſſion ſu
ment des animaux, qu
ont tirez des forêts p
quer à divers uſages, i
de dompter les taurea
aſſujettir au joug & au
nion que contractent
qui ſont ſous le mêm
les mêmes pâturages,
faire quelques reflexi
de l'amitié. l'Aſne qu
mépriſable, n'eſt pas c
Poëme. Le ſujet paroît
P. Vaniere a ſçû le trai
niere noble & élegar
que nos peres montoi
& dont on ſe ſert en

qui font presque toute la matiere de son livre. La fin en est employée à décrire le soin qu'on doit avoir des vaches, & les avantages qu'on en retire, sur tout dans les montagnes d'Auvergne. Il finit par une description des pâturages de ces montagnes, des occupations de ceux qui y gardent les troupeaux de vaches, & de l'agréable vie qu'ils y menent.

Dans le quatriéme livre il est parlé des troupeaux de brebis & de chevres, à l'occasion de la toison. L'Auteur qui cherche toûjours à dédommager le Lecteur de l'ennui des preceptes, rappelle le souvenir des jeux & des festins qui se faisoient autrefois dans les villages au tems qu'on tond les moutons. Il déplore le malheur des guerres qui ont banni la joye de nos hameaux : il soupire aprés la paix : il en décrit les avantages, non seulement par rapport à l'Agriculture, mais encore par rapport aux Lettres & aux Arts, qui se ressentiroient beaucoup plus des malheurs des guerres, sans la protection que leur donne Mr. l'Abbé Bi-

gnon, auquel le Poëte a cru devoir témoigner à cette occasion la reconnoissance que lui devoient tous les Gens de Lettres. Le Poëte ne dit que deux mots de l'usage des laines, abandonnant à d'autres ce sujet. Son dessein embrassant tout ce qui regarde la ménagerie d'une maison champêtre, il a cru ne devoir pas omettre les animaux les plus sales. L'opposition de leurs mœurs avec les mœurs des brebis fait un très-bel effet dans le livre. Le Poëte a reservé pour la fin de ce même livre, tout ce qui regarde les chiens. Il parle d'abord des especes de chiens de chasse les plus connuës, dont il décrit les proprietez. Mais parce que cette espece de chiens n'étoit pas proprement de son sujet, il s'étend davantage sur les mâtins necessaires pour la garde de la maison & des troupeaux. Il parle assez au long de la fidelité du chien; & il confirme ce qu'il en dit par diverses histoires, qu'il rapporte pour délasser son Lecteur. La fidelité & l'amitié que les chiens ont pour leur maître, donnent lieu à l'Auteur de s'élever

contre l'hypothese des Automates, & en general contre tout le Systeme de Descartes.

La culture des arbres fait le sujet du cinquiéme livre. A l'occasion d'un petit Traité que feu Mr. le premier Président de la-Moignon avoit fait sur ce sujet: le Poëte fait l'éloge de ce grand Magistrat: il le compare à Salomon qui ne dédaignoit pas d'écrire sur ces matieres, & de parcourir, comme dit l'Ecriture, depuis l'hyssope jusqu'au cedre; tandis qu'il étoit occupé à regler les differends du peuple. L'Auteur commence son sujet par la culture de l'olivier, qui fait l'ornement & les richesses de son païs. Il vient ensuite aux bois, & regrette ces anciennes forêts si communes autrefois dans la France, & si rares de nos jours. Il parle aussi des allées, & du soin des arbres qu'on ne plante que pour l'agrément & pour l'ombrage. De là il passe aux arbres fruitiers. Comme c'est la partie de l'Agriculture la plus curieuse, le Poëte a cru qu'il devoit la traiter plus au long: il descend dans un grand détail touchant le

bres ; rien n'étant p
conserver la beauté & l
arbres. Il veut que le
terre soit instruit lui
maniere de les tailler :
donne pour avoir oc
peller le souvenir d'
teur de l'Agriculture
que le Poëte cherit
memoire. L'éloge q
rapport à son sujet e
nes que la modestie
qui loüe son Pere.

La derniere part
comprend les malac
Pour les mieux faire
teur explique toute
l'arbre ; dans leque

periences la circulation de la séve, qui fait à peu près par rapport aux maladies des arbres les mêmes effets que la circulation du sang dans le corps des animaux. Après avoir établi les principes touchant la circulation de la séve, il en déduit les principales maladies, qui viennent des défauts de cette circulation : il enseigne les remedes qu'on peut y apporter : il vient ensuite aux autres maladies qui arrivent aux arbres par divers accidens, comme la gelée, la grêle, la mousse, & les vers. Il finit par les plantes d'une espece différente, que certains arbres produisent : ce qui lui donne lieu de parler du gui de chêne, & de la superstition des anciens Gaulois touchant cette plante. Il oppose la pieté des François au culte superstitieux des Druides, & prend cette occasion pour apprendre à la posterité ce que la Religion devra éternellement à Loüis le Grand.

Les Jardins font le sujet du 6e. livre. Cette matiere ayant été déja si bien traitée par le P. Rapin, le Poëte n'en prend que ce que cet excellent

prend ce qu'
ger à chaque
en particulie
lon, des aſpe
tes les plus de
tation de la
gile dans ſon
bonheur & d
d'un Jardinier
que celui de ſe
connoit d'autr
ceux qui ne
ſes herbes. Le
ſenti dans ce li
ſujet, & avoir
l'expreſſion qui
chée & plus b
dans les autres li

culture. Dans le 7^e^. livre il parle des differens climats qui sont les plus favorables à la vigne : il rappelle le souvenir des vins de Grece & d'Italie celebrez par les anciens Auteurs ; & dit que la reputation de leurs vins, aussi bien que celle de leur gloire, semble avoir passé en France, dont les vins sont aujourd'hui les plus estimez de l'Europe. Comme tous les païs & toutes les terres ne sont pas également heureuses pour y porter de bons vins, le Poëte enseigne où il faut planter des vignes, & la maniere de les cultiver par rapport aux differens païs. Il parcourt ensuite les travaux des vignes ; il a ajouté dans cette Edition la taille de la vigne, dont il parle au long & avec des expressions & des idées toutes differentes, de celles qu'il avoit employées en parlant de la taille des arbres en general dans son 6^e^. livre : ce qu'on remarque aussi dans ce qu'il dit des maladies de la vigne. Ce livre finit par une agréable description des vendanges.

Les vins sont le sujet du 8^e^. livre, & le Poëte décrit d'abord les caves.

qu'on cueille à Beziers
rons lui fournit une o
rable de faire l'éloge
vient enſuite aux vins
donne la préferance au
il parle des effets merve
te boiſſon, & ſur tout
qu'il explique phyſiqu
mi les remedes les plus
gager la tête priſe par l
l'uſage du caffé, dont
crit par occaſion les bo
rapport à l'eſprit.

Le 9e. livre traite de
meſtiques. Le Paon y
mier rang. A l'occaſion
dont il traite enſuite,

leur mere prend pour les nourrir & les défendre contre les oiseaux de proye, est bien décrit. Le chapon qui conduit les poulets & leur tient lieu de mere; la poule qui couve les œufs des oyes & des canards qu'elle conduit; le combat des cocqs; le plaisir de la metayere qui donne à manger à une troupe de volaille; sont des endroits bien touchez. Et on peut dire en general que de tous les dix livres, celui-ci est le plus diversifié & le plus agréable à lire. Le Poëte dit, qu'il le composa à la campagne chez un de ses amis au bord du Tarn. Il décrit cette maison de campagne, qui meritoit bien cette reconnoissance pour avoir donné lieu au Poëte de faire son Ouvrage.

Les pigeons qui furent le premier Ouvrage du P. Vaniere finissent son Ouvrage. Il décrit d'abord la situation & la structure d'un pigeonnier. Il parle des especes de pigeons les plus connus, de la nourriture qu'il faut leur donner, & des soins qu'il en faut prendre. La seconde partie de ce Livre traite des mœurs des pigeons. Il le finit par une metamor-

chose que le Poëte avoit mise d'abord dans l'Edition de Toulouse, & qu'il avoit supprimée dans les Editions suivantes. Il a été bien aise en la remettant de sonder le goût du public sur ces sortes de digressions, que tout le monde n'approuve pas, sur tout dans un Poëte qui semble avoir abandonné le Systême fabuleux, qui écrit en Poëte Chrétien, lequel invoque le veritable Dieu, & semble substituer nos fêtes & nos mysteres aux fêtes de Ceres & de Bacchus.

Nous finissons en avertissant le Lecteur, qu'on trouve dans le Poëme du P. Vaniere tous les préceptes importans de l'Agriculture. Le Poëte n'auroit pas rempli son dessein s'il n'avoit fait qu'éfleurer cette matiere. Si donc il s'est permis quelques digressions, on s'apperçoit d'abord qu'il ne se les est permises qu'autant qu'il a été necessaire pour égayer son sujet. Ceux qui ont quelque usage de la Poësie Latine, sçavent qu'il n'y a rien de plus difficile, que de s'exprimer noblement dans ce petit détail de menus préceptes ; & admi-

reront en même tems la facilité avec laquelle l'Auteur s'en est tiré.

ARTICLE XXX.

ACTA SANCTORUM Junii, Tomus quartus. C'est à dire, *Quatriéme Tome des Actes des Saints du mois de Juin.* A Anvers chez Pierre Jacobs 1707. *in folio, pages* 1169. *sans les Prefaces & les Tables.*

CE quatriéme Tome des Actes des Saints du mois de Juin ne comprend que cinq jours de ce mois, sçavoir le 20^e^. & les quatre suivans. Cependant on y trouve les Actes de 161 Saints, dont on connoît le nom, & de plus de cinq mille autres dont ont sçait le nombre sans en sçavoir le nom. Il y est de plus parlé de deux cens quinze Saints, dont les Actes appartiennent à d'autres tomes, & de quatre vingts dix autres, dont on ne donne point les Actes, parce que leur sainteté n'est pas encore averée d'une maniere assez authentique. On a mis dans ce Tome toutes les mêmes tables qu'on

marquer dan
ſe trouve de c
nombre de re
tions. Nous
qui regarde S.
illuſtre & le pl
Saints dont il e
lume, & à ce
heureux Loüis
vie duquel les
plus étendus.

Le Pere Papel
ſur les Actes de S
par un Commen
ce que nous liſo
de la Conceptio
de St. Jean, de ſa
l'honneur qu'il a

jours avec celle de l'Evangile: & après avoir fait une ſçavante diſſertation ſur Herodias, & ſur Salomé ſa fille, il vient aux Fêtes établies dans l'Egliſe en l'honneur de St. Jean.

La plus conſiderable de toutes eſt celle de la Nativité de St. Jean. Elle s'eſt toûjours celebrée avec beaucoup de ſolemnité, & l'on voit par les anciens Sacramentaires qu'autrefois on diſoit trois Meſſes ce jour-là, comme on fait encore à Noël. On a auſſi fait juſqu'à la fin du 15e. ſiecle la Fête de la Conception de St. Jean Baptiſte: comme cela ſe voit par les anciens Martyrologes. Les Latins faiſoient cette fête le 24. ſeptembre, & les Grecs un jour plûtôt. Il paroît par l'Evangile, que St. Jean eſt né dans une ville de Juda ſituée ſur les montagnes. Mais qu'elle eſt cette ville? On pourroit croire que c'eſt Hebron ville de la tribu de Juda, où David fit ſa reſidence juſqu'a ce qu'il eut été reconnu Roi par toutes les Tribus, & qui eſt en effet ſituée ſur une montagne appellée dans l'Ecriture la montagne de

Juda. Un ancien Martyrologe marque que St. Jean a été conçu dans le Château de Macheron ; conjecture qu'on appuye sur ce que ce Château est proche & du desert où l'on prétend que le divin Précurseur a prêché, & du lieu où l'on croit qu'il a baptizé. Le Pere Papebroch trouve cette conjecture assez vray-semblable.

La seconde des Fêtes de St. Jean-Baptiste est celle de sa décollation, que l'Eglise celebre le 29. d'Août. Le Pere Papebroch croit que Saint Jean fut mis à mort la trente-deuxiéme année de Nôtre Seigneur ; & il approuve le sentiment de Bede & d'Adon, qui disent que ce fut le 24. de Février. Il lui paroît aussi assez vrai-semblable, que ce fut en Galilée & à Tiberiade, que cela se passa, & non pas à Macheron, comme l'a écrit Joseph qui se contredit en cette occasion.

La partie la plus considerable de la Dissertation du P. Papebroch sur Saint Jean-Baptiste, est celle qui regarde ses Reliques. Mr. du Cange a fait un fort beau Traité François

ſur le Chef de Saint Jean qui ſe garde à Amiens. C'eſt principalement ce ſçavant Auteur que le Pere Papebroch a ſuivi dans ce qu'il dit des Reliques de Saint Jean. On voit à Rome dans le College des Maronites un ancien ſynaxaire Arabe, dans lequel ont lit le 30. de *Mechir*, qui revient au 24. Février, qu'en ce jour on fait la fête de l'invention de Saint Jean-Baptiſte.

Selon ce manuſcrit Herode après la mort de Saint Jean, en avoit fait cacher la tête dans ſa maiſon. Mais dans la ſuite des tems deux Pelerins de Jeruſalem s'étant retirez dans les ruines de cette maiſon, le Saint leur apparut pendant la nuit, leur marqua où étoit ſa tête, & leur ordonna de l'emporter avec eux. Ils obéïrent, & l'honorérent en particulier dans leur maiſon. Ce ſacré dépôt après leur mort tomba entre les mains d'une ſainte femme nommée Athalie, & enſuite paſſa ſucceſſivement à pluſieurs autres particuliers, qui le conſervérent en ſecret juſjuſqu'au tems de Saint Cyrille Evêque de Jeruſalem.

Cette histoire convient assez avec ce que Sozomene nous en a laissé par écrit. Il dit, que de son tems le bruit étoit, que la tête de Saint Jean-Baptiste avoit été trouvée du tems de Valens, prédecesseur de Théodose, entre les mains de quelques Moines-Macedoniens. Si tout cela est véritable, il faut dire, reprend le Pere Papebroch, que ce fut du tems de Constantin que les deux Pelerins de Jerusalem découvrirent cette pretieuse Relique, & qu'après avoir passé par les mains d'Athalie, ou de quelques autres, elle est venuë entre celles de quelques Moines Macedoniens, qui l'avoient portée avec eux en Cilicie.

Sozomene ajoute, que l'Empereur Valens voulut faire apporter cette Relique de Cilicie à Constantinople, & qu'il envoya pour cela l'Eunuque Mardonius, qui étant arrivé à un village appellé Corilas proche de Pantique à quinze mille de Calcedoine, on ne pût jamais passer outre ; & qu'il fut obligé d'y laisser la chasse ; mais qu'après la mort de Valens, Théodose s'y étant lui-

même transporté , il obtint , quoi qu'avec peine, d'une femme de la Secte des Macedoniens , qui étoit restée à la garde de ce sacré dépôt, qu'on l'emporteroit à Constantinople; & que ce Prince le plaça dans le fauxbourg de cette ville appellé Hebdomum,où il fit bâtir une Eglise en l'honneur de ce Saint. Cette narration de Sozomene s'accorde avec ce que nous lisons dans la Chronique d'Alexandrie écrite sous l'Empereur Heraclius, où il est marqué que cela arriva la 13e. année de l'Empire de Théodose, & le 18. de Fevrier.

Cette translation faite sous Théodose ne laisse pas de souffrir beaucoup de difficultez; parce qu'il est certain qu'assez peu de tems après la tête de St. Jean n'étoit plus dans l'Eglise de l'Hebdomum : en sorte que l'Empereur Justinien ayant fait rétablir cette Eglise , voulut pour la sanctifier davantage, qu'on y apportât pour un peu de tems la tête de St. Jean , qui étoit alors à Emesse : sans qu'on sçache comment & en quel tems elle y avoit été portée.

la femme Macedonienn
Théodose ne l'avoit obt
vec peine, & qui ne vo
se convertir, la reprit à
Théodose auquel elle fu
la remit entre les mains d
sa secte qui l'auroient port
se. Quoiqu'il en soit, il
que la tête de St. Jean Ba
dans la suite trouvée à I
que ceux d'Emesse mên
tendoient pas qu'elle eût
tée chez eux de Consta
mais immediatement de

Ce fut vers le milieu d
qu'elle fut trouvée dans
tere proche de la Ville. O
la relation qu'en fit Marce

vêque d'Emesse avec son Clergé & plusieurs Abbez du voisinage se trouvérent, lorsqu'on tira de terre la Relique, qui fut mise dans la sacristie, en attendant qu'on y eût bâti une Eglise. Si-tôt qu'elle fut achevée on y transporta la Relique, & les peuples continuérent long-tems d'y venir en foule, même depuis que les Sarazins se furent emparez de toute la Syrie & de la Ville d'Emesse. Ces Infidelles laissérent assez long-tems aux Chrétiens une pleine liberté pour l'exercice de leur Religion : & dans les commencemens de l'Empire de Constantin Copronyme, les Patriarches d'Alexandrie, d'Anthioche, & de Jerusalem, faisoient leurs Synodes aussi librement qu'ils avoient fait sous les Empereurs. Mais cette moderation ayant été suivie d'une persecution violente, sur tout contre les Moines, ceux d'Emesse se retirérent, emportant avec eux le pretieux depôt qui leur avoit été confié. Ce fut dans la petite ville de Comane qu'ils le portérent ; mais on ne sçait si ce fut à Comane de Cappadoce, où à Comane d'Ar-

à Conſtantinople. Il fut mi
par St. Ignace qui étoit alor
che de la Ville Imperiale, da
naſtere de Studius, où il ét
re en 1025, Mais quand les
s'emparérent de Conſtanti
face de St. Jean qui avoit
chée du reſte de la tête, n
va plus dans le Monaſtere
dius, mais proche l'Egliſ
George. Elle y fut trou
quelques autres Relique
George par un Clerc nom
lon de Sarton, qui étoit a
noine de Peguini, & qu
peu après Chanoine de la C
le d'Amiens, en reconnoi

On ne garde à Amiens, comme nous l'avons déja dit, que la face ſeule de St. Jean Baptiſte. Le haut de la tête fut envoyé par l'Empereur Baudoin II. à St. Loüis, qui le donna à la ſainte Chapelle. On a une partie du Crane à Veniſe, & l'autre à Aire en Artois. Il y a diverſes autres Egliſes & principalement en France, qui prétendent avoir encore, ou avoir eu autrefois quelque partie de la tête de St. Jean Baptiſte, comme l'Egliſe Collegiale de Longpré Dioceſe d'Amiens, l'Egliſe de St. Jean de Lyon, & une infinité d'autres. La Ville de St. Jean d'Angeli ſe vante d'avoir eu autrefois la tête de St. Jean Baptiſte : mais il paroît évident, que la Relique qui a été long-tems gardée en cette Ville n'étoit point la tête du St. Précurſeur de Jesus-Christ, mais celle de quelque autre Saint Martyr, qui portoit auſſi le nom de Jean. On doit dire la même choſe de celle qui ſe garde à Rome dans l'Egliſe de St. Sylveſtre.

La tête de St. Jean Baptiſte n'eſt point la ſeule Relique de ce Saint

qui fût gardée à Constantinople. La main avec la quelle il avoit baptizé le Sauveur du monde y avoit aussi été apportée vers la fin du dixiéme siecle. On en a une relation contenue dans un Sermon de Théodore Daphnopate. Relation dont le P. Papebroch fait une critique très-judicieuse. Il y distingue les faits fort éloignez du tems où a vécu l'Auteur, de ceux qui se sont passez de son tems : & après avoir montré qu'il se trompe souvent dans les premiers, il conclut qu'on ne doit pas pour cela refuser de le croire dans ceux dont il a lui-même été témoin. Ainsi le P. Papebroch ne doute point qu'on n'ait apporté à Constantinople à la fin du 10ᵉ. siecle la main droite de St. Jean Baptiste. Mais l'Empereur Baudoin en ayant fait present à Othon de Cycoris, celui-ci l'envoya à Cisteaux. Bajazet fit aussi present au grand Maitre d'Aubusson d'une Relique tirée du tresor de Constantinople, & qu'on croyoit alors être le bras & la main droite du St. Précurseur ; mais le P. Papebroch est persuadé que cette Relique avoit été

ſuppoſée par les Grecs. Les Peres Dominicains de Perpignan prétendent avoir la main gauche du même Saint avec une partie du bras : & cette Relique a été approuvée par de grands Prélats dont on rapporte les Actes. Enfin on a des cendres de St. Jean Baptiſte dans la Ville de Génes, où elles ſont honorées depuis pluſieurs ſiecles. Il reſteroit encore à parler des miracles & des apparitions du même Saint. Le P. Papebroch en rapporte un grand nombre, avec les pieces & les relations des Ecrivains, qui ont raconté ces miracles ou ces apparitions.

Il ne ſe peut rien de plus complet que les Actes du Bien-heureux Loüis de Gonzague Religieux de nôtre Compagnie, recueillis par le P. Conrad Janning. Ces Actes contiennent plus de 300. pages. Le P. Janning commence par un Commentaire qui contient pluſieurs diſſertations ſur le pays & la famille du Bien-heureux Loüis de Gonzague, ſur les principales époques de ſa vie & de ſa mort, ſur les preuves qu'on a euës de ſa ſainteté, ſur le culte qu'on lui a ren-

du, & l'empressement avec lequel on a demandé sa canonization.

Le P. Jerôme Platus est le premier qui ait entrepris d'écrire la vie du Bien-heureux Loüis de Gonzague. Il avoit vécu avec lui à Rome, & avoit eu pendant quelque tems le soin de sa conscience. D'abord il n'avoit entrepris d'écrire que l'histoire de la vocation du Bien-heureux Loüis à la vie religieuse; & il l'avoit écrite sur ce que le B. Loüis lui avoit dit lui-même, en lui rendant compte de sa conscience. L'écrit est intitulé, *Vocation de Loüis de Gonzague à la Compagnie de Jesus.* Mais ensuite il jugea à propos d'y ajouter les principales actions de sa vie. L'original du P. Platus se garde encore à Rome, & le P. Janning a eu soin de le consulter.

Le second qui a écrit la vie du B. Loüis de Gonzague est le P. Virgile Ceparius. Il le commença en 1590. pendant qu'ils étudioient ensemble en Théologie à Rome; l'Original qu'on conserve encore en fait foi. Cette vie est en Italien. Le P. Janning n'a pas jugé à propos de la faire

imprimer, parcequ'elle ne contient rien qui ne ſoit ou dans celle de Platus, ou dans une plus longue, que le même Ceparius compoſa dans la ſuite, & travailla avec plus de ſoin : mais ſes occupations ne lui permettant pas de l'achever alors, il pria le P. Jean-Baptiſte Valtrini de s'en charger : ce qu'il fit. Neanmoins le même P. Ceparius voulut bien dix ou douze ans après la mort du B. Loüis, travailler une troiſiéme fois à ſa vie. Il le fit avec tout le ſoin & toute l'application dont-il étoit capable ; & fit enfin imprimer ſon Ouvrage à Rome en 1606.

C'eſt ſur l'Ouvrage de Ceparius que tous les autres ont travaillé dans la ſuite ; ſçavoir les P.P. Sacchin & Marchetti, & pluſieurs autres en Latin, le P. Ribadeneira en Eſpagnol, & le P. d'Orleans en François. C'eſt pour cela que le P. Janning s'eſt contenté d'inſerer dans les Actes des Saints les vies de Platus & de Ceparius. Mais il y a joint un grand nombre de Notes tirées du procès de la canonization & de diverſes autres

te année, n'ont cep
dus publics que de
est suivi de la rela
teurs de Rote faite
touchant la Sainteté
du même Bien-heu
donne un Sermon
mis & quelques
contiennent l'éloge
saint Loüis, pour
...

ARTICLE XXXI.

I CESARI IN ARGENTO. *Medailles du Cabinet Farnese, Tome quatriéme, contenant les Medailles Imperiales d'argent depuis Macrin jusqu'à Heraclius, publiées & expliquées par le P. Paul Pedruzi de la Compagnie de* JESUS. A Parme, de l'Imprimerie de son Altesse Serenissime. 1704. *in folio pages* 321.

NOus nous arrêterons moins au quatriéme Tome qu'aux trois premiers, quoiqu'il mérite autant que les autres l'attention du Lecteur; mais nous sommes bornez par nôtre dessein qui demande de la varieté. Nous ferons seulement des remarques sur les Médailles dont le type où l'explication nous a paru avoir quelque chose de singulier. On voit la vraye figure d'un Hippopotame ou cheval marin sur une Médaille de Dotacilia Severa Femme de Philippe, & sur une Médaille de ce Prince une biche avec des cornes. La legende de l'un & de l'autre est : *Ludi se-*

culares. Sur une autre Méda
même Philippe on voit un él
avec la légende, *Æternitas Aug*.
re Pedruzi croit qu'on a choisi
des animaux dont la vie est l
longue, pour representer l'éte
Ne seroit-il pas plus naturel de
ser, que cette Médaille fut fr
comme les deux autres à l'occa
des Jeux seculaires, que l'éleph
est sur la Médaille comme une
bêtes rares qui parurent pendant
Jeux; & que la legende promet à
famille de Philippe un empire éte
nel, & qui ne sera pas limité à que
ques siecles? Les trois Médailles don
nous venons de parler sont dans la
huitiéme planche. La premiere de
la neuviéme planche représente la
Dacie sous la figure d'une femme
qui porte sur la pointe d'une demie-
pique une tête d'âne. C'étoit appa-
remment l'étendart des Daces. Nô-
tre Auteur montre la convenance
de ce symbole bizarrre par la com-
paraison d'un bon soldat & d'un
âne, tirée d'Homere & de quelques
autres Auteurs. Il remarque encore
fort à propos qu'on sacrifioit des
 ânes

ânes à mars. On ſera moins frapé de ce ſymbole de la Dacie, quand on ſe ſouviendra, qu'encore aujourd'hui l'étendart des Turcs eſt une queuë de cheval.

Le judicieux Antiquaire de Parme n'a point ſuivi dans ſes égaremens l'Auteur du Syſteme faux & dangereux de la pluralité des Conſtantins, quoiqu'il marque pour lui beaucoup d'eſtime, & qu'il ait adopté avec éloge quelques conjectures heureuſes & ſolides de cet Ecrivain.

Après avoir d'abord expliqué aſſez naturellement ces deux lettres G. N. enfermées dans une couronne de laurier, par ces mots, *Gloria Noſtra*, le Pere Pedruzi propoſe une conjecture plus hardie ſur ces mêmes lettres : elles peuvent ſignifier ſelon lui, *Gothico Narſeti, Juſtinien donne cette couronne de laurier au Vainqueur des Goths Narſes.* Oſeroit-on reformer un peu cette conjecture ? Ce n'étoit point l'uſage que les Empereurs fiſſent fraper des Médailles pour leurs ſujets : ce ſont les ſujets qui les ont fait fraper pour les Empereurs : je croirois donc, ſi je m'arrêtois à la

conjecture du P. Pedruzi, que ces lettres G. N. signifient, *Gothicus Narses, Narses Vainqueur des Goths a fait batre cette Médaille à l'honneur de Justinien.* Si le Prince avoit voulu honorer son sujet par cette inscription, il auroit mis tout du long le nom de *Narses*, & le titre glorieux de *Gothique.* Ce n'estoit point du tout l'occasion de se servir de lettres initiales : mais si on suppose que c'est Narses qui a fait batre sa Medaille, il lui sied bien de chacher modestement sous des lettres initiales son nom, & le titre glorieux que ses victoires lui ont acquis.

A la fin du quatriéme Tome on rencontre une addition qui contient l'explication d'une Médaille Latine de Pertinax, & de dix Médailles Grecques de divers Empereurs. Trois nous ont paru assez curieuses.

Sur le revers de l'une qui est de Neron, on voit une aigle qui porte une palme dans une de ses serres. Cet Empereur musicien a voulu selon toute apparence éterniser par ce monument le prix de Musique qu'il remporta aux Jeux Olympi-

ques ; digne objet de sa vanité !

Les deux autres Médailles sont de Vespasien. La premiere nous apprend, que l'on commença une nouvelle Epoque l'année que le temple de Jupiter Capitolin fut rebâti. La légende est ETOYC NEOY IEPOY, *l'année du nouveau temple* : le chiffre de l'année est effacé. La legende de la seconde est la même, mais le revers est different : on y apperçoit au lieu de Jupiter la statuë de Venus de Paphos dans son temple rétabli par Vespasien. La legende fait connoitre, que la réedification de ce temple fonda une nouvelle Epoque. Une Médaille du cabinet du grand Duc marque la huitiéme année de cette Epoque des Cypriots.

ARTICLE XXXII.

OBSERVATIONUM selectarum ad rem litterariam spectantium Tomus III. Halæ Magdeburgicæ. C'est-à-dire, *Observations sçavantes ou litteraires, Tome 3e. de 404. pages, in 12.* à

Mars 1708. V ij

Hall de Magdebourg, ch
ger, 1701.

LEs extraits des deux p
Tomes de ces Observatio
été donnez dans nos Memoi
Mois de Juillet & de Decem
l'année 1704. On s'est déterm
les continuer & à indiquer ce
trouvera de remarquable da
Ouvrage où tout le devroit
Car il n'en est pas comme d'un
dessein & suivi, qui dans son é
duë, ne pouvant pas toûjours
senter des endroits brillans, enn
quelquefois son Auteur même,
quelquefois l'égare, *Opere in lo*
fas est obrepere somnum: un Lecte
se croit donc obligé à avoir quelqu
indulgence; mais il se reserve le
droit entier d'exercer une plus sé-
vere critique à l'égard de ces sortes
de recüeils de piéces courtes & dé-
tachées, où il demande du choix &
de la varieté pour les sujets, de la
justesse d'esprit dans le parti que
prend un Auteur, de l'exactitude
pour les preuves, & de l'expression.
Ceux qui ont fait ces observations,

n'ont pas manqué à la varieté : ils ont quelquefois une expreſſion aſſez Latine. Le choix eſt une choſe de goût & preſque arbitraire. On verra dans cet extrait ce qu'ils ont de juſteſſe & d'exactitude. Comme ils ſe ſont donné une pleine licence pour leurs ſentimens, ils ont ſans doute laiſſé aux Lecteurs la liberté de ne penſer pas toûjours comme eux.

Et pour commencer par la longue préface, ou plûtôt par la ſatyre contre les Epîtres dédicatoires, qu'ils ont miſe à la tête du troiſiéme tome. On ne convient pas avec eux, que cette coûtume ſi ancienne de dédier les Livres aux Princes, ou à d'autres perſonnes conſiderables, ne ſente que l'adulation & la flatterie, l'avarice à demander des préſens, la baſſeſſe à ſe chercher de la protection. Car l'eſtime, le reſpect, l'attachement, la reconnoiſſance, ſont de bonnes raiſons à un Auteur de dédier ſon Ouvrage. Quand même il attendroit une honnête recompenſe de ſon travail & de ſes veilles, en quoi eſt-il blâmable ? Conſacré aux Muſes, & par là éloigné des em-

place dans la celebre
Academie d'Alexandr
l'ambition d'être Acad
il défendu de porter sa
sions attachées à cet ho
c'est le peu de generosi
sibilité des Grands &
qui a fait dire que le
porte que des laurier
ronner les beaux Espri
vans. Il est aussi des oc
sage Ecrivain doit den
protection. Pour ce qu
multitude de question
Auteurs de ces Obse
crûës agréables, & dont
gé la moitié de leur pr
taxe de leur recompe

& le traite de fable. Il passe legerement sur le témoignage de Sisyphe de Cos Secretaire de Teucer, de Demodochus, de Corinnus, de Dares de Phrygie, de Dictys de Crete, de Syagrus ; noms feints & supposez : & il tombe sur Homere, dont il prétend affoiblir ou annéantir l'autorité, en disant qu'il est Poëte, & qu'être Poëte, c'est être menteur de profession. Car le Poëte, dit Platon, entant que Poëte invente des fables, & ne fait point de discours. Et Plutarque fait consister l'art de la Poësie à donner de belles couleurs au mensonge. C'est compter sur des Lecteurs aisez à persuader, que de leur débiter de telles raisons, & de prétendre les leur faire recevoir. La même opinion parut autrefois dans le monde, comme le rapporte Eustathe en sa préface sur l'Iliade : & il est surprenant que l'Auteur ne s'en soit pas prévalu : mais peut-être a-t'il voulu se donner pour inventeur ; ou il a craint de décrier son sentiment en annonçant le mauvais succés qu'il eut alors, & qui l'avoit fait tomber

Thébes les Grecs par la
fenfion de deux freres, a
battu contre les Grec
les Grecs avoient vain
gers dans une guerre en
vanger l'honneur de
fouvenir en faifoit pl
D'ailleurs Homere
éloigné du tems des H
celebre la fageffe & la
s'imaginer qu'il n'en
memoire : au contrai
rence que leurs defc
alors répandus dans
qu'il a voulu les grati
fer de tant de genéal
de morceaux de l'hif
qu'il rapporte ; finon

a diſpoſé ſon ſujet, qu'il l'a embelli & orné, qu'il a perſonnifié les vertus & les vices : la ſageſſe d'Uliſſe & de Diomede, c'eſt Pallas qui les conduit : l'addreſſe d'Achille dans les combats, c'eſt encore la même Déeſſe qui le rend victorieux d'Hector. C'eſt en quoi conſiſte l'art de la Poëſie, & voilà les heureux menſonges des Poëtes. Que l'Auteur de l'Obſervation retourne conſulter ce qu'il cite de Platon & de Plutarque, & il n'y trouvera rien autre choſe.

Mais il ſe trompe en prenant l'Iliade pour une hiſtoire de dix ans. Elle eſt renfermée ſeulement dans l'eſpace de cinquante deux ou cinquante trois jours. Les Grecs depuis leur deſcente dans la Troade, s'occupérent pendant neuf ans à s'y établir & à faire leur approche de Troïe : & avant que d'en venir à cette capitale, ils ſe rendirent maîtres de dix Villes, & les pillérent : Thebes, Lyrneſſe, Chryſe, patries d'Andromaque, de Briſeïs, de Chryſis, furent de ce nombre : & la gloire de ces conquêtes fut attribuée à Achille. Enfin à la dixiéme année

ils attaquerent Troie, decimo tandem captam suprimus anno, dit Ulysse dans son élegante harangue pour obtenir les armes d'Achille.

On s'arrêtera moins sur la seconde Observation ; où l'Auteur après avoir marqué ce qui s'est écrit du siege de Troie, & ce qui s'en voit de monumens ou d'inscriptions, conclut que tout cela venant d'après Homere, ne merite aucune créance. Il fait valoir l'Oraison de Dion Chrysostome prononcée à Troie même, pour montrer que les Grecs furent obligez de se retirer sans la pouvoir prendre. Systême different du sien, qui rejette également & le siege & la prise.

Quelle est l'origine des Romains? Viennent-ils des Troiens sous la conduite d'Enée? C'est ce que cet Auteur nie dans la troisiéme observation conséquemment à ce qu'il a dit du siege de Troie. Samuël Bochart l'avoit nié avant lui dans une lettre écrite à Mr. de Segrais, pour deux autres raisons. 1°. Les anciens Romains ne connoissoient ni Venus, ni Apollon, ni Cybele, divinitez

adorées à Troïe. 2°. Dans leur langue ils n'avoient aucun mot Phrygien. Cet Auteur qui avoüe, que quelque colonie de Phrygiens & de Troïens mêlez avec des Grecs a donné commencement à Rome, est obligé de renoncer à Bochart. Il s'ôte encore, lui qui méprise absolument l'autorité d'Homere, la plus forte preuve contre l'établissement d'Enée en Italie. C'est la prédiction de Neptune, Chant vingtiéme de l'Iliade, qu'Enée regnera à Troïe, & sa posterité après lui. Dire, comme Eustathius, que cette prédiction regarde les Empereurs Romains descendus d'Enée & maîtres de l'Asie; c'est donner, non pas à Neptune, mais à Homere la connoissanee de l'avenir.

Un extrait de la vie de Boniface VIII. composée par le Pere Rubei Benedictin Anglois, fait le sujet de la quatriéme Observation, & fait aussi le sujet de plusieurs reflexions Lutheriennes contre Rome.

Le titre de la cinquiéme *De stylo Lapidario*, faisoit attendre qu'il y seroit parlé d'inscriptions gravées sur

ſi genéralement répand
mun à ceux qui écr
cette Obſervation ſen
cepter que le ſeul C
ſur tout remarquable
Quintilien, Pline le je
& à ce propos on ne
cher de dire, que ce
& encore plus outré
Auteurs qu'on vient
s'eſt fait applaudir en
des Sermons & dans
Au reſte c'eſt un défa
teur, qu'il eſt diffic
donner. Les Manuce
ret, ces imitateurs d
ceron s'y ſont laiſſé ſu
ce Obſervation mêm

murrinâ venditant : argutiarum lactucæ : jus quoddam gentium effingatur, sub cujus patrocinio ſtyli lapidarii tintinnabula ſecuriùs aliquantùm debacchari poſſint : fatuus ſim, niſi ex hac impetigine magna mala in Rempublicam litterariam redundent! Qu'attendre d'un homme qui parle ainſi, & qui s'érige en arbitre du ſtyle ? Les Jeſuites qu'il maltraite fort, ſe ſoumettront-ils à ſes déciſions ? mais l'indigne mépris qu'il fait des Peres, & particulierement de Saint Bernard, lui ſera-t'il pardonné ? Certainement le Pere Bouhours eſt bien vangé des inſultes qu'il s'eſt attirées de lui pour les avoir loüez.

La ſixiême Obſervation eſt ſur l'*Index expurgatorius* de Jean Marie Braſichellani, qui fut auſſi-tôt ſupprimé ; la ſeptiéme ſur la définition qu'Ariſtote a donnée de la nature. La ſuivante eſt plus importante, touchant le droit qui convient aux divers Etats qui compoſent l'Empire, de faire la guerre ou la paix, lors qu'il s'agit des interêts communs de l'Empire. Cet Auteur le leur attribuë conjointement avec

l'Empereur ; & il soûtient que leur suffrage est requis pour entreprendre , administrer , & terminer la guerre , comme il a été reglé par l'article huitiéme de la paix de Westphalie, & par les capitulations de tous les Empereurs depuis Charles-Quint.

Un paradoxe tient lieu de neuviéme Observation. C'est une fable & un compte, que tout ce qui se dit du Christianisme & de l'Apostasie de l'Empereur Julien. Il ne fut jamais ni Chrétien , ni baptizé, ni même instruit des dogmes de nôtre Religion. Car 1°. Socrate & Sozomene disent, qu'avant qu'il se déclarât ouvertement pour le culte des Dieux, son Christianisme n'avoit été qu'hypocrisie. 2°. Les Chrétiens répondoient au mépris qu'il témoignoit pour les Livres sacrez , que s'il les avoit entendus quand il les avoit lûs , il les auroit estimez. 3°. Les objections qu'il fait contre la Religion Chrétienne , ne marquent pas une grande connoissance de ses dogmes. 4°. Il étoit entêté de Philosophes & de Philosophie. 5°. Quand

il reproche à ceux d'Antioche leur luxe & leur vie voluptueuse, il les condamne sur les maximes de la Philosophie, & non sur celles du Christianisme. 6°. Il fut élevé par Mardonius qui étoit payen. 7°. De son tems le Baptême ne se recevoit que dans un âge avancé. 8°. Enfin l'ordre de Lecteur dans l'Eglise ne se prenoit alors qu'à vingt ans : & cependant ceux qui disent qu'il a été Chrétien, disent aussi qu'il a été Lecteur.

Raisons trop foibles pour être opposées au consentement de toute l'Antiquité ; & dont les premieres se tournent contre celui qui les avance, & les autres sont frivoles. Non seulement Socrate & Sozomene, mais Saint Gregoire de Nazianze, dont Julien recherche l'amitié, lors qu'ils étudioient ensemble à Athenes, & Saint Jerôme qui a vêcu de son tems ; mais Ammien Marcellin, Zozime & Ennape Historiens payens, assurent son Apostasie. Julien lui-même en convient dans une Lettre écrite à ceux d'Alexandrie ; & il les exhorte à suivre son exem-

ple, & à renoncer au dogme de la Divinité de Jesus-Christ. Saint Gregoire de Nazianze dans sa premiere Oraison contre lui, nous apprend qu'il tâcha d'expier son Baptême, & d'en effacer le caractere par de funestes sacrifices. Et cet impie Empereur dans une lettre à ceux de Bostre en Arabie, commande qu'on en use de même à l'égard de ceux qui passeroient du Christianisme au culte des Dieux. Ce fut à Nicomedie dans l'école du Sophiste Libanius, qu'il commença à se gâter l'esprit, & à faire soupçonner de sa foi. Son frere Gallus allarmé de ce qu'il entendoit dire, lui en marqua sa vive douleur par une lettre qu'on a encore. Enfin la coûtume de differer le Baptême jusqu'à un âge avancé, coûtume peut-être introduite par le mauvais exemple qu'en donna Constantin, & toûjours blâmée par les Peres; croire qu'elle ait été si universelle, que personne ni dans l'enfance ni dans la jeunesse n'ait reçû ce Sacrement, ce seroit un extrême ignorance: & c'est une égale temérité d'objecter à Saint

Gregoire de Nazianze, & à Sozomene, qu'ils n'ont pas sçû quel âge étoit requis de leur tems pour être fait Lecteur.

La dixiéme Observation donne de grandes loüanges à un discours Grec fait à Geneve, par un nommé Broughton sur cés paroles, *Il est descendu aux enfers.* La onziéme éxamine ce que les Chymistes appellent *Arcanum duplicatum*, & le réduit à un composé de l'acide, du vitriol, & de l'Alcali du Nitre. Les divers usages du mot συγκρητισμὸς font la matiere de la douziéme. Dans son origine il signifioit une confédération des habitans de Crete; & il est employé à signifier quelquefois la tolerance entre les personnes de differens sentimens, quelquefois la conciliation des Auteurs, qui en effet ne different les uns des autres que dans la maniere de s'exprimer, quelquefois la conformité d'une version avec le Texte original: à propos de quoi quelques endroits sont marquez, où Luther s'est éloigné du Texte dans sa version Alemande de l'Ecriture.

Tant de vains efforts pour acc der les differens Systêmes de Phi losophie, Platonicienne, Peripatet cienne, Cartesienne, Chymique, soi avec la sainte Ecriture, soit entre eux, font la trézième & la qua torziéme Observation.

Une longue Dissertation remplit les trois suivantes, pour prouver que les Princes sont en droit, quand le salut de l'Etat le demande, de ré voquer les privileges qu'ils ont ac cordez & jurez, soit à des particu liers soit à des Communautez.

La dixhuitiéme sous le titre *In* 1. *L Cod. de summâ Trinit.* contient d'a bord une histoire peu fidelle du tems, où cette Loi fut portée par l'Empereur Théodose, avec de mau vaises & fausses reflexions, comme celle ci : que l'Empereur la porta à Thessalonique, afin de voir de là le mouvement qu'elle causeroit à Constantinople, & si les Ariens ne s'emporteroient point à la rebellion; qu'arrivé à Constantinople il la fit executer & observer, craignant plus le parti Catholique que celui des Ariens.

Mars 1708.

Enſuite l'Auteur de l'Obſervation ſoûtient de toutes ſes forces, qu'il n'appartient pas aux Empereurs ni aux Rois de faire des Loix touchant la Religion ; que cette autorité qu'ils ſe donnent, eſt un effet de l'Anti-chriſtianiſme déja introduit avant Conſtantin : il combat avec chaleur Strumius & Wirthius ; dont le premier dans ſes Commentaires ſur le Droit de Juſtinien, & l'autre dans des Theſes ſoûtenuës à Lipſic en 1648. défendent le ſentiment contraire, & qu'il appelle ſentiment Papiſtique. Enfin il tombe ſur les Catholiques qui ſe ſervent de cette Loi pour prouver la primauté de l'Egliſe Romaine. On ſent dans tout ce diſcours un homme qui ſur la Religion ne veut point être gêné par aucunes Loix ni eccleſiaſtiques ni civiles. On a dit qu'il étoit peu fidelle dans l'hiſtoire : en voici un exemple, pag. 381. *Timotheus Petri Alexandrini frater & ſucceſſor, qui tamen paulo poſt contra Chryſoſtomum multas turbas movit.* Il eſt vrai que Timothée fut frere & le ſucceſſeur de Pierre à Alexandrie : mais à Timothée ſuc-

ceda Théophile l'an 385. qui e 398. consentit à l'élection de Sain Jean Chrysostome pour l'Evêché de Constantinople, & dans la suite travailla à sa déposition.

Dans la suivante Observation *in l.2. de summâ Trinit.* L'Auteur insiste sur tout ce qu'il a avancé dans la précedente ; & il ajoute qu'autoriser les Princes à porter des Loix en ce qui concerne la Religion, c'est justifier la révocation de l'Edit de Nantes.

La derniere Observation regarde les prédictions du beau & du mauvais tems mises dans les Almanachs, qui peuvent devenir justes, dit l'Auteur, pourvû qu'elles soient reglées sur les divers aspects des Planetes; & il promet là-dessus des regles certaines. On remarquera seulement que ce vent si violent qui s'éleva en France le 2. de Février l'an 1701. ne se fit sentir dans la Saxe que le lendemain.

A l'errata mis à la fin de ce tome il falloit ajouter des fautes assez considerables, pages 13. & 17. Eustachius pour Eustathius Commenta-

teur d'Homere. p. 32. *ſtipite* au lieu de *ſtipe*. p. 76. *Petri Moſori* pour *Petri Moroni*, nom de Celeſtin V. & pluſieurs autres.

ARTICLE XXXIII.

LA VIE DU COMTE LOUIS de Sales frere de S^t. François de Sales, modelle de pieté dans l'état ſeculier, comme Saint François de Sales l'a été dans l'Etat eccleſiaſtique : par le Pere Buffier de la Compagnie de JESUS. A Paris chez Nicolas le Clerc ruë Saint Jacques & chez Claude Cellier *in* 12. *pp.* 322.

LEs Religieuſes de la Viſitation, & une perſonne de qualité,* qui vit parmi elles, ont donné la penſée d'entreprendre cet Ouvrage & des memoires pour l'executer. Elles ont crû, que cette Hiſtoire porroit fournir une ſorte de modelle, pour les perſonnes engagées dans le monde qui penſent à s'y ſanctifier. Ce ne ſont point ici des évenemens extraordinaires plus miracu-

* *Mademoiſelle de Beuvrot.*

leux qu'imitables : au contraire c'est une conduite toûjours uniforme & sensée, qui dans tous les âges & toutes les conjonctures de la vie, se détermine par des principes de foi, de raison, de bienséance, de severité pour soi-même, & de condescendence à l'égard des autres. Mr. le Duc de la Rochefoucault a dit avec le tour ingenieux qui lui étoit naturel, qu'il y a des Dévots *qui dégoûtent de la dévotion* : Le Comte de Sales a été d'un caractere tout opposé : & rien n'est plus propre que le sien à la rendre aimable. Mais il faut avoüer aussi, que ce caractere qui est le meilleur pour rendre une vie solidement sainte, n'est pas toûjours le plus propre à faire une histoire qui pique la curiosité. Quelques gens on dit de celle-ci, qu'on n'y voyoit la plûpart du tems que ce que devoit faire un Gentil-homme Chrétien. Il faudroit sçavoir pour combien on compte à l'égard d'un homme de condition, exposé aux dangers du monde, cette constance sage & reguliere dans tous les devoirs que prescrit le Christianisme.

Mars 1708.

ı reste il se trouve dans la vie du-
mte de Sales, des traits qui passent
beaucoup la vertu ordinaire des
s de bien.

l y en a un particulier, qu'on ne
t pas ignorer dans l'histoire de
rdre de la Visitation. Le Comte
Sales devoit épouser Mademoi-
: Faure fille du Président de ce
ı, qui avoit extremement à cœur
nariage par l'honneur que lui
ɔit l'alliance de la Maison de Sa-
La chose étoit sur le point d'ê-
:erminée, lorsque la Demoisel-
', qui par respect pour son pere
oit osé jusqu'alors lui décou-
ses pensées, fut enfin obligée
ıi déclarer par l'entremise de
t François de Sales, qu'elle avoit
lu de n'avoir jamais d'autre
ux que JESUS-CHRIST. Le Pre-
ıt fut vivement piqué de ce re-
particulierement à cause qu'il
oit que le Comte de Sales en
t indigné. En effet celui-ci en
d'abord quelque peine ; mais
s un moment de reflexion il
:rma lui-même la Demoiselle

dans son dessein, & travailla à lui en faciliter l'execution. Comme Saint François de Sales projettoit depuis un tems l'excellent Institut de la Visitation, & que Mademoiselle Faure, avec Madame de Chantal, & Madame de Brechard voulurent être les premieres à l'embrasser, le Comte de Sales les conduisit lui-même toutes trois, dans une maison du fauxbourg d'Anessi, qui fut proprement le jour de la naissance de cet Ordre le 6. Juin de l'an 1610. Ainsi comme Saint François de Sales en a été l'Instituteur; son frere le Comte de Sales en peut être regardé comme le cooperateur. Ce Saint Prelat eut diverses fois la pensée de faire son frere le Comte son successeur à l'Evêché de Geneve. On peut admirer, dit le Pere Buffier à cette occasion, comment les Saints avec la même intention de plaire à Dieu, ont néanmoins des vûës fort opposées. Tout rappelloit à Saint François de Sales, la pensée d'engager son frere dans l'Etat Ecclesiastique; & celui-ci ne pût jamais la gouter: il étoit destiné

à faire du bien dans le monde : son desinteressement y contribua d'une maniere particuliere.

Dans des broüilleries qui commençoient à s'élever dans sa famille, il renonça aux prérogatives de son droit d'ainesse, malgré les sollicitations de Madame sa femme, pour suivre l'inclination de Saint François de Sales, & pour procurer la paix parmi les Siens. Une terre étoit un sujet de querelle parmi certains Gentils-hommes de son pays: il l'achette plus qu'elle ne valoit pour ôter à ses voisins la matiere de leurs inimitiez. Il fut appellé plusieurs fois en duel, selon le malheureux usage de la Noblesse de ce tems-là. Une premiere fois il répondit, qu'il n'iroit point au rendez-vous qu'on lui marquoit ; mais qu'il iroit son train à l'ordinaire, toûjours prêt à faire le devoir de Chrétien & de Gentilhomme : il eut dans la suite du scrupule de cette réponse, comme n'ayant pas été un refus assez formel. C'est pourquoi un Gentilhomme, qui avoit mal pris un avertissement qu'il lui avoit donné le

faiſant appeller encore en duel, il répondit nettement à l'envoyé : *J'ai repris celui qui vous envoye de ce qu'il offenſoit Dieu par ſes blaſphêmes : je ne dois pas l'offenſer moi-même par les maximes d'un faux honneur, qui eſt un crime auſſi bien que le jurement. Du reſte je ne crains que de déplaire à Dieu, qui me donnera de quoi me défendre, ſi l'on m'attaque mal à propos.*

La Bravoure du Comte de Sales avoit paru en tant d'occaſions rapportées dans ce Livre, ſur tout dans Aneſſi, où il commandoit quand le Roi Louïs XIII. vint en faire le ſiege en perſonne, que ſes réponſes ne pouvoient paſſer pour des défaites d'un homme ſans valeur. La peine qu'ont à faire de ſemblables refus beaucoup de gens d'épée, ſeroit diminuée ou levée entierement, ſi dans les occaſions où le devoir l'exige, ils s'étoient empreſſez comme le Comte de Sales, à donner des preuves inconteſtables de leur courage ; il ſeroit hors de tout ſoupçon quand il s'agit d'obéïr à *la Loi* de Dieu ſoutenuë de celle du Prince.

Le Souverain talent du Comte

de Sales, & qui attira à sa vertu une plus grande veneration, fut celui de procurer les reconciliations : il ne s'élevoit presque aucun procès ni aucune querelle dans les Etats de Savoye, dont il ne fut choisi arbitre. Il les terminoit toûjours à la satisfaction des deux parties, & quelque fois même d'une maniere comme miraculeuse. La chose avoit passé en proverbe, en parlant d'ennemis irreconciliables : il faut *disoit-on, les envoyer à Mr. de Sales.* C'est ce que faisoient frequemment ses Souverains leurs Altesses Royales de Savoye, qui outre cela lui donnérent des emplois de la plus grande confiance, & lui firent des graces les plus particulieres, par la haute estime qu'ils avoient de lui.

Après l'érection que fit S. A. R. de la Terre de Sales en Marquisat, avec une mention tres-honorable de la grandeur de la Maison de Sales, on vint à disputer au Comte dans une occasion, l'ancienneté de sa Noblesse. Toute sa douceur & sa moderation, ne l'empêcha point de soutenir ce procès desagreable avec

lui-même & à toute la
conduite formée sur
n'ôteroit rien à un hor
dition dans le monde
tation, de son mérite,
ritable bonheur. C'e
principalement voulu
tre les Religieuses de
& l'Auteur qui leur a
me, en publiant la vi
Loüis de Sales. Il ne f
tre ici, que l'endroit
chant de ce Livre; est
raconte sa mort. On
imaginer de plus utile
saintement, ou pour
tres à le faire, que ce
le Comte de Sales dur

ARTICLE XXXIV.

SUITE DE L'EXTRAIT du Dictionnaire Hebraïque de Mr. Gouſſet.

LA derniere partie de cet extrait, regarde les regles que Mr. Gouſſet preſcrit à un Interprete de l'Ecriture : mais on doute qu'en les ſuivant on pût faire cette verſion ſi deſirée dans le Parti proteſtant. * Il reconnoît quelquefois lui-même l'inutilité de ſes Preceptes, & l'impoſſibilité de les réduire en pratique, par le défaut de mots qui dans les langues vulgaires répondent aux mots Hebreux dans toute la préciſion de ces préceptes : mais quand on pourroit les y réduire, ils ſont ſouvent de nature à faire paſſer les Hebraïſmes du Texte dans la Verſion, à y répandre par conſequent de la Barbarie, & à la rendre obſcure & preſque inintelligible à quiconque ne ſçauroit pas l'Hébreu.

Tout ceci n'empêche pas, que

* *P.* 895.

l'Ouvrage dont nous parlons ne soit fort au dessus de beaucoup d'autres, dans le même genre plus uniformes & plus complets : & les admirateurs zelez des Hebraïzans Alemans, tels que Mr. Lœscher, ont sans doute sujet de craindre, que le Réfugié François ne ravisse à l'Alemagne la gloire dont ils prétendent qu'elle est en possession, d'avoir produit ceux qui ont le mieux écrit sur la langue Hébraïque.

En effet quoi qu'il s'en faille beaucoup, que nous ne soyons toûjours du sentiment de Mr. Gousset, il faut convenir que nous n'avons jusqu'ici aucun Dictionnaire Hébreu, où l'on remarque plus de goût de cette langue, tant de connoissance de son genie particulier, un aussi grand usage du texte Hébreu, plus de réflexions belles, singulieres, & capables d'éclaircir une infinité d'endroits de l'Ecriture, plus de sagacité à découvrir la signification d'un mot, plus de travail & plus de soin.

Au reste en parlant ainsi ce n'est que le Grammairien que nous pré-

tendons loüer dans Mr. Gousset : & à Dieu ne plaise que nous puissions lui passer certaines erreurs, qui se trouvent répanduës dans ses Commentaires. Nous souhaiterions bien pouvoir tirer le voile sur cet article : mais le Public attend de nous, que nous lui fassions connoitre tout ce que sont les Ouvrages dont nous lui rendons compte ; & Mr. Gousset à qui peut-être il est échapé bien des choses sans y faire assez d'attention, ne sera pas fâché que nous lui indiquions ce qui fait de la peine dans son Livre. Si nous avons mal pris ses sentimens, ou mal entendu ses termes, nous seront tout prêts, quand il nous le fera connoître, à lui rendre la justice qu'il meritera. Nous ne parlons point des erreurs de sa Secte, qu'il insinuë souvent : nous ne dirons pas même qu'on souffre impatiemment, que lui qui paroît si zélé contre le Socinianisme, & quelques autres erreurs si frequentes aujourd'hui dans le pays où il s'est retiré, il ait cependant tant de ménagemens pour des personnes hautement déclarées pour ces sentimens-là mêmes. Pourquoi

dans P. E. l'endroit où il combat de si bonne foi, ce semble, l'interpretation impie d'Abenezra & de Grotius sur le 1er. v. de la Genese, pourquoi passer si légerement sur celle de Mr. le Clerc aussi pernicieuse & plus temeraire, plus mal fondée encore ? puisque sans autorité, sans exemple, il métamorphose ראשית *au commencement en* בטרם *avant que.* M.M. Lœscher & Leidecker ne sont point ou si complaisans, ou si timides. Il y a plus : à lire ce que Mr. Gousset écrit sur la racine תהה p.895. on diroit qu'il est lui-même dans le sentiment qu'il a combattu p. 772. en parlant du nom ראשית ; à moins qu'on ne veüille que ces deux endroits étant faits en des tems differens, Mr. Gousset a changé de sentiment depuis que le premier fut écrit, & que c'est là une de ces contradictions sur lesquelles il demande grace au Lecteur dans sa Préface. Quoiqu'il en soit, *les noms* תהו & בהו, dit-il, *ne doivent point se traduire Gen. 1. comme des epithetes de la terre, mais comme une chose differente de la terre, & ut terminus à quo productionis*

terre, terme qui a eu son dernier être dans le premier être de la terre, & qui a cessé elle commençant. C'est ainsi que je dis, continue-t'il, *cette statuë a été un tronc, mais jamais, cette statuë est un tronc, ou ce tronc est une statuë. Ainsi le 1*er*. verset de la Genese est la proposition generale de ce que Moyse va raconter. Dans le second se fait la préparation à la narration en décrivant ce qu'il y avoit* AUPARAVANT: *puis on rapporte, le* COMMENCEMENT *du ciel dans l'histoire du second jour, & celui de la terre dans l'histoire du troisiéme jour.*

Voici donc avant le COMMENCEMENT *du ciel & de la terre*, une chose *differente du ciel & de la terre*, d'où l'un & l'autre a passé à ce qu'ils sont maintenant, & qui est au ciel & à la terre ce que *le tronc* est *à la statuë*. Que diroient autre chose tous ceux qui veulent, que Dieu ait créé le monde d'une matiere qui existoit déja? & est-il dans tout ce discours un seul mot, auquel ils ne fussent prêts de souscrire? Il est vrai que Mr. Gousset ne dit pas avec qui il prend parti, ou avec Platon, qui veut que la matiere soit éternelle & increée; ou

avec Aristote, qui veut qu'elle soit créée, mais necessairement & éternellement; ou avec ceux qui soûtiendroient qu'elle a été créée seulement avant le commencement dont parle Moyse; soit que l'espace de l'existence qu'on lui donne avant ce tems soit long, comme l'ont pensé les Sociniens Episcopius & Limburgius; soit qu'il soit de peu de durée. Mais quand il prendroit ce dernier sentiment, le parti n'est encore que trop dangereux; & il devoit suivre le sage avertissement de Gataker, que dans le tems où nous sommes, on ne sçauroit être trop circonspect en ce point.

Mais ce qui nous a le plus frapé dans le Livre de Mr. Goussét, c'est la maniere dont il parle de la distinction des personnes en Dieu. C'est à la p. 31. dans la longue dissertation qu'il fait pour prouver, que le nom de Dieu אלהים étant pluriel marque necessairement la pluralité des personnes. La preuve ne lui est pas particuliere. Bien des gens avant lui & Catholiques & autres, l'ont fait valoir. C'est la maniere dont il la propose, qui lui est propre. Car après

avoir remarqué, que le singulier אלה est beaucoup moins en usage que le pluriel; que celui-ci se trouve environ deux mille cinq cens fois dans l'Ecriture, & l'autre à peine cinquante sept fois; que l'un ne se lit presque que dans les livres poëtiques, comme dans le Cantique de Moyse, & quelquefois dans les Prophetes, mais souvent dans Job; que par consequent il est plus recent que l'autre, qui est en usage dès l'origine de la langue; puisque le serpent s'en servit en parlant à Eve; qu'apparemment אלה n'a été fait de nouveau que pour s'en servir dans le vers; qu'en faveur de la mesure Moyse l'employa dans son Cantique; qu'ensuite on l'emprunta dans d'autres ouvrages, mais toûjours sobrement, & seulement dans des sentences, ou pathetiques ou poëtiques. Enfin après avoir conclu de tout ceci, que le pluriel est le plus ancien & le plus propre, il raisonne de la sorte, ce seront ses propres termes, traduits le plus fidellement qu'il est possible: *Tout pluriel qui a un singulier, signifie plusieurs suppôts ou plusieurs choses sin-*

gulieres de la même espece, plura singularia suæ speciei : Or comme une chose est ou substance ou accident, de même la pluralité qui est signifiée, & qui s'offre à l'esprit (quand on entend prononcer un tel pluriel,) & de plusieurs ou accidens ou substances. Et c'est par la nature de la chose signifiée que nous connoissons lequel des deux c'est. Si la chose signifiée par le nom en question est un accident, son pluriel marquera plusieurs accidens individus ; mais si c'est une substance, & non pas un accident, alors son pluriel signifiera plusieurs individus substantiels ou suppôts, tunc pluralis ejus forma notat plura substantialia individua aut supposita. Reprenez maintenant, continue-t'il, ce que nous avons cy-dessus si fortement & si manifestement prouvé, que la notion propre & naturelle du nom אלה étoit la notion de substance, & de là vous apprendrez, conclut-il, que son pluriel אלוהים marque plusieurs suppôts. Et un peu plus bas : donc en Dieu le pluriel avec une unité digne de Dieu marque une pluralité [illegible] d'individus, qui chacun en particulier portent le nom de Dieu, & qui selon la premiere proposition de ce raisonnement, sont de même espéce.

Les Etats de Groningue ont-ils prétendu, en donnant à Mr. Gousset une Chaire dans leur Université, qu'il enseignât cette Theologie à leur jeunesse, & sont-ce là les témoignages qu'il leur donne de cette reconnoissance si respectueuse & si tendre, dont il fait profession dans son Epître dédicatoire?

Au reste soit que le Docteur de Groningue n'y ait pas fait assez de reflexion, & que parlant contre sa pensée, il n'ait pû parler juste; soit que ce soit le propre de l'erreur de se contredire toûjours; celle-ci est si grossiere, & le fondement sur lequel on la bâtit, se dément par tant d'endroits, qu'il n'est presque pas à craindre que personne y soit trompé.

En effet, quel mécompte en premier lieu pour un Professeur en Théologie, de confondre l'hypostase & l'individu, & de les supposer une même chose! Le Verbe a pris un individu de la nature humaine, mais a-t'il pris l'hypostase, & y a-t'il deux personnes en Jesus-Christ, comme il y a deux natures? Peut-être croira-t'on qu'il y a de l'é-

individu dan
celle de tous l
losophes Chr
de substance.
En second
tions qu'il de
pluriel pour sig
qu'il ait un sin
plurale singulari
selon lui, par ce
que נערים & ב
qu'ils sont quan
cependant que s
signification. U
Mr. Gousset, c'e
son institution n'
gulier, que le si
venté que long-te

En troisiéme lieu une autre condition est, que ce soit un nom de substance, *substantia nomen è singulari deflexum in plurale &c.* p.51. Et par cette raison il répond que בתולים *virginité*, & נעורים *enfance*, ne signifie point plusieurs, parce que ce sont *des qualitez, & non des choses substantielles comme Dieu.*

Cependant entre l'une & l'autre de ces remarques il dit, que ce n'est pas seulement les noms de substances, mais aussi ceux d'accidens, qui au pluriel ont la force de signifier plusieurs suppôts, ou individus d'accidens. Il n'y a qu'un moment que nous rapportions ses propres termes sur cela.

En quatriéme lieu בתולים & נעורים selon lui n'ont la forme plurielle, que pour marquer la pluralité des conditions qui concourent à former l'état de virginité, ou celui d'enfance. Et il conçoit aisément cela. Ce ne sont donc pas seulement les noms pluriels qui ont un singulier, qui signifient quelque pluralité; car la langue Hebraïque n'a point de singulier pour ces deux noms.

a cette natu
dent que cel
ne l'avoit p
quelques uns
un Juif, un
me un vrai C

Mais il fau
teur, que tou
fuſſent pluriels
faudroit donc
noms d'état le
quelque état q
ſemblage de p
Diſpute-t'on co
puis quand ce
auroit-il appris
regulier dans ſes
donc, pour rai

il falloit dire, אלהים nom Hébreu signifiant Dieu marque une pluralité. La pluralité de vertus, de perfections ne suffit pas. Celle d'accidens, de natures, de substances, d'individus, ne peut se trouver en Dieu, être parfaitement un, & parfaitement simple : il faut donc que ce soit une pluralité de personnes, pluralité non contraire à ces deux perfections, & que l'on conçoit compatir avec elles. Ou plûtôt il falloit abandonner entierement cette opinion. Les preuves que l'on apporte pour la soutenir, & les réponses qu'on fait aux objections du parti contraire, quelque tour qu'ait sçû leur donner nôtre Auteur, sont de si mauvaises défaites, que l'on ne conçoit qu'à peine, comment un homme aussi habile que lui dans la langue sainte, à pû donner dans un sentiment si peu plausible, & reconnu pour tel il y a long-tems. Mr. Gousset néanmoins a du goût pour ces sortes de preuves : il y revient souvent. Le v. 26. du chap. I. de la Genese, le 25^e^. du XLIX. chap. du même Livre. Les mots חכמה & בינה

celle qu'il t
chap.1. de
Eſprit eſt n
il n'eſt fait
dans ces pa
évidente , c
Eſprit ſubſiſ
tance diſting
Verbe. De b
Hebreux ſon
que ces argu
alloit que de
qui les propo
occaſion aux
niſme de crier
preuves ſur leſ
nos Myſteres ſo
nous n'en

Théologiques, Historiques, Géographiques &c. Je commence par deux de ces dissertations; mais qui sont plus du ressort d'un Grammairien. Le sujet de la premiere est la langue Hébraïque. Il soûtient contre Mr. Huet que la premiere langue n'est point perduë, & que c'est celle du Texte sacré.

Le sujet de la seconde sont les lettres de cette langue. Il prétend que Dieu en est l'inventeur, que c'est lui même qui les donna à Moïse, qu'il en est parlé pour la premiere fois au chap. XVII. de l'Exode, v. 14. (témoignage que Mr. Lœscher s'étonne que l'on cite ici, parce qu'il détruit, dit-il, le systeme de Mr. Gousset,) qu'avant cela on n'en avoit nul usage, au moins chez les Hebreux, & chez les Egyptiens. Car pour les Caracteres des Chinois, dont nôtre Auteur croit que la Republique a commencé vers les tems de Sarug, de Tharé, ou de Nàchor; il n'ose décider, s'ils sont plus anciens ou non que ceux des Hebreux: mais il soûtient que ce ne sont pas des let-

terminer ſu
ſeulement c
ſans aucun
dre, qu'elle
conjecture ſa
faut prendre
braïques d'au
Samaritaines;
nous plus cell
eſt aſſez raiſo
les noms qu'el
d'hui, ſont ce
furent impoſe
Il ſeroit tro
autres diſſertat.
indiquer. On
commencement
qu'il prétend

tion de l'Autel érigé par les Tribus qui habitoient l'Orient du Jourdain : & on explique comment étant ſitué dans un coude de ce fleuve, quoi qu'à ſon Orient, il étoit néanmoins dans la terre de Chanaan. [a] Sur le miracle de Joſué : on y refute le ſentiment téméraire des Carteſiens & des autres nouveaux Philoſophes. [b] Sur les lampes du chandelier d'or & leur poſition. [c] Sur l'horloge prétenduë d'Achaz, que nôtre Auteur veut n'avoir point été une véritable horloge ſolaire, qui au rapport de Pline, ne fut inventée que par Anaximene diſciple d'Anaximandre ; c'eſt à dire 200 ans après le regne d'Achaz. Mais un eſcalier en ſpirale composé de 20 degrez ou plus, ſur leſquels tomboit l'ombre de quelque mur voiſin. Les fenêtres de l'appartement du Roi malade donnoient ſur cet eſcalier : c'eſt ce qui fait que le Prophete lui propoſe d'y faire remonter l'ombre. A ce propos on défend aux Interpretes de l'Ecriture de reduire les diviſions du jour à nos manieres & à nos heu-

[a] *p.*280. 281. [b] *p.* 573. [c] *p.*606.

res.[a] Il y en a encore ſur la ſituation de la vallée d'Ennom, [b] ſur la *diviſion* des langues, [c] ſur l'Urim & le Thummim qui ne ſont, dit-on, autre choſe, que ces mots écrits par Moyſe, & inſerez entre les deux pieces de drap dont étoit composé le Pectoral : ſentiment qu'une foule d'Auteurs ont eu avant nôtre Commentateur, comme on le peut voir dans Serrarius, Azorius, Alcazar, Cornelius à Lapide, Marius, Mollanez, Salien, le Cardinal Hugues, Emmanuel Sà &c. [d] On y en trouve encore ſur les Theraphim. [e] Sur la maniere de la generation des animaux, ſi c'eſt par des œufs ou non qu'elle ſe fait. Et l'on s'étend ſur cet article plus qu'il ne convenoit à un Grammairien. Enfin ſur preſque tous les endroits difficiles de l'Ecriture, dont on trouve une longue table à la fin du Livre. De ſorte que cet Ouvrage eſt preſqu'autant un Commentaire de la Bible, qu'un Dictionnaire Hébraïque. On a mis auſſi dans les additions une critique

[a] *p.724. & 886.* [b] *p.879.* [c] *p.906.* [d] *p.609.* [e] *p.246. & dans les add. p.941.*

utile des disputes de Bohlius.

A ces dissertations, quand il en est besoin, on y joint des planches qui donnent les figures des choses qu'on explique, comme celle de l'Ephod, de l'Escalier d'Achaz, des deux colomnes d'airain, du Temple de Salomon, une pour expliquer l'heure à laquelle Josué arrêta le soleil &c.

Pour le style de Mr. Gousset, il n'est pas pur : on pourroit dire qu'il est barbare : il se ressent de l'impolitesse de l'Ecole dont il emprunte les termes : il en a même de peu connus dans les Ecoles ordinaires, comme le *Careri* qu'on lit à la p. 7. de son Ouvrage, l'*Interim* qu'il repete sans cesse pour *tamen* ou *nihilominus*; & plusieurs autres. Souvent il est obscur, soit que cela vienne de la matiere qu'il traite, ou de la maniere d'exprimer les choses, & du tour qu'il leur donne. Il est trop long quelquefois, & repete les mêmes choses. Il pouvoit reduire à 12 ou 15, les 23 pages qu'il a employées à ce qui regarde le nom de Dieu, אלהים ; & sans faire tort aux choses, retrancher tout le reste ; aussi bien que les deux premieres

pages de la Preface, qui ne sont que de grands lieux communs, peu necessaires.

Rien au reste ne doit faire plus de plaisir aux Catholiques, que ce Livre, non seulement parce qu'il peut être très-utile à ceux qui étudient la langue Hebraïque, mais encore parce que c'est une nouvelle preuve de la vraye Religion qu'ils professent, & de l'embarras de leurs adversaires. Car que la langue Hebraïque, cette langue dont l'usage est perdu depuis si long-tems, & qu'on ne fait plus que déchifrer, pour me servir de l'expression de Mr. Gousset, comme on explique un chifre; que cette langue, dis-je soit assez connuë, assez débroüillée, pour qu'on ne souffre aucune difficulté dans le Texte sacré, c'est un point capital pour le Protestant.

Depuis Luther combien d'Ouvrages de Livres, de Versions, de Grammaires, de Dictionnaires, de nouvelles Méthodes inventées pour la retablir, pour en apprendre la Grammaire & le sens des mots? Combien de gens s'y sont employez, & quelles

 gens?

gens? Munster, Forsterus, Avenarius, Daniel Fesselius, Samuel Bohlius, Schindler, Schickard, Cocceius, Pococke, Loüis de Dieu, Bohotius, Castel, Hottinger, Ravius, Seldenus, Frichmutus, Hinckelman, André Muller, Gustave Peringer Professeur d'Upsal, les Buxtorfs, Neuman, Meibomius, & tant d'autres si vantez par les Protestans, & tout recemment par Reineccius dans la Préface dont nous avons parlé? Quelles voyes n'a-t'on point tentées? Les Ouvrages des Rabbins, la comparaison des endroits de l'Ecriture, les Langues Orientales, le Chaldéen, le Syriaque, l'Ethiopien, l'Arabe? les langues modernes même, par tant d'etymologies, les Regles de la Poësie Hebraïque, les livres des Karaïtes? Quelle dépense ne fit pas pour cela Charles XI. Roy de Suede? & quel nombre Peringer n'en achetta-t'il pas de ces Sectaires en Pologne & dans la Russie? Enfin l'on a été jusqu'aux extremitez du monde chercher des idées & des méthodes de rétablir l'Hébreu. Et il n'est pas jusqu'à la langue Chinoi-

se, dont on ait voulu tirer des modelles & des secours.

Mais après tant de travaux, tant de recherches, est-on en enfin content? a-t'on trouvé cette premiere signification de chaque mot, cette signification propre, originaire, formelle, principale? Le Protestant l'esprit tranquille sur sa foi joüit-il enfin du fruit de tant de veilles? entend-il l'Ecriture, & l'entend-il à n'en pouvoir douter? non. On n'a point cette signification des mots, & on la cherche encore: Mr. Gousset en fait l'aveu par son propre Ouvrage. Peu satisfait de ce qui s'est trouvé, rejettant jusqu'aux méthodes des autres, depuis quarante ans il tâche de déterrer ce que l'on n'a pû découvrir jusqu'ici: il sonde, il foüille, il creuse; il nous donne l'Ouvrage qui ait encore parû en ce genre, le plus ample, le plus sçavant, le plus médité. Va-t'il enfin lever au Protestant les sceaux des Livres sacrez? pacifier & reünir tous les esprits? point du tout. Nous ignorions encore qu'il eût jamais pensé à rien faire sur cette matiere, que nous sçavions déja qu'on

ne l'approuvoit pas ; & c'eſt la critique qu'en font Reineccius & Lœſcher, qui nous apprirent que ſes Commentaires étoient au monde.

La Traduction de la Bible, & les réformes de Meibomius n'ont point encore parû ; il en eſt échapé ſeulement quelques eſſais à l'Auteur, & tout l'Ouvrage eſt déja décrié dans le monde par les Proteſtans mêmes.

On nous promet encore en ce genre les veilles de MM. Pfeiffer, Wegner, & ſur tout la ſuite des Ouvrages de MM. Neuman & Lœſcher. Auront-ils un ſort plus favorable ? Déja Mr. Gouſſet avant qu'ils paroiſſent a reprouvé les idées, ſur tout des deux derniers, dès la ſeconde page de ſon Commentaire. Ainſi ſe détruiſent les uns les autres ces ſortes de ſyſtemes. Telle a toûjours été, & telle ſera toûjours leur deſtinée, de ne rien fixer, de ne contenter perſonne. A peine le dernier paroît-il qu'on le rejette & que l'on cherche une nouvelle méthode, qui dès qu'elle vient au jour, ne manque jamais d'avoir le ſort des précedentes. Eſt-ce à tort ? non. N'eſt-il pas chimérique

maternelles ,
jours du ſer
des Auteurs.
la comme to
Peuples qu
hommes com
vres il y a de
tions, dont o
les tems mên
cette langue
doutons tous
gues même qu
il point chim
tendre qu'un
mot qui ait d
pres ? quel exe
autre raiſon d
ſoutenir un ſy

la pluralité. Or dès là qu'il y en a plusieurs differentes, que m'importe pour l'intelligence de l'Ecriture, quelles ſoient des ſignifications premieres & originaires, ou des ſignifications ſecondes & dérivées l'une de l'autre ; ou qu'elles conviennent dans une idée generale qui les comprenne toutes comme des eſpeces ? je n'en ſçaurai pas mieux, préciſément par la Grammaire, quelle eſt celle que je dois appliquer à tel & tel endroit en particulier, où le même mot s'offre à moi. Qu'on prenne la peine de rappeller ce que nous avons dit de ברא créer. Selon Mr. Gouſſet il ſignifie agir avec une puiſſance infinie. Cette idée generale a deux eſpeces ; l'une eſt faire de rien, l'autre faire en ſuppoſant quelque choſe. Cette ſeconde en a deux encore ſous elle : faire d'une matiere, qui n'a point de diſpoſition à la choſe que l'on veut faire, & faire une choſe qui n'a point encore ſa pareille. Suppoſant tout ceci inconteſtable, cette connoiſſance m'apprend-elle à point nommé & au juſte, l'endroit où je dois interpreter, *créer de*

rien, & celui où je dois entendre, *créer de quelque chose*? & ne puis-je jamais en douter?

Et il ne faut point se retrancher ici, comme fait Mr. Gousset dans sa Préface, sur les choses essentielles. La création de rien est-elle un article indifferent à la Religion? Je n'en veux pour juge que Mr. Leidecker & son Archéologie sacrée. D'ailleurs un mot obscur de soi, ou indifferent à signifier deux ou trois choses, est toûjours obscur & indifferent dans les choses necessaires comme dans les autres.

Mais quand, par impossible, paroitroient enfin dans le monde Protestant cette Grammaire & ce Dictionnaire Hebraïque tant desirez, & auxquels on ne trouveroit plus rien à ajouter, rien à redire; que seroit-ce après tout que les découvertes d'un ou de plusieurs Sçavans? & sur les découvertes d'un Sçavant peut-on fonder sa foi? qu'auroient-elles autre chose qu'une autorité humaine, la plus certaine, si vous le voulez, qui puisse être en ce genre, mais toûjours purement humaine?

Mars 1708.

Qui leur donneroit ce ſceau d'infaillibilité que la Foi demande ? Que gagne-t'on donc par tant d'inutiles tentatives ? plus qu'on ne penſe, ſi l'on ſçavoit en profiter. On prouve qu'il n'y a point de regle de Foi dans l'Egliſe proteſtante, que n'y ayant encore nulle méthode ſûre pour arriver à l'intelligence de l'Ecriture ; toutes celles qu'on a tâché d'inventer ſe détruiſant ſucceſſivement l'une l'autre, de l'aveu même des Proteſtans occupez encore tous les jours à réformer les anciennes, ou à en chercher de nouvelles, il n'y a par conſequent point au vrai d'Ecriture, point de parole de Dieu pour eux ; qu'il en faut neceſſairement revenir à ce que croit le Catholique, à l'autorité de l'Egliſe, Juge infaillible du ſens des Ecritures ; que ſi Jesus-Christ ne l'avoit établi ce Juge, s'il avoit fait dépendre la Foi & la conduite du Chrétien des imaginations ſeules du Grammairien, de l'Interprete, ou du Critique, qu'il ſoit permis de le dire, il eût été le plus imprudent de tous les Legiſlateurs. Ceci au reſte ne tend point à rallentir

l'ardeur de ceux qui travaillent à perfectionner la langue Hebraïque. Le Catholique le doit faire, il estime ces sortes d'ouvrages : il y travaille aussi bien que le Protestant : mais il sçait quel rang, quel poids, on leur doit donner.

Se peut-il faire que des reflexions si naturelles ne s'offrent pas d'elles mêmes, que Mr. Gousset ne les ait pas faites cent fois en travaillant à son ouvrage ? Et s'il les a faites, est-il possible qu'il n'en ait point été touché ? Puissent-elles servir à lui ouvrir les yeux, & à le faire rentrer dans le chemin de la verité : c'est le seul motif qui nous les fait mettre ici.

ARTICLE XXXV.

REMARQUE DE MONSIEUR *de Leibnits sur un endroit des Memoires de Trevoux du mois de Mars* 1704.

LE R. P. Tournemine a parlé de moi si obligeamment dans une de ses conjectures, dont les Memoires de Trevoux nous ont fait part,

Mars 1708.

& qui ſont ordinairement ingenieuſes, que j'aurois tort de me plaindre qu'il m'attribue une objection contre les Carteſiens, dont je ne me ſouviens pas, & qu'on peut viſiblement retorquer contre moi. Cependant je déclare; que ſi je l'ai jamais faite, j'y renonce dès à preſent, & j'aurois donné plûtôt cette déclaration, ſi je n'avois remarqué bien tard cet endroit des Memoires.

Il faut avoüer, que j'aurois eu grand tort d'objecter aux Carteſiens, que l'accord que Dieu entretient immediatement, ſelon eux, entre l'Ame & le corps ne fait pas une veritable union : puiſque aſſeurément mon *Harmonie préétablie* ne ſçauroit en faire davantage.

Mon deſſein a été d'expliquer naturellement ce qu'ils expliquent par de perpetuels miracles : & je n'ai tâché de rendre raiſon que des phenomenes, c'eſt-à-dire du rapport dont on s'apperçoit entre l'Ame & le corps.

Mais comme l'union metaphyſique qu'on y ajoute, n'eſt pas un phenomene, & comme on n'en a

pas même donné une notion intelligible, je n'ai pas pris sur moi d'en chercher la raison.

Cependant je ne nie pas, qu'il y ait quelque chose de cette nature: & il en seroit à peu près comme de la presence, dont jusques ici on n'a pas expliqué non plus la notion, lors qu'on l'a appliquée aux choses incorporelles, & qu'on l'a distinguée des *rapports harmoniques* qui l'accompagnent, & qui sont aussi des phenomenes propres à marquer l'endroit de la chose incorporelle.

Après avoir conçû une union & une presence dans les choses materielles, nous jugeons qu'il y a je ne sçai quoi d'analogique dans les immaterielles: mais tant que nous ne pouvons pas en concevoir davantage, nous n'en n'avons que des notions obscures.

C'est comme dans les Mysteres; où nous tâchons aussi d'élever ce que nous concevons dans le cours ordinaire des Creatures, à quelque chose de plus sublime qui y puisse répondre par rapport à la Nature & à la Puissance Divine; sans y

pouvoir concevoir rien d'aſſez diſtinct & d'aſſez propre à former une définition intelligible en tout.

C'eſt auſſi pour cela qu'on ne ſçauroit rendre raiſon parfaitement de tels Myſteres, ni les entendre entierement ici bas. Il y a quelque choſe de plus, que des ſimples mots, cependant il n'y a pas dequoi venir à une explication exacte des termes.

J'apprends auſſi, qu'on a inſeré dans ces Memoires la même relation, touchant l'invention & le progrès de mon calcul *des infinitesimales*, qui ſe trouve dans les Nouvelles de la Republique des Lettres, Février 1706. & que j'ai été obligé de refuter du conſentement & ſuivant l'avis de Mr. Bernoulli, dans le mois de Novembre ſuivant de ces mêmes Nouvelles. En ce cas il eſt juſte qu'on ſoit averti ici de cette refutation: où il eſt bon d'ajouter, que Mr. de Fontenelle deſavouë ce qu'on lui a attribué ſur ce ſujet. Quand on rapporte ce qui a été dit de vive voix dans un diſcours un peu étendu, on eſt ſujet à ſe méprendre.

Réponse du Pere Tournemine.

Monsieur de Leibenits ne me doit sçavoir aucun gré des éloges que je lui ai donnez. Je n'avois garde de me distinguer en parlant de lui moins avantageusement que tous les Sçavans en parlent. La crainte de se décrier engage toujours à loüer un Homme tel que lui.

A l'égard de l'objection contre les Cartesiens qu'il desavoüe, je consens qu'il soit crû, quoique ma memoire me represente encore cette objection comme lûë, il y a plusieurs années, dans quelqu'un des Ecrits dont Mr. de Leibnits a enrichi le Journal de Paris. Il est au reste fort indifferent pour mon Systême *de l'union de l'ame avec le corps*, que Mr. de Leibnits ait proposé ou n'ait pas proposé cette objection contre les Cartesiens; mais je regarde comme très-important l'aveu qu'il fait, que son *harmonie préétablie* ne suffit pas pour mettre une veritable union entre le corps & l'ame.

Cette union n'est pas, comme il

le dit, une idée metaphyſique. Le corps eſt réellement & phyſiquement uni à l'ame, plus que deux horloges parfaitement ſemblables ne ſont unies. Le rapport des mouvemens du corps aux penſées & aux affections de l'ame, ne peut jamais paſſer que pour une ſuite de l'union : & quoique Mr. de Leibnits explique ce rapport plus heureuſement que les Carteſiens, il n'explique point du tout l'union que j'ai tâché d'expliquer par les conjectures qui ne lui ont pas déplû. Je ne prétens pas neanmoins avoir frapé au but : je n'ai donné que des conjectures & non des démonſtrations : mais je prétens, que ceux qui entreprennent ſeulement de rendre raiſon du rapport des mouvemens du corps aux ſenſations de l'ame, ne ſont pas encore entrez dans la carriére pour diſputer le prix.

On a prevenu ce que Mr. de Leibnits ſouhaite de nous, & ſa Lettre ſur l'invention *du calcul des infiniteſimales*, eſt dans les Memoires du mois de Mars mil ſept cens ſept, page 104.

ARTICLE XXXVI

RELATION DE CE QUI S'EST *passé à la derniere Assemblée publique de l'Academie Royale des Inscriptions tenuë le 15. Novembre 1707. Par Mr. l'Abbé Blondel.*

MOnsieur l'Abbé le Roi ouvrit la Séance par la lecture d'une Dissertation sur la Noblesse chez les Romains. Il tire l'origine de ce nom selon Festus du mot latin *noscere* d'où l'on a fait *noscibilis*, *nobilis*. La Noblesse chez les Romains étoit bien differente de ce qu'elle est parmi nous. Pour la prendre dans sa source Mr. l'Abbé le Roi remonta à Romulus, qui établit cent Senateurs qu'il nomma Peres, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur dignité. Le Peuple fut lié avec le Senat par les noms de Patrons & de Cliens. Chaque Senateur se faisoit un honneur d'avoir un grand nombre de Cliens sous sa protection. Les Enfans des Senateurs s'appelloient Patriciens, & ceux du peuple Ple-

beïens. Tarquin l'ancien augmenta le nombre des Senateurs de cent autres qui furent appellez. *Patres minorum Gentium.* Brutus aprés avoir chassé les Rois, accrut le Senat d'une troisiéme centaine qu'on appella *Patres Conscripti.* Ce nombre se trouva monter jusqu'à mille du tems d'Auguste qui le reduisit à six cens. Le second degré de la Noblesse Romaine étoit celui des Chevaliers, duquel on pouvoit passer au rang des Senateurs. L'origine des Chevaliers vient encore de Romulus. Mr. le Roi croit que ce furent d'abord ceux qui composoient la garde de ce Prince. Gracchus leur donna le droit de Juger. Ces deux ordres formoient par distinction la Noblesse chez les Romains. Cependant Mr. le Roi l'étend au peuple même, vû les grands priviléges qu'il avoit. Il met une grande difference entre être Plebeïens & être *de Plebe.* Les premiers étoient Nobles, puis qu'ils pouvoient monter aux plus hautes charges de la Republique. Là-dessus il releva la Noblesse des Anciens Romains au dessus de celle de nos Gen-

blesse. Car enfin il avoi
frages, droit de port
dont les esclaves étc
ment exclus. C'étoit l
choisissoit tous les Ma
l'on appelloit des Arr
Il avoit des charges a
les de Tribun du peu
de Souverain Pontife
ses membres pouvoi
aux grandes magistrat
qu'au Consulat. Ainsi
parmi les Romains c'é
ble que d'être libre. Si l
les manieres des Roma
les trouve plus nobles q
Point de termes bas,
vains complimens toûj

noient le nom du maître. Au lieu que parmi nous c'est le maître qui prend le nom de la terre. Il falloit extremement s'observer pour ne rien faire qui fût indigne du rang que l'on tenoit dans la Republique, sans quoi l'on couroit risque d'être dégradé par le peuple ou par les Censeurs. Les Magistrats avoient droit d'ôter les dignitez : ce qui s'appelloit *notam adscribere*. Le Plebeïen noté étoit privé de son suffrage : & c'est ce que l'on nommoit *capitis minutio*.

Mr. de Boze lût ensuite une Dissertation de Monsieur Oudinet, sur deux agathes antiques du cabinet du Roi. Il y en a une qui a été long-tems dans un Couvent de Benedictins, où elle avoit été reverée comme une image de Saint Jean. Elle represente l'Apothéose d'un Prince Romain porté sur un aigle, tenant en main le bâton augural, & recevant une couronne des mains de la victoire. La circonstance de l'aigle avoit été cause de la méprise dont on vient de parler. Mr. Oudinet croit que cette agathe avoit

été gravée de l'ordre de Caligula en l'honneur de son pere Germanicus ; mais on ne lit point dans les Auteurs, que Germanicus ait reçû les honneurs divins : & même Tibere Jaloux de la gloire de ce Prince se servit de son autorité, pour mettre fin au deüil du Peuple Romain après la mort de Germanicus. C'est ce qui fait conjecturer à Mr. Oudinet, que Caligula fit graver cette agathe en l'honneur de son pere, pour se consoler de ce qu'il ne lui avoit pû faire rendre les honneurs divins, comme il fit à sa mere & à son frere, sitôt qu'il fût élevé à l'Empire.

La seconde agathe represente Ceres avec Triptoleme sur un char traîné par des dragons aîlez. Mr. Oudinet croit que ces Divinitez désignent Agrippine & Germanicus. Peut-être aussi, comme dit Monsieur l'Abbé Bignon, le graveur n'a-t'il voulu representer que Ceres & Triptoleme, parceque les differentes couleurs de son Agathe lui ont paru propres à ce dessein.

Mr. l'Abbé Simon lût ensuite une

Dissertation sur les ames des morts selon la doctrine des Payens. C'a toûjours été l'opinion la plus generalement suivie, que l'homme ne mouroit pas tout entier, & que la meilleure partie de lui même subsistoit après la mort. Les hommes n'ont dont jamais été sans inquietude sur l'état des hommes après cette vie. La Doctrine des anciens Romains leur venoit des Grecs : ils appelloient manes les ames des morts ; & ils croyoient qu'il y en avoit de deux sortes ; les manes bien faisans qu'ils appelloient *Lases*, & les malfaisans qu'ils nommoient *Lemures*. Ils étoient persuadez que les premiers étoient affectionnez à leurs descendans, qu'ils frequentoient leurs maisons pour leur faire du bien, & les préserver de plusieurs maux. Tel est celui que Plaute introduit dans le Prologue de son *Aulularia*. Les autres étoient les manes des gens vicieux : on coyoit qu'ils étoient errans, vagabonds, qu'ils se plaisoient à tourmenter les vivans, à les épouvanter par des apparitions de spectres & de fantômes. Parmi ceux-là on met-

toit encore ceux qui étoient restez sans sepulture. Suetone rapporte de pareilles apparitions ; qui continuérent jusqu'à ce qu'on eut donné à Caligula une sepulture honorable. On leur attribuoit aussi les terreurs paniques, & toutes ces vaines frayeurs qui se répandent tout d'un coup parmi le peuple. Les gens sages s'en mocquoient : cependant Pline le jeune rapporte une apparition de cette espece. Il y avoit une maison à Athenes qui étoit abandonnée à cause d'un fantôme qui y revenoit : un Philosophe l'acheta beaucoup moins qu'elle ne valoit, & s'y étant logé il lui apparut la nuit un fantôme chargé de chaînes, qui lui fit signe de le suivre. Le Philosophe le fit, & étant arrivé à un certain endroit le fantôme disparut. Le Philosophe marqua le lieu, & le lendemain il y fit foüiller : on y trouva les os d'un mort chargé de chaînes : on les enleva delà & on leur donna la sepulture : depuis la maison ne fut plus troublée d'aucun fantôme, & le Philosophe profita du bon marché. Pythagore & Platon ont recon-

nu cette diſtinction entre les ames des morts. Ils croyoient que celles des vicieux demeuroient attachées à la terre juſqu'après l'expiation de leurs fautes. Pour les ames des bons ils les plaçoient dans les champs Eliſées, ou dans le corps de la Lune, ou dans quelque Planetes. Le Vulgaire croyoit que les morts deſcendoient dans les Enfers, & ſe les figuroit au centre de la terre. Les deſcriptions poëtiques autoriſérent les apparitions que le peuple n'a que trop de penchant à croire, ſoit par la douleur, ſoit par la crainte que leur cauſe la mort de leurs proches. L'imagination dépravée ſe figuroit les eſprits ſous l'image des corps, & croyoit qu'ils revenoient en cet état, & qu'ils apparoiſſoient en ſonge. On croyoit même que les magiciens avoient le pouvoir d'évoquer les ames des morts. L'hiſtoire de l'apparition de Samuël à Saül eſt une preuve de cette opinion. La coutume de ſouhaiter aux morts la terre legere, venoit de la prévention où l'on étoit, que les magiciens la leur ap-

... : Monſieur
que ce culte a
cement de l'Id
tion que les A
leurs Ancêtres
ment juſqu'à ce
de Laban n'étoie
apparences, que
Peres. On port
aux défunts qu'o
jours favorablem
faiſoit une relig
mais dire de mal.
rendoit aux morts
pourtant point au
excepté l'Apothéoſ
me autant pour le
pour ſe les concilier

Fêtes lemurales. On croit qu'Enée avoit apporté ce culte en Italie; parce qu'en effet il venoit des anciens Latins : d'autres croyent que ces Fêtes avoient été instituées par Romulus, pour appaiser les manes de son frere Remus. Et c'est à quoi à rapport ce vers de Virgile.

Cana fides & Vesta, Remo cum fratre Quirinus
Tura dabunt.

Dans cette ceremonie il y avoit un Trône destiné aux manes de Remus, avec toutes les marques de la dignité Royale. Mr. l'Abbé Simon raporta les ceremonies particulieres qu'on pratiquoit pour éloigner les fantômes de sa maison. Le Pere de famille commençoit à minuit, sortoit pieds nuds avec des féves noires dans sa bouche qu'il jettoit par dessus sa tête en disant : *Je me rachette moi & les miens par ces féves* : ce qu'il faisoit par neuf fois en frappant sur un vase d'airain. Mr. l'Abbé Simon expliqua toutes ces particularitez : il dit que ce nombre

de neuf étoit anciennement affecté aux morts; que c'eſt pour cela que les funerailles duroient neuf jours. Les féves leur étoient auſſi conſacrées: auſſi Pythagore défendoit-il à ſes Diſciples d'en manger, *Abſtinete fabis*. Le noir a toûjours été la livrée des morts, & on croyoit qu'on chaſſoit leurs ombres avec le bruit des vaſes d'airain qu'on jugeoit propre à les épouvanter. Il n'eſt pas neceſſaire de pouſſer plus loin cette recherche: on voit aiſément, que toutes ces pratiques ſuperſtitieuſes n'avoient d'autre fondement qu'une imagination extravagante. Les Romains avoient reçû des Grecs tout ce qui concernoit le culte des morts. Ils croyoient auſſi, que les manes aſſiſtoient à leurs Fétes & aux Sacrifices qu'on leur offroit. Auſſi les y invitoient-ils, & les traitoient-ils magnifiquement. La Séance fut terminée par la lecture que Mr. de Fontenelle fit d'une Diſſertation de Monſieur de Vertot; où celui-ci établit par des raiſons ſolides, quelle éſt la veritable origine des François. Ceux qui ont rencontré le plus juſte
 ſur

ſur cette matiere ſont ceux qui ont dit, que les Francs venoient des Anciens Germains. Mr. de Vertot non ſeulement embraſſe ce ſentiment, mais l'appuye de bonnes preuves, qu'on n'avoit point encore employées. Il commence par donner le caractere des Germains pris de Tacite. Cet endroit eſt tres-bien touché. Enſuite il compare cette peinture des mœurs des Germains avec celles que les Auteurs contemporains nous ont laiſſées des Anciens Francs. La conformité qui s'y trouve fait auſſi-tôt juger, que les Francs & les Germains n'étoient originairement qu'un même peuple. Cette Piéce eſt très-bien écrite, & Mr. l'Abbé Bignon dit, qu'il avoit bien du regret que le tems ne permît pas qu'on en achevât entierement la lecture. Mais ce qu'on en avoit déja lû étoit ſi methodique, qu'il étoit aiſé de penetrer le deſſein de Mr. de Vertot, & de voir qu'il étoit tres-bien executé.

ARTICLE XXXVII.

Du 17. Decembre 1707.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLE'E publique de la Societé Royale des Sciences, tenuë dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville de Montpellier.

MOnsieur de Plantade ouvrit la Séance par un Discours academique, où, aprés avoir fait voir les raisons indispensables qui avoient fait differer l'Assemblée publique, & celles qui avoient empêché Mr. de Montpellier d'y présider, il informoit le public des travaux qui avoient occupé l'Academie pendant cette année. Il dit, que les Regîtres de la Societé Royale étoient remplis de faits & d'experiences assez curieuses & assez utiles, pour meriter de voir le jour : mais que le peu de secours qu'une Compagnie sçavante pouvoit attendre dans un tems orageux & difficile, ne permettroit pas qu'on pût les publier encore. Il finit en loüant

l'ardeur & le zele des Academiciens toûjours disposez à bien faire, & ne craignit pas d'avancer que dans un tems plus favorable la Societé Royale des Sciences se distingueroit d'une maniere bien plus brillante, qu'elle n'avoit fait jusques ici.

Après que Mr. de Plantade eut achevé de parler, Mr. Rideux lût un Memoire sur la dissolution du sel, qui doit lui servir de préliminaire, pour expliquer les précipitations, & les crystallizations. Il dit d'abord que toutes les raisons physiques qu'on a données jusques ici de ce phenomene, lui paroissent peu conformes à la raison & à l'experience; qu'il n'est pas permis d'établir dans un fluide, un mouvement de parties insensibles en tout sens, comme on le suppose ordinairement; & qu'il est bien plus vraisemblable de croire, ou que toutes les parties du liquide ont des masses & des pesanteurs égales, auquel cas elles doivent rester dans une situation à peu près la même, ou qu'elles sont inégales en masse & en pesanteur, & que pour lors par les loix

de l'Hydroſtatique, elles doivent ſe mouvoir juſques à ce qu'elles ayent attrapé l'équilibre, qu'elles conſerveront enſuite, ſi quelque cauſe nouvelle ne vient le déranger.

D'ailleurs Mr. Rideux remarque, que dans la diſſolution du ſel par l'eau commune, il y a des parties ſalines qui s'élevent juſques à la ſuperficie de l'eau, parce qu'elles ſont accompagnées d'une bulle d'air qui favoriſe leur montée. En effet dès que la bulle vient à crever, la partie ſaline retombe par ſon propre poids, comme feroit un corps ſolide qui ne ſeroit point diſſoluble. La raiſon & l'experience ont donc porté Mr. Rideux à croire, 1°. Que les parties des liquides ne ſe meuvent pas en tout ſens, & qu'il ſuffit qu'elles ayent un mouvement de trepidation, pour compoſer un tout qui ſoit fluide ; 2°. Que l'air contenu dans les molecules ſalines, contribuë beaucoup à leur diviſion par ſon élaſticité ; & que c'eſt par la force de ces reſſorts qui ſe débandent, que les parties ſalines ſe choquent rudement, & qu'il s'en fait une eſpece

de trituration. Il déduit ensuite la suspension des parties salines dans un liquide, de la division qui s'en fait en petites lames, qui perdent beaucoup plus de leur masse que de leur superficie. L'exemple d'une feüille d'or, & d'une partie du même metal de même poids, mais de figure differente, lui fournit une preuve bien sensible de ce phenomene. Mais Mr. Rideux n'en demeure pas là, il employe les principes de la Géometrie pour prouver ce qu'il avance, & fait voir par la progression des quarrez & des cubes, que la superficie des corps ne diminuë pas comme leur masse : „ puisque la „ diminution ordonnée des surfaces „ se fait suivant la progression des „ quarrez, & la diminution des masses se fait suivant la progression „ des cubes : car de même que dans „ la progression des quarrez depuis „ l'unité en avant, ils croissent moins „ que les cubes dans le même ordre ; ainsi en retrogradant vers „ l'unité, ils diminuent moins que „ les cubes : car si on ajoute à un „ quarré le double de sa racine,

„ + 1. on aura le quarré qui suit
„ immediatement : & si au contraire
„ on ôte le double de sa racine — 1.
„ on aura le quarré qui est imme-
„ diatement au dessous. Au lieu que
„ pour avoir le cube qui est imme-
„ diatement au dessus d'un autre,
„ il faut ajouter à ce cube, le triple
„ du quarré de sa racine + 3 fois sa
„ racine + 1. & si on veut avoir le
„ cube qui est au dessous, il faut
„ ôter trois fois le quarré de sa ra-
„ cine — 3 fois sa racine — 1. De là Mr. Rideux conclut, que dans la division des corps leur masse diminuë plus à proportion que leur superficie : & cela suffit pour les tenir suspendus dans un liquide. D'ailleurs dans les crystallizations où les parties salines sont rapprochées & unies pour former des corps de figure differente, la Nature laisse entrevoir sous quelle forme devoient être les sels lors qu'ils nageoient dans le liquide. Il conclut de tout ceci, 1°. Qu'un sel est dissoluble, lorsque le fluide peut penetrer dans ses pores ; que les parois de ces mêmes pores ne resistent pas invinciblement

à l'action du dissolvant ; & que l'air qui est contenu dans les locules du sel peut être mis en liberté : sans toutes ces circonstances il n'y aura qu'une dissolution imparfaite, ou une simple madefaction ; 2°. Qu'un liquide peut dissoudre des sels de differente nature, après même qu'il est chargé des molecules de quelque autre sel, auquel il ne touche plus : il en donne la raison par le changement de figure qui arrive aux parties du dissolvant, à raison du premier sel qu'il a dissout ; ce changement de figure devant le rendre plus propre, à s'introduire dans des pores d'une structure differente. Enfin l'augmentation de mouvement qui arrive au fluide par la chaleur du feu ou du soleil, doit necessairement le rendre plus propre, à diviser & à soûtenir une plus grande quantité de parties salines : cet effet se déduit naturellement des principes déja établis, de même que la précipitation spontanée qui arrive necessairement dès que ce mouvement, qu'on peut appeller étranger, cesse ou diminuë.

Il finit par la précipitation qu'il appelle artificielle ; & qui se fait en ajoutant un nouveau corps à la liqueur qui en tient déja un autre en dissolution. Il trouve qu'elle doit se faire par l'augmentation de masse, qui resulte de l'union du nouveau corps avec le premier, laquelle ne manque pas de détruire l'équilibre qui étoit déja dans le liquide.

Ce memoire laisse entrevoir un Systême nouveau, sur la liquidité & la solidité des corps, sur les dissolutions, précipitations, & crystallizations, qui étant conduit par l'esprit géometrique dont Mr. Rideux tâche de l'animer, pourra servir à déveloper les effets les plus cachez de la Nature & de la Chymie.

Mr. de Plantade recapitula ce memoire : il ne manqua pas de relever ce qu'il contenoit de plus curieux & de plus utile, & de le presenter à l'Assemblée sous une forme simple qui le mettoit à la portée de tout le monde.

Mr. Astruc lût ensuite un Memoire sur les petrifications de Boutonnet, petit village à deux portées

de fusil de Montpellier. On trouve ces petrifications dans un rocher long de deux cens pas, à l'orient du village, & dans une couche profonde de trois toises : & au dessus & au dessous de cette couche on ne trouve rien de semblable. Le rocher où elles sont plantées ne paroît composé que de grains de sablon colez ensemble, & peut se reduire en poudre sans beaucoup de peine. Les petrifications qu'on trouve dans ce rocher, ne sont pas proprement des coquillages pétrifiez, ce n'est que de la terre qui s'est durcie dans la cavité de differentes coquilles ; on y trouve des *camma lævis*, des *pecten*, des *cochlea*, de toutes especes de *turbo* &c. Il y a peu de coquilles dans nos Mers, qui ne soient imprimées dans cette roche. Monsieur Astruc fait gloire de devoir une partie de ce détail à Mr. Bon, premier President de la Cour des Comptes, Aides, & Finances de cette Ville, & Academicien honoraire de la Societé Royale des Sciences. „ Quelques grands, dit Mr. Astruc, que „ soient les emplois de ce sçavant

„ Magistrat, ils ne l'occupent pas
„ tout entier; l'amour qu'il a pour
„ toutes les Sciences, fait qu'il se dé-
„ lasse souvent à l'étude de l'Histoire
„ naturelle. Il fit travailler il n'y a
„ pas long tems, continuë-t'il, au ro-
„ cher de Boutonnet, sur l'avis qu'il
„ eut des petrifications qu'on y voit:
„ il en trouva un grand nombre de
„ fort curieuses, qui servent à orner
„ son cabinet rempli de toutes sor-
„ tes de curiositez physiques. La
„ bien-veüillance, poursuivit Mr.
„ Astruc, dont il m'honore, ou plû-
„ tôt l'affection qu'il a pour toutes
„ les personnes qui ont de l'attache-
„ ment pour les belles Letres, m'a
„ procuré l'avantage d'en profiter.
Après cet aveu Mr. Astruc entre en matiere, il examine l'opinion de ceux qui croyent que toutes ces petrifications sont des jeux de la Nature, fondez sur ce qu'on en trouve en des lieux fort éloignez de la Mer, & qu'on voit mille figures de plantes & d'animaux dans les marbres & dans les agathes, qu'on ne peut rapporter qu'à l'arrangement fortuit des differentes parties de la

matiere, témoin, disent-ils, * l'Apollon & les neuf Muses, qui étoient representées dans la pierre de l'anneau du Roi Pirrhus au rapport de Pline, & plusieurs merveilles semblables. Mais il répond à cela, que ce qu'on appelle jeux de la Nature, n'a jamais une exacte ressemblance avec les choses representées, que les dimensions n'y sont jamais observées, qu'on ne trouve pas deux ou plusieurs pierres qui representent exactement la même chose ; en un mot que les jeux de la Nature, ne sont autre chose que des linéamens jettez au hazard, qu'une bizarre disposition aidée du caprice de nôtre imagination, fait voir sous la forme de paysages & d'animaux ; mais qu'il n'en est pas de même des petrifications dont il parle : elles sont exactement semblables aux coquillages : leur figure, leur grandeur est la même : on en trouve un nombre infini d'uniformes & toûjours semblables aux coquilles qu'on trouve dans la Mer. Enfin on y trouve souvent la coquille même qui leur a servi de

* *Plin. lib.* 37. *cap.* 1.

...ge de la ra...

Après que
que les petrifi
lées par de ve
que les coqui
les rochers fo
quilles qui on
Mer, il s'attach
se qui peut les a
tous les differe
voit aujourd'hu
versel lui fourni
generale plus q
changement du
fournit une part
il; rapporte les co
net & des envir
gnage de [a] Strabo

toute couverte par la Mer. Les fondations des Abbayes de Saint Giles, & de Psalmodi dans le huitiéme siécle, font voir que les pays où elles sont situées n'étoient que des étangs [a] qui furent dessechez par les Benedictins : & ces étangs étoient sans doute des restes de la Mer qui s'étoit retirée. Il y a environ cinq cens ans [b] qu'Aiguemortes étoit un port de Mer, où Saint Loüis s'embarqua avec son armée pour son voyage de Tunis; & presentement [c] la Mer est à une lieüe d'Aiguemortes. Tout cela fait voir, que si les Celtes [d] & les Arecomiques anciens habitans de ce pays-ci, nous en avoient laissé la description, nous aurions bien de la peine à le reconnoître presentement. Les eaux de Balaruc fournissent encore une preuve à Mr. Astruc, qui n'est pas des moins fortes, quoique negative. Les Romains, dit-il, faisoient beaucoup de cas des fontaines d'eau chaude : [e] Sextius bâtit

a *Ex Sigeberto in chronico.* b *Extrait des Arch. du chap. d'Usés rapp. par Caseneuve.* c *Mezeray abregé chronol.* d *Pasquier Recher. liv. 1. ch. 1.* e *Strab. lib. 4. rerum geograph.*

la Ville d'Aix en Provence à cause des eaux thermales qu'on y voit encore aujourd'hui: Strabon, [a] Pline, & Ausone, ont parlé avec éloge des bains de Dax & de Bagnieres, sous les noms de *Aqua Tarbellica, & Aqua Onesia.* Cette Province étoit habitée par des [b] Romains ; & cependant ils n'ont rien dit des eaux de Balaruc, quoique plus chaudes, & peut-être plus efficaces que celles qu'ils ont décrites : marque infaillible qu'elles n'étoient point connuës, & qu'elles étoient pour lors couvertes de la Mer, qui n'en est éloignée aujourd'hui que d'un fort petit espace. Il ajoute que, quand nous n'aurions pas de témoignages des Anciens Géographes aussi précis, ni des raisons aussi convaincantes, la seule proximité de l'embouchûre du Rhône devroit nous persuader, que les côtes de ce païs doivent avoir reçû de grands changemens. Ce fleuve impetueux entraine beaucoup de sable & de limon qui se répand sur la côte, forme les bancs

[a] *Plin. lib.* 31. *cap.* 2. [b] *Plin. lib.* 3. *cap.* 4.

le sable que nous y voyons, a bou-
hé le Port d'Aiguemortes, & le
'ort Sarrazin,& combleroit bien-tôt
elui de Cette, sans l'attention con-
inuelle qu'on a à l'entretenir. C'est
ar un semblable atterrissement,
lue l'embouchure du Rhône n'étoit
resque plus navigable du tems de
Caïus Marius : ce qui obligea ce
General à tracer un nouveau canal
our faciliter le transport des vi-
res à son armée, lorsqu'il voulut
'opposer au passage des Theutons
t des Ambrons, qui vouloient s'ou-
rir un chemin en Italie par le mi-
ieu de la Provence. Mr. Astruc par-
e ensuite des atterrissemens que le
Nil a produits en Egypte [b], de ceux
u Pô dans la Mer Adriatique, de
eux du Rhin & de la Meuse dans la
Hollande, de ceux du Danube dans
e Pont-Euxin &c. tous ces atterrif-
emens doivent produire de grands
hangemens sur les côtes de la Mer
ans une longue suite de siecles.

a *Strab. lib. 4. rerum geograph. Plutarch.*
vitâ Marii. b *Pomp. Mela lib. secundo*
situ orbis. cap. 7. Senec. lib. 6. cap. vi. quæst.
at.

Mais, dira-t'on les côtes de la Provence n'ont point changé, Marseille est toûjours un port de Mer depuis plus de 3000 ans, & l'étang du Martegue décrit par Strabon sous le nom de *Stagnum Astromela*, est le même qu'il étoit du tems de ce Geographe. Mr. Astruc répond à cette objection, en disant que la mer Mediterranée a un mouvement d'Orient en Occident qui est une suite de celui de la Terre d'Occident en Orient, & que ce mouvement jette non seulement les sables du Rhône sur les côtes du Languedoc, mais encore le debris de tous les Vaisseaux qui font naufrage sur celles de Provence. Mr. Astruc répond ensuite à deux objections considerables qui paroissent renverser tout son systeme. La premiere est prise de la position de *Fossa Mariana* qu'on veut être Aiguemortes; & la seconde de *Castellum Latara*, qu'on dit être le Village de Lattes d'aujourd'hui. Si la position de ces lieux étoit du tems de Caïus Marius, & du tems de Pomponius Mela, telle qu'elle est aujourd'hui, nos côtes

n'auroient pas changé d'une maniere sensible : mais il répond à cela, que par le témoignage de [a] Plutarque *Fossa Mariana* doit être placé en de là le Rhône par rapport à Montpellier, & suivant [b] Pomponius Mela, entre Marseille & le Rhône : d'où il conclut, que *Fossa Mariana* n'est pas Aiguemortes d'aujourd'hui : & pour le *Castellum Latara*, il prouve par [c] Pomponius Mela lui même, qui décrit le lieu de Meze comme une presqu'Isle, qui ne tenoit au continent que par une petite jettée, il fait voir dis-je par ces autoritez, que pour lors Lattes, qui est plus bas que Meze, devoit être tout inondé. [d] D'ailleurs les Archives de l'Hôtel de Ville de Montpellier disent, qu'en 1121 & 1139. la campagne de Lattes n'étoit qu'un marais, & que ce ne fut qu'en 1300. qu'on y bâtit un Bourg entouré de murailles. Lattes n'étoit donc rien du tems de Pomponius Mela. On en conviendra encore mieux, si on fait

[a] *Vita Cai. Mar.* [b] *Lib. 2. de situ orbis cap. 50.* [c] *Loco suprà.* [d] *Gabriel Ser. præf. Magal. Thal. de l'Hotel de Ville.*

attention à l'ordre que garde ce Géographe dans la description de ce païs : il suit l'ordre suivant lequel les lieux se présentoient à ceux qui alloient d'Italie en Espagne. Or il parle de *Flumem Ledum*, qui est sans contredit, la Riviere du Lés, & ensuite de *Castellum Latara*. Donc *Castellum Latara* est en deçà du Lés, & ne peut être le hameau de Lattes [a] d'aujourd'hui. Mr. Astruc soupçonne avec beaucoup de vrai-semblance, que c'étoit un petit bourg qui a fait depuis ce tems-là une partie de la Ville de Montpellier. De plus le *Castellum Latara* se trouve suivant Pomponius Mela sur le chemin de Nîmes à Narbonne : ce n'est donc pas le hameau de Lattes, mais une portion de Montpellier. On voit encore les fondemens d'un ancien [b] Pont au dessus de [c] Castelnau & un reste d'une voye [d] militaire, qui marquent distinctement la route

[a] *Lattes est plus Oriental que le Lés par rapp. à Montp. & est hors de la route marquée.* [b] *Pons Ærarius.* [c] *Petit Village sur la riviere du Lés à l'Orient de Montp. & à un quart de lieuë de la Ville.* [d] *Via moneta.*

décrite par ce Géographe. Toutes ces raiſons ſont voir que la mer a changé de place par rapport aux environs de Montpellier, & que c'eſt à ce changement qu'on doit rapporter toutes les petrifications & les coquilles qu'on trouve dans nos carrieres ; comme on peut rapporter celles qui ſont dans des païs fort éloignéz de la mer, & ſur les plus hautes montagnes, au Deluge univerſel.

Mr. Aſtruc finit ſon Memoire en aſſignant la cauſe phyſique de tous ces changemens de coquilles en pierres. Il reconnoît de trois eſpeces de petrifications. La premiere n'eſt qu'une incruſtation de limon qui s'eſt colé, & qui a durci ſur la ſuperficie d'une coquille ; parce qu'il s'eſt trouvé trop groſſier pour en pouvoir penetrer intimement la ſubſtance. La ſeconde n'eſt qu'une terre moulée dans une coquille durcie par la ſuite des tems, & qui a conſervé la figure de ſon moule, après même que la coquille a été détruite. Et la troiſiéme enfin eſt un veritable changement de la coquille

en pierre, qui a pû se faire lorsque les parties du limon ont été assez déliées pour s'insinuer dans toute la substance de la coquille, & y acquerir la dureté & la solidité de la pierre. Les petrifications de Boutonnet sont presque toute de la seconde espece : celles de la premiere sont assez communes, & le terroir de Saint Georges à une lieuë de * Montpellier fournit une grande quantité d'huitres petrifiées de la troisiéme espece.

Mr. Astruc parle de plusieurs fontaines tant dans ce païs-ci, que dans les païs étrangers, qui font des incrustations ou des petrifications réelles, & d'un morceau de palmier qui fut envoyé à Mr. l'Abbé de Louvois, & dont il a vû une portion dans le Cabinet de Mr. Chirac, qui étoit entierement changé en pierre, ayant conservé la couleur, les fibres, & les fistules ligneuses qui sont naturellement dans ce bois.

Mr. de Plantade recapitula ce Memoire fort au long, & après avoir loüé le travail & l'exactitude de Mr.

* *Au couchant.*

Astruc, il fit sentir au public toute l'utilité que l'on pouvoit attendre de ces recherches sçavantes & curieuses.

Article XXXVIII.

RE'PONSE DU PERE DE LA Mangeraye à Mr. l'Abbé du Buisson, sur le mouvement.

Les difficultez que vous proposez, Monsieur, se reduisent à montrer que dans le choc de deux mobiles parfaitement élastiques, la percussion ne peut jamais exceder la moitié de la plus grande force. Supposons deux corps égaux A & B, & parfaitement élastiques, qui viennent se rencontrer directement, A avec trois degrez de force, & B avec un. Dans cette supposition vous soutenez, que la percussion ne doit être que d'un degré & demi, au lieu que je prétends qu'elle doit être de deux degrez.

Vous convenez avec moi, 1°. que dans les corps parfaitement élastiques, la compression & percussion se font successivement ; 2°. que dans l'exemple proposé le degré de force qui est dans B doit être détruit d'abord, & que le mobile A doit perdre en même tems un degré de sa force ; en sorte que dans A il ne reste que deux degrez de force lorsque B aura entiere-

dans les deux mob
férence, que vous
n'en communique
degré, & par conſ
ne s'augmente que
lieu que je ſoutien
communiquer au c
ce, puiſque les deu
& par une ſuite néc
ſion doit s'augmente

Le mobile A ne do
niquer au mobile B
force des deux qu'il lu
la compreſſion ne p
dans A & dans B, que
vé en même tems dans
ra communiqué au m
gré de force des deux
teur, la compreſſion ſe
d'un degré & demi

d'un arc, dont une extremité appuyeroit contre un plan immobile, & l'autre extremité seroit retenuë par une puissance. Or il est certain que la tension ne pourroit être plus grande dans cet arc que la force qui seroit appliquée à son extremité : donc dans les mobiles A & B la compression ne peut être plus grande que la force qui se trouvera dans A : d'où il est aisé de conclurre, que la compression ne doit jamais exceder la moitié de la plus grande force.

Je conviens qu'il faut raisonner de la compression des mobiles A & B, de la même maniere qu'on raisonneroit de la tension d'un arc, dont une extremité seroit appliquée contre un plan immobile, & l'autre extremité retenuë par une puissance qui y seroit appliquée. Je conviens de plus, que dans cet arc la tension ne peut être plus grande, que la force qui se trouveroit appliquée à son extremité ; & par consequent que la compression dans les mobiles A & B ne peut être plus grande que la force appliquée au mobile A. Enfin je conviens que le mobile A doit perdre de sa force à mesure qu'il en communiquera ; & par consequent que si des deux degrez de force qui lui restent, il en communique un au mobile B, il ne doit lui rester qu'un seul degré de force : & cependant je soûtiens que dans l'exemple proposé la compression doit être dans A & dans B de deux degrez ; & que le mobile A doit communiquer au-

corps B un degré de force des deux degrez qui lui restent : & voici comme j'explique cet effet.

Il est certain que les corps A & B ne peuvent se comprimer, à moins qu'une partie de la matiere qui remplit les pores ou intervalles de ces corps n'en soit chassée ; & que cette partie de matiere doit être plus grande ou plus petite, selon que la compression sera plus grande ou plus petite : d'où il arrive que la force employée à la compression se communique toûjours à la matiere qui est chassée des pores des corps comprimez.

Mais cette matiere reprenant ensuite ces mêmes corps par derriere, leur communique sensiblement la force qu'elle a reçûë d'eux. Ainsi dans l'exemple proposé, lorsque la compression est de deux degrez dans A & dans B, le corps B est poussé vers A avec un degré de force, & le corps A vers B avec trois degrez de force ; c'est à dire que l'aggregé des deux masses est poussé vers des endroits diametralement opposez avec un degré de force & avec trois degrez de force : d'où il arrive que ce qui est opposé étant détruit, cet aggregé est simplement porté avec deux degrez de force vers l'endroit, vers lequel alloit le corps A: & parce que les masses sont égales, ces deux degrez doivent se partager également dans les deux masses, & par consequent chacune doit avoir un degré de force.

Enſuite la force élaſtique venant à agir, doit porter chacun de ces corps avec deux degrez de force, & en des ſens oppoſez. Ainſi B doit avoir après le choc trois degrez de force : mais parce que les deux degrez de force que reçoit le corps A de la force élaſtique ſont oppoſez au degré de force qui lui reſtoit, A ne doit retourner en arriere qu'avec un degré de force. Ainſi comme vous voyez la compreſſion ne ſera jamais plus grande dans A & dans B que la force qui ſe trouvera dans A : & il eſt aiſé de faire voir que ce ſera toûjours la même choſe dans tous les exemples qu'on peut apporter.

La ſeconde difficulté que vous m'avez faite conſiſte à démontrer , que dans des corps parfaitement élaſtiques, la ſomme des produits des maſſes par les quarrez des viteſſes, eſt toûjours la même avant & après le choc. On ſuppoſe les percuſſions perpendiculaires : cette regle ne ſouffre point de difficulté pour les corps égaux ; puiſque leurs viteſſes relatives ſont toûjours échangées dans le choc : il ne s'agit donc plus que des corps inégaux. Pour démontrer cette regle , il faut ſe reſſouvenir que tous les differens cas où deux corps peuvent ſe rencontrer, ſe rapportent aux trois regles generales dont nous avons parlé.

La premiere comprend deux cas : le premier lorſque le petit mobile B eſt en

repos : le second lorsque le grand mobile A est en repos.

Premier Cas. Figure premiere.

La droite AD exprime la vitesse du mobile A. Si on fait A C. C D :: A. B. le mobile A communiquera à B la force qui répond à C D ; laquelle fera dans B la vitesse C E égale à A C. Ainsi B après le choc aura la vitesse A E, & A la vitesse A B, difference de A C, C D. Or le produit de B par le quarré A P est égal au produit de A par le rectangle B Q, difference des quarrez A L, A O. Donc la somme des produits des masses par les quarrez des vitesses est la même avant & après le choc.

Second Cas. Figure seconde.

B E exprime la vitesse de B. Or B C. C E :: B. A. Donc après le choc la vitesse de B sera A B difference de B C, C E ; & la vitesse de A sera B D double de B C : mais le produit de A par le quarré B S est égal au produit de B par le rectangle A R, difference des quarrez B F, B Q. Donc &c.

La seconde regle a quatre cas differens.

Premier Cas. Figure troisiéme.

A B vitesse de B, A E vitesse de A. Faisons A. B :: B C. C E. ; & prenons C F égale à C B. La vitesse de B après le choc sera

AF + & la vitesse de A sera A D, en suppo-sant C D égale à C E : mais le produit de B par le gnomon B f u z h l est égal au produit de A par le gnomon d E r q A p f. Donc &c.

Second Cas. Figure quatriéme.

A B vitesse de A, A E vitesse de B. Faisons B. A :: B C. C E égale à C A. Ainsi après le choc B demeurera en repos & supposant C D égale à C B, A D sera la vitesse de A après le choc : mais le produit de B par le quarré A P est égal au produit de A par le gnomon B d r i f h. Donc &c.

Troisiéme Cas. Figure cinquiéme.

AD vitesse de A, & A f vitesse de B. Faisons B.A:: DC. C F égale à C B. Ainsi après le choc la vitesse de B sera A B ; & en supposant D C égale à C e, la vitesse de A sera A E : mais le produit de A par le gnomon D E O V 8 9 est égale au produit de B par le gnomon B f q x h l. Donc &c.

Quatriéme Cas. Figure suivante.

f O vitesse de A, f L vitesse de B. Faisons B. A :: O C. C L égale à C E. Ainsi après le choc la vitesse de B sera f E ; & en supposant C h égale à C O, la vitesse de A sera f h ; mais le produit de B par la

Second Cas.

A B viteſſe de A,
ſons A.B :: l m. A B
La viteſſe de B aprés
ſuppoſant B C égal
ſera A C : mais le p
mon B C h f d E eſt
par le gnomon 24 r

Troiſiéme Cas.

A E viteſſe de A,
ſons A. B :: L m. A
poſons C e égale à
choc demeurera en
m n égale à A E, la
mais le produit de
quarrez L P, L r. e
par le quarré A f. D

tesse de A après le choc. Faisons 3 5 double de C E, & 56 égale à 23, & formons le quarré 28, & le rectangle 2 u. La vitesse de B sera 25 : mais le produit de B par la difference des quarrez 28, 2 r est égal au produit de A par la difference des quarrez E L, e f. Donc &c.

Cinquiéme Cas. Figure dixiéme.

A B vitesse de B, n x vitesse de A. Faisons B. A :: n r. A B :: r 5. 5 x. n q difference de n 5, 5 x, sera la vitesse de A après le choc : & supposant B d double de 5 x, la vitesse de B sera A D : mais le produit de B par la difference des quarrez A f, A M, est égal au produit de A par la difference des quarrez n o, n 6. Donc &c.

Enfin vôtre derniere difficulté consiste à montrer, que dans les corps parfaitement élastiques, si un petit corps A rencontre perpendiculairement un grand corps C, ce dernier recevra moins de force qu'il n'en recevroit, si le corps A rencontroit avec la même force & perpendiculairement un corps B parfaitement élastique & moyen entre A & C, & qu'on supposeroit tellement situé, qu'il vint ensuite fraper perpendiculairement C avec la force qu'il auroit reçûë de A; & de plus à faire voir, que si B est moyen proportionnel géometrique, C recevra plus de force de B, que de tout autre moyen entre A & C.

Cette propoſition a été démontrée par le calcul differentiel. Mais puiſque vous ſouhaitez la géometrie ordinaire, ſuppoſons que la force de A ſoit exprimée par A + C ainſi ſuivant la premiere regle generale, la force que recevra C du mobile A, ſera exprimée par 2 C, & pour avoir la force que recevroit B du même A, faites A + B. 2 B :: A + C. $\frac{2AB + 2CB}{A + B}$, qui ſera la force que recevra B. Or cette force eſt plus grande que la ſomme des Maſſes B + C, puiſque la ſomme 2 A B + 2 C B eſt plus grande que la ſomme A B + A C + B B + B C : car ôtant ce qui eſt commun reſte A B + B C d'un côté, & B B + A C de l'autre. Or A B. B B :: A C. B C. Donc la ſomme des extremes eſt plus grande que celle des moyens. Mais ſi la force de B eſt plus grande que la ſomme des maſſes, il eſt évident que la force que recevra C ſera plus grande que 2 C.

Suppoſons maintenant que B eſt moyen proportionnel géometrique entre A & C, & prenons tout autre moyen B + E ou B — E, la force qu'aura B + E ſera $\frac{2AB + 2CB + 2AE + 2CE}{A + B + E}$, & la force de B—E ſera $\frac{2AB + 2CB - 2AE - 2CE}{A + B - E}$.

Si la force de B avoit même raiſon à B + C, que la force de B + E à B + E + C, & que la force de B—E à B + C—E, le mo-

bile C recevroit la même force des moyens B, B+E, B—E. Mais si la force de B a plus grande raison à B+C, que la force de B+E à B+C+E, ou que la force de B—E à B+C—E, B donnera une plus grande force au mobile C, que B+E, ou B—E: or la force de B a plus grande raison à B+C, que la force de B+E à B+C+E, ou que la force de B—E à B+C—E; puisqu'en multipliant la force de B par B+C+E, ou par B+C—E, on a un produit plus grand que si on multiplie la force de B+E par B+C, ou la force de B—E par B+C. Donc &c.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE NAPLES.

UN Livre qui paroît ici depuis plus d'un an ne devoit pas être oublié dans nos Memoires. Mr. Rosetto Medecin habile qui en est l'Auteur, y attaque sans ménagement la pratique moderne dans la composition de la Theriaque. Il voudroit qu'on suivît exactement la Methode du fameux Andromachus Inventeur de ce remede. Il ne peut approuver, qu'on ait changé vint-huit des drogues, que cet ancien Medecin faisoit entrer dans la composition dont il nous a laissé la formule. La

difficulté d'avoir les drogues prescrites par Andromachus, n'a pas été la seule cause de ces changemens. L'ignorance des Artistes leur a fait prendre des plantes l'une pour l'autre. L'Auteur Napolitain oppose aux erreurs vulgaires une explication du texte d'Andromachus, qui exercera surement la critique des Antiquaires Botanistes.

In Andromachi senioris Theriacam Explicationes; Carolo Roseto Phytologico & Pharmacopæo Neapolitano interprete. Neapoli ex Typographiâ Michaëlis Aloysii Mutio. Explication de la Theriaque d'Andromachus, par Charles Roseto Botaniste & Apoticaire Napolitain. A Naples chez Michel Loüis Mutio.

D'ALEMAGNE.

Le Traité de l'Exil par Pierre Alcyonius qui parut dans le seiziéme siécle, devint celebre par l'idée de quelques beaux esprits de ce tems-là. Ils s'imaginérent qu'Alcyonius avoit composé cet Ouvrage, de differens morceaux des Livres de Ciceron sur la gloire, dont il avoit ensuite supprimé le manuscrit.

On ne peut nier, que le Traité de l'Exil ne soit d'une latinité assez delicate : mais à n'en juger que par le style seul, Alcyonius sera facilement absous du vol qu'on lui impute.

Ce Livre étoit très-rare, & Mr. Menkenius à qui l'on a obligation de l'excellent Journal de Lipsic, dont il est le principal Auteur, a rendu un nouveau service aux gens de Lettres, par l'Edition qu'il vient de donner du Traité de l'Exil, auquel il a joint quelques petits Ouvrages de differens Auteurs sur la mauvaise fortune des Sçavans.

Petri Alcyonii Medices legatus, sive de Exilio libri duo : accessere Jo. Pierius Valerianus, & Cornelius Tollius de infelicitate Litteratorum, & Josephus Barberius de miseriâ Poëtarum Græcorum, cum præfatione Joannis Burchardi Menkenii, & indice copioso. Lipsiæ apud Freder. Gleditsch.

Le goût pour les langues sçavantes regne plus que jamais en Alemagne. On commence même à y cultiver le Grec moderne, quelque barbare, & quelque inutile pour les Sciences que soit cette langue. Mr. Langius (Jean Michel) Professeur d'Altdorf travaille à nous donner une Grammaire, un Glossaire, & une histoire du Grec barbare. Il vient en attendant de publier une introduction à la Poësie des Grecs modernes.

Jo. Mich. Langii ad Poësim Barbaro-Græcam succincta introductio : accedit Batracho-myomachia Homeri, à Demetrio Zeno Zacinthio in versus Barbaro-Græcos conversa, cum interpretatione Latinâ &

annotationibus Martini Crusii, Professoris quondam Tubingensis celeberrimi & πρώτου Barbaro-Græcæ linguæ in ipsam Germaniam introductoris. Altdorfii Typis & sumptibus Jodoci Guillelmi Kobles 1707.

On a donné en ce pays une nouvelle Edition de Joseph Ben-Gorion, dans le même tems qu'il en paroissoit une en Angleterre. On fait trop d'honneur à ce miserable abregé Hebreu de l'histoire de la guerre des Romains contre les Juifs, écrite en Grec par le veritable Josephe. L'Auteur de l'abregé est un Juif François, posterieur de plusieurs siécles au veritable Josephe, dont il n'avoit lû les Ouvrages que dans des copies fort imparfaites. Il ignoroit jusque'au nom du Pere de l'ancien Historien des Juifs ; & jamais livre n'eut des marques de supposition plus évidentes que celles qui ont déterminé les Critiques à rejetter l'ouvrage du prétendu fils de Gorion. Cependant Mr. Breithaupt plein de la passion si ordinaire aux Sçavans pour les Auteurs qu'ils font imprimer, s'en est laissé aveugler jusqu'à vouloir soûtenir contre le torrent des Critiques, que l'ouvrage du Rabbin imposteur est veritablement de l'ancien Josephe. Malgré une prévention si étrange, Mr. Breithaupt merite de justes loüanges pour le soin qu'il a pris de corriger cet Auteur sur les meilleures Editions, d'en donner une version fidelle, & d'y joindre des tables fort amples.

Mars 1708.

Josephus Gorionides, sive Josephus Hebraicus, juxta Venetam editionem ut & eam quæ superioribus annis Francofurti ad Mœnum typis excusa est, latinè versus, & cum exemplari Constantinopolitano, cujus partem Munsterus Basileæ edidit, collatus, atque notis illustratus à Joanne Frederico Breithaupt consiliario Saxonico. Accessit rerum & verborum index locuples. Gothæ apud Jacobum Mevium 1707.

D'ANGLETERRE.

Une foule d'Ecrivains impies que l'on voit naître tous les jours, abusent sans aucune reserve de la liberté d'imprimer, dont les Anglois sont si jaloux. Il n'y a point de semaine qu'il ne paroisse quelque écrit, où les veritez les moins contestables sont attaquées.

Le Livre intitulé *les Droits de l'Eglise Chrétienne*, ne combat pas directement la Religion. L'Auteur, qu'on croit être Mr. Tyndall, semble n'avoir en vûë que l'abbaissement de l'Ordre Ecclesiastique, qu'il prétend soumettre en tout au Magistrat seculier. On va commencer la seconde Edition de cette Satyre delicate & fort bien écrite. Les Ministres de l'Eglise Anglicane fondent de tous côtez sur ce nouvel ennemi. On a imprimé *des Sermons* prononcez sur cette matiere par *Messieurs Watton & Spinter*. Celui de *Mr. Spinter* est curieux.

les Non-Conformistes donnent aux Ministres Anglicans autant d'inquietude que les incredules.

Un Ministre Anglican a répondu à un Livre intitulé, *les Droits des Eglises Non-conformistes*. La réponse est intitulée, *Les Droits de l'Eglise Anglicane*.

On ne se contente pas d'écrire contre l'Eglise Anglicane; on tire de l'oubli ce qu'on a écrit autrefois contre elle. Il paroît un Livre intitulé, *A brief discovery of the false Churches*. *La découverte des fausses Eglises*. On attribuë cet Ouvrage à *Henri Barrow*, condamné à mort sous Elizabeth pour quelque libelle seditieux. Il étoit de la Secte des Brounistes, ou des Independans, homme d'esprit. L'édition de son Livre a été faite sur un manuscrit authentique: c'est un in 8°. de 400 pages.

On vend la seconde partie du *Gentleman instructed*. Elle est employée à combatre l'Athéisme, le Déisme, & la Tolerance. La premiere partie avoit fait connoître le style aisé & naturel de l'Auteur: celle-ci fait encore mieux connoître la solidité de son esprit.

Croiroit-on que l'Eglise Anglicane, qui trouve dans l'Angleterre même tant de matiere à son zele, eût songé à établir des Missions dans les pays étrangers? Ce zele jusques ici n'avoit point été du goût des Protestans. Ils n'ont pû soûtenir plus long-tems les justes reproches, que leur attiroit

leur indifference pour la propagation du Christianisme ; & le feu Roi Guillaume III. forma une Compagnie Angloise pour la propagation de la Foi parmi les Infidelles. On a imprimé depuis peu un sermon prêché devant cette Compagnie, par Mr. Burnet Evêque de Salisbury. On y a ajouté un état des Missions que cette Compagnie entretient.

La nouvelle Edition *des Transactions philosophiques* est presque entierement venduë. On songe à en faire une troisiéme. Celui qui a eu soin de la seconde Edition l'a disposée selon l'ordre des matieres. Il en a retranché les extraits des Livres, les experiences douteuses, & tout ce que les Connoisseurs ont jugé inutile. On ajoutera dans la troisiéme Edition tout ce qu'il y a eu de curieux dans les Transactions, depuis le commencement du nouveau siecle. La seconde Edition dont je vous parle est de trois tomes in 4°.

DE HOLLANDE.

Il paroît un nouvel Ouvrage du fameux Genéalogiste Monsieur Imhoff Conseiller de l'Electeur de Saxe.

Stemma Regium Lusitanicum, sive Historia Genealogica Familiæ Regiæ Portugallicæ, à primâ origine usque ad præsens tempus deducta ex narratione rerum in Portugalliâ à condito Regno gestarum ac facta

rum memorabilium illustrata, & insignium iconibus exornata, *in folio*.

Histoire Genéalogique de la Maison Royale de Portugal depuis sa premiere origine, avec un abregé de l'histoire du Royaume, où l'on voit le actions memorables des Princes de cette Maison & les armoiries gravées, in folio.

La seconde partie des Dissertations mêlées de Mr. Reland a suivi de près la premiere, & remplit l'attente des Sçavans. Elle contient trois Dissertations: une sur l'histoire Samaritaine; deux sur la langue Persane. La troisiéme & derniere partie de ces Dissertations s'imprime. Elle traite du droit militaire des Mahometans, & de quelques langues presque inconnuës. Les trois parties sont imprimées à Utrecht chez Broedelet. On a imprimé à Harderwik une *Dissertation théologique, dans laquelle on démontre clairement, que les visions prophetiques d'Ezechiel touchant le Temple, la Ville, & le partage de la terre d'Israël, contenuës dans les neuf derniers chapitres, ne sont pas encore accomplies; mais qu'elles s'accompliront un jour. On y a joint une figure qui montre la mesure du pays & du Temple, par Jean Meyer Docteur & Professeur en Théologie & en Hebreu. in 4°. 120 pag. A Harderwik chez Pierre Sas* 1707.

Joannis Meyeri sacræ Theologiæ & Linguæ sanctæ Doctoris & Professoris, Dissertatio

theologica, quâ propheticas visiones Ezechielis de Templo, Urbe, & terra Israëlis distributione novem ultimis capitibus contentas nondum impletas sed olim implendas esse perspicuè demonstratur. Accedit figura quâ totius terra, Templi &c. mensura declaratur. Harderovici apud Petrum Sas 1707.

D'AGEN.

L'Auteur du Sermon contre la devotion à la Sainte Vierge a donné une nouvelle matiere au zele éclairé de nôtre Evêque. Il a fait courir un grand nombre de libelles, où selon la coutume des Novateurs, la médisance la plus emportée venoit au secours de l'erreur. Monsieur d'Agen a condamné la plûpart de ces libelles par une Ordonnance du trézième Juillet 1707. Le plus dangereux publié sous le faux titre de Lettre d'un Ecclesiastique de Saint S. à un de ses amis de Province, a été condamné par une Ordonnance du 26. de Septembre, qui censure seize propositions de l'Auteur, plus temeraires & plus scandaleuses encore s'il se peut, que celles dont le Sermon étoit rempli. La Faculté de Théologie de Cahors, que l'Auteur du Sermon avoit voulu surprendre, a crû devoir publier la censure de dixneuf propositions de son Sermon : censure qui n'est pas moins le monument de l'érudition solide du Doyen & des Professeurs de la Fa-

voudront connoîtr
du nouvel ennemi

DE

Mr. de Saint Q
de Mervesin Auteur
Françoise. Nous a
cette *Histoire* dans
de Mai mil sept cen
marques de Mr. de
Histoire, dans les
Juin mil sept cens
ponse de Mr. de Me
à une lettre de Mr.
les Memoires de Jan
Pralard imprim
ques du Pere Lamy E
Mr. des Bans Av
enfin achevé les
Droit & de

idées de l'état naturel ; de celui dans lequel les hommes passent en sortant de cet état pour posseder quelque chose en propre ; & de l'idée de la societé civile. Il definit l'état naturel, un état où l'on considere les hommes simplement comme hommes & sans engagemens les uns envers les autres. De-là il infere leurs devoirs & leurs droits dans cet état. Comme les hommes sont proprietaires, dans le suivant il parcourt toutes les dispositions qu'ils peuvent faire en faveur des autres des choses qu'ils possedent. C'est ce que l'on appelle en terme de l'art, les contracts & les obligations. Mais l'interêt particulier prévalant à toutes les considerations de la probité, & à la Religion même du serment ; il fait voir la necessité des societez civiles, ainsi qu'il a conclu la necessité de la distinction des domaines, de la guerre ouverte à laquelle nous serions exposez dans l'état naturel par la nature de cet état. Qu'est-ce que la societé civile, que l'union de plusieurs en une même volonté ? Suivant cette notion il explique les devoirs des sujets envers les Princes, & les devoirs des Princes envers les sujets. Or ces derniers devoirs sont partagez en deux classes ; dont la premiere comprend ce que le Prince doit à ses sujets entre eux, & la seconde ce qu'il leur doit à l'égard des Etrangers. Ce que le Prince doit à ses sujets entre eux appartient au Droit civil ; & ce qui leur doit à l'é-

gard des Etrangers, appartient propre
à la Politique. Elle emprunte ses
cipes du droit naturel & du droi
Gens ; du droit naturel lorsque les
n'ont point fait de Traitez ; & du dr
Gens lors qu'ils en ont fait. Ainsi l
noissance du droit naturel, non seul
n'est pas inutile, mais est encore n
re, tant aux Princes & à leur Mi
qu'aux particuliers, qui jugent s
temerairement de la conduite des
des autres. La lecture de cet Ouvr
trompera de bien d'autres erreurs.
écrit d'une maniere noble & aisé
donne une ample matiere aux ref
L'Auteur n'a travaillé que dans la
presenter son Ouvrage à Monseig
Duc de Bourgogne. On ne doute
ce Sçavant & Magnifique Prince n'
ne à l'Auteur de le rendre public.

FIN.

Fig. 1.re

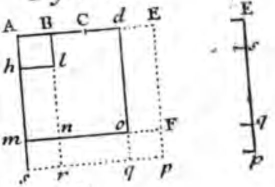

Fig. 5

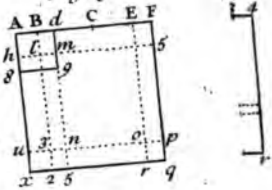

Fig. 9

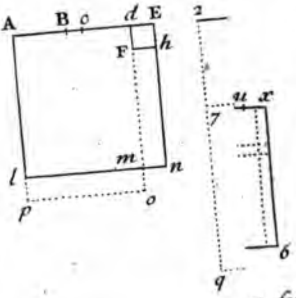

y fecit

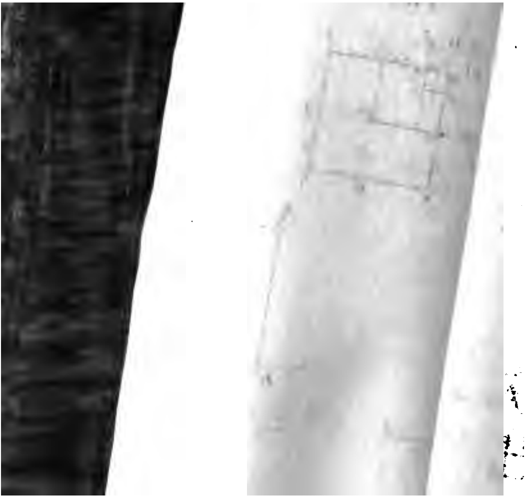

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Mars 1708.

ART. XXVII. *Lettres du Comte d'Arlington au Chevalier Temple, & du Chevalier Temple au Comte d'Arlington & au Chevalier Jean Trevor, sur les Traitez de Munster, de Breda, d'Ax la Chappelle, de la triple alliance &c.* Page 363

ART. XXVIII. De Supernaturalitate notiones quædam Theologicæ &c. *Notions Théologiques sur la difference qui distingue les choses surnaturelles des naturelles &c.* p. 387

ART. XXIX. Jacobi Vanierii Prædium rusticum. *La Maison de campagne par le Pere Vaniere Jesuite.* p. 402.

ART. XXX. Acta Sanctorum Junii, Tomus quartus. *Quatriéme Tome des Actes des Saints &c.* p. 415

ART. XXXI. I Cesari in argento &c. *Medailles d'argent des Empereurs*

depuis Macrin jusqu'à Heraclius expliquées par le P. Pedruzi Jesuite, Tome 4e. p. 431

ART. XXXII. Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium Tomus III. *Observations sçavantes ou litteraires, Tome 3e.* p. 435.

ART. XXXIII. *La Vie du Comte Loüis de Sales frere de St. François de Sales par le P. Buffier Jesuite.* page 453

ART. XXXIV. *Suite de l'extrait du Dictionnaire Hebraïque de Mr. Gousset.* page 461

ART. XXXV. *Remarque de Mr. de Leibnits sur un endroit de nos Memoires en Mars 1704.* p. 488

ART. XXXVI. *Relation sur la derniere Assemblée publique de l'Academie R. des Inscriptions* p. 494

ART. XXXVII. *Extrait de l'Assemblée publique de la Societé R. de Montpellier du 17. Decembre 1707.* page 506

ART. XXXVIII. *Réponse du P. de la Mangeraye à Mr. l'Abbé du Buisson sur le mouvement.* p. 525

ART. XXXIX. *Nouvelles Literaires.*
De Naples. p. 535
D'Alemagne. p. 536
D'Angleterre. p. 539
De Hollande. p. 541
D'Agen. p. 545
De Paris. p. 544

Fin de la Table.

p. 531. l. 22. de Dotaclia ...
p. 441. l. 17. & 18. cinquan
quante trois *l.* quarante
Ibid. l. 21. leur approche
ches.
p. 442. l. 1. tandem *l.* dem
p. 448. l. 19. Enfin la co
pour la coûtume.
p. 449. l. *συγκρετισμὸς*. *l.* συ
p. 464. l. 1. dans P. E. *l.* P.
p. 468. l. 6. & de plusieurs *l.*
Ibid. l. 20. étoit *l.* est.
Ibid. l. 26. *ὑποστατων* *l.*
p. 475. l. 2. Je commence,
son ouvrage.
p. 480. l. 24. de & livres *l.*

CATALOGUE

Des Livres Imprimez à Trevoux chez Etienne Ganeau.

Histoire de l'Isle de Ceylan *in 12. avec figure.*

Les Caracteres d'Epictete avec le Tableau de Cebes, par Mr. l'Abbé de Bellegarde, *in 12.*

Lettres Philosophiques sur divers sujets importans, *in 12.*

Dix Preuves de la Religion Chrétienne, traduit d'Emond Campian par le P. Brignon *in 12.*

Scriptura Sacra in Locos communes Morum & Exemplorum in novo ordine distributa. Auctore Antonio de Balinghem, in folio.

Description de la Livonie, *in 12. avec fig.*

Bibliotheque Curieuse & Instructive *in 12.* 2. vol.

Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, commencez en Janvier 1701. continuez jusques à present. *in 12.* 82. vol. *on vend tous les mois separez.*

De l'Indecence aux hommes d'accoucher les femmes, & de l'Obligation aux femmes de nourrir leurs enfans *in 12.*

Abregé du Catechisme Historique de Fleury *in 12.*

Pratique du Sacrement de Penitence *in* 24.

Le Nouveau Mercure dédié a Mr. Le Prince de Dombes, Janvier 1708. On continuera à le donner au Public tous *les* mois.

De la Difference du Tems & de l'Eternité, par Eusebe de Nieremberg, & traduit nouvellement par le P. Brignon *in* 12.

Sermons sur differens sujets *in* 12. 5. vol.